TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

CONTENUS

DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX (21e ANNÉE JUDICIAIRE).

Du 1er Janvier au 31 Décembre 1846.

NOTA. Les dates des jours et des mois qui suivent chaque mot de matière et chaque nom de lieu et de personne, sont celles des numéros de la Gazette où l'on trouve les renseignemens que l'on désire sur les matières, les lieux e les personnes qui sont l'objet de la recherche.

Les Questions de droit et de fait, ainsi que les Faits, se trouvent sous les dénominations qui leur appartiennent.

A

A... (lord), 11 oct. — Abadie, 5 mars, 4 avril. — Abault, 16 nov., 6 déc. — Abautret, 6 déc. — *Abbeville*, ville, 25 juin. — Abd-el-Kader, 1 août, 26 sept. — Abeille, 22 mai. — Abel, 14 janv. — Ablin, 18 sept.

Abordage de navires. Havannah et Véloce, 17 mai. — Québec et Rowland-Hill, 3 sept. — Maria et Sultana, 26 déc.

Abram de Zincourt, 1 oct. — Abrial, 26 mars. — Abrigeon, 20 mars.

Absence illégale de l'armée. De Germain, 20 mai.

Absent. Dans le silence des héritiers du premier degré, des héritiers présomptifs peuvent-ils se faire remettre ses biens? 13 avril.

Abus (*appel comme d'*), La révocation d'un desservant par son évêque y donne-t-elle ouverture? 22 janvier. — Un prêtre, ou son père, peut-il se pourvoir par cette voie contre un interdit? 1 juin. — Peut-on poursuivre ainsi, sans la permission municipale, l'exercice d'un culte autorisé? 6 avril. — V. *Culte.*

Abus de confiance. Existe-t-il dans le fait de livrer au commerce des échantillons d'étoffes envoyés pour comparaison? 28 fév. — *Quid* du détournement opéré par un *mandataire?* 15 juillet. — *Quid* de la vente d'un troupeau par le preneur d'un *cheptel de fer?* 24 juil. — *Quid* de la vente d'une créance *déléguée* verbalement? 7 nov. — *Quid* d'un détournement par un *greffier?* 23 août, 23 sept. — Ce délit donne-t-il ouverture à la *revendication?* 29 juin. — Le complice peut-il être frappé de la même peine que le délinquant? 15 juil. — Un sergent de ville, 22 fév. — Un curé espagnol, 11 nov. — Reprise d'une montre donnée, 8 juil. — V. *Escroquerie*, *Loterie.*

Académie des sciences morales et politiques. Observations et rapports, 7 janv., 23 mars, 1, 15 juin, 2 août, 6 nov.

Acard, 19 août.

Accouchement. Exil d'un prêtre à ce sujet, 13 sept.

Acigné, commune, 19 avril. — Acloque, 31 mars.

Acquiescement. Existe-t-il dans la signification d'un jugement, avec sommation de s'y conformer? 30 sept. — Celui donné à un jugement peut-il être contesté par l'acquéreur de l'immeuble hypothéqué? 22 juil.

Acte d'accusation. Est-il nul par l'omission d'une circonstance aggravante, si elle est énoncée dans l'arrêt de renvoi? 14 fév. — Sa notification est-elle nulle si le nom de l'accusé est surchargé sans approbation? 19 juin.

Acte de naissance. Rectification, 23 sept. — V. *Naissance.*

Acte sous seing privé. — V. *Notaire.*

Acteur. V. *Saisie-arrêt*, *Théâtre.*

Action redhibitoire. Peut-on l'exercer pour des marchandises emmagasinées? 18 nov.

Action pétitoire. Peut-on la détruire par un titre de communauté sans preuve de possession? 20 avril.

Action possessoire. Le juge peut-il décider souverainement qu'une possession est de pure tolérance? 6 mai. — Peut-il se fonder sur des titres pour décider de la possession? 6 août. — Peut-il surseoir jusqu'à ce que la nature du terrain soit jugée? 16 nov. — Peut-il ordonner la réintégrande, si l'on n'a pas procédé devant lui pour voies de fait? 26 fév. — Touche-t-il au pétitoire s'il ordonne un autre mode de jouissance? 25 fév. — Lorsque le domaine dont s'agit est sur deux territoires, un des deux juges de paix a-t-il pu se déclarer compétent? 7 mai. — V. *Eau* (*Cours d'*), *Enclave*, *Servitude.*

Actions industrielles. Peut-on en céder les promesses? *Quid* des oppositions? 15, 22, 24 janv., 7, 14, 21 fév. — L'opposant sur les fonds des promesses est-il préférable à l'acquéreur? 26 mars. — Peut-on se plaindre de leur lacération tant qu'elles ne sont pas négociables? 10 mai. — Leur *transport* par endos irrégulier donne-t-il droit aux dividendes et intérêts? 17 sept. — Faut-il livraison et paiement pour que le *transport* soit complet? 19 fév. — Peut-on dans une *faillite* en *compenser* le prix avec des marchandises livrées? 5 fév. — Y a-t-il lieu à indemnité pour dépréciation, par le retard de livraison, si ce retard n'est point imputable au vendeur? 8 janv. — V. *Agent de change*, *Arbitrage*, *Banque*, *Contrainte par corps*, *Courtage*, *Mutation* (*Droit de*).

Adam, 24 avril, 24 juin, 29 31 juil., 3 août, 2, 17 sept., 3 oct. — Adams, 26 avril. — Adeline, 10 déc. — Adhémar (d'), 11 avril.

Adoption. Les père et mère naturels peuvent-ils adopter leurs enfans? 13 mars, 1, 2, 9, 29 avril. — Amiot, femme Noury, par veuve Blanchet-Amiot, 28 fév. — Barberi, par Barberi, 21 janv. — Baudouin, par Baudouin, 21 nov. — Boizebec, femme Fèvre, par femme Fèvre, 31 août. — Crepin, femme Chaigneaux, par Cath. Flamand, 5 août. — Dargence, par femme Caille, 18 nov. — Defontaine (Augustine), par femme Delaville-Garnot, 22 nov. — Duguet (Constance), par veuve Pot-Duguet, 14 déc. — Dupré, sœurs, par veuve Gobet-Dupré, 11 juin. — Feapié (Marie), par Chenou, 21 janv. — Gillot (Julie), par Boutillier, 15 nov. — Goffestre, par Haussel-Goffestre, 1 juil. — Julienne (Dlle), par Gardon, 24 juin. — Lecointre, femme Petit, par femme Vinot-Lecointre, 27 avril. — Leprince, par femme Favey-Barillon. — Martius, par Mazouyé, 16 nov. — Mension, par veuve Agneau-Mension, 13 déc. — Presle (Eugénie de), par René de Presle, 18 juillet. — Rivet, veuve Coulon, par Jeanne Rivet, 26 juil. — Six, par Trambert, 11 mars. — Tingry, par Lehuby. — Viel, par veuve Villard, 21 janv.

Adriaensen, 14 mai. — Adrien, 21 juin.

Adultère. Le procès-verbal d'un magistrat étranger peut-il faire condamner le complice? 3 juin. — Une plainte reconventionnelle doit-elle faire suspendre le jugement? 25 juin. — Après avoir cité directement, le mari peut-il suspendre son action? 1 mars. — Auguste (femme) et Diller, 26 sept. — Bonneau (femme) et Macaire, 23 déc. — Bordier (femme) et Danart, 5 juil. — Bordier (femme) et Valfour, 19 sept. — Boulingrin (femme) et Verdâtre, 6 déc. — Brunet, 20 août. — Chagot (femme), 18 avril. — Chalandoz (femme) et Brennier, 17 mai. — Cooke (femme) et *son père*, 15 août. — Coulthas (femme) et Bowes, 3 mai. — Delair (femme) et Tarteyron, 18, 25, 27 nov., 5, 6 déc. — Fabrège (femme) et Letrouble, 2 juil. — Fischer (femme) et Courtois, 5 nov. — Fournel (femme) et Dreux, 2 avril. — Gaufier (femme) et Serret, 22 nov. — Gendret, 2 août. — Goton (femme) et Chamot, 8 janv. — Jadet (femme) et Giraud, 5 sept. — Jeanson (femme), 27 mai. — Labrosse (femme) et Dieudonné, 7 janv. — Largillier (femme) et Limbot, 20 mars. — Lavergne (femme) et Galleret, 28 août. — Lavollet (femme) et Fatton, 7 juin. — Legentil (femme) et Vadurel, 26 avril. — Loyelle (femme) et Benoist, 29 oct. — Ménager (femme) et Bazurier, 22 juil. — Miladoux (femme) et Major, 3 mai. — Niepce (femme) et Breton, 8 nov. — Plagniol, 9 mars. — Polanquet (femme) et Forgeot, 14 oct. — Potier, 25 juin. — Rondenot (femme) et Mouillerot, 23 janv. — Routtier, 4 juil. — Royer (femme), 9 mars. — Royer (femme) et Brognès, 12 août. — Une épicière et un Alsacien, 4 avril. — Une couturière et Jean, 22 nov. — Une Turque et un coiffeur français, 22 août. — Une jeune femme et un tambour-major, 12 juil. — La femme d'un médecin et un maçon, 11 janv. — La femme d'un lithographe, 9 août. — Vengeance d'un lord, 11 oct. — *Dommages-intérêts* importans, 27 fév., 13, 20 mars. — V. *Enfant naturel*, *Meurtre*, *Séparation de corps.*

Aebly, 1 avril. — Aérolythe à *Troyes*, 12 oct. — Aetner, 31 octobre.

Affiches. Celles des adjudications de *routes* départementales sont-elles affranchies du *timbre?* 4 fév. — Peut-on dépasser, même à ses frais, le nombre fixé des affiches d'un jugement? 7 mai. — *Affiches séditieuses*, 30 sept., 5 oct., 23 nov.

Agassiz, 27 juil., 8 août, 3 déc.

Agent d'affaires. Surveillance de la police à leur sujet, 15 avril, 17 mai.

Agent de change. Est-il responsable d'un faux transfert? 15 fév. — *Quid* pour des valeurs au porteur? 23, 25 fév. — *Quid* de l'abus de confiance d'un commis? 24 mai, 22 juil. — *Quid* d'acquisition *d'actions* ordonnée avec consignation? 9 juil. — Le client de l'agent de change en fuite peut-il empêcher l'action des liquidateurs sur les valeurs de son compte? 16 juil. — Destitution pour opérations personnelles, 24 avril.

Agnus, 22 oct. — Agrapart, 1 mars.

Agréé. Le vendeur de cette charge y conserve-t-il un privilége? 27 juil. — Elections de leur chambre, 8 mai.

Aguirre, 12 juin, 9 oct. — Agussol (femme), 2 déc. — Ahrens, 21 sept. — Aigny (d') 13 juil. — Aigrot (Marguerite), 21 août, 30 oct. — Aillaud, 14 mai. — Aillère, 11 juil. — Aimé, 10 sept. — Aimé de Nevers, 31 janv., 19 mars, 2 juil. — Aine, 25 nov. — *Ainville* commune, 1, 9 janv., 15 août. — Aïssa-Ben-Hamed, 17 août, 26 sept. — Akroy, 6 mai. — Aladenise, 11 juin. — Alaine, 25 mars, 2 déc. — *Alais*, fonderie, 6 fév. — Alauzet, 22 juil. — Alazard, 15 fév. — Albec, 8 mai. — Albert, 26 avril, 22, 30 oct., 11 nov. — Albouy, 24 janv., 28 fév. — Albresby, 5, 18 mars. — Alexander, 7 janv. — Alexandre, 24 déc. — Alexandrine, 22 mai.

Algérie. Sa colonisation 16 fév. — Son droit de propriété, 9 oct. — Ses émigrations, 17 oct.

Alhin, 26 janv., 15 mars.

Alignement. Faut-il une autorisation pour *construire*, ou réparer dans une rue projetée? 6 mars, 26 juil. — *Quid* aux abords d'une voie publique, 26 juil. — Le maire peut-il exiger cette autorisation, même pour un chemin dont la largeur n'est pas encore fixée? 5 sept. — Ces autorisations doivent-elles être données par écrit? 4 sept., 12, 24 oct. — L'autorisation de réparer une maison sujette à reculement, ne comprend elle que ces travaux spéciaux? 22 mars. — Doit-on démolir des travaux, même non confortatifs, sur des terrains compris dans un alignement? 9 avril. — *Quid* en *Corse* à cet égard? 21 juin, 14 déc. — Est-ce l'administration qui est juge des travaux confortatifs, ou des craintes de ruine? 6 mars. — Lorsque le préfet n'a fait subir qu'une amende, pour les travaux confortatifs, le ministre seul peut-il faire démolir? 8 juil. — Lorqu'après renvoi devant l'administration, l'alignement est conservé et la démolition ordonnée, peut-on en appel, prouver qu'il y a eu erreur? 15 mars. — Y a-t-il lieu à amende et à démolition lorsque des travaux, en dehors de l'alignement, sont autorisés? 2 janv. — Peut-on *prescrire* par trente ans contre une obligation d'alignement domanial? 25 fév.

Aligre (d'), 10, 12 janv. — Aline, 1 janv. — Alison, 4 juil. — Allain (femme), 29 janv., 2, 4 fév. — Allais, 17 août. — Allamand, 12 déc. — Allard, 26 juin. — Allard (femme), 13 mai, 23 sept. — Allard de Jassy, 6 nov. — Allardet, 11 mars. — Alleaume, 20 août. — Allegri, 22 août. — Allemand, 22 fév. — Allemand (d'), 4 oct. — Alléon (femme), 13 mars. — *Alliance*, société, 22, 24 janv. — Allier, 23 juil., 30 aout. — Allier (Dlle), 4 mars. — Alliey, 1 oct.

Alluvion. L'Etat peut-il réclamer une île ainsi formée, en remplacement d'une île qui a disparu, si elle a été par jugement attribuée à un particulier? 16 nov. — V. *Rivière.*

Alton (d'), 31 mai. — Alzaa, 16 août. — Amalric, 18 juin. — Amand, 9 oct. — Amelot, 24 déc.

Amende. Peut-on l'appliquer, au lieu de la prison, à un délit qui ne la comporte pas? 11 janv. La condamnation à une amende illégale, peut-elle entraîner la nullité de l'arrêt? 5 août. — Amende payée par des gendarmes, 8 mars. — V. *Chasse*, *Faux* (*inscription de*).

Amiard, 4 juil. — Amis de l'enfance, 8 fév. — Ammann, 8 janv.

Amnistie politique. A Naples, 9 fév. — A Rome, 12, 16, 26 juil., 2 août. — En Espagne, 21 oct., 4 nov.

Ampliers, commune, 1 juil. — Amyot, 5 fév., 5 août, 2 oct. — Ancelot, 7 fév., 28 nov. — Ancina, 8 nov. — Andral (fille), 17 avril. — André, 7 janv., 4 fév. — Andren, 5, 6 déc. — Andrieux, 2 janv, 8 avril, 29 août. — Androuin, 3 janv. — Angé, 25 janv. — Anger (Marie), 23 fév. — Angerville (d'), 5 juil. — Angibout, 24 mai. — Ann, 15 janv.

Annonces, refusées par des journaux, 8, 9 10 août. — Annonces déloyales dans le commerce, 18 fév., 2, 13 nov. — *Annonces judiciaires*, projet de loi, 17, 18 mai.

Anquetin, 28 fév. — Anselme, 8 août. — Antoine, 4, 5 juil., 28 nov.

Appel. Est-il nul si la copie de l'exploit n'est pas signée? 2 fév. — *Quid* s'il ne mentionne pas le jour de la signification? 5 août. — *Quid* s'il constitue un ex-avoué? 11 fév. — *Quid* si le nom de l'avoué est inconnu? 10 juin. — *Quid* s'il ne comporte qu'une seule copie, pour des époux *séparés de biens?* 20 mars. — *Quid* s'il n'est pas signifié au domicile réel de l'intimé? 25 nov. — Une Cour peut-elle *de plano*, condamner un *huissier* pour une nullité d'acte d'appel? 19 fév. — De nouveaux syndics de *faillite* peuvent-ils interjeter un appel périmé sous les précédens? 28 janv. — Le *tuteur* autorisé à plaider, peut-il interjeter appel? 11 mars. — Peut-on l'interjeter tant que l'*opposition* au jugement est possible? *Quid* si ce délai expire avant l'arrêt? 17 avril, 6 déc. — Le demandeur contre qui un *défaut-congé* a été donné, peut il appeler après les délais d'*opposition?* 12 juin. — Est-il paralysé par l'exécution volontaire d'un jugement exécutoire par provision? 27 nov. — Celui d'un jugement correctionnel est il recevable sur une partie, lorsqu'il y a eu exécution des autres? 20 déc. — Le ministère public ne peut-il l'interjeter à la barre qu'en présence du prévenu? 23 août, 14 sept. — Peut-on appeler d'une contravention jugée au correctionnel? 14 sept. — Est-il recevable sur une demande de 80 fr., pour prix d'un immeuble, si on allègue un défaut de contenance? 1 janv. — Une demande incidente de plus de 1,500 fr. peut-elle rendre un appel admissible? 16 avril. — Peut-on joindre à un *billet à ordre*, le coût du protêt et les *intérêts*, pour déterminer l'appel? 4 juin. — Un arrêt de cassation peut-il empêcher l'appel d'un jugement qui en reste susceptible? 25 nov. — Y a-t-il nullité, si l'appel d'un jugement incident, se trouvant joint au jugement du fond, on ne statue que sur le dernier? 26 janv. — Les juges d'appel peuvent-ils juger le fond, rejeté par les premiers juges pour défaut de qualités? 21, 23 déc. — Peut-on, en appel, assigner *de plano* en déclaration d'arrêt commun? 7 oct. — V. *Arbitrage*, *Avoué*, *Bois et Forêts*, *Commune*, *Conflit*, *Constructions*, *Désaveu de paternité*, *Donations*, *Elections*, *Faillite*, *Femme mariée*, *Huis-clos*, *Ordre*, *Référé*, *Saisie-exécution*, *Saisie-immobilière*, *Séparation de corps*, *Société*, *Testament*, *Utilité publique.*

Appert, 14 mars, 1 juin.

Apprenti. Y a-t-il une peine applicable au maître qui le reçoit sans congé? 19 juin.

Apps, 21 mars. — Arabin, 7 mars. — Arago, 31 déc. — Araldi, actrice, 19 août, 26, 28 nov., 12, 16 déc. — Aramon (d'), 2 avril. — Arango, 15 oct. — Arban, 26 juin.

Arbitrage. Est-elle valable la clause qui désigne à cet effet la chambre des notaires? 7 janv. — Est-elle nulle la clause d'arbitres amiables compositeurs? 22 août. — Les nullités de clauses compromissoires sont-elles d'ordre public? Un arbitre peut-il être valablement nommé en *référé?* 21 mars. — Peut-on déférer le serment sur l'existence d'un compromis convenu verbalement? 15 avril. — Y a-t-il arbitrage dans l'avis demandé à plusieurs personnes sur l'existence d'un *bail?* 21 août. Chaque *actionnaire* d'une *société* peut-il établir un arbitrage spécial pour discuter une contribution généralement imposée? 22 janv. — *Quid* pour contester le paiement du prix de leurs *actions?* 5 fév. — Peut-on *récuser* comme arbitre, l'*avoué* chez qui la partie a pris domicile dans l'assignation? 19 déc. — Les parties peuvent-elles encore prendre de nouvelles conclusions, pendant le délibéré des arbitres? 22 janv. — L'avis de chaque arbitre peut-il être rédigé postérieurement à la déclaration de partage, mais dans les délais? 29 avril. — La sentence est-elle nulle pour défaut de communication aux parties? 14 août. — *Quid* pour refus d'un arbitre de la signer? 14 fév. — Ne peut-on demander la nullité d'une sentence que devant la Cour? Y a-t-il nullité si le compromis n'est pas écrit? Y a-t-il toujours lieu à *appel* sur la liquidation? 24 sept. — La renonciation à l'*appel* ne rend-elle la sentence attaquable que pour ordre public? Peut-on demander la nullité par *opposition* à l'ordonnance d'*exequatur?* 21 sept. — Lorsque la Cour royale a nommé de nouveaux arbitres, est-ce le président de la Cour qui doit ordonner l'*exequatur?* 6 août. — V. *Chemin de fer*, *Théâtre*, *Vente.*

Arbres. Les riverains des routes peuvent-ils établir par témoins leur propriété à leur sujet? 25 fév. — Le juge de paix peut-il régler leurs distances quand elle résulte de conventions particulières? 5 août. — V. *Chemins communaux.*

Archdéacon (veuve), 13 mai. — Archenot, 10 août.

Architecte : V. *Constructions*, *Dommages-intérêts*, *Travaux publics.*

Arconné, commune, 15 juil. — Ardit, 10 oct. — Ardouin, 26 oct.

Argent : retrouvé sur une borne, 13 sept.

Argenterie : oubliée dans la rue, 5 août.

Argentier, 28 fév. — Argy, 4 mars, 5 avril. Aristi, 21 juin. — Ariza, 12 juin. — Arlincourt (d'), 14, 29 juin. — Armand, 26 fév., 27 juin. — Armanda, 2 fév. — Arméric, 27 nov.

Armes de guerre. Danger de les laisser aux militaires hors de leur service, 14 fév. — V. *Assassinat.*

Armes prohibées. Couteaux-poignards pour oranges, 8 janv.

Armet de Lisle, 24 déc. — Armingaud, 28 oct. — Armonville, 5, 23 avril, 10, 14 mai, 15 oct. — Arnaldi, 7 oct. — Arnauld de Fabre, 10 déc. — Arnault, 10 janv., 25 avril. — Arnaud-Baron, 29 juil. — Arnaud-Guigon, 5 août. — Arné, 27 juin. — Arnoult, 6, 16 mars. — Arnoux, 29 nov., 10 déc. — Arnoux-Rivière, 15 août. — Arod, 12 oct. — Aron, 14 fév. — Aroux, 23 à 26 juil. — Arqué, 17 juil.

Arrestation illégale. Gevrel, 16 janv.

Arrêt. Est-il suffisamment motivé par l'adoption des motifs d'un rapport d'*expert?* 11 fév. — Un arrêt interlocutoire peut-il ne pas être motivé? 25 mai. — La déclaration que la demande n'est pas justifiée est-elle un motif suffisant? 23 nov. — Est-il nul s'il est rendu en présence des parties un autre jour que celui désigné? 18 mai. — *Quid* si un des conseillers n'a pas entendu le ministère public? 27 nov. — *Quid* s'il est prononcé pendant les *fêtes de Juillet?* 24, 28 août. — *Quid* si rendu avec un *avocat*, il ne constate pas que les autres conseillers étaient empêchés? 22 juin. — *Quid* si la grosse ne mentionne pas le nom d'un conseiller signataire? 11 fév. — Le rapport d'une affaire civile peut-il être fait par un conseiller d'une autre chambre? 24 juil. — V. *Audience solennelle*, *Interprétation*, *Jugement.*

Assassinat. Abd-Allah, 22, 26 février. — Alléon, 13 mars, 14 juin, 1, 3, 5, 6, 31 juillet. — Alphand, 15 mars. — Alvenez, 23 déc. — Amdoni, 22, 26 février, 27 mars. — Antonetti, 9 janv. — Aquatimozin, *Roi de Guinée*, 22 juin. — Aubert, 17 mai. — Autran, 17 juil. — Azema, 12 sept. — Balme-Sagols, *Trubucayre*, 25 à 31 mars, 3 avril, 8 mai, 2 juil. — Bannwart, 9 juil. — Barlabé et Barnèdes, 25 à 31 mars, 3 avril. — Barral, *détenu*, 25 avril. — Barril, *soldat*, 28 mai. — Barruel, 17 janv., 3 avril. — Bataille, 26 mars, 15 avril. — Battistelli, 9 janv. — Baudon, 22 juil. — Baume, 10 avril, 8 mai, 14 juin. — Beaumesnil, 12 avril, 20 mai. — Bédu, 12 juin. — Béhé, 4 janv. — Bel-Acel (Zohra). — Bel-Hadje, 3 sept. — Bel-Kassem, 3 janv., 9 mars. — Belloul, 26 janv. — Bel-Mana, 26 déc. — Ben-Ali, 18 déc. — Ben-Amour, 4 mai, 3 sept. — Ben-Anali, 18 déc. — Ben-Shlige, 16 janv. — Ben-Haoussy, 22 mai. — Ben-Hattab, 3 sept. — Ben Kabah, 16 janv. — Ben-Mohamed, 10 octobre, — Ben Saad, 16 janv. — Ben-Sonila, 26 juin. — Béounes, 27 juin. — Bigot, 15 juin, 10, 15 juil., 8 août. — Biguet, 13 mars, 1 avril, 9 mai. — Bitaud, 27 juin. — Bodine (Polly), 22 mai. — Bonnet, 18 mars, 10 avril. — Bonnifay, 2 janv. — Boquet, 24 oct. — Bordonado, 14 déc. — Bosch, 25 à 31 mars, 3 avril. — Boucheliga, 18 déc. — Boucher, 31 oct., 26 déc. — Boucher (femme), 3 oct. — Boudin, 4 juil. — Boufaz, 22, 26 fév. — Boulanger (Alexandrine), 19, 20, 27, 28 nov. — Boutiller, 31 oct., 26 déc. — Bouysson, 3 juil., 12, 13 sept. — Boyer, 15 mai. — Braham, 2 mai. — Brouillard, 16 janv., 27 fév, 13 mars. — Busnel, 27 mai, 19 juin, 11 juil., 28 août. — Camps, 25 à 31 mars, 3 avril. — Caphiot, *vivandière*, 9 janv. — Carcasses, 3, 7 déc. — Carles, *soldat*, 6 déc. — Chanal (Ve), 5 avril, 27 juin. — Charmette, *détenu*, 16 mars. — Chastel, 20 déc. — Chatel, 25 avril. — Chollet, 9 août. — Claret, 27 sept. — Clément (Ve), 19 mars, 18 avril. — Coignet, *détenu*, 25 avril. — Collis, 20 sept. — Colomez, 25 à 31 mars, 3 avril, 8 mai. — Compagnon, *détenu*, 23 fév. — Coron, *détenu*, 16 mars. — Coyot, *détenu*, 23 janv. — Croizette, 8, 10 avril. — Curnier, 31 juil. — Cuttmell, 8, 9, 11 oct. — Damont, 25 à 31 mars, 3 avril. — David, 15 mai. — Debas, 25 déc. — Debergues (Adèle), 31 oct., 9 nov. — Dégery, 10 avril, 8 mai. — Delpeyrat, 3 juil., 12, 13 sept., 16 oct. — Desbares, 14 fév. — Dickwens, 2 oct. — Djelloul, 3 sept., 13 déc. — Doléance, 27 fév. — Dollé, 13, 22 août. — Domingues, 21 sept. — Dormody, 6 avril. — Dousset, *prêtre*, 9 mars, 18 avril. — Doux, 13 mars, 1 avril, 9 mai. — Duchateau, 18 mai. — Dunel, 21 août, 20 sept., 30 oct. — Dupuis, 23 janv., 9 mars, 18 avril. — Durand, 3 janv., 22, 26 avril, 3 juil. — Duresi, 17 juin, 17 juil. — El-Miloud, 3 sept. — Espell, 25 à 31 mars, 3 avril, 8 juin — Fabrach — Fabregas, 25 à 31 mars, 3 avril. — Faure (femme), 14 mars. — Ferrandin, 29 oct., 1, 2 nov. — Flamand, 2 mai. — Forcadell. — Forgas, 25 à 31 mars, 3 avril. — Fouquesolle, 20 avril. — Fourche, 3 mai, 9, 31 juil., 21 sept. — Fournet, 9, 18 avril. — Fourniol, 5 janv., 10 avril, 8 mai. — Frailé, 21 sept. — Francescani (Angelina), 12 août. — Freycon, 3, 23 janv., 9 mars. — Fromenty (femme), 21 fév. — G..., *cuisinier*, (*menaces*), 9 oct. — Gallois, 15, 29 mai, 29 juil. — Garcias, 18 mars. — Gasperini, 15 juin. — Gatel, 25 à 31 mars, 3 avril. — Gavel, 17 août. — Gayring, 19 juin, 16 juil. — Georges, *esclave*, 21 sept. — Gepkens, *prêtre*, 28 nov. — Ghalaoui, 22, 26 fév., 27 mars. — Giabbiconi. — Giorgi, 3 juin. — Girard, 10, 25 avril, 11, 25 mai. — Gobert, *détenu*, 14 sept. — Grangeon, 25 fév. — Gras, 16 fév., 6 mars. — Gravié, *tambour*, 4 janv. — Grémy (Rosalie), 30 avril, 1 oct. — Grimaud. 21 mars, 25 avril. — Gros, 5 avril. — Guibert, 9 mars, 10 avril, 7 juin. — Guillemin, 9 sept., 19 oct., 14, 16 déc. — Gury, 19 mars, 18 avril, 9 sept., 19 oct., 14, 16 déc. — Guy, 10, 11, 12 déc. — Guyot, *soldat*, 6 fév. — H.., (sa famille), à *Sudenbourg*, 7 janv. — Hirou, 20 sept. — Hors, 14 déc. — Hortense, 7 janv, 7 mai. — Hury frères, 11 oct. — Icazes, 25 à 31 mars, 3 avril, 8 mai, 2 juil. — Jacques, 27 déc. — Joret, *détenu*, 23 sept., 14 oct., 9 nov. — Joseph, 25 à 31 mars, 3 avril. — Jouanne, 12 juin. — Jouet, 23 à 25, 28 fév., 20 mars. — Jougleux (Marie), 28 nov. — Jousseau, 25 déc. — Justafié, 25 à 31 mars, 3 avril, 18 mai. — Knecht, 30 janv., 8 avril. — Kongiti, 22 juin. — L... à *Montmartre*, 15 oct. — Labre, 29 août. — Lacarté (femme), 29 avril. — Lachapelle, 31 juil. — Lacombe, *octogénaire*, 21 août, 11 sept. — Lamurie (femme), 30 nov. — Larmarange, 14, 15 fév. — Lecalvez (femme), 21 janv. — Legac (Ve), 13 nov. — Legendre (femme), 15 mars. — Legoff (femme), 14 janv., 19 juin. — Legrand, 20 sept. — Leick, 11 fév., 1, 21 mars. — Leone, 7 mai. — Lepère, 20 mars, 26 avril. — Lepeule, *détenu*, 14 mars, 3 mai. — Léraf, *zouave*, 5, 9 août. — Lhomme, 24 janv. — Liénard, *détenu*, 14 sept., 11 déc. — Lodeus. 21 fév. — Lonay, 6 mars, 12, 13 avril. — Loutrel, 12, 26 nov. — Maestre, 14 déc. — Magrenat, 5 janv. — Maheldin, 22, 26 fév., 27 mars. — Mallevergne, 13 juin, 3 juil., 17 août. — Malvezein, 24 juin, 10, 15 juil., 10 sept. — Marcucci, 31 mai, 18 déc. — Martelli, 27 sept. — Martinez, 23 déc. — Master, 28 sept. — Matheu-Chicolati, 25 à 31 mars, 3 avril, 8 mai, 2 juil. — Maurel, 4 mai. — Mazas, 23, 25, 28 fév. — Mergues, 3 juil., 12, 13 sept., 16 oct. — Merlo, 11 avril. — Messeguer, 23 mars. — Messaoud, 3 janv., 9 mars. — Michel, 18 avril. — Michelini, 27 sept. — Mohammed, 22, 26 fév. — Montel, 20 juil., 23 nov., 12 déc. — Morand, 8, 9, 11 oct. — Moreno, 29 avril. — Morlière, 9 mai. — Moussa, 26 janv. — Muller, 31 janv., 8 fév. — Nicoud, *détenu*, 25 avril. — O'Grady, 11 nov. — Omar-Ali, 3 janv. — Pailleret, 12 déc. — Panier, 20 fév. — Paoli-Francichelio, 11, 27 juin. — Pelliccia, 11 avril. — Perez, 6 juil. — Petit, 25 janv. — Pétry, 19, 20 juin, 10, 26 juil., 14, 17 août, 4, 12, 26 sept. — Peytavy, 18 mai. — Picard, 28 fév., 7 juin. — Pinelli, 16 déc. — Podenas, 10 mai. — Poly, 25 janv. — Ponsonnet (femmes), 6 nov. — Probet, 28 juin. — Prugnaud (femme), 12 janv. — Pujades et Pujol, 25 à 31 mars, 3 avril. — Quenneville, 11, 12, 13 déc. — Quiroga, 6 juil. — R... (*menaces*), 10 déc. — Reigt, 25 à 31 mars, 3 avril. — Renaud, 13, 20 juil., 14 août. — René, 11 sept. — Richardeau, 11, 21 sept., 2 nov. — Richardier, 4, 5, 6 fév. — Richert, 8 avril. — Robert, 13 mars. — Roccaserra, 7 oct. — Roche, *matelot*, 3 juil. — Rolland, 18 déc. — Roudier, 15 fév., 28 mars. — Rousseau, 24 mai, 16 août, 18 sept. — Rouzier, 3 juil., 12, 13 sept., 16 oct. — Saad, 18 déc. — Sahuc, 5 avril. — Saïd, 22, 26 fév., 27 mars. — Savignac, 6, 20 mars. — Savoye, 6, 8, 13, 20, 22, 23 avril, 10, 12, 24, 25, 31 juil. — Scapula, 16 avril, 15 juin. — Schuller, 30 janv., 8 avril. — Sibert, 8, 31 juil. — Siles, 24 août. — Simon, 4 mai. — Simon, *Trabucayre*, 25 à 31 mars, 3 avril, 8 mai, 2 juil — Smith, 12, 21 sept. — Soulaneix, 30 nov. — Stamatiades, 4 sept. — Taillandier, 4 juin. — Tancredi, 23 oct. — Teulie frères, pour *sorcellerie*, 16 mai, 12 juin. — Thuillier, 20, 21 mai, 26 juin, 27 juil., 3 août. — Thomas, 21 juin, 31 oct., 14, 15, 16 nov., 14 déc. — Touron, 5 janv. — Tschupp, 9 janv. — Vidal dit *Nin*, 23 mars. — Vicens, 25 à 31 mars, 3 avril. — Vincent, 13, 27 déc. — VVallet, 26 déc. — Yung dit *Jeune*, 20, 30, 31 août, 19, 23 oct., 12, 22 nov. — Zimmerwaldt, *aliéné*, 19 juil. — Un Roi de *Guinée* et son ministre, 22 juin. — Un prêtre à *Naples*, 2 janv. — Un Piétiste, 18 nov. — Un rêveur, 23 sept. — Un débiteur américain, 30 nov. — Un esclave havanais, 29 juin. — Une nourrice, 13 juil. — Un marchand espagnol, 21 sept. — Une femme de *Tallano*, 30 sept. — Un mari, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5 janv. — Deux libérés de *Rambouillet*, 7 mai. — Des Auvergnats à *Asnières*, 29, 30 janv. — Des Sauvages de l'île *Saint-Georges*, 10 sept. — Envers une fermière à *Villejuif*, 20 juil. — Envers un inconnu à *Méry*, 11 oct. — Envers une jeune fille à *Pontoise*, 20, 29 août, — Envers deux filles publiques à *Alby*, 3, 7 déc. — Ancien assassinat à *Tourneham*, 6 nov. — Les *Traboucayres*, 9 janv., 25 à 31 mars, 3 avril, 8, 18 mai, 8, 21 juin, 2 juil., 9 sept., 18 déc. — Des Albanais envers des nouveaux chrétiens, 27 juin. — Brigandages organisés en *Grèce*, 8 août. — En Algérie, 5 sept. — Chair d'un cadavre donnée aux pourceaux, 21 sept. — Observations sur les expertises des armes inculpées, 1 fév. — V. *Fratricide*, *Meurtre*, *Parricide.*

Asselin, 10 août. — Asseline, 12 août. — Asselineau, 15 juin.

Assignation. Sa nullité est-elle couverte par une demande en communication de pièces? 21 déc. — Celle en nullité d'un acte peut-elle être donnée au domicile élu? 13 juil. — Celle en restitution d'un droit d'*enregistrement* doit-elle contenir domicile au siége du Tribunal? 27 juin. — Celle donnée par un capitaine de navire doit-elle autant de *droits* qu'elle représente d'intéressés? 4 fév. — Celle donnée à la personne dispense-t-elle des délais de distance? 25 avril. — Est-elle valable au correctionnel si elle est faite au nom sous lequel on est connu? 25 déc. — La comparution du prévenu couvre-t-elle ses irrégularités? 31 janv. — Est-elle soumise aux règles ordinaires, en matière de *bois et forêts*? Sa nullité peut-elle être suppléée d'office par le juge? 17 juil. — V. *Appel*, *Chemin de fer*, *Douane*, *Vice-rédhibitoire.*

Assions (d'), 30 nov.

Assises (Cours d'). Le procès-verbal de l'interrogatoire peut-il être imprimé? 14 fév. — Y a-t-il nullité si l'interrogatoire du président n'a précédé de cinq jours le jugement de l'accusé? 15 mai. — Le président peut-il commettre le juge d'instruction pour cet interrogatoire? 2 oct — L'omission de cet interrogatoire emporte-t-elle nullité? *Quid* de celle de la signature du greffier? 21 nov. — Le greffier peut-il se borner à déclarer que les

dépositions des *témoins* sont conformes à leur première déclaration? 15 juil.— La mention d'une suspension d'audience a-t-elle besoin d'être signée? 24 mai. —Lorsque les débats sont renvoyés du samedi au lundi, y a-t-il présomption que c'est pour le repos des jurés? 27 juin. — Est-il indispensable que le procès-verbal constate que lecture des questions a été faite aux jurés? 31 juil. — Le président peut il s'introduire d'office dans la salle des jurés? 2 oct. — Est-ce à la Cour, et non au président seul à statuer sur l'excuse d'un juré qui se trouve malade pendant les débats? 14 mars. — Les débats peuvent-ils être annullés aux *colonies* pour la notification d'un assesseur décédé? 1, 8 août. — V. *Contrainte par corps, Jury criminel.*

Association illicite. Faut-il une autorisation pour celle dont le but est de secourir les personnes que la révolution de 1830 a atteintes? (Œuvre de Saint-Louis), 3 avril.

Assurances contre l'incendie. Sont-elles responsables des dégâts causés par les trombes? 26, 28, 29 janv., 9, 11, 12, 18, 20 fév., 17, 19 août. — *Quid* des dégâts causés chez les voisins pour maîtriser l'incendie? 24 mai. — L'assurance peut-elle refuser l'indemnité pour faute lourde de l'assuré? 29 juin. — En recevant le prix du sinistre le propriétaire peut-il subroger la compagnie dans ses droits contre le locataire? 2, 10 déc.—Lorsqu'il existe plusieurs polices, ou plusieurs compagnies pour l'assurance d'un immeuble et de son mobilier, l'exagération ou la nullité de l'une des assurances, entraîne-t-elle la nullité des autres? 7 mai, 18 juillet. — Lorsqu'il y a nullité pour réticence dans la déclaration immobilière, cette nullité frappe-t-elle la déclaration mobilière? 17, juin, 23 août. — Peut-on demander la nullité d'une partie de l'assurance? 23 août.— La clause de réduction, du chef de la compagnie, pour les objets sujets à varier, est-elle valable? 14 fév.— Une *société* de commerce abonnée est elle tenue des obligations de celle qui l'a précédée? 28 oct. — Commission d'examen de ces compagnies, 12 nov.— V. *Notaire.*

Assurances maritimes. — Une compagnie peut-elle encore invoquer la tardivité des protestations des assurés, si elle a d'abord refusé de les payer par un autre motif? 18 mars. — Les compagnies doivent-elles la dépréciation des marchandises revenues pour cas de guerre? 10 juin, 6 juil., 12 déc. — Le délai de délaissement part-il de la réception de la nouvelle du sinistre? 2 avril. — L'assuré peut-il ajouter aux pertes, pour parfaire les trois quarts de l'actif et pour délaisser, les frais d'un *emprunt à la grosse*? 20 mars. — Le refus par justice d'un délaissement, basé sur une expertise, est-il attaquable en cassation? 24, 28 août.

Assurances des voitures. Ce genre de contrat est-il valable? 25 mars. — Quand une compagnie cesse-t-elle d'être responsable de l'accident? 10 janvier.

Astaix-Tache. 28 oct. — Aston, 25 juin. — Athise, 12 sept. — Atkin, 29 oct.

Attentat. Contre Louis-Philippe, Lecomte à *Fontainebleau*, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 27 avril, 4, 13 mai; rapport, 28 mai, acte d'accusation; 31 mai, 3 juin; débats et arrêt, 5 à 10 juin. — Henri, aux *Tuileries*, 30, 31 juil., 1, 2, 5, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 16 août; rapport et débats, 16, 19, 23 à 28, 31 août, 12, 23 sept.— Faux bruits d'un attentat à *Eu*, 2, 5, 6, 7 août. — Contre le duc de Montpensier, 14, 15 oct. — Contre le prince de Samos, 4 sept. — Singulière prédiction en 1757, 13 mai.

Attermoiement. V. *Concordat amiable.*

Aubol. 15 janv. — Aubepin (de l'), 30 janv. — Auber, 8 août. — Auber (Félicité), 16 janv.

Aubergiste. Est-il absolument responsable des vols commis chez lui? 11, 25 mai. — *Quid* de *l'incendie* de son hôtel? 23 janv.

Aubernon, 22 nov. — Aubert, 10, 17, 25 avril, 2, 19. 23 juil., 21 août. — Aubertot, 12 déc — Aubertot de Coulanges (veuve), 30 août. — Anbijon, 27 fév. — Aubouin, 13 mai. — Aubry, 14 janv., 7 fév., 23 sept. — Aubusson-Soubrebost, 27 avril. — Audebert, 12 oct., 28 nov. — Audet, 3 déc. — Audiart, 28 fév.— Audibran, 22 fév., 16 mai, 25 juin, 4 juil. — Audicq, 1 oct.

Audience solennelle. Lorsqu'un *avocat* y a concouru, faut-il qu'on ait constaté l'empêchement non seulement de la chambre correctionnelle, mais aussi de la chambre d'accusation? 4 mai, V. *Enfant naturel.*

Audier, 9 oct. — Audigé, 30 janv.— Audille, 1 janv. — Audin, 26 oct. — Audra, 7 à 14, 21 fév. — Audran, 19 nov. — Audy, 10, 16 juil. — Aufroy, 22 nov. — Augeard, 17 sept. — Auger (fille), 6 mars. — Augier, 7 mai. — Augu, 9 nov. — Auguillard, 5 avril. — Auguy, 19 fév. — Aulnette (sœur), 21 janv. — Aumale (duc d'), 20 juil. — Aumonnier, 6 juil. — Aumont (duchesse d'), 7 janv. — Aunette, 3 juill. — Aupar (Angélique), 15 fév. — Auray de Saint-Pois, 11 oct., 2, 19 déc. — Aureau, 7 mai.— Auriol, 23 juillet. — Auron, 29 oct. — *Authieule*, commune, 1 juil. — Auzat, 5 nov. — Auziat, 15 juil.

Aval. N'entraîne-t-il la contrainte par corps, qu'autant qu'il est donné pour une opération commerciale? 19 mars.

Avannes (d'), 1 oct. — Avare (femme) 3 juin. — *Avensan*, commune, 15 avril. — Aversenc, 20 nov. — Averton, 30 déc.— Avial, 25 mars. — *Avignon*, ville, 1, 13 fév. — Aviolat, 31 août. — Avisat, 9 juil. — Avisse, 3 mai.

Avocat. Le Conseil de l'Ordre est-il maître absolu des inscriptions au Tableau, 2, 15 mars. — *Quid* du droit de la Cour à ce sujet? 25, 28 déc. — Est-ce à *l'avoué* de veiller au paiement de ses *honoraires*? 16 avril. — Mesure prise en *Corse* au sujet des avocats parens de magistrats, 21 juin. — Congrès en Allemagne pour établir un ordre, 28 juin, 14 août. — Recherches historiques sur la Chausse, 30 juil. — Observations sur les anciens avocats, 18 oct. — Avocat inculpé à *Londres* d'avoir ri à l'audience, 23 juil. — Doyen centenaire à *Paris*, 25, 28 déc. — ELECTIONS, à la Cour de cassation, 20 août, 4 nov.— Aux Cours royales de Paris, 18 mars, 10 juil., 12 à 15 août. — De *Metz*, 8 nov. — De *Nantes*, 17 août. — du Tribunal de *Châlons-sur-Saône*, 23 août.— Ouverture des Conférences à *Paris*, 29 nov. — Observations sur les discours d'ouverture, 30 nov. — Médaille d'élection du Conseil de *Paris*, 8 mars. — V. *Arrêt, Audience solennelle, Cour royale, Jugement, Notaires, Poursuites disciplinaires.*

Avocats-généraux. Ordonnance à leur sujet, 23 juil.

Avond. 29 nov.

Avortement. Barati (femme), 25 déc. — Cordier (Rose). — Costello (femme), 21 mars. — Coudrayer, 11 sept. — Foriot (femme). — Maudouin (fille), 28 août, 12, 29 nov. — Pichot (femme), 11 sept. — Une sage-femme à *Montmartre*, 9 mai.— Un curé à *Lillebonne*, 17 avril.— Le fils d'un député, 16, 20 déc.

Avoué. Peut-on *prescrire* contre ses *frais*, tant qu'il garde les pièces? 18 mars.— Cette *prescription* frappe-t-elle les avances qu'il a faites? 18, 26 déc. — Les avoués colicitans présens à la vente ont-ils droit à la vacation d'adjudication? 11, 12, 20 mars, 13 juillet. — Peut-il préparer dans son étude et s'allouer les émolumens des actes qui doivent être signifiés par les *huissiers*? 30 mai, 12 juin, 7 déc. — Est-il responsable de l'acte *d'appel* dont on l'a chargé? 6 nov.—Elections à *Paris*, 29 août, 4 sept. — V. *Arbitrage, Avocat, Command, Défaut-profit-joint, Frais, Postulation, Saisie immobilière.*

Avril, 17 avril, 10 déc. — Ayard, 25 fév. — Ayet, 1 oct. — Aylies, 6 août. — Aymar, 16 fév. — Aymès, 1 août. Azam, 4 fév., 28 juin, 26 juillet. — Azemard, 3 janv.

B

B.., pasteur, 2 août.— B.... (femme), 12, 20, 25 fév. — B... (Euphrasie), 28 juin. — Babick (de), 23 juillet. — Babski (femme), 18 juillet. — Bach et Ce, 27 sept. — Bachelet, 13 mars. — Bachelier, 21 fév. — Bacon, 13 mars, 19, 25 juillet, 17, 23, 24 août, 10, 16 oct., 13 déc. — Bacqué, 10 mai. — Bacquet (femme), 20 fév. — Bader, 30 avril, 1, 2 oct. — Baeldin, 14 août. — Bafoil, 4 janv., Bafoux, 2 janv., 6 nov., 9 déc.— Bagneris, 5 juil.

Bagnes Sous l'ancienne législation, 5, 6 août.

Bail. Peut-il être résilié pour insolvabilité survenue de la *caution*? 7 janv. — *Quid* pour une cession non autorisée? 23 janv. — Sa résiliation devant un fermier oblige-t-elle son coobligé qui a fait défaut? Peut-il former *opposition*? 5 fév. — La résiliation du bail principal entraîne-t-elle celle des sous-baux? 21 fév. — Est-il réductible pour défaut de contenance, quoique le terrain soit enclos? 20 mars.— Le nouveau propriétaire peut-il faire annuller un bail verbal dont on ne l'a pas chargé, mais qu'il connaissait? 6 sept. — Le propriétaire d'un *failli*, même concordataire, peut-il exiger *caution* pour des loyers à échoir? 17 juillet.—Le bailleur doit-il respecter même les accessoires de la chose louée, quoique non mentionnée dans le contrat? 10, 14 mai.— La jouissance d'une porte qui n'est pas sur le bail n'est-elle qu'une tolérance? 1 fév. — Le propriétaire est-il responsable des dommages causés à ses locataires par l'exhaussement de la rue? 25 janv. — *Quid* pour le bail qu'il consent à des *filles publiques*? 19 fév., 20 juin.— Peut-il mettre écriteau plus de six mois avant la fin du bail? *Quid* des avis répandus avec la qualification du locataire? 14 mars. — Le fermier qui ne prend pas possession doit-il le fermage et le délaissement? 16 fév. — Quel *enregistrement* peut-être dû lorsqu'au prix du bail se joint une somme pour soigner des malades? 21 mars? — Peut-on qualifier de bail et n'en payer que le *droit*, la vente de plusieurs *récoltes* successives? 11 avril. — V. *Arbitrage, Bois et Forêts, Jury d'expropriation, Loyers, Mutation (droit de), Théâtre, Utilité publique.*

Bailber, 25 à 31 mars, 3 avril. — Baillard, 19 nov, — Baillargé, 30 avril. — Baillebache, 5 déc.— Baillet, 9 mai, 22 juin, 19 juil. — Baillon, 17 avril. — Bailly, 8 août.— Bain de la Coquerie, 17 déc.

Bains. Celui qui leur loue doit-il ne clore les portes de la maison qu'à une certaine heure de la nuit? 16 déc.

Bayeux, 27 sept. — Bajou, 10 mai. — Balajade, 19 juil. — Balange (Dlle), 25 sept.

Balayage. Le syndic d'une faillite en est-il responsable? 24 mai.

Baldomar, 11 mai. — Baldy, 22 nov. — Balestrati (Dlle), 1, 7 fév. — Baletti, 31 mai, 18 déc. — Balguerie, 13 mars, 16 juil., 15 août, 9 oct. — Balin, 29 juin. — *Ballon incendiaire*, 8 août. — Balloy (de), 24 mai. — Baltard, 22 avril. — Baltazzi, 8 mai. — Balthazard, 21 juin. — Balzan, 26 janv. — Bambalère, 27 avril.

Ban (rupture de). Y a-t-il complicité dans le prêt d'un passeport? 31 juil. — Besancelle, 22 août. — Bideaut, 27 juin. — Cambre, 5 nov. — Chrétien, 18 juil. — Cordellier, 20 fév. — Demame, 10 sept. — Dumarteau, 12 nov. — Framboisier, 2 sept. — Guillon, 2 juil. — Lauriau, 30 oct. — Léchopier, 21 fév. — Murier, 12 nov. — Pierron, 3 oct. — Querville, 11 janv. — Ribon, 30 oct. — Stahl, 18 déc. — Tremblay, 26 avril. — Villard, 13 mai.

Banc, 15 mars.

Banc d'église, 22 août, 5 sept.

Bancal (fille), 21 oct. — Bance, 26 août, — Banès, 24 sept. *Banque agricole et des prêtres*, 15 janv.

Banqueroute. Peut-on poursuivre de ce chef un propriétaire maître de forges? 21 fév. — *Quid* de la femme qui ne fait que le détail du commerce de son mari? 22 mars. — Un créancier de l'accusé peut-il faire partie du jury? 17, 19 oct. — Peut-il y avoir *complicité* en fait de banqueroute simple? 13 août. — Appéau, 12 oct. — B...(vins), 8 janv. — Bellet, 19 juil. — Blanc, 25 juin. — Bodin. — Boissière, 31 oct. — Bonfils, 12 juin. — Bonnemain, 11 oct. — Boulière, 12 nov. — Briguiboul, 10 juin. — Cliver (femme), 26 mars. — Cury, 3 juil. — Dauteuil (femme), 11 fév., 3 avril. — Davia, 27 nov., 16 déc. — Delamotte, 12 juil. — Deleau, 26 mars. — Demors, 12 nov., 13 déc. — Dubief, 28 janv. — Duclos-Lelièvre, 28 août, 13 sept. — Embry, 26 juil., 6 nov. — Fangoux, 19 juin. — Faucher (femme), 28 déc. — Fort, 17 mai. — Fouché, 1 août. — Gaudin-Belcour, 14 janv., 6, 31 mars, 22 mai. — Grilly, 25 avril, 31 mai. — Heyraud, 2, 23 sept. — Hohl, 19 juil. — Jamard (femme), 12 nov. — Kairès, 11 sept. — Labbé, 20 juin. — Lamperière, 28 déc. — Lepeut, 18 juil. — Marette, 27 fév. — Mathieu, 11 fév, 3 avril. — Ménager, 25 avril. — Mercier, 22 mars. — Morlot, 25 avril. — Paupardin, 12 nov. — Pellerin-Pissancourt, 20 fév. — Pinède, 24 avril. — Savignac, 17 oct. — Tinier, 12 juil. — Tissier, 11 juin. — Trompat, 25 fév. — Warr, 26 oct. — Wolff, 31 juil.— Un ouvrier, 28 août. — V. *Société.*

Banquier. Peut-il conserver une garantie en *actions au porteur* qu'on lui a remise pour la négociation d'un billet, malgré la réclamation d'un tiers? 17 juin. — V. *Billet à ordre.*

Baptiste, 23 sept. — Barabino, 23 janv. — Barandel, 29 juil. — Barascut, 5 juil.

Baraterie. Sur *l'Irma*, 8 mars.

Barati (femme), 25 déc. — Barba, 7 mai. — Barba (Ve), 23, 26 janv. — Barbay, 18 mars. — Barbe, 5 oct. — Barberon, 29 nov., 5 déc. — Barberousse, 14, 19 fév. — Barbet, 23 juil., 15 août, 27 nov. — Barbier, 11 janv., 21 mars, 7 déc. — Barbiéry, 29 avril. — Barbot (femme), 22 janv., 14 août. — Barbot-Lebrun, 1 fév. — Barbuat-Duplessis, 24 déc. — Bard et Ce, 17 oct. — Barde, 5 fév. — Bardet, 8 juil. — Bardey, 3 juin. — Bardot, 14 sept. — Bardou, 20 mars, 4, 27 déc. — *Bareilhes*, commune, 15 août, 2 sept. — Barennes, 1, 9 oct. — Baresse, 10 août. — Barge, 2 janv. — Baril (Ve), 6 mars. — Baring, 18, 22 janv. — Barluet, 22 avril. — Barnabé (femme), 1 janv. — Barnet, 31 août. — Barnichon, 28 nov. — Barnier, 25 sept. — Baroche, 3 mai, 13 août, 29 nov. — Baron, 11 janv., 13, 19 mars, 13, 16, 24 mai, 14 juin, 1, 3, 5, 6 juil., 3 août. — Barot, 17 oct. — Barq, 8 juil. — Barrat-Baubier, 30 sept. — Barrau-Worms, 17 sept. — Barré, 9 fév., 18 mars, 24 mai, 22 juil. — Barreau, 14 mai, 7, 17 août. — Barrera, 20 juil. — Barret-Ducouderc, 28 nov., 30 déc. — Barrial, 20 mars. — Barriard, 12 avril. — Barrière, 4, 11 janv. — Barrot (Odilon), 6 août. — Barry-Baldwin, 15, 27 avril. — Barry-Charlin, 29 juil. — Barsac, 15 janv. — Barthe de Bladis, 26 sept. — Barthélemy, 29 nov. — Barthet, 16 fév. — Barthier, 23, 25, 28 fév. — Bartinet, 9 juil. — Barussaud, 11 janv. — Barye, 27 sept. — Basard, 5 fév. — Basfroid, 4 juil. — Basnage, 23 août. — *Basse-Camargue*, société, 11 avril. — Basset, 2 avril, 9 juil, 23 nov., 3 déc. — Bassot, 2 oct. — Bassy, 21 sept. — Bastard (Rosine), 16 janv. — Bastien, 4 juil.

Bastonnade. Dans l'instruction criminelle d'Alger, 17 juin.

Bastringuette, 23 janv. — Bataille, 11 mars, 11 juil. — Batbédat, 1 mai. — Battement, 19 déc. — Battini, 3 janv. — Baucher, 6 déc. — Baucheron, 15 fév. — Baucheton, 11 mars. — Bauda, 31 janv. — Baudel, 22 juil. — Baudelet, 19 fév. — Baudenet, 1 janv. — Baudesson, 15 mars. — Baudoin, 10 janv., 15 sept. — Baudonnat, 19 déc. — Baudouin, 7 mars, 12 oct., 1 nov. — Baudoux Chesnon, 28 mai. — Baudre (de), 9 nov. — Baudrier, 30 déc. — Baugois (femme), 9 déc. — Baujouan, 3 mai. — Baumann, 6 avril. — Baumier, 10 oct. — Baunis, 16 janv.— Bautier, 7 à 14, 21 fév. — Bavaux, 11 janv., 14 mars. — Bayer, 30 janv., 10 mai, 3 juil. — Bayeux (Ve), 14 mai. — Bayle-Mouillard, 26 sept. — Bayot, 5 fév. — Bazaine, 30 oct. — *Bazar Bonne-Nouvelle*, 22 fév. — Bazil, 14 sept. — Bazile de la Bretégue, 20 mars. — Bazire, 8 juil.—Bazire-Longueville, 29 août. — Bazoche (Dlle), 11 juin. — *Bazoche ancienne*, 4 oct. — *Bazoches-lès-Bray*, commune, 24 mai. — Bazouin, 1, 2, 9 avril. — Bean, 7 oct. — Beau, 2, 16 juil., 9, 29 nov., 6 déc. — Beaubazille (Dlle), 19 juil. — Beaucaire (de), 21 janv. — Beauchamps, 20 déc. — Beauchène (fille), 28 août.—Beaucourt (Ve), 6 mai. — Beaudelaire, 3 janv. — Beaudon, 22 nov. — Beaufils, 12 janv., 11 nov. — Beaufort, 5 mars. — Beaugrand, 9 août. — Beaujard, 27 juil. — *Beaulieu*, commune, 5 mars. — Beaumont (de), 11 mai, 6, 8 août. — Beauné, 10 déc.— Beaurecueil (de), 12 juin. — *Beausset*, commune, 5 fév.—Beauterne (femme), 24 déc. — Beauvallet, 25 janv. — Beauvallon, 27 à 31 mars, 4 avril, 21 nov., 2 déc. — Beauvisage, 13 juil.—Beauvois, 3 janv.— Bebrowski, 28 août. — Becheur, 21 nov.—Bechet, 30 janv., 10 mai. — Beck (Ve), 5 mars. — Becoi, 16 déc. — Becot, 28 nov. — Becq, 21 nov. — Becquet, 10 juin, 6 nov. — Bedeau, 9 fév. — Bedel, 1, 8 oct. — Bedenc, 24 à 30 août. — Bédier, 23 juil. — Bédu, 2 sept. — Bégo, 17 déc. — Behaghel, 12 août. — Béjaud, 30 avril. — Belais, 5 sept. — Belcourt et Richard, 23 janv. — Belfort (de), 30 avril. — Belhomme, 9 août. — Beliart, 7 juin.— Bellamy, 27 juin, 8 oct. — Bellanger, 18 déc. — Belleau, 27 avril. — Bellefonds (de), 5 mars, 19 nov., 3 déc. — Bellefontaine, 8 juil. — Bellemin, 28 sept. — Bellet, 19 juil., 6 sept. — Bellevue, 26 mars. — Belligny, 15 août. — Bellineau, 1 juil. — Belloc (Eugénie), 5 mars. — Bellommé, 18 sept. — Bellon, 14 janv., 7 mars, 11, 16 avril. — Bellot-Delavigne, 3 déc. — Bellune (de), 1 août. — Belmont, 15 sept. — Belœil, 8 fév. — Bénac, 6, 8, 13, 20, 22, 23 avril, 10, 24, 25 juil. — Benalua (de), 12 août. — Ben-Amar, 3 oct. — Bénard, 2 juil. — Benazet, 4 mai. — Ben-Braham, 3 avril. — Bender, 7, 9 oct. — Benech, 29 mai.

Bénéfice d'inventaire. La délivrance des legs entre héritiers y fait-elle obstacle? 11 janv. — V. *Succession.*

Benetti, 4 oct. — Bénévent (Justine), 21 fév. — Benezech, 16 mai. — Benier, 5 fév. — Benker, 24 août. — Ben-Noussi, 3 avril. — Benoist, 15, 27 avril. — Benoit, 11 janv., 2, 9 fév., 15 sept., 25 déc. — Benoit (Anne), 8 nov. — Benoit-Champy, 26 juil. — Benoni-Dewingle, 3 oct. — Benou, 8 mars, 4 juin. — Benoudet, 16 avril. — Ben-Yacoub, 16 déc. — Bérage, 26 janv., 2 juil. — Béranger, 24 janv. — Beranger-Roussel, 9, 29 janv. — Bérard, 5 juil., 16 déc. — Bérard (de), 1 juil. — Béraud, 17 avril. — Berbut. — Berceon, 5 fév. — *Bercy*, commune, 22 fév. — *Bercy*, domaine, 31 janv., 12 fév. — Berger, 22 mars, 3 mai, 17 juil., 16 août. — Bergognié, 13 déc. — Bergounioux, 20 avril, 28 juin. — Béridot, 16 sept. — Bérigaud, 15 fév. — Bérillon, 15 juil. — Berjon (Ve), 25 déc. — Berlingeri, 20 mars. — Berlioz, 25 fév. — Bermeut, 7 mars. — Bermond, 11 nov. — Bernard, 9, 10 janv., 11, 12 mars, 14, 20, 28 août, 13, 23, 28, 30 sept., 2, 14 oct. — Bernard de Magny, 6 juil. — Bernard-Faissel, 5 janv. — Bernat (Judith), 21 juin.—Bernay (Ve), 27 mai. — *Berne*, ville, 21, 23 oct. — Bernès, 25 juil. — Bernier, 5 avril, 13 mai, 10 oct. — Bernigaud, 22 nov. — Bernos, 1 fév. — Bérot, 17 avril. — Berrurier, 29 avril. — Berry, 15 fév. — Berryer, 23 août. — Berryer (femme), 27 juin, 4 juil.— Berson, 5 juil. — Bertault, 5 fév. — Berthaud (Julie), 23 juil., 6 août. — Berthé, 6 déc. — Berthier, 21 fév., 13 avril, 27 nov. — Berthoin, 19 juil. — Bertholet, 26 juil. — Berthomé, 8 fév. — Bertilliot, 19 nov. — Bertin, 23 mars, 6 mai. — Bertinot, 3 déc. — Berton, 18 juil., 8 oct. — Bertrand, 1 fév., 20 mars, 10, 12 avril, 24 mai, 17 juin, 9 juil., 2 août, 25, 26 oct., 29 nov., 24 déc. — Bertrand (Marie), 21 juin. — Bertren, 20 mars. — Béruth, 24 oct. — Berville, 4 nov. — Besançon, 2, 19 déc. — Besnard-Georget, 6 août. — Besombes, 10 juin. — Bessant, 29 janv. — Bessède, 31 mars. — Besset, 6 mars.—Bessier (femme), 16 nov. — Besson, 11 mars, 18 juin, 5 juil., 9 oct., 29 nov. — Besswarte, 26 janv. — Bethmont, 20 juil., 30 août. — Bétis, 16 août. — Betoland-Ducolombier, 1 avril.— Bétourné, 7 mai. — Beuré, 8 août. — Beuzard, 13 mars. —Bevalet (fille), 18 oct. — Bevatier, 31 oct. — *Bèze*, commune, 6 juil. — Béziade, 12 avril. — Bezot, 6 déc. — Biabbacce, 14 mai.— Bianchi, 10 août. — Biard, 30 janv. — Biaury, 11 juin.

Bibliothèque royale. Ses manuscrits et autographes sont-ils inaliénables et imprescriptibles? 4 janv.

Bidault, 9, 15 fév., 24 mai. — Bienaimé (femme), 24 à 30 août. — Bienvenu, 1 janv. — Bierfhurer, 8 mars.

Bierre. V. *Octroi.*

Biesta, 3 août. — Biétry, 3, 13 juin, 3 juil., 14, 23 oct., 1, 12, 13, 14, 16, 19, 23, 25, 30 nov., 16, 23, 26 déc. — Biez, 20 fév., 16 juil.

Bigamie. L'état de bigamie de la femme excuse-t-il celui du mari? 9 août. — La Cour d'assises peut-elle annuler le second mariage, 30 mai, 7 juin. — Aymard, 27 juin. — Browne, 17 avril, 9 août. — Carabeuf, 16 mai. — Piquenard, 27 avril, 30 mai, 7 juin.

Bignou, 23 mars, 16 juil. — Bigorie-Lachamp, 11 nov.

Bijouterie fourrée. Si, lorsqu'elle est saisie comme telle, on reconnaît qu'elle est à bas titre, y a-t-il lieu à amende? 2 janv. — Saisie, rue des Vieilles-Haudriettes, 7 janv.—V. *Or.*

Billard de St-Laumer, 14 oct. — Billecoq, 27 nov.

Billet à ordre. Est-il nul celui qui n'a pour cause que le concubinage? 9 sept. — Peut-on refuser paiement au tiers-porteur qui en connaît le vice? 3 déc. — Le *négociant* qui le passe sans l'endosser, en est-il responsable? 30 janv. — Est-il responsable de l'usage frauduleux de la griffe de sa maison? 16 avril. — Le porteur qui en a fourni la valeur, peut-il lui-même le passer à son ordre? 16 août. — Le *notaire* chargé de son transfert, doit-il le faire *enregistrer*? 21 mars, 10 juin. — Le jugement qui condamne un des endosseurs à le payer avec recours, doit-il deux droits d'*enregistrement*? 4 fév. — L'endos irrégulier n'est-il qu'un *mandat*? 21 fév. — *Quid* de l'endos antidaté? 25 sept. — Peut-on opposer au porteur par endos en blanc toutes les exceptions qu'on opposerait au bénéficiaire? 24 avril. — Peut-on le transporter par endos après son échéance? Le billet *étranger* ainsi transporté à un Français rend-il les juges français compétens? 16 juil. — Comment faut-il le faire *timbrer*, quand il vient des *colonies*? 27 juin — Le billet irrégulier est-il de la compétence commerciale, s'il est signé par un négociant? 18 juin. — Lorsqu'un billet est perdu, ne peut-on obtenir jugement qu'après preuve de propriété et *caution*? 1 fév. — Le *protêt* tardif interrompt-il la *prescription*? 5, 11 nov. — La production d'un billet à une *faillite* empêche-t-elle la *prescription* à l'égard des autres obligés? Peut-elle être invoquée lorsqu'il résulte implicitement d'une réponse que le titre n'a pas été payé? 7 fév. — V. *Appel, Lettre de change, Novation, Remplacement, Société.*

Billet au porteur. V. *Hypothèque.*

Billet de complaisance. V. *Faillite.*

Billet de banque. Le changeur qui l'a remis sans bordereau, en est-il responsable? 7 janv. — Ordonnance à leur sujet, à *Lisbonne*, 29 nov. — Faux billets, en *Belgique* et en *Prusse*, 18, 19, 24 sept. — V. *Escroquerie.*

Billon, 4 sept. — Billot, 18 sept. — Bimar, 21 août.—Binder, 21 nov. — Binet, 26 fév., 9 mai, 9 août. — Binos-Gurau, 4 mai, 17 juin. — Bion (sœur), 21 janv. — Bionne (de), 5 avril. — Biosse-Duplan, 11 mars. — Biot, 23 sept., 14 oct. — Bioux, 14 août. — Bire, 18 sept. — Birgentzlen, 20 sept. — Birot-Breuilh, 11 nov. — Biscarrat, 15 sept. — Bisch, 30 mai. — Biscons, 24 juil. — Biscornet, 11 sept. — Biscuit, 1 fév., 3 sept. — Bisson, 10 déc. — Bisson de Laroque, 17 juil. — Bissonnier, 17 juil. — Bittinger, 10 juin. — Bizet, 18 mars. — Bizot, 24 avril. — Bizy (de), 22 janv. — Blacheu, 10 avril. — Bladé, 28 sept. — Blaise (Ve), 1 mai. — Blanc, 21 janv., 10, 17, 18, 20, 22, 29, 30 avril, 1 mai, 22 juin, 21 sept., 16 nov., 13 déc. — Blanc et Ce, 26, 27 sept. — Blancard, 1, 8 juil. — Blanchard, 9, 22 oct. — Blanche, 19 avril. — Blanchetot, 13 juin.

Blanchisserie. Y répond-on de l'usure du linge? 13 sept. — Celle par le chlore, peut-elle être supprimée par ordonnance spéciale? 14 mars. — V. *Navigation.*

Blanfort (de), 22 janv.—*Blangy*, commune, 5 janv.—Blanquenque, 24 à 30 août. — Blaret, 30 sept. — Blary, 2, 3 mai. — Blasselle, 22 mars. — Blavier (fille), 16 avril. — *Blaye*, domaine, 27 juin, 4 juil. — Blée, 24 sept., 1, 10 oct.— Bleekens, 7 juin. — Blervacq, 5 fév.

Blessures graves. Ackermann, 27 juin. — Baron, 31 oct., 1 nov. — Bayot, 7 juin. — Boisdron, 31 mai, 7 juin. — Bribard, 29 avril. — Bry, 7 juin. — Caumel, 12, 23, juil. — Chatain, 11, 31 oct., 1 nov. — Chéret, 31 mai, 7 juin. — Chevanon, 20 mars. — Corrot, 31 mai, 7 juin. — Dupain, 11, 26 oct. — Drouilhet, 11, 31 oct., 1 nov. — Faure, 15 juil. — Fradin, 11, 21 oct. — Heuillard, 31 oct., 1 nov. — Jonas (femme), 7 juin. — Lajunie, 12 déc. — Lamotte, 11, 31 oct., 1 nov. — Langlais, 7 juin. — Palazot. — Paslaz, 31 oct., 1 nov. — Poignet, 12, 23 juil. — Pradines, 11, 25 juin, 12, 20 juil. — Raoulx, 11, 20 mai. — Riallet, 24 juil. — Rivière (femme), par le *vitriol*, 11, 20 mai, 19 juin. — Roussinaud, 3 juil. — Salvador, 28 janv., 5 fév. — Thomas, 31 oct., 1 nov. — Tirel, 10 avril. — Une libérée de St-Lazare, 9 mars. — V. *Meurtre, Voies de fait.*

Bleu, 4 sept. — Blewett, 2 mai. — Blin, 29 juil. — Blin de Varlemont, 28 nov. — Block, 6 mars, 16, 22 avril, 25 sept. — Blockmann, 3 janv. — Blœchel, 22 nov. — Blondeau, 22 août, 20 déc. — Blondin, 16 juil. — Blondon, 8 août. — Blot, 15 janvier, 24 août, 6 décembre. — Blucher, 23 sept. — Bluet, 5 août. — Bluté, 5 fév. — Bobière, 13 juin. — Bobin, 5 février. — Bocage, 12 fév., 21 mars, 19 août. — Bocca, 3 oct. — Bockling, 3 janv. — Bodelschwingh, 4, 8 nov. — Bodin, 30 janv., 9 août. — Bodine (Polly), 22 mai. — Bodinot, 21 août. — Bodiot, 15 sept. — Bœhler, 7 mai. — Boet, 10 déc. — Bohnson, 15 oct. — Boileau, 26 avril, 1 oct. — Boiron, 8 août.

Bois à brûler. V. *Moulin, Patente.*

Bois et forêts. La demande en restitution d'une parcelle de bois, avec expertise, est-elle suffisante pour arriver à une délimitation? 1 janv. — Est-ce au procès-verbal de martelage qu'il faut se reporter pour l'importance d'une adjudication? 6 mars.— La consolidation de la propriété chez le preneur en locatairie perpétuelle, annulle-t-elle les droits du bailleur? 27 nov. — La durée du *pacage* déterminée par la loi, doit-elle être préférée à celle de tous autres titres? 3 déc. — Le terrain contigu dépendant d'une forêt est-il soumis à la *dépaissance*? 1 fév. — L'administration est-elle seule juge des rachats de *pacage*? 15 oct.— L'introduction seule de bestiaux dans un bois suffit-elle pour qu'il y ait délit? 2 oct. — Lorsque les inculpés prétendent avoir agi par ordre du préfet, est-ce à l'administration que l'affaire appartient? 3 juin. — Une coupe dans un bois possédé de bonne foi, est-elle un délit? 12 avril. — Quand deux procès-verbaux du même délit ont été rédigés, suffit-il d'en signifier un seul? 13 sept. — Le juge peut-il ordonner la comparution du garde pour affirmer son procès-verbal? 26 juil., 10 août. — Le juge peut-il, à raison de la distance, décider de la nature d'un enlèvement de fagots? 6 avril. — Un *mineur* de seize ans peut-il être excusé pour délit forestier? 22 mars. — Le délinquant forestier poursuivi pour un crime et un délit, peut-il encore être condamné au correctionnel, lorsqu'il l'a été au criminel? 6 sept.— Y a-t-il lieu à cumul de peines en cette matière? Quelle est la nature d'une amende double? 9 janv. — Les *dommages-intérêts* d'un délinquant appartiennent-ils au propriétaire? 15 août. — Est-ce par trois ans que l'action se *prescrit* pour un délit, après un sursis? 24 juin. — Un agent forestier peut-il se dessaisir d'un *appel*, sans autorisation? 24 juin. — L'administration est-elle seule juge de l'aptitude au droit d'*affouage*? 13 avril.— Quelle doit être la condition d'un père de famille pour exercer ce droit? 6 juil.— Faut-il être Français? 17 oct., 25 nov. — La *commune* qui a droit à du bois moyennant un prix fixe, peut-elle l'exiger ainsi pour le revendre? 7 janv. — Une *commune* peut-elle constater un droit d'*usage* par témoins? 5 mars.— Les *communes usagères* doivent-elles des frais de garde? 10 août. — L'administration est-elle juge de la nécessité du rachat d'un *usage communal*? 12, 16 nov. — Une *prescription d'usage* est-elle interrompue contre une *commune*, par l'assignation de la partie adverse? 8 juil. — Les Tribunaux peuvent-ils réduire un *usage* dont le mode d'exercice n'a jamais été contesté? 12 mars. — Peut-on rejeter un droit d'*usage* fondé, parce qu'il n'a pas été exercé après déclaration de défensabilité? 1 mai.—Etait-il besoin, en *Navarre*, de procès-verbal de délivrance pour les droits d'*usage*? 6 août. — Les Tribunaux ne peuvent-ils statuer sur une *indemnité* pour refus d'*usage* qu'autant que ce droit a été reconnu par l'administration? 15 juil. — Les Tribunaux peuvent-ils connaître de *dommages* commis contre les *usagers*? 22 juil., 8 août. — Lorsqu'il y a concours des droits du propriétaire et de l'*usager*, est-ce à l'administration qu'il appartient de les régler? 6 août. — Y a-t-il contravention pour l'*usager* qui prend du bois avant délivrance? 18 avril. — Faut-il un permis pour établir une fosse à *charbon* dans une forêt? 17 juil. — Le *défrichement* d'une enclave porte-t-il atteinte aux propriétés voisines? 14 août. — Observations sur les *défrichemens.*— *Incendie* pour défricher en *Espagne*, 23 oct. — V. *Assignation, Chasse, Pacage.*

Boisboissel (de), 12, 19 janv. — Boisgelin (de), 22 juil., 8 août. — Boisgontier, 12 avril. — Boisié, 19 juil. — Boispéan (de), 6 sept., 16 oct. — Boisselier, 9 fév. — Boissenin, 5 mars, 3 juin, 15 juil. — Boissier, 17 août. — Boissières, 24 à 30 août. — Boissin, 14 janv., 15 juil., 30 nov. — Boissy (de), 12 janv., 21 août, 12 déc. — Boivin, 8 janv., 30 avril. — Boivin de Cochois, 2, 11 déc. — Bole, 15 fév. — Bolher, 7 oct. — Boll, 24 janv., 24, 25 avril. — Bolt, 30 nov. — Bolwiller, 20 déc. — Bombardier, 10 avril, 31 mai. — Bomfroy (femme), 20 juin. — Bon, 29 juil., 5 déc. — Bonafous, 2 janv. — Bonaldi, 3 juin.— Bonavoine, 12 avril. — Boncollaud, 14 janv. — *Bondeville*, commune, 9 sept. — Bondini, 1 fév. — Boneau, 7 fév. — Bonelle, 29 juin. — Bonet (*succession*), 14, 19 fév. — Bonfilhon, 16 fév. — Bonhomme de Lajaumont, 26 fév. — Bonichon, 30 janv., 25 mai. — Boniface, 26 juin, 15 juil. — Bonin, 11 mars, 12 nov. — Bonis, 14, 18 mars. — Bouisson, 6 déc. — Bonjaud, 11 juin. — Bonnamy, 28 nov. — Bonnard, 21 fév., 13 mai. — Bonneau (femme), 25 fév, 18 juil., 23 déc. — Bonnecarrière, 16 août. — Bonnefond, 7 juin, 17 juil. — Bonnefonds de Lavielle, 2 avril. — Bonnefoy, 8 avril, 10, 14 août. — Bonnenfant, 6 août. — Bonner, 18 sept. — Bonnet, 12 mars, 15 avril, 9, 16 mai, 24 juil., 21 sept. — Bonnet (femme), 11, 20 mars. — Bonneville de Marsangy, 24 déc.— Bonnivet, 30 avril. — Bonor, 4 avril. — Bontemps, 26 fév. — Boquet, 30 mai, 29 juin, 2 juil., 24 oct. — *Borda*, navire, 23, 26 déc. — Borde, 12 mars. — Bordeaux, 28 nov. — Bordeaux (duc de), 4 fév. — Bordier, 5, 25 juil., 19 sept., 1 oct., 5 déc. — Bordin, 23 août. — Borel, 30 sept. — Borel (Félicité), 26 janv. — Borel-Iweins, 25 sept. — Borelly, 9 déc. — Borescki, 24 sept. — Boriès, 31 juil. — Born, 6 mars.

Bornage. Peut-il être réclamé lorsqu'il existe une borne depuis plus de trente ans? 9 sept.

Bornaud, 6 février. — Bornigal, 12 juin. — Borrègo, 9 janvier. — Borthon, 1, 9 janvier, 15 août. — Bory, 9 décembre. — Bosc, 24 juin, 1 juil., 3 décembre. — Boscheron-Desportes, 23 juil. — Bosquain, 30, 31 déc. — Bossard, 31 juil. — Bossa, 24 avril, 8 oct. — Bossant et Turquet, 5 avril. — Bothereau (Ve), 3 janv. — *Bottes rouges*, 12 fév. — Bottin, 1 oct.—Bouchard, 15, 22 mars, 14 mai, 12 oct. — Bouchardy, 26 déc. — Bouchayer, 20 mars. — Boucher, 12 janv., 16 juil. — Boucher (femme), 28 mai. — Boucher d'Argis, 8 mai, 20 juil. — Bouchereau, 5 avril, 22 juin.

Boucherie. Le réglement des étaliers de Paris s'applique-t-il à la banlieue? 8 fév., 8 oct. — V. *Escroquerie.*

Bouchon, 18 sept. — Bouchotte, 18 déc — Boucly, 5 nov. — Boudier (Ve), 11 janv.—Boudillon, 28 fév.—Boudin (femme), 4 juil. — Boudon, 10 déc. — Boudreau, 15 juil. — Bouflers, 4 avril. — Bouge, 13 mai, 4 juin, 20 sept. — Bougenies, 21 oct. — Boughrari, 20 sept. — Bouglin-Desfontaines, 5 fév. — Bouglinval, 13 juin. — Bougon, 13 mars. — Bouillard (femme), 16 janv. — Bouillat, 6 sept. — Bouillaud, 19 juin. — Bouillé (de), 12 juil., 5 août. — Bouillon, 21 fév. — *Bouilly*, commune, 26 juil. — Bouïre-Beauvallon, 15 fév. — Bouisson, 1 juil. — Boulanger, 11, 27 nov. — Boulanger (femme), 3 juin.

Boulangerie. Est-il punissable le boulanger qui refuse de faire du pain au prix de la taxe? 21 juin.— En cas d'expropriation, quelle indemnité peut-il lui être due? 17 sept. — L'infidélité à un marché de *fournitures militaires*, rend-elle passible de la simple police? 5 sept. — Abus de poids dans le pain *militaire*, 5 fév., 2, 3 mai. — Observations sur la falsification des farines, 18 fév., 2 mars. — Réglement des boulangers de *Lûre*, 20 juin.

Boulard, 28 nov. — Boulatignier, 12 août. — Boulay, 17 juin. — Boule, 9 oct. — Boulé (Ve), 26 janv., 3 sept. — Boulé et Ce, 28 nov. — Bouley, 26 mars, 17 oct. — Boulingrin, 6 déc. — Boulland, 7 juin. — Boullanger (femme), 28 fév. — Boullemer, 12 mars. — Boullenois, 21 nov. — Boulloche, 24 déc. — Boulot, 13 avril. — Bounhart, 6 juil. — Bouquelon, 1 oct. — Bouquet, 6 avril. — Bourbon, 19 fév. — Bourdeix, 28 août.— Bourdens-Lasalle, 29 juil. — Bourdier, 23 fév. — Bourdin, 14 juin, 24 déc. — Bourdon, 29 oct, 13 déc. — Boureau, 13 juil. — Bourée, 15 fév. — Bourette, 24 juil. — Bourey, 19 juin, 3 déc. — Bourgeois, 11 mars, 11 juil. — Bourget, 11 mars. — Bourgoin, 23 janv., 7 à 14, 21 fév., 10 mai. — Bourle, 8 juil — Bourlet (femme), 24 juin. — Bourlon, 25 oct., 1 nov. — Bourmont (de), 20 avril. — Bournat, 6 mars. — Bournay, 31 juil.— Bournichet, 11 mars. — Bourqueney (de), 21 nov. — Boursaret, 4 fév.

Bourse de commerce. Observations sur leurs habitués et leurs manœuvres, 31 juil, 28 sept. — V. *Lettres* (poste aux).

Bourserie, 1 juin. — Boursin, 8 mars. — Bousquet, 4 déc. — Boussard, 27 juin. — Boutard, 23 oct. — Bouteau, 24 à 30 août. — Boutelier, 1, 14 oct. — Boutet, 1 fév. — Boutifert (femme), 5 mars. — Boutigny, 3 mai, 16 août. — *Boutin*, 23 juil. — Boutinier, 6 déc. — Boutmy, 7 fév. — Bouton, 27 nov, 7 déc. — Boutroy, 2 sept. — Bouvard, 11 fév., 25 sept., 8 oct., 7 nov, — Bouvet, 19 mars, 5, 10 juil. — Bouvier, 7 mars, 3 juin, 29 juil. — Bouzenot, 17 juin. — Bouzigues, 10 mai. — Bovery, 1 janv., 4 mai, — Bowden (mistriss), 22 janv. — Bowes, 3 mai. — Bowling, 21 sept. — Boyeldieu, 1 mars.— Boyer, 31 janv., 3 mai, 2 sept., 21 oct. — Boyer (baron), 21 sept. — Boyer-Fonfrède, 17 avril. — Boyveau, 24 sept. — Bozzio, 11 juin. — Brachet, 27 nov. — Brachier, 16 fév. — Braconneau, 6, 14 mai. — Bracqueville, 10 juin.—Bragère, 8 avril. — Brahi, 1 août. — Bramant, 24 juin. — Branche de Merloz (femme), 18 juin. — Brandebourg (veuve), 20 juin.— Brandela, 23 juil. — Brandt, 31 juil. — Branly, 15 mars. — Brasley, 14 mars.— Bravard-Veyriere, 18 fév. — Bravo, 5 mars. — Bray, 13 déc. — Brayreix, 31 mars. — Bréa, 1 janv., 7 mars. — Bréant, 22, 29 mai, 3 oct., 11 déc. — Bréard, 12 fév. — Breget, 12 mars. — Bréhier, 13 avril. — Bremont, 11 mars, 14 oct. — Brener, 2 déc. — Brenet, 21 nov. — Bresca, 15 juil. — Breschet, 12 sept. — Bressac (Marie), 3 août. — Bressan, 26 mars, 10 juin. — Bresset, 4 sept. — Bresson, 27 juil., 24 août, 11, 16 nov., 3 déc. — Bret, 27 juin. — Bretagne, 5 oct. — Bretillon et Ce, 19 nov., 3 déc. — Breton, 23 mars, 9 juil., 23 août, 19, 21 oct. — Bretonnière (Marie), 25 mars. — Breuillot, 17 mai.

Brevet d'invention. Quels sont les moyens et procédés garantis par un brevet? 18 sept. — Peut il s'étendre à des procédés mentionnés dans le mémoire descriptif? 22 août. — Peut-il exister pour l'application d'un procédé connu à une autre destination? La Cour de cassation peut-elle vérifier s'il n'a pas été dénaturé par l'arrêt? 19 juil. — Suffit-il d'une modification à un procédé connu pour empêcher une déchéance? 10 janv. — L'acquéreur d'un brevet profite-t-il des additions? 10 déc. — L'arrêt qui le déclare déchu pour publicité antérieure, est-il attaquable? 5 juil. — Peut-on répéter le prix du brevet d'une prétendue invention? 11 déc. — Formalités anglaises pour éviter la déchéance? 8 avril. — V. *Contrefaçon.*

Breyton, 1 oct. — Briançon, 6, 13 déc. — Briand, 21 mars, 24 juin, 9 oct., 14 nov. — Briault, 10 déc. — Bridel, 11 oct.— Bridou, 11 avril. — Brie (de), 15 janv. — Brie-Geoffrin, 31 juil. — Brière, 5 fév., 17 sept. — Brière de Boismont, 9 août. — Brière-Vallée, 24, 25 janv., 14 fév. — Brieu, 18 sept. — Briffaut, 4 mai. — Brigant, 8 mai. — Brignola (de), 9, 18 nov. — *Brignoles* (ville), 10 janv. — Brigville, 24 sept. — Bringol, 4 oct. — Brion, 1 oct. — Brion (femme), 19 fév.— *Brion*, commune, 10 août. — Briquet, 10, 17 sept.

Bris de vitres. A l'église de *Dormand*, 2 mai. — A l'église St-Vincent-de-Paule, 9 août.

Brise et Ce, 18 juil. — Brissac (de), 21 fév. — Brisset, 11 sept. — Brisson, 24 déc. — Brivois (Modeste), 12 sept.—Broca (de), 30 déc. — Brocard, 19 juin, 19 déc. — Broche (de), 21 juin. — Brochon, 16 juil. — Bronac, 13 avril. — Bronard, 20 nov. — Brossard, 4 juil., 27 nov. — Brosse, 22 oct. — Brosset, 20 mars. — Brosson, 21 juin, 8 juil. — Brot, 26 nov. — Brou, 8 nov. — Brous, 22 janv., 27 fév. — Brousse, 7 oct. — Brousse et Leblanc, 5 avril. — Brousse (veuve de), 23 juil. — Broustel, 31 oct., 1 nov. — Brown, 7 janv., 17 avril, 29 juil., 9 août, 19 nov. — Bruant, 5 avril. — Brucker, 1 fév. — Brucy, 16 déc. — Bruger, 4 sept. — Brugière, 11 janv. — Brugnier, 4 décembre.

Bruits mystérieux. Près du Palais-de-Justice, 2 janv. — A *Saint-Quentin*, 7 oct.

Brument (femme), 9 janv., 27 fév. — Brumont, 5 août. — Brulé, 14, 30 mars, 17 août. — Brun, 22 janv., 2 juil. — Brun-Larcherie, 19 déc. — Brunant, 10 juin. — Brunard, 6 mai. — Bruneau, 6 mars, 27 avril, 22 oct. — Brune de Mons, 10 juin. — Brunet, 1, 4, 15 mai, 24 déc. — Brunet (femme), 20 août, 19 oct. — Brung, 17 juil. — Brunier, 30 janv. — Brunning, 16 avril. — Bruno, 3 oct, 11 nov. — Brunswick (duc de), 3 mai.— Brusik, 28 fév. — Brusselle, 19 déc. — Brutinel, 19, 21 oct.— Bruyère, 16 juil., 26 oct. — Bruzelin, 4, 6 mars. — Bryon, 5 décembre.

Bûcher de sépulture. V. *Emeute.*

Buchez, 3 janv. — Buchot, 12, 16 janv. — Buffet, 13 avril, 17 juil. — Buffière, 31 juil. — Bugeau-Labastide, 19 déc. — Buhner, 5 mars. — Buillard, 7 fév., 17 déc. — Buisson, 18, 21 nov., 17 déc. — Bulgari (comtesse de), 12 août. — Bulla, 4 juin, 13 — Bulle, 20 juil. — Bulot, 25 sept. — Bultez, 2, 3 mai, 13 juil. — Bunel, 8 janv. — Burdett-Coutts (miss), 6 juil., 20 août.

— Bureau, 13 déc. — Burette, 11 avril. — Burin-Desroziers, 28 nov. — Burnet, 11 mars. — Burnet (femme), 6 fév., 23 oct. — Buron, 24 mai. — Burton, 13 août. — Buscon, 11 nov. — Busnach, 16 nov. — Busnel, 28 août. — Bussière, 24 juil. — Bussin, 8 oct. — Bussod (Dlle), 8 oct. — Busson, 3 avril. — Byron, 26 juil., 28 août. — Byse, 22 avril.

C

C..., abbé, 20 fév. — C... (Marie), 29 janv. — Caballeria, 1 nov. — Cabantous, 15 fév. — Cabit, 25 fév. — Cabre, 25 nov. — Cabrera, 16 août, 21, 24 sept. — Cabri (Héloïse), 20 nov. — Cabrion, 4 fév. — Cachardy, 13 mars. — Cacqueray (de), 21 déc. — Cadet, 18 déc.

Cafés. Peut-on leur interdire d'avoir des chanteurs à poste fixe? 13 juin, 6 déc. — Peut-on y recevoir des étrangers après l'heure de fermeture? 14 août. — Refus d'y admettre des jeunes gens en blouse, 12 août.— Contestation pour les glaces, 24 sept., 1, 10 octobre.

Cagny, 13 mars. — *Cagot (le dernier)*, 14 sept. — Cahague, 24 mai. — Cahel, 3 janv. — Cahen, 20 déc. — Cahusac, 10 août. — Caillade, 24 mai. — Caillebar, 29 juil. — Caillemer, 11 nov. — Cailleret (fille), 3 janv., 19 fév. — Caillet, 11 nov. — Cailleteau, 10 juin. — Cairon, 11 fév., 10 avril.

Caisse des consignations. Peut-elle être contrainte à payer une opposition privilégiée hors la présence des autres opposans? 15 mai. — Peut on, aux colonies, ordonner un dépôt au greffe? 18 juin.

Caisse hypothécaire. Quel est le droit d'enregistrement des crédits qu'elle ouvre? 10 août.

Calinit, 22 oct. — Calla, 3 oct. — Callais, 23 oct. — Callamann, 1 janv. — Callot (femme), 29 oct. — Calmon, 23 août. — Calvet, 17 juil. — Calvimont St-Martial (de), 15 avril, 9 sept., 5 oct. — Calvinac, 1 oct.—Cambouillaud, 1 août.—Camé, 17 avril. — Camille, 5 avril. — Camina, 28 sept. — Camon, 4 mai, 17 juin. — Campbell, 20 avril. — Campenon, 4 janv. — Camus, 4 fév., 28 mars, 13 avril, 26 juil., 13 sept., 27 déc. — Camus-Dumartroy, 25 déc. — Camuset, 7 fév.

Canal. Son entrepreneur à forfait peut-il réclamer un supplément de prix si la dimension a dépassé celle des devis? 29 janv., 15 fév. — L'administration est-elle seule compétente pour régler les indemnités dues à cause des infiltrations? 19 sept. — Comment et à quelles conditions peuvent se *prescrire* ses francs-bords? *Quid* pour un droit de puisage? 29 avril. — Est-il dû un droit aux jurés-compteurs de celui de *Bourgogne?* 5 nov.— Est-ce devant les Tribunaux civils qu'on peut attaquer une ordonnance de péage? 23 avril. — Contestation sur le tarif des quatre canaux, 19 mars.

Candy, 2 sept. — Canneaux, 16 juil. — Cantagrel, 15 mai, 13 août, 13 déc. — Cantal, 7 mai. — Cantat (femme), 15 janv. — Cantener, 1 oct. — Cantier (Ve), 9 déc, — Cantrel (Ve), 10 avril. — Canut, 3 janv., 21 déc. — Capallera, 18 déc. — Capdeville, 28 nov — Capellegny (Ve), 30 juil. — Capoue (prince de), 9 fév. — Capoulan, 1 oct. — Cappé, 15 sept., 23 déc. — Capriata (Cath.), 17 juin. — Capuron, 13 avril. — Capy, 29 nov. — Carage, 1 juil. — Carant, 5 juil. — Carasset, 25 juin. — Carbery (lord), 7 sept. — Carcassonne, 29 juil., 1 oct. — Cardonne, 20 nov. — Carette, 3 janv. — Carilhon, 31 mai.— Cariol, 9 juil. — Cariol et Sambucy, 10 juin. — Carl, 31 juil.— Caron, 17 juil., 25 nov. — Caroussiaud, 11 janv. — Carpentier, 13 déc. — Carré, 19, 22 janv., 29 mai, 5, 6 déc. — Carrel (Dlle). 19 juil. — Carret, 4, 5 fév. — Carrichon, 30 juil.

Carrière. Le propriétaire qui l'exploite, est-il commerçant? 25 sept. — A-t-il un privilége dans la *faillite* de l'extracteur? 25 fév. — La non audition du ministère public, en cette matière, peut-elle faire un moyen de cassation ou de requête civile? 10 déc. — V. *Utilité publique.*

Carillo, 17 septembre. — Caroll, 10, 12 octobre, 12 novembre. — Caroll (Mary), 7 mars. — Carruel-Maubrey, 2 janvier. — Cartereau, 31 juillet. — Cartier, 23 février, 16 mai. — Carterade, 18 mars. — Carton, 23 janv. — Carville, 9 fév. — Casabianca, 13 mars. — Casamayor (de), 23 juil., 30 nov.— Caseneuve (femme), 19, 25 juil., 17, 23, 24 août, 10, 16 oct.

Casernement. V. *Octroi.*

Cassard, 27 fév. — Cassette, 19 nov. — Cassignol, 24 juin, 1 juil. — Casta, 3 janv. — Castel, 9 mars, 18 sept. — Castel (Dlle), 17 oct. — Castel de Nujac (femme), 9 oct. — Castellan, 11 nov. — Castellane (de), 4 fév., 13 août. — Castèra, 17 juil., 10 déc. — Castiglione (de), 4 juil. — Castillo, 6 fév. — Castillon, 30 déc. — *Castle-Mills*, forges, 18 oct.

Castration. Femme Ferret, 3 janv.

Casy, 20 avril. — Catelin, 1 mars. — Cathala, 15 mai. — Cathoire, 8 août. — Catillon, 27 sept. — Caton, 3 janv., 30 avril. — Catrou (Ve), 14 fév. — Caubère, 3 août. — Caucal, 12 août. — Caudelle, 17 juin. — Caullet, 10 août, 1, 15 oct. — Caumont-Laforce, 25 janv., 19 mars, 27 juin, 4 juil., 15, 22 août. — Caussé, 27 avril. — Causson, 1 juin. — Caussoulet, 2 oct. — Caute, 20 mars.

Caution. Peut-elle être indéfinie? 17 juin. — Celle d'un *fournisseur* de l'armée, est-elle soumise au jugement de l'administration? 12 août. — La caution est-elle dégagée par le renouvellement du titre? 2 déc. — *Quid* de la caution commerciale, si le créancier n'a pas discuté le débiteur principal? 2 janv.— La *faillite* du débiteur rend elle cet engagement exigible? 14 fév.— La caution d'une vente faite par un *failli* et par ses syndics est-elle dégagée si le Tribunal a modifié le contrat? 25 avril. — Est-il dû un *enregistrement* de caution au sujet de l'obligation faite, pour le fils, par le père solidaire avec lui? — *Quid* au sujet de la réalisation promise du *cautionnement* de la femme d'un *notaire* pour le prix de la charge? 10 août. — N'est-il dû qu'une simple amende de *timbre* pour la caution solidaire ajoutée à un billet? 22 oct. — Quelle doit être l'importance de la caution pour une *liberté provisoire?* 14 juin. — Outre l'ordonnance de *liberté* sous caution, le prévenu doit-il prouver la réception de la caution? 17 avril. — Fausse caution, en *Amérique*, 5 mars. — V. *Bail*, *Billet à ordre*, *Command*, *Débiteur solidaire*, *Office ministériel*, *Partage anticipé*, *Quotité disponible.*

Cautionnement. Le privilége de second ordre est-il un droit de propriété qui conserve les fonds au prêteur, sauve les faits de charge? 5 fév. — V. *Caution.*

Cauvet, 5 fév. — Cauvy, 1, 3 août. — Cavaignac, 13 déc. — Cavailhon, 12 janv., 2 oct. — Cavallier, 30 janv, 22 nov. — Cavé, 19, 31 mars, 20 juin. — Cavelan, 22 mai.

Caves. Le maire peut-il proscrire leur ouverture sur la voie publique? 28 fév.

Cavet, 11 janv. — Caviglia, 2 janv. — Caye (Emma), 18, 22 janv. — Caylus (Ve de), 25 janv. — Cazal, 3 août. — Cazeau, 14, 28, 29 août. — Cazelles-Villard, 2 fév. — Cazeneuve, 24 mai, 5 août. — Cécile, 30, 31 déc. — Cécile (Eulalie), 2 déc.— Celos, 24 à 30 août.

Censure de la presse, en *Prusse*, 29 avril.

Ceps (les). Peine anglaise, 13 mai.

Cerclet, 2, 5 avril. — Cerf, 2, 4 mars. — Cerfbeer, 28 fév., 20 déc. — Cérizy, 23 déc. — *Cernay*, ville, 29 juil. — Cèscaupenne, 17 avril. — Césarini, 17 juin. — Cesbron, 25 nov.

Cession de biens. L'adhésion qui y est donnée par la femme d'un négociant est-elle suffisante? 28 déc.

Cerveau, 24 oct. — Chaales des Etangs, 15 fév., 1 oct. — Chabal, 30 mai, 30 déc. — Chabannes, 9 mai, 18 juil. — Chabat, 7 janv. — Chabault, 23 nov. — Chabrié, 8 avril, 12 oct.— Chabrier du Gol, 11 avril. — Chabusseau (Dlle), 13 mars. — Chaffotte, 17 déc. — Chagot, 18 avril. — Chaignat, 17 oct. — Chaignaud, 9 août. — Chaillié, 14 oct. — Chaisereau, 26 sept. — Chalain, 21 fév. — Chalamelle, 29 avril. — Chalan, 13 août. — Chalandoz, 17 mai. — *Châles cachemires*, 3, 13 juin, 3 juil., 14, 23 oct., 1, 12, 13, 14, 16, 19, 23, 25, 30 nov., 16, 23, 26 déc. — Chalier, 5 fév. — Chalier-Dupré, 29 mai. — Chalmel, 11 oct. — Chalvart, 12 déc. — Chambe, 18 juil. — Chambeaux, 25 sept. — Chambon, 27 novembre. — Chambon (Dlle), 1 janvier.

Chambre de commerce. Elections de Paris, 27 déc.

Chambres législatives. Discussion de l'Adresse, 3, 11, 21, 23, 24, 25, 28 janv., 2, 6, 7 fév.—Incompatibilités, 16, 18, 19 mars. — Clôture, 4 juil. — Adresse des pairs, 9 à 12, 15, 17 janv. — Nouvelles Chambres, discours du Roi, 17 août. — Présidence, 30 août, 2, 3 sept. — Adresse, 4 sept. — Prorogation, 5 sept.— Dissolution, en *Espagne*, 4 nov. — Détention d'un député anglais pour refus de participer à un comité, 25, 29 mai.

Chamon, 19 janv., 16 mars. — Chamorin, 12 août. — *Champagne*, commune, 15 juil. — Champagny (de), 19 nov.—Chamaurie, 26 oct. — Champeron (veuve de), 1 janv. — Champrand, 3 avril, 15 mai, 19 juil.— Champion, 27 mai —Champobert, 11 nov. — Chanal, 28 fév., 5 avril, 27 juin. — Chanrin, 24 à 31 août. — Chandelier, 16 août. — Chandor, 24 septembre.

Changeur. Doit-il la restitution des valeurs volées qu'on négocie chez lui? 13 août.

Chanlon (Marie), 6, 8, 13, 29 à 23 avril, 10, 24, 25, 31 juil. — Chantal, 27 déc. — Chantegué, 18 nov. — Chantemesse, 21 juin. — Chanu, 27 juin, 26 oct. — Chapan, 15 sept. — Chapé, 11 juil. — Chapelle, 15 juil. — Chapelon, 17 avril.— Chappe, 17 oct. — Chappelier, 14 fév. — Chapuis, 13 avril, 1 juin, 16 août. — Chapus, 22 avril.

Charbon de bois. Faux mesurage, 20 fév., 2, 16 mai. — Le sac peut-il être une fausse mesure? 19 nov. — V. *Bois et forêts.*

Charbon de terre. — V. *Chemin de fer*, *Octroi.*

Charbonnel et Ce, 26 juin. — Charbonnet, 17 mai. — Charbonnier, 22 avril., 14 oct. — Charbonnier de la Guesnerie, 3 avril. — *Charcenne*, commune, 9 juil. — Chardelle, 24 déc. — Chardigny, 22 janv. — Chardon, 31 juil., 25 nov., 16, 23 déc. — Chareau, 9 juil. — Chareille, 1 juil.

Charivari : A l'élection de M. de Gérente, 24 sept.

Charles, 11 janv., 27 fév., 1 juin, 25 sept. — Charlersford, 23 juil. — Charlet, 2, 19 déc.— Charlier-Dupré, 13 août. — Charlot, 17 août, 14 sept. — Charpenat, 6 juil. — Charpentier, 5 fév., 30 avril, 29 mai, 20 juin, 13 août. — Charpillon, 18 fév. — Charreton, 12 avril. — Charrier (veuve), 10 juin. — Charrière (de la), 23 juil. — Charron, 4 janv., 19 juin. — Charvoix, 15 sept. — Chasles, 25 sept. — Chassaing, 20 nov. — Chassan, 22 juil., 5 nov.

Chasse. La durée du permis court-elle de la délivrance faite par le préfet, ou de sa remise par le percepteur? 8 oct. — Faut-il un permis pour détruire un renard? 4 janv. — La demande d'un permis est-elle exempte de *timbre?* 11 avril. — Peut-on prouver par témoins l'existence d'un permis? 13 juin. — L'arrêté qui défend la chasse en temps de neige doit-il être renouvelé tous les ans? 27 juin, 25 juil., 26 oct. — En ouvrant la chasse, les préfets peuvent-ils établir des exceptions? 10, 11 janv., 27 nov. — La chasse avec traqueurs est-elle défendue? *Quid* si l'on y a employé un plus grand nombre de traqueurs qu'on ne le pouvait? 11 janv. — Un piqueur peut-il sans délit suivre ses chiens au travers de la propriété d'autrui? 3 avril, 15 mai, 12 juin, 19 juil. — Peut on, avec permission chasser sur des terrains non dépouillés, 24 juin.—Le ministère public peut-il poursuivre d'office un délit de chasse dans un *bois communal?* — *Quid* de l'administration forestière pour les *bois* soumis à son régime? 10 janv. — Ce délit dans les *forêts* de l'Etat est-il de la compétence forestière? 3 avril. — Quelle peine est applicable au *mineur* de moins de seize ans? 19 juin.— Le garde qui commet ce délit dans son triage est-il justiciable de la Cour royale? 6 mars, 13 avril. — La chasse des petits oiseaux sédentaires au moyen de lacets est-elle un délit? 26 mars, 8, 9 avril, 3, 24 oct. — Historique de cette chasse, 9 avril. — Y a-t-il preuve suffisante de ce délit lorsqu'on est porteur d'un fusil, de gibier, et suivi d'un chien? 2 oct. — Peut-on prouver ce délit par *témoin?* 14 nov. — La simple possession d'appeaux peut-elle constituer un délit sans un fait de chasse? 25 nov. — La gratification due au garde en cas de délit, doit-elle être payée pour chaque amende? 17 sept. — En cas de remise des amendes, ces gratifications restent-elles dues? 15 juil. — Peut-on détruire un *levrier* comme moyen prohibé? 23 janv. — Est-on garant des faits de chasse de ce chien? 18 sept. — Un *levrier* croisé est-il interdit? 26 janv. — Peut on hors de temps de chasse transporter du gibier de passage? 8 mai. — *Quid* du gibier ordinaire si la chasse est permise dans le département d'où l'on vient? 25 mars. — Saisies de gibier, 14, 25 mars 7 mai. — Le gibier d'une fruitière, 28 août. — Transport mis par ruse sur le compte d'une nourrice, 26 juil. — Ordonnance d'ouverture, 8 août. — Ordre à *Rome* de se faire accompagner d'un prêtre à la chasse, 6 avril. — Homicide, par suite des lois de *Hanovre*, 4 sept. — V. *Greffier.*

Chassinet (veuve), 6 juil. — Chassot, 15 janv., 30 avril. — Chastaing, 6 mai. — Chastel, 18 juin. — Chastellux (de), 25 janv., 1, 25 juin, 22 août. — Chatagnier, 30 déc. — Chataigneraye (de la), 19 avril. — *Chateauneuf*, commune, 24 juil. — Chatelain, 19 août. — Chatelain (femme), 16 oct. — Chatinet, 19 sept. — Chaubart, 28 janv., 14 fév. — Chaubry, 12 sept. — Chauchefoin, 28 sept. — Chaudé, 24 juin.— Chaudordy, 5 juil. — Chauffour, 3 mai, 9 juil., 22 nov. — Chauliaguet, 9 juil. — Chaumelle (femme). 14 oct. — Chaumeton, 19 mars. — Chaurix, 21 sept. — Chausson, 21 janv. — Chausson (femme), 23 nov. — Chauvière, 31 juil. — Chauvin, 18 sept., 3 décem. — Chauvin (femme), 1 janv. — Chauviteau, 8 janv. — Chauxcouillon, 22 oct. — Chavan, 30 janv. — Chavanon, 14 janv.— Chaventré, 31 oct.— Chaventon, 16 août. — Chavigné, 24 avril. — Chazournes (de), 30 janv., 18, 23 fév., 28 juin, 15 juil. — Chazac, 20 avril. — Chazal, 15 juin. — Chédeville (Louise), 15 fév. — Chemin, 26 avril, 14 mai.

Chemins communaux et vicinaux. Une commune peut-elle être admise à prouver sa propriété d'un sentier? 25 mai. — Peut-elle réclamer pour l'usage général un chemin d'exploitation? 12 juin. — La demande d'un chemin d'exploitation peut-elle comprendre la vicinalité, ou une servitude.— Peut-on réclamer comme communal le terrain abandonné d'une route royale? 29 janv. — En cas d'impraticabilité, peut-on se faire passage, sauf indemnité, sur les terrains voisins? 5 août. — L'administration est-elle juge de la rétractation d'une contribution volontaire pour sa confection? 6 mai. — Peut-on compenser le prix du terrain pris à un riverain, avec la plus value du chemin élargi? 12 nov. — Est-il dû plusieurs *droits fixes*, lorsque par le même acte, plusieurs propriétaires vendent des parcelles de terrains pour établir un chemin? 22 oct. — L'exception de propriété pour une anticipation peut-elle arrêter le juge de la contravention? 20 juin. — Le conseil de préfecture saisi d'une question d'usurpation ne peut-il statuer que sur cet empiétement? 27 juil. — Peut-on poursuivre pour l'élagage des *arbres*, avant notification? 20 juin. — Y a-t-il contravention dans le fait d'y faire refluer un *cours d'eau?* 19 déc. — Le dépôt de fumier qu'on y fait, est-il du ressort de la simple police? 20 juin. — Les entrepreneurs de *travaux publics* doivent-ils une indemnité pour les dommages qu'ils y causent? L'*expert* en ce cas doit-il prêter serment? 22 juin. — Doivent-ils l'*octroi* des matériaux recueillis dans les fouilles et qui servent de remblai? 25 juin. — Les chemins et leurs berges, quoique non classés, sont-ils *imprescriptibles?* 5 mars, 9 avril. — Comment peut-il se *prescrire* le délit d'usurpation d'un chemin? 6 avril. — V. *Affiches*, *Alignement*, *Chemins de fer.*

Chemins de fer. L'administration est-elle seule juge des travaux de raccordemens des *chemins vicinaux?* 2 janvier. — *Quid* afin de statuer sur l'indemnité réclamée pour affaiblissement de constructions causé par un tunnel? 5 mars. — Quelle indemnité peut être due pour le tassement causé par le passage d'un tunel? 6 avril. — Le conseil général peut-il d'office, changer la direction d'un chemin? — Peut-il connaître des dégradations qui y sont commises, et prononcer amendes à ce sujet? 21 juin. — Sont-ils exempts du salaire des conservateurs des *hypothèques?* 26 fév., 12 mars, 27 juin. — Doivent-ils mettre sur *timbre* leurs bulletins de transport de marchandises? 6, 7 mai, 25 juin. — Leurs procès-verbaux de contraventions doivent-ils être visés pour *timbre* et *enregistrés* en debet? 10 août. — Peuvent-ils abaisser le prix de leurs tarifs sans autorisation? 21 août. — Sont-ils responsables des animaux qu'on leur confie? 21 fév., 18 avril. — Le transport du *charbon* est-il aux frais du chemin de fer de *Saint-Etienne?* 8 juil. — Doivent-ils déclarer à l'*octroi* le charbon qu'ils font entrer dans leurs ateliers? 14, 15 nov. — Doivent-ils l'*octroi* pour les moellons qu'ils retirent de leurs terrassemens? 21 août. — Peut-on exiger d'une *société* nouvelle le prix des travaux d'une société précédente dont elle profite? 15, 27 avril. — Ne peut-on *assigner* les administrateurs qu'au siége de la *société?* 21 oct. — Les membres des *sociétés* provisoires sont-ils responsables des publications faites dans leur intérêt? 19 juin, 3 déc. — Est-ce par *arbitres* que doivent être jugées les contestations sur fusion de *sociétés?* 20 juil., 22 août. — Demande en nullité de la *société* des deux *Siciles?* 29 juin. — Indemnité demandée par les mariniers de la Seine au chemin de fer de *Rouen*, 29 juin, 1 août. — Ordonnance sur leur police, 19 nov. — Projet de loi en *Hanovre* sur les délits et les crimes qui les concernent, 14 juin. — Inauguration du chemin de *Tours*, 29 mars. — De celui du *Nord*, 15 juin. — Embarcardère de celui de *Lyon*, à Paris, 18 nov. — Expropriations pour le chemin de *Lyon*, 29 oct., 12, 27, 31 déc. — V. *Lettres (poste aux)*, *Postes (maîtres de)*, *Roulage*, *Société*, *Voitures publiques.*

Chemins de fer (accidens). A Aberdeen, 7 oct. — A Amiens, 1 juil., 12 nov. — A Birmingham, 12 nov. — A Blacwall, 23 juil. — A Bonnières, 22, 23 mars, 28 mai, 5, 7, 22 juin, 7 août. — A Boulogne, *éboulement*, 20 juil. — A Brighton, 6 juil., 11 oct. — A Bristol, 26, 30 sept. — A Corbeil, 31 mars. — A Courcelles, *éboulement*, 6 à 8, 10, 11, 13 avril. — A Essex, *empêchemens sur les rails*, 24 oct. — A Fampoux, 10 à 13, 15 à 19, 22, 23 juil., 27 août, 28 sept., 12 à 17 nov.— *Appel*, 19, 23 à 26, 28, 30 déc. — A Francfort-sur-l'Oder, 30 déc. — A Gand, 24 déc. — A Glasgow, 29 mars. — Au Hâvre, *viaduc de Barentin*, 13 mars.— A Herblay, 18 sept., 5 oct. — A Lancaster, 14 nov. — A Montpellier, 26 juil., 1 août. — A Nîmes, 11, 18 mai. — Au Nord, *enlèvement de coussinets*, 29 juil.; *empêchement sur les rails*, 30 oct. — A Nottingham, 12, 28 sept. — A Orléans, 12 sept., 18 déc. — A Roanne, *empêchemens sur les rails*, 7 août. — A Romfort, 22, 23, 31 juil., 1, 6 août. — A Rouen, 30 avril, 8 juil., 15, 16 août, 15 nov.; *incendie de wagons-poste*, 24 juil. — A Saint-Etienne, 26 janv., 5, 6, 13, 15, 29 mars, 4, 10 juil., 10 oct.; *protestation contre les wagons de cette entreprise*, 9 mars. — A Saint-Germain, 11 déc. — A Sceaux, 25 juin, 1 juil. — A South-Shields, 17 avril. — A Tours, 24 déc. — A Vierzon, *éboulement*, 20, 24 juillet.

Chenaud, 30 mai. — Chêne, 17 juin. — Chenié, 19 oct. — *Chenoise*, commune, 8 juil. — Chenu, 19 juin, 19 déc.

Cheptel. — V. *Abus de confiance.*

Chéron, 22 fév., 11 mars, 18 mai. — Chéronnet, 14 déc. — Chertier, 10 mai. — Chervet, 10 janv. — Chéry, 9 mai. — Chesneau, 30 juil. — Cheucle, 22 oct. — Chevreux, 11 avril.— Cheval, 7 mars. — Cheval (veuve), 18 janv.

Cheval. Son maître est-il responsable des dommages qu'il cause par l'effet de ses instincts? 21 mars. — Entraînement d'un cheval de course, 20 sept.

Chevalier, 1, 5, 18 fév., 2 mars, 29 avril, 25 juin, 19 juil., 5 nov. — Chevalier (Michel), 15, 27 avril. — Chevalier-Hugot, 22 janv. — *Chevalier de Saint-André*, 1 nov. — Chevallier (femme), 20 fév. — Chevandier, 15, 27 avril, 2 sept. — Cheveau, 22 janv. — Chevillon, 10, 11, 12 déc. — Chevillotte, 18 avril. — Chevreau, 15 janv., 3 août. — Chevreau-Christiani, 17 juil, 8 août. — Chevrel, 13 juil. — Chevrel (veuve), 29 oct. — Chevret, 29 juin. — Chevreuil, 10 juin. — Chevrier, 19 août, 7 déc. — Chevriot, 10 oct. — Chevron, 22 mai. — Cheyron, 6 août. — Chibourg, 15 juin. — Chicard, 1 janv.

Chien. Les arrêtés qui les concernent sont-ils exécutoires tant qu'ils ne sont pas révoqués? 9 août. — Est-on responsable d'un chien hydrophobe, 27 nov. — *Quid* d'un chien volé ou perdu que l'on a recueilli? 18 sept. — Difficultés à *Londres* pour l'enregistrement d'un legs à des chiens, 13 sept. — Cruautés envers un chien à *Rouen*, 4 oct. — Pétition au Roi pour dégager un chien, 28 juin. — Vols, par commerce, 3 mai, — Projet de taxe, 21 mars, V. *Chasse*, *Dommages-intérêts.*

Chigouesnel, 5 juil. — Chini, 16 août. — Chocalati, 16 août. — Chocquel, 29 juin. — Chollet, 21 mai, 10 août. — Chomel, 29 nov. — Chopie, 5 avril. — Chopin, 11, 15 nov. — Choquart, 21 janv. — Choquéel, 14 mai. — Chosson, 3 juil. — Chotard, 13 mars, 14 mai, 14 oct. — Choubert, 13 mai. — Choulet, 14, 21 fév., 7 juin. — Chrétien, 15 août. — Christie, 24 août. — Christine, reine, 5 déc. — Cicéri, 29 août.

Cimetière. Quel peut être l'enregistrement des concessions de terrains? 29 juil. V. *Emeute.*

Cintrat, 6 mai.

Circonstances aggravantes. Revivent-elles après cassation si la réponse du jury a été incomplète? 20 mars.

Circonstances atténuantes. Empêchent-elles l'application de la surveillance? 13 sept. — Observations sur leur admission, 7 nov.

Ciret, 14 mars. — Clare, 6 août. — Claireau, 27 fév., 14 juin. — Clairet, 22 juin, 24 août. — Clairvaux, 5 fév. — Clairville, 2 oct. — Claisse, 14 mars. — Clapeyron, 19 juillet. — Clarté, 8 mars. — Clary, 29 avril. — Claus, 24 à 30 août. — Clausel de Coussergue, 19 juil. — Clauzel (maréchal), 3 juin, 25 oct., 1, 16 nov. — Claveau, 11 mai, 22 nov. — Claverie, 20, 21 mai, 12 déc. — Clavier, 11 janv. — Clavière, 24 juin.— Claye, 23 août. — Clayeux, 17 octobre. — Clément, 17, 18, 19, 26 avril, 15 juil., 2, 24 oct. — Clément (veuve), 11, 19 mars. — Clendowski, 10 oct., 7 nov. — Cler (veuve), 19 janv. — Clerc, 11 fév., 14 juin. — Clermantel, 15 juin. — Clermont-Mont-Saint-Jean (de), 28 fév. — Clertan, 11 mars. — Clet, 15 mai. — Clopet, 15 mai. — Clouet (général), 21 fév., 1, 8 15 mars.—Clouet-d'Orval, 15 fév. — Clozel, 6 sept., 12, 26 oct.

Coalition. Boulangers de *Clermont*, 3 oct.— Charpentiers, 1 mars. — Fileurs à *Saint-Quentin*, 9 sept. — Forgerons au *Mans*, 3 juil. — Maçons, 6 fév. — Marchands de suif, 9 août. — Mineurs à *Anzin*, 10, 12, 15 à 17, 20 juil. — Mineurs à *Saint-Etienne*, 2, 4 avril, 9, 13 mai. — Scieurs de pierres, 6 mai. — Tailleurs d'habits, 10 juin. — Terrassiers du chemin de fer de *Bordeaux*, 2 août. — Tisserands à Elbeuf, 29 oct., 28 nov.

Cobourg (Duché). 16 juil. — Cochet, 30 déc. — Cochet de Savigny, 7 sept. — Cochi-Mancou, 16 août. — Cochonneau, 29 juil.

Code criminel. En *Prusse*, 12 juin, 29, 31 juil. — Code pénal, à *Rome*, 4 sept. — Code pénal, en *Hollande*, 28 sept. — Codes nouveaux, en Bavière, 10 déc.

Codet, 1 fév. — Cognet, 23 fév., 15 mai. — Cogniard, 13 mai, 23 juil., 6 août. — Cohen, 24 oct. — Cohill, 20 août. — Coiffet, 13 mars. — Coiffin, 30 nov. — Coiquant (de) 23 nov. — Coislin (de), 27 fév., 7 mars. — Colard, 2 juil. — Colas, 18 déc. — Colas-Desfrancs, 11 mars. — Colbert, 24 oct. — Coleuil, 26 avril. — Colin, 29 juin, 13 août. — Collange, 5 nov. — Collas, 3 janv., 24 juin. — Collay, 14 oct. — Collery-Sauvage, 21 juin. — Collet, 7 janv., 12 fév., 4 juin, 14, 28 août. — Collier, 5, 8 mars. — Collier (veuve), 15 fév. — Collin, 15 oct. — Collomp, 4 juin. — Collus, 7 fév. — Colomb, 23 sept. — Colomb (Christophe), 30 nov. — Colombelle, 22, 24 mai, 8 juill., 16 déc. — Colombet, 6 mars. — Colomès (femme), 14, 21 janv., 31 mai. — Colon, 19 janv., 10 juin.

Colon. Est-il commerçant par sa fabrication de sucre et de rhum avec ses produits et ceux qu'il achète? 11 avril. — Observations sur *l'indemnité* des colons, 5 juil.

Colonies. Expédition de forçats allemands, 22 oct. — V. *Assises* (*Cours d'*), *Douane*, *Elections municipales.*

Colonisation. Au Mexique, 12 mars. — Dans la Mingrelie, 2 avril. — A la Nouvelle-Zélande, 15 août.

Colonna d'Ornano. 29 juil. — Colson, 22 juin, 11 déc. — Comas (de), 21 juin. — Combarel de Leyval, 30 août. — Combe (veuve), 9 fév. — Combes, 31 janv., 17 avril, 18, 21 juin, 30 oct, — Combet, 2 oct. — Combier, 17 juin.

Combustion spontanée. Une femme à Paris, 10 janv.

Cominel. 17 juillet. — Comitis, 9 juil.

Command. Les jours fériés comptent-ils dans le délai de la déclaration? 11 mars. — Le *notaire* peut-il prouver par témoins qu'il a déposé cette déclaration dans les vingt-quatre heures? *Quid* de sa responsabilité? 21 mars.— Lorsque cette déclaration pour une vente judiciaire est faite devant *notaire* par *l'avoué* adjudicataire, faut-il que le jugement soit *enregistré* avant? 29 juil. — La déclaration que l'acquisition est faite pour un autre équivaut-elle à command? 28 déc. — Y a-t-il lieu à *droit de mutation* pour un command, lorsque le vendeur entend conserver ses droits sur l'acquéreur? 15 juil. — Le *droit* de revente est-il exigible, lorsque cette déclaration contenue dans l'acte n'a été ni modifiée ni *enregistrée* en temps utile? 11 mars. — *Quid* si cette déclaration est faite le quatrième jour de la vente, par un *avoué?* 10 juin. — Y a-t-il lieu au *droit* de *cautionnement* lorsque le command reste solidaire du prix? 17 sept. — *Quid* pour la garantie stipulée au profit du command? 17 sept., 16 nov. — V. *Saisie immobilière*, *Surenchère.*

Commis-négociant. Un représentant du commerce peut-il y être assimilé et être justiciable du Tribunal de son patron? 10 août. — V. *Patente*, *Société.*

Commissaire-priseur. Ont-ils le monopole de leur exercice, à l'exclusion des *huissiers* dans l'arrondissement de leur résidence, 21 juin. — Cependant le juge peut-il dans une *faillite*, et au sujet de marchandises neuves, désigner un *huissier* pour les vendre, 7 janv. — Renouvellement de leur chambre à Paris, 21 mai. V. *Vente mobilière.*

Commissionnaire. N'a-t-il privilége pour ses avances que sur les marchandises expédiées d'une autre place? 11 mai. — *Quid* au sujet d'un transfert en entrepôt? 2 juil. — Le transport, par endos, d'un connaissement, transmet-il le privilége des avances? 18 déc. — V. *Roulage*,

Communauté Un de ces acquets peut-il par accession être recueilli par le légataire d'un propre du mari? 7 janv. Ne peut-on forcer au remploi que pour les propres advenus pendant le mariage? Tous réglemens entre mari et femme, pour constater leurs apports sont-ils nuls? 17 juin. — Dans la communauté réduite aux acquets, la femme peut-elle reprendre ses apports quoique non constatés par un état? 22 juin. — La mère qui l'a continuée avec ses enfans leur doit-elle compte des fruits si elle déclare les leur avoir partagés? 5 nov. — L'époux qui y rapporte les objets détournés et déjà employés en *rentes sur l'Etat*, n'encourt-il aucune peine? 16 mars. — V. *Conquet*, *Dot*, *Faillite*, *Partage*, *Retrait successoral*, *Utilité publique.*

Communauté religieuse. V. *Donation.*

Commune. Un maire peut-il obliger les habitans à faire une déclaration de départ, 12 oct. — Doit-elle *l'enregistrement* d'un *emprunt*, quand elle le réalise, 12 nov. — Le contribuable, autorisé à suivre une action communale, à ses risques et périls, a-t-il besoin d'une nouvelle autorisation pour interjeter *appel?* 30 mai, 22 juin. — Son représentant peut-il sans autorisation, se présenter devant un *jury d'expropriation?* 16 fév. — Comment doit se faire le partage de *terrains vains et vagues* entre plusieurs communes, 11 nov. — Sont-elles propriétaires de ces terres en Bretagne, 12 août. — Une commune peut-elle posséder des *terres vaines et vagues* sur un autre territoire, 1 juil., 11 nov. — Ses actes de recettes et dépenses sont-ils soumis au *timbre?* 27 juin. — Par qui sont dus les droits et amendes à ce sujet? 2 oct. — Observations sur les biens communaux, 23 oct. — V. *Bois et Forêts*, *Culte*, *Octroi.*

Commutations de peines. Baume, 14 juin. — Blacher, 27 déc. — Bodin, 15 oct. — Carpentier, 26 avril. — Charpentier, 30 avril. — Daniel, 4 fév. — Hailot, 20 avril. — Hébert, 15 oct. — Lepère, 26 avril. — Riat, 27 juin. — A *Alger*, 26 déc.

Compagnonage. Ses abus, 19 mars, 24, 26 avril, 1 mai, 7 juin, 15. 31 oct., 1, 5 nov., 4 déc.

Compagnon. 15 oct. — Compin, 16 fév.

Complicité. V. *Banqueroute*, *Lettres (poste aux)*, *Rébellion.*

Componys, 14 mai.

Comptable. V. *Percepteur.*

Compte-courant. Le négociant créancier par compte-courant peut-il s'appliquer les valeurs transmises par son débiteur pour le compte d'un tiers? 14 mars. — *Quid* si ces valeurs sont remises sans indication d'emploi? 29 avril. — Le banquier peut-il réclamer les billets qu'il a envoyés et qui sont arrivés chez son correspondant, après sa mort ou sa *faillite?* 20 juil. — Lorsque ce compte a été arrêté, le créancier peut-il exiger que les paiemens qu'on effectue soient imputés d'abord sur les *intérêts?* 22 mai. — V. *Caisse hypothécaire*, *Hypothèque.*

Compte-rendu. De la justice civile, 1, 2, 3 août. — De la justice criminelle, 3, 4, 11 juin.

Compulsoire. Peut-on en référé ordonner celui d'actes administratifs? 24 déc. — Peut-on attaquer l'arrêt qui, pour le rejeter, se fonde sur un fait? 11 mai.

Comte. 19 avril, 31 mai. — Conard, 30 janv. — Conaty, 9 mars, 14 déc. — Concini, 4 oct.

Conciliation. Peut-on opposer en cassation le défaut de ce préliminaire? 1 mai.

Concordat amiable. Les avantages faits à un créancier sont-ils nuls? 27 mai, 11 nov. — Empêche-t-il la vente du *fonds* avant paiement intégral des créanciers? 18 juil.

Concubinage. V. *Billet à ordre.*

Concussion. Par quel temps un maire la *prescrit-il?* 12 oct. — Y a-t-il nullité dans la réponse du jury, si parmi les faits, il s'en trouve de *prescrits?* 26 oct. — Clozel, maire, 6 sept., 12, 26 oct. — Forcioli et autres à *Alger*, 22 août, 7, 9, 16, 26 sept., 14, 16 oct., 16 nov., 7 déc. — Francowich, à *Alger*, 6 nov.

Condon, 18 nov.

Confiscation. Demande d'abolition en Angleterre, 20 avril.

Conflit. Suffit-il qu'il soit élevé dans la quinzaine de la transmission du jugement de rejet du déclinatoire? Faut-il de plus qu'il soit déposé au greffe? 2 janv. — Ce dépôt doit-il être fait par le procureur du Roi? 16 sept. — Est-il nul s'il n'y a pas de déclinatoire préalable? 21 fév. — Faut-il en *appel* un nouveau déclinatoire? 12 août.—Peut-il être élevé en simple police? 20 juil.

Confusion. Ne peut-elle être ordonnée qu'entre créances liquides? 18 juin.

Congrès de légistes en Allemagne, 9 sept.

Conneau, 11 juin, 10, 11, 12 juil.—Connor (mittriss), 18 déc.

Conquet. N'était-ce anciennement que les immeubles de la communauté? 16 avril.

Conseil-d'Etat. Exécution de la loi nouvelle, 23 janv. — Service des vacations, 16 août. — Rentrée, 4 nov.

Conseil de famille. Faut-il le convoquer à l'ancien domicile lorsqu'il s'agit de remplacer la mère tutrice par suite de convol? 16 oct. — *Quid* s'il s'agit de l'acceptation d'une *donation?* 4 mai, 17 juil — Le *mineur* seul peut-il se plaindre de ce qu'il a été présidé par un autre juge de paix que le sien? 20 sept. — Le conseil de famille peut-il seul nommer un administrateur *ad hoc* à un *mineur?* 24 mai. — V. *Tutelle.*

Conseil de guerre. Est-il suffisamment saisi à *Alger* par un ordre d'informer? 6 sept. — Peut-il connaître, à *Alger*, des vols ordinaires? 19 juin. — Conseil puni en *Espagne* pour refus de condamnation à mort, 9, 30 mai.

Conseil de guerre maritime. Les prévenus doivent-ils y avoir des défenseurs, à peine de nullité? 4 janv., 3, 14 mai.

Considérant, 13 déc. — Constant, 25 juil., 2 août.—Constant (Benjamin), 10 janv.

Constructions. L'entrepreneur exproprié est-il garant des vices qu'elles ont? 4 déc. — Un maire peut-il limiter leur hauteur, dans un intérêt particulier? 24 mai. — Lorsqu'on les établit sur un terrain communal, dont on excipe de la propriété, y a-t-il lieu à sursis, mais avec délai pour faire juger? 12 oct.— Est-on commerçant quand on construit pour vendre? 19 janv. — *Quid* de celles faites par un négociant pour les besoins de son commerce? 25 nov. — Lorsqu'un juge a ordonné leur démolition, peut-il statuer de nouveau à ce sujet pendant l'*appel?* 26 oct. — N'est-il dû qu'un droit d'*enregistrement* pour une communauté d'ouvriers qui traite de cette matière? 21 mars. — Y a-t-il lieu à *enregistrement* immobilier pour la vente de constructions établies sur le terrain d'autrui? 16 avril. — Abus de travail au nom de tiers, 8 juil. — V. *Alignement*, *Canal*, *Dommages-intérêts*, *Elections*, *Travaux publics.*

Consulet, 2 oct. — Contades (de), 10 août. — Conte, 6, 15 avril. — *Contenvois*, commune, 11 nov. — Contrafatto, 9, 13, 27 fév., 20, 27, 30 avril.

Contrainte par corps. Peut-elle être ordonnée pour différence d'opérations de bourse? 8 janv. — *Quid* pour le paiement du prix d'*actions industrielles?* 5 fév, 1 mai, 24 déc. — *Quid* pour les *frais* d'une créance commerciale? 19 juin.— Peut-elle être prononcée contre les *femmes*, en matière de *dommages-intérêts* ordinaires? 1 juil.— *Quid* en matière de *folle-enchère?* 19 juil. — Les sergens de ville peuvent-ils l'exécuter pour *dommages-intérêts* correctionnels? 6 août. — Peut-on l'exercer envers un *invalide* dans l'hôtel? 22 mars.—*Quid* envers un *garde national* de service? 17 sept. — Quand une *Cour d'assises* a omis de prononcer cette voie d'exécution pour le paiement des *frais*, peut-elle encore le faire lorsque la peine est subie? 10 juil. — Y a-t-il nullité si l'arrêt qui la prononce n'en fixe pas la durée? 29 avril. — Est-elle nulle si elle s'exerce sous le *nom* par lequel le créancier est connu dans le commerce? 29 janv. — Est-elle valablement exécutée lorsque le commandement a été fait au domicile du titre? 20 mars. — *Quid* s'il est notifié au Parquet, lorsque, dans son exploit d'opposition, le débiteur n'a pas donné le numéro de sa demeure? 20 sept. — Peut-on l'exécuter contre un débiteur dans la maison où il travaille, comme on l'exécuterait chez lui? 9 oct. — Peut-on *recommander* en vertu d'un *transport?* 18 sept. — Le créancier est-il obligé de continuer les *alimens* pendant un emprisonnement préventif de son débiteur? 8, 22 oct. — Le créancier, dont le débiteur est détenu dans une maison de santé, peut-il le faire réintégrer en prison? 13 sept. — L'élargissement d'un *étranger* est-il absolu, si son créancier n'a pas formé sa demande en condamnation dans la huitaine? 22 nov. — Une *évasion* par la corruption d'un gardien engage-t-elle la responsabilité du directeur de la prison? 3 juil. — Erreur d'un débiteur poursuivi par des agens à la recherche d'un *voleur*, 14 sept. — Contrainte exécutée en feignant un *vol*, 26 oct. — Arrestation difficile à *Neuilly*, 27 juin. — Décès simulé pour sortir de prison, 30 avril. — Détention illimitée en *Angleterre*, 12 oct. — Nature de cette contrainte à *Brunswick*, 2 nov. — V. *Aval*, *Elections*, *Faillite*, *Navigation*, *Travaux publics.*

Contravention. Le refus de désigner des contrevenans est-il punissable? 15 mars. — Peut-on admettre comme excuse un fait qui n'est pas reconnu tel par la loi? 1, 7 juin.—Le juge peut-il prononcer contre un procès-verbal, sans la preuve du contraire? 7 juin, 14 août. — Peut-il forcer le ministère public à suivre une question de propriété au civil? 5 juil. — Changement de procédure en *Prusse* à ce sujet, 17 oct. — V. *Appel*, *Mines*, *Prison.*

Contrebande. Le vendeur doit-il garantir l'acheteur de la saisie des marchandises prises comme étrangères? Faut-il lui notifier la saisie? 22 janv., 15 mai, 2 juil. — Peut-on demander en justice la garantie d'obligations souscrites pour affaires de contrebande? 25 avril. — Quelle peine est applicable à l'employé des douanes qui dresse un procès-verbal? 5 sept. — Aumône trouvée dans un tronc pour délivrance de contrebandiers, 16 janv. — Mannequin de femme dans une voiture, 15 août.— Une péniche anglaise à *Cherbourg*, 30 nov. — V. *Douane.*

Contrefaçon commerciale. La poursuite en contrefaçon de *dessins de fabrique* peut-elle appartenir au dessinateur? 11 mars. — *Quid* lorsque la vente de ces dessins a été faite à l'*étranger?* 11 juillet. — Le dépôt au greffe suffit-il pour conserver un *dessin* qui ne consiste que dans la disposition des fils de l'étoffe? 4 mai. — Un *étranger* peut-il se plaindre de la contrefaçon de ses marques de fabrique en France? 29, 30 janv. Y a-t-il délit dans l'introduction de bonne foi en France de marchandises semblables, même au sujet d'un brevet antérieur à 1844? *Quid* dans l'introduction des matières productrices? 15 oct. — La contrefaçon d'étiquettes est-elle du ressort correctionnel? 4 juin. — Bois d'éventails, 19 juil. — Boites de parfumerie, 15 mai. — Boutons-duchesse, 21 nov.—Capsules d'eaux minérales, 4 fév., 29 août. — Combustible de Warbeck, 15 oct. — Hydro-Extracteur, 17 juil. — Instrumens de musique en cuivre, 12 sept. — Lampes-solaires, 8 avril. — Médecine-Raspail, 13 mai. — Pâte de Regnault, 17 oct. — Statuettes, 12 déc. — V. *Brevet d'invention.*

Contrefaçons littéraires et musicales. — Peut-on considérer ainsi des extraits de prédication donnés par un journal? 13 déc. — Le dépôt est-il suffisant pour constituer l'invention? 8 août. — Traité entre l'Angleterre, la Prusse et la Saxe, 8 juil., 4 sept. — Almanach des Jésuites, 26 avril. — Le Renard et le Corbeau, 14 mars, 30 mai. — Stances à l'Eternité, 8 août. — Symphonie du Désert, 30 mai.

Contribution (Distribution par). Peut-on en empêcher l'exécution par une saisie-arrêt, lorsqu'elle est définitive? 9 oct.

Contributions directes. Les salles de *spectacles* peuvent-elles être exemptées de celle des portes et fenêtres? 30 sept. — *Quid* d'une tannerie? 13 avril. — Le propriétaire qui les paie pour un locataire a-t-il le même droit que pour ses loyers? 1 mai. — Les Tribunaux ordinaires peuvent-ils apprécier la légalité d'une répartition? 17, 24 avril, 1 mai, 7 déc. — Les ventes mobilières que cette administration fait faire doivent-elles un *enregistrement?* 11 avril. — A-t-elle privilége sur le prix des meubles vendus de bonne foi, avant la publication des rôles? 7 janv.

Contributions indirectes. V. *Douane*, *Octroi.*

Contumace. Lorsque le domicile de l'accusé n'est pas connu, est-ce à la porte de la Cour d'assises qu'il faut afficher l'arrêt de renvoi? 13 fév. — Doit-il se constituer prisonnier pour se *pourvoir* utilement contre un arrêt de mise en accusation? 24 avril. — Le domaine ne peut-il lui réclamer que les frais causés par la Régie de ses biens? 6 fév.

Conty, 3 déc. — Contzen, 9 août. — Convers, 22 août. — Cooke, 15 août, 21 sept. — Coolley, 29 mars. — Copin, 22 fév. — Copland, 17 avril. — Coppens, 29 avril. — Coquardot, 9 juillet. — Coquart, 16 mai, 19 juin, 31 décembre. — Coquay, 18 octobre. — Coquelin, 1 octobre. — Coquevalle (Annette), 8 mai. — Coquillat, 17 juillet. — Coralli, 20 février, 6 avril. — Corbalan, 18 mars. — *Corbeau-voleur*, 13 août. — Corbière, 9 mars, 18 avril. — Corbillet, 23 août. — Corbin, 28 mars, 22 mai, 22 nov. — Corby, 11 sept. — Corcelette, 22 juil. — Cordesse, 20 déc. — Cordier, 22 mars, 22 avril, 12 juin, 24 à 30 août. — Cordier (femme), 9 mai. — Cordonnier, 19 janv., 29 avril. — Corgne, 4 janv. — Corlibert, 1 août. — Cormalier-Lucinière, 25 fév. — Cormarteau, 28 oct. — Cormenin, 12 oct. — Cormier, 13 déc. — Cormon, 17 avril. — Cornaille, 15 juil. — Corné, 19 nov. — Corneille, 29 oct., 1, 2 nov. — Corneille (femme), 21 fév. — Cornier, 20, 28 nov. — Cornillet, 18 juil. — Cornu, 25 fév., 18 juin, 10 sept. — Cornuault, 10 juin. — Cornudet, 23 juil. — Cornudier, 1 fév. — Cornulier, 20 fév. — Coromina, 14 mars. — Corpéchot, 13 juil. — Corréard, 15 avril, 5 déc. — Correnson, 14 oct.

Corruption d'employés. Au Timbre, 11 mai. — Las Héras, en *Espagne*, 6 fév. — Envers un maître des requêtes, 2, 5, 25 avril. — Envers un juge des *Etats-Unis*, 12 juin.

Cortade de Pérez, 24 janv. — Cortel (Emélie), 9 oct. — Cortil, 20 juil. — Corvi, 25 janv., 31 mai. — Cossard (femme), 20 sept. — Cossiaux, 24 oct. — Cosson, 9, 10, 23 août. — Costa, 27 déc. — Costello (femme), 21 mars. — Costes, 9 juil. — Cotelle, 14 sept. — Cotin, 20 août. — Cotini, 10 déc. — Cotru (Ve), 19 janv. — Cottard, 5 juil. — Cotteau, 11, 15 mars. — Cottereau, 25 juil. — Cotton, 22 juil. — Cottun, 5, 12, 19 janv. — Coubaux, 10 janv. — Coubert (de), 9 nov. — Couchies, 22 nov., 6 déc. — Couchoud, 19 juil. — Couderc-Bucher, 31 août. — Coudert, 21 juin. — Coudron, 5 sept. — Coudroyer, 11 sept. — Coufaix, 9 sept. — Coulon, 26 juil., 5, 24 à 30 août., 1 oct. — Coulougnon, 3 août. — Coulthas, 3 mai. — Coumes, 13 sept. — Coupé, 10 oct.

Cour de cassation. Rentrée, 4 nov. — Cour des comptes. Son traitement, 5 déc. — Ses vacations, 24 août. — Rentrée, 4 nov. — Cour ecclésiastique de Cantorbéry, demande de son abolition, 17 oct. — Cour de l'échiquier, rentrée, 5 nov. — Cour royale. Réglement pour les assemblées générales, 26 janv. — Observations sur les discours de rentrée, 9 nov. — A *Paris*. Observations sur le concours des *avocats*, 31 juil. — Suppression de sa 4e chambre, 26 juin, 6, 23, 25 juil.. — Rétablissement, 16 oct., 4 nov. — Nouveau local de séances, 24 sept. — Roulement annuel, 17 août. — Rentrée, 4 nov. — Audiences de rentrées à *Amiens*, 7 nov. — A *Bourges*, 8 nov. — A *Caen*, 7 nov. — A *Colmar*, 9 nov. — A *Lyon*, 16 nov — A *Metz*, 8 nov. — A *Orléans*, 7 nov. — A *Rennes*, 16 nov. — A *Rouen*, 5 nov.

Courbarien, 9 août. — Courboulet, 12 sept. — Courcelle, 2 oct. — *Courcelles*, commune, 6, 8, 10, 11, 13 avril. — Courcy (de), 19 déc. — Coureau, 27 juin. — Courel, 26 nov. — Courraud, 21 juin. — Courrent, 11 nov. — Courtade, 19 janv.

Courtage clandestin. Les promesses d'actions à *Paris*, 7 à 14, 21, 23 fév., 24 avril. — Fouqueron et Ponchevron, 15 août. — Grandin frères, 15 mars, 13 juin. — Godon, 25 sept.

Courtaujan, 27 fév. — Courté, 27 mai. — Courtecuisse, 7 mars, 19, 20 juin., 10 juil., 14, 17 août, 26 sept. — Courteilles, 31 oct. — Courtemanche, 25 nov. — Courtier, 21 déc.

Courtiers de commerce. Peuvent-ils vendre les agrès et apparaux de navires? 18 juin. — Celui qui a fait une opération peut-il en demander la nullité? 7 oct.

Courtigné, 1 oct. — Courtin (femme), 8 mai. — Courtin-Jordis, 16 fév. — Courtin-Raoult, 1 oct. — Courtois, 23 janv., 12 juin, 5 juil., 14, 19 août, 5, 21 nov., 13 déc. — Courtois (femme), 14 oct. — Courty, 16 juil., 23 sept. — Cousin, 29 août, 28 oct., 22 nov. — Cousse, 28 nov. — Coutard, 14 mars. — Coutard, général, 21, 28 fév., 7 mars. — Coutard (Ve), 1 août. — Coutts et Ce, 20 août, 5, 21, 24, 30 sept. — Couture, 21 oct. — Covillard, 5 juil. — Crace, 24 juin. — *Cracovie*, province, 28 nov. — Crafton (femme), 25 fév. — Crapez, 15 juillet.

Crèches. Leur utilité, 4 juin.

Crémeaux (marquise de), 30 janv., 18, 23 fév., 28 juin.

Crémiers. Quelle est leur patente? Quelle est celle des nourrisseurs pour la vente du lait? 3 août.

Crémieux, 6 août. — Crépin, 18 fév. — Crépin (Ve), 19 sept. — Crépinet, 31 août. — Créquy, 2 déc. — Cresson, 25 mai. — *Cretin* (*le dernier*), 14 sept. — Cretois, 18 mars. — Creton, 3 juil. — Crétot de Mirecourt (veuve), 22 juin. — Crevat, 8 janvier.

Cris séditieux. Un aliéné, 22 avril. — Des ouvriers, 5 oct. — Auprès de la Banque, 23 janv., 9 mai.

Cristal, 12 sept. — *Cristinos* et *carlistas*, 16 août. — Cristofini, 18 mai. — Croisille, 17 juil. — Croizet, 11 déc. — Cromarias, 20 sept. — Crompton, 21 oct. — Croquette (femme), 17 juin. — Cros, 16 janv., 30 sept. — Croui, 15 juil. — Crouzeix, 12 sept. — Crouzet, 11 mai, 23 juil. — Crozier, 2 janv. — Cruzel, 14, 16 fév. — Cubières, 15, 27 avril. — Cuillezon, 21 mars. — Cuissard, 12 oct. — Cullier, 25 juil.

Culte. Peut-on encore aujourd'hui faire valoir des droits de propriété particuliers sur des chapelles? 18 sept. — L'outrage à raison des fonctions d'un ministre du culte reste-il renfermé dans la plainte? 26 juin. — La réunion de plus de vingt personnes, pour célébrer un culte autorisé, est-elle punissable? 23 déc. — Poursuites en *Suisse* pour une critique de la religion chrétienne, 30 mai. — Poursuites en *Suisse* pour outrage contre l'écrit d'un capucin, 8 janv. — Interdiction aux protestans de posséder des immeubles dans le *Tyrol*, 27 sept. — Pétition des protestans contre le prosélytisme, 5 avril. — Remise aux *communes* des biens du clergé de *Hesse*, 11 oct. — Outrage à *Nogent*, 15 oct. — Proposition d'un Catéchisme universel, 12 sept. — V. *Abus* (*appel comme d'*), *Donation*, *Legs*.

Cultet, 20 avril. — Cuny, 22 juil., 10 sept., 6, 13, 16 déc. — Curan, 2 nov. — Cureau de Roullé, 8 janv. — Curmer, 5 avril. — Curnier, 16 sept. — Curtil, 12 déc. — Cuthbert, 3, 13 juin, 3 juil., 14, 23 oct., 1, 12, 13, 14, 16, 19, 23, 25, 30 nov., 26 déc. — Cuvilliers, 6 nov. — Cuzon, 16 déc. — Czartoriski, 26 mars, 13 avril, 31 août, 12 sept., 16 nov.

D

Dabo, commune, 7 janv. — Dabret (femme), 20 sept. — Dagobert, 25 fév. — Dagorn, 5, 6 déc. — Daguenet, 28 mars, 22 mai. — Daigneau, 9 nov. — Dairnwœll, 26 avril. — Dalaudon, 19 fév. — Dalberque (femme), 10 oct. — Dalbis, 24 janv. — Dallard, 16 oct. — Dallemagne, 16 nov. — Dallenne (Ve), 31 oct., 26 déc. — Dallos, 13 juil. — Dalloz, 7 fév., 6 juil., 30 août. — Dalmas, 18 juin. — Dalogny, 11 janv. — Daly, 13 déc. — Damalix, 18 mai. — Damas-Lepelletier, 15 mai. — Dame, 13 déc. — Damiens, 13 mai, 10 oct. — Damoreux, 10 déc. — Damotte, 22 janv. — Damphrenet, 19 fév. — Danart, 5 juil. — Danel, 31 juil. — Danemarck (prince de), 3, 11 oct. — Daney de Marsillac, 23 juil. — Danezé, 27 avril, 14 mai. — Danguin, 26 déc. — Daniel, 17 avril. — Daniloff, 1 nov. — Danjou, 4 juin. — Danré (Ve), 1 fév.

Danse immorale. Césarine Merlette, 4 mars. — Mélanie, 9 déc.

Danto, 23 mars. — Danzoin, 15 oct. — Daratorre, 18 mai. — Daraucourt, 31 oct. — Darbié (Ve), 31 mai. — Darboureix (Marie), 15 fév. — Darcy (femme), 13 sept. — Dardan, 10 déc. — Dardichon, 7 oct. — Dardonville, 9 fév., 24 mai, 22 juil. — Daremont, 20 mars. — Dargand, 11 déc. — Darieu, 1 janv. — Dario, 19 déc. — Daroles, 18 fév. — Darricau, 28 nov. — Dartas, 15 juil. — Daubigny, 19 janv. — Daubin (demoiselle), 8 mai. — Daublaine, 16 fév. — Dauchez, 25 fév., 18 mars. Daucognier, 28 janv. — Daunant (de), 30 déc. — Daunel, 9 sept. — Dauphin, 27 juil., 8 août. — Dauphinot, 8 avril. — Dauvergne, 24 mai, 9 oct. — Dauvet, 17, 24 mai. — Dauzac, 10 sept. Davault, 22 juil. — Davernier (Louise), 11 avril. — David, 13, 20 mars, 20 août, 2, 23 sept., 14 oct., 11 nov. — David (Félicien), 22 avril, 30 mai. — David, prêtre, 12 sept., 15 oct. — David (Ve), 9 oct. — Davidoff, 23 fév. — Davillier, 21 oct. — Davis, 15 janv., 13 mai. — Davron, 24 janv. — Davy, 9 fév. — Dawent, 22 nov. — Déa, 5 août, 4 sept.

Débauche (excitation). La loi atteint-elle ceux qui l'excitent pour leurs passions personnelles? 20 fév. — Bacquet (femme), 20 fév. — C... (femme), 21 nov. — Dalberque (femme), 10 oct. — Escaramela (femme), 28 oct. — Fleury, 11 déc. — Gaucheron, 18 déc. — Joumier (femme), 3 janv. — Lanuzel, 21 fév. — Léonard (Marie), 1 mai. — Lumeau, 25 janv. — Noirot (femme), 20 fév. — Véron et autres, 1 mai. — Vivaneo (femme), 7 nov. — Entremise de location, 3 janv. — V. *Outrage aux mœurs.*

Debauve, 2 janv. — Debeaume, 26 mars. — Deber, 19 avril.

Débiteur solidaire. Peut-il invoquer l'exception accordée à la caution par l'article 2037 du Code civil? 30 juil. — V. *Caution.*

Debeuf, 31 janv. — Debois, 16 janv. — Debordes, 24 août. — Debray, 30 janv., 24 juin. — Debrieu, 18 déc. — Debrou-Kenn, 8 mars. — Debruel, 22 mai. — Debrun, 15 mai. — Debary, 3 avril. — Debury-Fournier (veuve), 19 juil. — Debuterie (de la), 6 août. — Decamps, 11 oct. — Décanis, 5 mars. — Decerfel, 15 janv.

Décès. Peut-on prouver celui d'un militaire par témoins? 20 mars. — *Décès subit*: une accouchée inconnue, 12, 20, 25 fév. — Un collégien dans un *omnibus*, 14 fév. — Une jeune ouvrière, 9 mars. — Au bal Valentino, 5, 8 oct. — D..., commis, 28 déc. — A cause d'une accusation de vol, 12 mars.

Dechand, 4 juil. — Dechorié, 30 nov. — Declercq (veuve), 7, 22 mai, 2 déc. — Decous, 17 juil., 8 nov. — Decoussemacher, 28 nov. — Decquevilly, 2 déc. — Decré (veuve), 10 janv. — Decret, 23 juil. — Decrozant, 24 mai, 18 oct.

Dédit. Le juge peut-il modifier celui d'un traité? 7 déc.

Défaut; *faute de conclure.* Lorsque l'avoué est décédé après la signification de ce jugement, peut-on y mettre opposition jusques à l'exécution? 18 oct.

Défaut-profit-joint. N'a-t-il lieu que lorsqu'il y a défaut faute de comparaître et non de plaider? 16 avril. — Les avoués ont-ils droit à la taxe à ce sujet? 18 mai. — Cette procédure est-elle applicable au commerce? 2 sept.

Défaut-congé. — V. *Appel.*

Défense. — V. *Conseil de guerre maritime.*

Defer, 18 nov. — Defermont, 16 oct. — Deflieux, 10 oct. — Defitte, 21 janv. — Deflers, 6 mars. — Defontenay, 9 déc. — Deforestier, 9 nov. — Defosse (femme), 20 juin. — Defrance, 12, 14, 17, 18, 23 janv., 24, 25, 26 avril. — Degeorge, 1 juin, — Déglise, 26 oct. — Deglos, 24 déc. — Degousée, 31 mai. — Degoutin, 5 juil. — Degouve-Denuncque, 10 août. — Degrand, 22 août, 12 déc. — Deguingand, 23 oct. — Dehansy, 8 juil. — Dehay, 14 janv. — Deheurles-Talon, 2 mai. — Deibl, 18 janv., 9 mai. — Déjardin (veuve), 10 juin. — Dejean, 15 fév. — Dejernon, 15 mars. — Dejoni, 14 sept. — Dejou, 21 sept. — Dekanet, 22 janv. — Delaberge, 22 juin. — Delabrosse, 18 juil. — Delachapt, 5 août. — Delachassaigne (femme), 18 déc. — Delacour, 2 avril. — Delacroix, 9 juil., 17 oct., 7 nov. — Delbut et Durand, 29 janv. — Delagarde, 5 juil. — Delagrave, 11 nov. — Delahante, 18 fév. — Delahautière, 25 avril. — Delahaye, 24, 25, 29 fév. — Delahode, 11 janv., 11 fév., 20 juil. — Delaine, 2 oct. — Delair, 20 fév., 3 mai, 25 juil., 18, 25, 27 nov., 5, 6 déc. — Delaire de la Brosse, 21 mars. — Delalain, 8 juil. — Delalo, 1 oct. — Delaloge, 9 oct. — Delamarche, 1 août. — Delamarre, 18, 27 déc. — Delamarre-Bénard, 12 mars. — Delamire, 24 août. — Delaneau, 8 nov. — Delangle, 23 août, 4 nov. — Delaporte, 27 nov. — Delaroche, 13 juin. — Delarue, 11, 24 juin, 12 juil., 20 août, 4, 8 oct. — Delaruelle, 11 mars. — Delassus, 4 mai, 17 juin. — Delatte, 8 juil. — Delattre, 18 mars. — Delaunay, 4 fév., 1 oct., 5, 12 nov. — Delavarande, 11 juin. — Delavilleurnoy (femme), 9 nov. — Delavie, 15 juil. — Delayen, 28 sept. — Delbet, 2 sept. — Delcambre, 14, 26 janv., 19, 31 mars. — Delcros, 15 mai. — Delebecque, 23 déc. — Delécluze, 12 janv. — Délerue, 3 janv. — Delessert (B), 11 oct. — Deleutre, 24 déc. — Delfini, 23 oct — Delhomme, 1 oct. — Delhotel, 24 janv. — Deliars (femme), 20 mars. — Deliasse, 8 juil. — Delibes, 10, 11 janv. — Delignac, 3 juin. — Delille, 22 nov. — Delisle, 19 avril, 3 juin. — Delisle-Dufief, 24 oct. — Dellorier, 9 nov. — Delmas, 1 juil. — Delmas-Grossin, 22 juil. — Delmond, 19 mars. — Deloche, 7 oct. — Delonde, 4 juil. — Delogavesne, 13 juin. — Delonchamps, 9, 10, 23 août. — Delore, 28 nov. — Delorme, 4 mai, 15 juil., 21 déc. — Delouche, 10 juil. — Delpech, 24 juin, 15 juil., 10 sept. — Delrue, 2 oct. — Delsarte, 8 août. — Delsaux, 25 avril. — Delvolvé, 14 mai. — Delzers, 4 janv., 17 juil. — Demalander, 23 oct. — Demandre, 12, 16 nov. — Demangeot, 12 mars. — Demarbœuf, 3 août. — Demarie (femme), 21 janv. — Demarle, 28 mai, 10, 11, 12 juil.

Démence. Cet état au moment de l'interrogatoire d'un accusé peut-il être un motif de cassation? 14 mars. — Stuart (Marie), 13 avril. — Un échappé de *Saint-Yon*, 11 avril. — Un chanteur à *Honfleur*, 12 avril. — — femme réclamant des papiers au Palais, 16 sept. — Procession d'une famille toute nue, 19 oct. — V. *Séquestration.*

Déménagement. L'entrepreneur est-il garant du vol de ses employés? 1 oct.

Demianau, 23 avril. — Demiannay, 28 janv. — Demianny, 20 août. — Demolombe, 11 janv. — Demolon, 12 oct., 5 nov. — Demonax, 28 sept. — Demonti, 20 fév. — Denaclare, 29 avril, 6 mai. — Denais, 21 juin. — Denay (veuve), 5 sept. — Denéchaud, 6 fév. — Denesle, 7 sept. — Deneu, 19 oct. — Denevers, 1 mai. — Deniéport, 2 janv. — Denis, 2 janv., 17, 18 mai, 25 sept. — Denis de Saint-Pierre, 27 fév., 13 août. — Denize (Julienne), 2, 11 déc. — Denkaus, 6 juil. — Denneville, 17 sept.

Dénombrement de la population, 8 mai.

Dénonciation calomnieuse. N'existe-t-elle que par la mauvaise foi? 19 déc. — Suffit-il qu'une personne y soit désignée? 18 sept. — Faut-il y énoncer des faits publics pour la rendre admissible? 21 fév. — Poursuites contre un juge, à *Naples*, 18 mai.

Dentiste. Peut-on exercer cette profession sans diplôme? 15, 22 fév., 16 mai, 25, 28 juin, 4 juil. — Procès pour des râteliers, 31 janv., 12 juin, 2, 29 juil.

Deparoy de Lurcy, 12 janv. — Depaulx (Dlle), 14 fév. — Depercin, 26 fév. — Deplaye, 3 avril. — Depoilly, 12 janv. — Deponton, 23 juil.

Dépôt, nié par un général autrichien, 25 oct.

Depouilly, 27 nov. — Depriez, 29 juin. — Dequevehau, 23 juil. — Deray, 10 sept. — Deriberprey, 21 oct. — Derivery, 18 déc. — Deropsy (Dlle), 17 sept. — Derosne et Cail, 11 avril, 9 juil., 12 déc. — Derouet, 11 mars, 13 avril. — Derriau, 6 fév. — Derveloy, 23 août. — Desacy, 26 avril. — Desaubris, 19 oct.

Désaveu de paternité. La nullité de l'*appel* à l'égard de la mère entraîne-t-elle celle de l'appel à l'égard des enfans? Le désaveu a-t-il dû être précédé d'un acte extra-judiciaire à l'égard de la femme? Peut-il être formé incidemment à une demande en *séparation de corps*? 2, 9 fév. — La signification du jugement au tuteur *ad hoc*, fait-elle courir les délais d'*appel*? 16 avril. — Benoit, 2, 9 fév. — Delorme, 4 mai. — Turpin, 8 janv. — X..., 9, 12 août.

Desbans, 17 juil. — Desbois, 17 déc. — Descarès, 1 oct. — Descat-Crouzet, 27 déc. — Descayrac, 6 mars. — Deschamps, 25 fév., 11, 20, 26 mars, 5, 25 avril. — Deschetz, 5 janv. — Descoings, 13, 20 juin. — Descot, 29 janv. Descotes, 26 oct.

Désertion. — Bideberrigouain, 18 mai. — Cordonnier, 15 août, 9 nov. — Duclos, 16 oct., 7 nov. — Fayette, 15 juin. — Grosseleil, 25 sept. — Lathelisse, 4 oct. — M... (Noël), 17 sept. — Maisonnet, 19 oct. — Sonery-Bouillon, 31 juil. — Tournamille, 14 oct.

Deseuré, 26 mars. — Deseyne, 24 janv. — Desfeux, 4 mars. — Desflaches, 27 fév., 4 sept. — Desfontaines, 17 juin. — Desfourneaux, 6 mars — Desfrancs, 3 avril, 15 mai. — Desgrand, 23 avril. — Desguières, 9 août. — Deshayes, 30 janv. — Désirée, actrice, 20 fév.

Désistement. Est-il valable celui donné avec réserve du fond, sans arguer un vice de procédure? 25 juil. — La partie qui a un jugement par défaut, peut-elle se désister sur l'*opposition*? 7 janv. — V. *Elections*, *Partage*.

Deslandes, 6, 16 mars, 28 déc. — Deslaviers, 4 mai. — Deslyons, 3 avril. — Desmares, 26 janv., 4 mai, 23 nov. — Desmarest (femme), 5 avril. — Desmarquets, 23 août. — Desmazes, 13 avril. — Desmoulins, 24 mai. — Desolliers, 27 juil. — Desplaces, 3 mai. — Desplats (veuve), 26 déc. — Desplechin, 24 juin. — Desportes, 13 août. — Desprez, 18 nov. — Desprez (Adèle), 18 avril. — Despruneaux, 21 sept. — Desraymond, 8 juil. — Desroches, 27 déc. — Desroches-Ballard, 8, 22 oct. — Desrousseaux, 12 mars, 14 oct. — Dessaigne, 5, 7 oct. — Dessalles, 30 déc. — Dessaud, 8 janv. — Dessaude, 19 oct. — Desse, 6 juil.

Dessèchement. — V. *Marais.*

Dessins de fabrique. Le registre de leur dépôt doit-il être *timbré*? 29 juil. — Projet de loi, 14, 15, 19, 20, 21 fév. — V. *Contrefaçon.*

Destigny, 8 août. — Destrez, 9 sept. — Desvergers de Sanois, 31 mars. — Detours, 10 juin. — Detrey, 22 août. — Detrez, 26 juin. — Detry, 25 nov. — Detté, 11 mars. — Deuzy, 11 mai. — Deval, 14 fév. — Devalcour, 9 nov. — Devaux, 16 janv., 28 fév., 6 mars, 10 mai, 5, 28 déc. — Devesvres, 18 juil. — Devey, 19 juin. — Devillard, 28 juin. — Deville, 14 fév., 23 avril. — Devillers, 16 avril, 29 juin, 9 nov. — Devilliers, 25 nov. — Devouasson, 3 avril. — Devred, 9 janv. — Dewingle, 3 oct. — Dezanneaux, 5 déc. — Dezauche, 12 janv. — Dheilly, 23 janv. — Didier, 12 janv., 10 oct. — Didiot, 12, 19 fév. — Didiot-Rablin, 3 oct. — Didon, 12 juil. — Diégo-Léon, 21 oct. — *Dierry*, commune, 26 juil. — Dieulafoy, 15 août, 7 sept.

Diffamation. Existe-t-elle dans le fait de signaler des fraudes *électorales*? — Peut-on en faire la preuve par témoins? 17 mai, 5, 7 oct. — *Quid* dans la consignation sur le procès-verbal des *élections* d'un fait qui atteint l'honneur d'un électeur? 2, 4 sept. — Peut-on en faire la preuve lorsque le diffamé y consent? 30 sept. — Est-elle condamnable dans un mémoire fait pour un procès? 29 août. — Plusieurs lettres missives contenant la même diffamation établissent-elles la publicité? 22 nov. — Peut-on poursuivre ce fait civilement contre un *journal*? 20, 21 mai, 7, 24 juin, 6 juil. — Le Tribunal peut-il condamner pour *outrages*, sur une citation donnée pour diffamation? 19 juil. — Est-ce en Cour d'assises que doit se juger celle commise contre un membre du conseil général, ou municipal? 21 nov. — Le jury peut-il être interrogé par une seule question sur les divers passages de l'écrit incriminé? 4 déc. — V. *Injures.*

Digard-Frelon, 19 avril. — Digonnet, 19 juin. — Dijon, 24, 30 déc. — Dillon, 19 janv.

Dimanche. V. *Pêche.*

Dion, 9 oct. — Dirvois, 28 mai.

Discernement. Est-ce au jury qu'il appartient de prononcer à ce sujet? 27 sept., 17 oct.

Divorce. Peut-il être motivé, comme injure grave, sur le refus de faire bénir le mariage civil? 10 janv. — Le prince de Danemarck, 4 mai, 3, 11 oct. — Stone, 16 mars. — Demandé pour athéisme, 25 juin. — Demandé en Amérique par un tiers, 13 mars.

Dixmier (Aurélie), 4 avril. — Dobet, 24 sept. — Dode, 11 nov. — Dode-Cornutrait, 17 juin. — Doguet, 18 juil. — Doherty, 13 déc. — Doin, 22 fév. — Doisy, 24 déc. — Dolbt, 17 juil. — — Dollé, 22 nov. — Dollfus, 22 août. — Dolmant, 27 déc.

Domaine de l'Etat. Les jugemens qui le concernent doivent-ils contenir les points de fait et de droit? 9 juil. — Arrêté sur celui de *Cobourg*, 16 juil.

Domange, 17 déc. — Domangeot, 4 sept. — Dombrowki, 1 juin, 18 sept.

Domicile. La procédure faite à celui indiqué dans un acte est-elle valable? 3 mai. — V. *Elections*, *Succession.*

Dommages-intérêts. Les juges sont-ils souverains pour les apprécier? 6 juil. — La blessure causée par un militaire dans un exercice à feu rend-elle le ministre responsable? 18 nov. — *Quid* de l'*architecte* qui a soumissionné des *constructions*? 6 juil. — La Cour d'assises peut-elle y statuer, lorsque cette demande est pendante au civil? 12 juin. — Une *transaction* fait-elle obstacle à une nouvelle demande? 11 janv. — Pour les propos d'une portière envers une domestique, 28 mai. — Pour des cris-cris, 24 juin. — Pour morsures de chien, 15 juil. — V. *Adultère*, *Bail*, *Bois et Forêts*, *Contrainte par corps*, *Contrebande*, *Faux*, *Marchandises*, *Meurtre*, *Minorité*, *Réintégrande*, *Travaux publics*, *Utilité publique.*

Doms, 17 juil.

Donation. Le juge peut-il décider si celle qui est faite à quelque membre d'une *communauté religieuse* concerne l'établissement? 2 janv. — *Quid* si l'établissement n'est pas autorisé? 20 janv., 12 nov. — La *procuration* pour la consentir doit-elle être authentique? 2 déc. — Le don purement *manuel* est-il nul? 9 avril. — Lorsqu'il s'agit d'effets mobiliers faut-il annexer à l'acte un état estimatif? — Peut-on y suppléer plus tard? 16 avril. — Peut-on poursuivre en nullité le don qui a été acquitté pour vol, au sujet des mêmes objets? 9 déc. — Le donataire d'un immeuble peut-il le garder en soldant les réservataires? 13 juin. — Peut on toujours exciper du défaut de *transcription*, lorsque l'objet donné a été frauduleusement vendu? 19 oct. — Peut-on demander la licitation d'un bien donné par un père, avec réserve d'usufruit et droit de *retour*? 9 déc. — Les droits d'enfans donataires, épuisés par une donation entre époux, revivent-ils par la renonciation du survivant à une partie de sa donation? 22 juin. — Lorsque dans un *contrat de mariage*, on a stipulé un retour en cas de survie des donateurs, les enfans peuvent-ils empêcher ce *retour*? 1 mai. — Celle faite par un des conjoints à l'autre est-elle annulée par l'existence d'un *enfant naturel* avant le mariage? 22 fév. — Dans la donation faite à une *femme mariée*, peut on imposer pour condition qu'elle seule en touchera le revenu? 11 mars, 27 juil. — Peut-on, pendant le *mariage*, renoncer à celle qui a été faite à son occasion? 10 juin. — Les donations personnelles entre époux sont-elles essentiellement révocables, et la *femme*, dont la demande est rejetée, peut-elle en *appeler*? 23 juil. — Y a-t-il lieu à *enregistrement* pour la déclaration d'un apport de *mariage*, comme provenant de donation, lorsque le donateur n'est pas présent? 19 janv, 22 avril. — *Quid* lorsqu'elle est faite avec la condition que les époux auront des enfans de leur *mariage*? N'est-il dû qu'un droit fixe? 20 avril, 5 juil. — Lorsque la donation par *contrat de mariage* est faite partie en argent, partie en immeuble, est-il dû un *droit de vente* en plus? 29 juil. — Y a-t-il lieu à deux *enregistremens*, lorsque dans un *contrat de mariage* on fait donation de l'usufruit d'un immeuble et de la nue-propriété d'un autre? Est-ce comme donation qu'est dû l'*enregistrement* du don de plus de moitié des biens d'un époux, suivant la loi de l'an II? 10 août. — Peut-on considérer comme donation pour l'*enregistrement* l'abandon au légataire du prix de l'immeuble légué, mais vendu par le donateur? 15 juil. — Est-elle nulle à l'égard des tiers la donation déguisée sous les apparences d'un *partage anticipé*, si elle comprend des biens *dotaux*? L'autorisation du mari à la *femme*, pour une donation à un enfant, est-elle suffisante? 11 fév., 10 avril. — Les termes de *préciput* et *hors part* sont-ils sacramentels pour dispenser du *rapport*? 11 juin. V. *Conseil de famille*, *Elections*, *Mutation* (*droit de*), *Office ministériel*, *Partage anticipé*, *Quotité disponible*, *Séparation de corps*, *Transcription.*

Dônaud, 27 fév. — Dondel, 17 déc. — Doney, 23 avril, 24 juin. — Donnodovie, 28 nov. — Donval, 24 mai. — Dorat, 29 nov. — Dorgeval, 31 oct. — Doris, 7 oct. — Dorlencourt, 13 fév. — Dormois, 8 janv., 31 août. — Dornier, 25 juin. — Doran, 21 fév. — Dortier (Ve), 7 janv. — *Dortmand*, ville, 2 mai. — Dorval (femme), 28 janv., 6 août. — Dossatt, 26 déc.

Dot. La dot mobilière est-elle inaliénable? 20 mars, 6 mai, 10 juin, 13 juil., 18, 21 nov. — Toutefois, le mari a-t-il pu l'employer à payer les dettes de la femme antérieures au mariage? 10 juin. — Le juge peut-il apprécier son inaliénabilité? 24 juin. — Peut-elle être *saisie* sur un héritier? 18 déc. — Lorsque la célébration du mariage vaut quittance, le juge peut-il décider qu'elle n'a été payée qu'en partie? 2 déc. — N'y a-t-il que le reçu du mari pour en constater la sincérité? 11 mai. — Peut-on poursuivre sur la dot les *dépens* auxquels une femme est condamnée? 21 sept. — *Quid* pour les *frais* faits à l'occasion de la dot? 12 oct. — *Quid* des créanciers de la femme antérieurs à la dissolution du mariage, peuvent-ils la *saisir*? 24 sept. — *Quid* pour *délit* ou quasi-délit de la femme? 26 déc. — *Quid* de ses revenus lorsque la femme est *séparée de biens*? 12 fév., 5 nov. — Peut-on faire annuler celle qui a été constituée par un *failli*, avant sa déclaration? 11 fév., 10 juin. — Une *faillite* peut-elle refuser de la rendre au gendre d'un *associé* qui l'avait constituée sur sa part, sans la détacher de la maison de commerce? 10 juin. — L'acquéreur d'un bien dotal est-il garant de la fraude employée par les époux pour le vendre? 18 nov. — La constitution dotale suffit-elle pour frapper les biens futurs de la femme, s'il n'y a pas clause expresse? 17 avril. — La dotalisation de biens oblige-t-elle au droit de *transcription*? 4 fév. — Une *communauté d'acquets* avec le régime dotal enlève-t-elle à la femme l'administration de ses biens? 16 juil. — La femme *normande*, mariée en *communauté d'acquets* conserve-t-elle la dotabilité de ses biens? 27 novembre. — La femme *normande*, marchande, peut-elle engager sa dot dans son commerce? *Quid* au sujet de l'établissement d'une *rente* pour le mariage de sa fille? 29 oct. — Y a-t-il emploi d'une somme dotale dans le paiement d'un retour de lot de la femme? 11 janv. Le juge peut-il décider qu'une acquisition du mari est un remploi de la dot? 26 fév. — L'acte de remploi, par suite d'expropriation pour *utilité publique*, doit-il être *enregistré* gratuitement? 19 fév. — V. *Donation*, *Femme mariée*, *Mariage* (*contrat de*), *Saisie-immobilière*, *Succession.*

Douaire. Peut-il être réclamé par l'héritier bénéficiaire? 21 déc.

Douane. Le delai de trois jours pour la préemption est-il franc? 19 nov. — Un procès-verbal d'employé fait-il foi pour un empêchement qu'il mentionne? 29 avril, 6 mai. — Comment doivent être rédigés les procès-verbaux *aux colonies*? 3, 21 oct. — Peut-on donner une *assignation* à un délai plus long que celui de trois jours? 21 oct. — V. *Contrebande*, *Faux* (*inscription de*), *Pêche.*

Doubledent, 20 mai. — Doublet, 26 sept. — Doublet de Boisthibault, 24 mai. — Doucet, 20 mars. — Doucet (femme), 16 janv., 1 fév. — Douchet, 19 fév. — Douchy, 15 avril. — Doudan, 20 nov. — Doudoux, 9 mai. — Douet, 11 nov. — Douin (Sophie), 1 fév., 29 mars. — Douriot, 16 avril. — Doury, 6 déc. — Dousset, 9 mars, 18 avril. — Doussot, 17 juil. — Downe (miss), 17 avril. — Downe (Mary), 9 août. — Doyen, 29 juil. — Doze, actrice, 13 mars, 17 avril, 24 juin. — Drake, 21 janv., 6 août. — Dramard, 4 fév., 19 avril. — Drault, 31 août. — Draut (femme), 25 sept. — Drège, 15 oct. — Drême, 27 avril. — Dresser, 25 juin. — Dreux, 22 janv., 15, 22 mai. — Dreux (femme), 20 nov. — Drevet, 28 fév., 22 mars. — Dreyfus, 11, 14 janv., 22 mars, 23 août. — Drivault, 13 août. — Droché (femme), 18 sept. — Droëslich, 20 août. — Droin, 16 mai.

Droit public. Observations, 6 mai.

Drouard, 1 janv., 20, 29 août, 9 sept., 19 oct., 11 déc. — Drouet, 19 janv., 5 juil. — Drouhin (femme), 26 fév., 18 mai, 26 juil. — Drouin, 15 fév. — Druelle (fille), 7 nov. — Druet, 18 nov. — Drummund-Baring, 18, 22 janv. — Druyer, 26 juin. — Dubail (Ve), 25 fév. — Dubarry, 9 janv. — Dubart, 18 avril. — Dubeil, 21 fév. — Dubernard, 15 fév. — Dubert, 9 sept. — Dubertrand, 5 juil. — Dubeux, 1 oct. — Dubief, 30 oct. — Dublanchet, 29 mai, 13 août. — Duboc, 5 août. — Dubochet, 19 déc. — Duboclas, 16 mai. — Dubodan, 16 fév. — Dubois, 27 avril, 18 mai, 28 juin, 6 juil., 2, 12 sept., 14, 24 nov., 24, 27 déc. — Dubois (Victorine), 21 août. — Dubois-Delamotte, 22 janv. — Dubois, Martres et Ce, 2 juil. — Dubos, 3 janv. — Dubosc, 25 mai. — Dubost de Fossanges, 8 juil. — Dubouchet, 19 nov. — Dubouchet (Ve), 23 mars. — Dubourg, 7 sept. — Dubout, 11 fév. — Duboys, 10 oct. — Dubreil, 21 mars. — Dubreuil, 23 fév. — Dubreuil (femme), 5, 6 avril. — Dubroca, 16 juil. — Dubrut, 22 janv. — Dubuc, 21 nov. — Dubuisson, 18 mai, 29 août. — Duc, 6 nov. — Ducas, 1 janv. — Ducassan, 16 juil. — Duchatel (Ve), 5 sept. — Duchaufour (Ve), 4 janv. — Duché, 26 août. — Duchemin, 8 janv., 6 mai. — Duchesne, 6, 19 nov. — Duchesne (Fe), 9 oct. — Duchon-Doris, 7 oct. — Ducla-Benoit, 2 fév. — Duclair, 13 sept. — Duclos, 1 nov. — Duclos (femme), 11 oct. — Duclos-Dufresnoy, 11 mars. — Ducloux, 15, 25 avril. — Ducolombier, 2 juil. — Ducré, 27 fév., 16 oct. — Ducrocq, 15 août. — Ducros, 29 avril, 22, 30 juil., 6 août. — Ducrot, 13 sept. — Dudevant (femme), 22 mai, 9 déc.

Duel. Observations, 4 avril. — Loi à *New-York*, 26 déc. — Par autorité de justice, à *Munster*, 6 juil. — Singulière position des officiers prussiens, 18 oct. — Beauvallon et Dujarier, 27 à 31 mars, 4 avril, 21 nov., 2 déc. — Bodelschwingh et J..., en *Prusse*, 4, 8 nov. — Coralli et Eug. Guinot, 20 fév. — Dossatt et Lamothe, 26 déc. — Fagalde et Saisset, 23 nov. — Hawkey et Seaton, 20 juil. — Hébeau et Thomas, 4 nov. — Lawlor et O'Connell fils, 18 oct. — Perregaux (de) et le duc de Rovigo, 15, 17 avril. — Pleasants et Ritchic, 20 avril. — Tour et Taxis (prince de la), et de Schnedt, 4 sept. — Deux officiers du 60e, 3 juil. — Pour une glace d'omnibus, 11 oct.

Dufarest, 9 mai. — Duffort, 10 sept. — Dufour, 2, 17 mai, 17 juil., 1, 6 août, 28 nov. — Dufranc, 6 août. — Dufresne, 13 avril, 17 juil. — Dugabé, 28 août, 3 déc. — Dugardier, 7 mars. — Dugoned, 26 déc. — Dugoujon, 28 fév. — Duguet, 23 fév., 26 oct. — Duhallais, 28 juin. — Duhuy, 16 avril. — Dujarier, 27 à 31 mars, 4 avril, 21 nov., 2 déc. — Dujet, 1 juin. — Dukest, 1 janv. — Dulac, 26 avril, 14 mai. — Duléry, 5 janv., 10 avril. — Dumaine, 18 fév. — Dumangin (femme), 16 nov. — Dumanoir, 25 mai, 28 août, 2 oct., 26 nov., 3 déc. — Dumant, 9 sept. — Dumarais, 11 mai. — Dumas, 29 avril, 4, 15 mai, 18 sept. — Dumas (Alexandre), 26 fév., 28 mars, 10 avril, 7 mai, 6, 7 août, 6 déc. — Dumas fils, 22 mars, 19 avril, 31 juil. — Dumas-Lepelletier, 22 janv., 2 juil. — Dumay, 20 sept. — Dumesnet, 18 déc. — Dumesnil, 13, 15 fév., 7 mars, 18 déc. — Dumoncel, 23 juil. — Dumont, 20 juin, 22 juil., 9 août, 24, 30 sept., 27 nov., 5 déc. — Dumont (demoiselle), 17 déc. — Dumont-Sainte-Croix, 1 oct. — Dumontel, 7 fév. — Dumoulin, 7 janv. — Dunn, 6 juil., 20 août. — Dunquette, 31 juil. — Duparc, 22 juin. — Dupeyre, 13 avril. — Dupille, 27 nov. — Dupin (Ph.), 25 janv., 8, 9, 13, 18, 23, 25, 28 fév., 4, 7 mars, 24 oct., 4, 29 nov. — Duplay, 18 nov. — Duplessis (Marie), 3 avril, 19 juil. — Duplessis-Picard, 24 sept. — Duponchel, 11 nov. — Dupont, 10, 12 janv., 16 fév., 16 mai, 19 juil., 5 août, 17 oct., 7 nov. — Dupont (Angélique), 29 juil. — Dupont-Boilletot, 15, 18 mai. — Dupont-White, 13 juil. — Duport, 28 janv. — Dupray, 18, 19, 20 nov. — Dupré, 28 janv. — Dupré (Ve), 21 nov. — Dupuis, 21 janv., 9 mars, 5 avril, 5, 17, 23 juil. — Dupuis (femme), 18 avril, 19 sept. — Dupuy-Benet, 17 avril. — Duquesnel, 10 janv. — Durand, 1 mai, 14 juin, 12 sept., 15 oct., 19 nov. — Durand (Hip.), 1 janv., 5 mars. — Durand (femme), 9 janv., 25 mai. — Durand-Vaugaron, 25 avril, 3 juil. — Durande, 18, 20 mai. — Duranquet, 2 janv. — Durant-Marcuil, 11 juin. — Durantin, 13, 14 mai. — Duresi, 17 juin. — Dureuil, 11 mars. — Durget, 19 fév. — Durieu, 19 nov. — Durocher, 1 oct. — Duroth, 10 déc. — Durousseau-Lagrange, 19 janv. — Durousseaux, 19 janv., 4, 8, 11 oct. — Durup, 12 oct. — Dussaussay de Massy, 17 juil., 8 août. — Dussaussey de Mesly, 13 avril. — Dussel, 8 juil. — Dussert, 1 mai, 20 juil. — Dusson (Marie), 30 sept. — Dussot, 12 août. — Dussac, 15 août. — Dutailly, 22 nov. — Dutartre, 11 fév. — Duteil, 19 nov. — Dutheil (Ve), 6 nov., 21 déc. — Dutilleul, 15 juil. — Dutilloy, 13 sept. — Dution, 23 juil. — Duval, 11, 15, 17 janv., 22 fév., 19 mars, 29 avril, 1 oct. — Duval (Léon), 3 mai. — Duval (femme), 26 janv., 18 mars, 13 juin. — Duval-d'Esprémenil, 8 juil. — Duvant (Victoire), 21 sept. — Duvauchelle, 23 août. — Duvelleroy, 19 juil. — Duverger, 30 déc. — Duverger (demoiselle), 13, 20, 21 fév. — Duvergier, 24 déc. — Duvernois (femme), 27 fév., 10 juil. — Duverny, 18 avril. — Duveyrier, 13 nov. — Duvigneau (Ve), 11, 14, 18, 25 mai, 22 juil., 14, 15, 16 nov. — Duvivier, 8 mai. — Dyon, 12 oct. — Dyson, 16 juil. — Dyvrande, 6 novembre.

E

Eau (Cours d'). Les réglemens d'eau ne peuvent-ils être faits que par ordonnance royale? 22 juin. — Les anciens réglemens de la *Table de marbre* sont-ils encore obligatoires pour le curage des cours d'eau? 31 juil. — L'administration peut-elle imposer des travaux aux *usiniers* pour l'écoulement des eaux? 22 juin. — Les juges ordinaires peuvent-ils régler les eaux entre deux *usines*? 20 juil. — Est-ce devant eux que le propriétaire d'une *usine* détruite depuis près de 30 ans peut réclamer le cours d'eau? 9 sept., 5 oct. — Un riverain inférieur peut-il se plaindre d'un *dommage* possible par l'usage de l'eau supérieure? 9 juil. — Ce riverain peut-il *prescrire* l'usage d'une eau supérieure amenée chez lui par un aqueduc? 7 mai. — Celui qui en est privé a-t-il droit à *dommages* contre celui qui le trouble et contre son vendeur? 11 juin. — Le lit d'un cours d'eau appartient-il aux riverains? *Quid* d'une indemnité de dépossession pour *utilité publique*? 11, 18 juin, 27 juil. — Le vendeur d'un *étang* s'est-il, par le fait, interdit des travaux chez lui qui pourraient altérer les cours d'eau qui l'alimentent? 18 juil. — L'arrêt qui a admis une *transaction* sur un barrage peut-il la rejeter si l'administration s'oppose à son exécution? 18 mai. — Lorsqu'une *commune* est autorisée à détourner un cours d'eau, l'administration est-elle juge des *indemnités* qu'on réclame? 29 avril. — Le réglement d'une *commune* peut-il empêcher l'action *possessoire*? 5 nov. — Le juge de paix peut-il au *possessoire* déclarer que le requérant n'a pas la jouissance exclusive du cours d'eau? 5 août. — Quand on a joui d'un cours d'eau pendant plus d'un an, peut-on, par action *possessoire*, arrêter les travaux d'un riverain supérieur? 5, 18 mars. — Peut-on assigner au *possessoire* celui qui, dans l'année, a détourné un écoulement d'eau? 26 janv. — V. *Chemins communaux*, *Pêche*, *Rivière.*

Eaux minérales. Les propriétaires voisins peuvent-ils faire des forages qui en diminuent l'importance? 21 juin, 8 juil. — Peut-on les vendre au-dessous du tarif? 20 juil. — *Eaux-Bonnes*, 13 août. — V. *Contrefaçon.*

Eaux pluviales. La convention de partage faite par un vendeur à deux acquéreurs de sa propriété, les engage-t-elle pour leurs autres biens? 26 oct.

Ebrard, 13 mars.

Eboulement. Dans la mine de Latour, 19 sept. — V. *Chemin de fer.*

Ecarrissage clandestin, 4 juin.

Echange. Existe-t-il dans la remise en retour, d'une rente assise sur une terre? 2 avril. — L'administration n'a-t-elle que deux ans pour en faire l'*expertise*? Cette opération peut-elle avoir lieu nonobstant les baux? 17 sept. — Est-ce la soulte, ou la différence de revenus des immeubles qui doit servir de base à l'*enregistrement*, 5 fév. — V. *Mutation* (*droit de*).

Echange (libre). Observations, 23 oct.

Eckmuhl (d'), 21, 28 fév., 7 mars, 22 juin.

Eclairage. Peut-on faire cesser celui qui est fait pour empêcher une industrie? 7 nov.

Ecole. — Un instituteur peut-il en ouvrir une d'adultes, sans autorisation? — *Quid* de l'ouverture d'une seconde école dans la même commune? 9 fév. — *Quid* pour recevoir des pensionnaires? 28 nov. — *Quid* à l'égard d'un instituteur communal révoqué, pour ouvrir une école privée? 31 juil. — Une fabrique d'église peut-elle gouverner une école confiée à la commune? 19 avril. — Les quittances des instituteurs doivent-elles être sur

timbre? 10 août. — Dans quels cas leurs prospectus y sont-ils assujétis? 11 avril. — Peut-on invoquer la *prescription* légale du prix de la pension, aux écoles dirigées par l'Etat? 18 mars. — Observations sur l'instruction primaire, 23 oct. — Fuite de deux élèves de *Nogent*, pour se faire flibustiers, 8 fév. V. *Instruction publique*.

Ecoles de droit. Réunion de la Commission des hautes études, 25 mai, 13 juin. — Arrêté sur le cours de procédure à *Paris*, 25 juin. — Nouveau mode d'inscription, 3 sept. — Chaire de droit constitutionnel à *Athènes*, 22 nov. — CONCOURS à *Aix*, 6 fév., 31 juil., 25 sept. — A *Caen*, 5 fév. — A *Paris*, 18 oct., 12 nov.

Ecritures. Leur vérification ne peut-elle être ordonnée que dans les termes de la loi? 11 mars.

Ecroulement. Une maison rue Mogador, 10 mai, 16 juil. — Deux maisons à *Verdun*, 1 juil. — Une maison à *Rouen*, 23 déc. — La baraque des chemins de fer, à *Lille*, 22 nov.

Edit de Nantes, 16 oct.

Edge. 27 juil. — Edoux, 12 fév. — Egana, 8 janv. — Egée de Ligny, 17 juil., 9 août. — Egentz, 29 juin. — Egouin, 7 mars. — Ehrenberg (d'), 1 janv. — Ehrenfield, 16 juil. — Eisenheimer, 29 janv. — Elbée (d'), 28 nov. — Elbeuf, ville, 25, 28 mai, 7 juin.

Election législative. Le domicile politique des fonctionnaires amovibles suit-il leur domicile réel, ou y revient-il sans déclaration? 9, 25 janv., 31 mars, 8, 9 avril, 1 mai, 3 juin, 2, 3, 20, 23 juil., 2 août. — Le fils devenu *majeur* a-t-il de droit le domicile réel de son père? 1 avril. — La déclaration de changement de domicile conserve-t-elle son effet, même après un vote dans l'ancien? 1 avril. — A défaut de déclaration le domicile politique suit-il le domicile réel? 20 avril, 3 juil. — L'inscription suppose-t-elle le transport du domicile? 25 mai. Peut-on pour transporter un domicile, ajouter une acquisition nouvelle? 1, 18 juil. — Le juge peut-il déclarer non sérieuse une acquisition faite pour transporter un domicile? 14 mai. — Un *bail* suffit-il à un fermier pour le transport de son domicile électoral, s'il n'a jamais été électeur? 2 fév. — Une Cour peut-elle prononcer sur un transport de domicile, en l'absence de toute déclaration? 25, 27 mai. — Est-ce au domicile réel que le tiers qui demande une radiation doit signifier son *appel*? 14 mai. — Le tiers qui a formé une action contre un électeur peut-il *s'en désister*? 2 janv., 25, 31 mai. — Un tiers peut-il intervenir dans le partage des contributions d'une *société*? 23 janv. — Le tiers qui demande une inscription doit-il notifier sa requête à celui qu'elle concerne? 1 avril. — *Quid* au sujet d'une radiation, si la notification est tardive? 15, 25 avril. — Une Cour est-elle suffisamment saisie, en l'absence de l'assignation du tiers *appelant* de la décision du préfet? 25 mai. Est-ce devant la Cour, et dans les dix jours, qu'après le 30 septembre, un tiers doit porter son action en radiation? 25 juin, 2 juil. — Ce tiers peut-il se pourvoir directement devant la Cour royale? 26 juil. — *Quid* du recours en *cassation*? 18 juil. — Le mari peut-il s'appliquer les contributions de sa femme sans avoir égard au changement apporté chez un tiers? 9 mars. — Le mari *tuteur* peut-il se prévaloir de l'impôt des biens de ses enfans *mineurs*? 4 mai. — La jouissance d'une partie de biens en contre-échange d'une autre jouissance grevée d'usufruit, peut-elle compter dans le cens? 8 avril. — L'électeur dont le cens est réduit par la *patente*, doit-il posséder depuis plus d'un an le complément qu'il fait valoir? 8 avril — *Quid* si ce complément ressort d'un acte antérieur à la révision des listes? 9 juil. — *Quid* d'un supplément de *patente* de moins d'une année? 20 avril, 15, 25 juin. — *Quid* du non électeur pour un semblable complément? 8 avril. — Une taxe de *pavage* peut-elle entrer dans le cens? 25 mai. — Peut-on partager les cinq centimes du timbre de l'avertissement? 4 mai. — Le juge est-il souverain pour l'appréciation des faits et de l'impôt? 22, 25 juin, 6 juil. — Le juge peut-il appliquer l'impôt réclamé, au père ou au fils, lorsqu'il n'a pas de désignation? 3 juin, 2, 13 juil. — *Quid* d'une part de communaux, 3 juin. — *Quid* des frais de l'avertissement donné au précédent propriétaire? 29 juin, 2 juil. — Est-ce au propriétaire qu'appartiennent les portes et fenêtres d'un local qu'il donne par charité? 3 juin. — Peut-on compléter le cens avec l'impôt d'une surélévation de maison, ou d'une *reconstruction*? 1 juil. — Faut-il que des *constructions* soient terminées avant le 30 septembre pour les comprendre dans le cens? — *Quid* de leur *expertise* hors la présence du préfet? 15 juil. — La prestation pour les chemins vicinaux est-elle personnelle au chef de famille? 8 juil. — Peut-on compter les contributions d'un père décédé à celui des fils qui continue d'habiter la maison indivise? 24 juil. — Le *locataire* principal d'une maison peut-il se faire attribuer le tiers des impôts? 23 oct. — Le fermier qui a un *bail* de trois, six ou neuf années, à sa volonté, peut il renoncer à cette faculté pour être électeur? 23 janv., 29 juin, 1 juil. — *Quid* de la prorogation tacite d'un *bail* de neuf ans? 31 mars. — Suffit-il que ce *bail* embrasse neuf récoltes? 15, 17 avril, 15 mai. — *Quid* lorsque la résiliation du bail dépend du fermier seul? 14 mai. — L'authenticité peut-elle être donnée à un *bail* avant la formation des listes? 29 juin. — Le droit d'habitation emporte-t-il le droit à la contribution? 1 avril. — Une *vente* simulée peut-elle servir de base à une inscription? 25 fév. — Le préfet peut-il rejeter des actes authentiques, s'ils paraissent frauduleux? 6 fév. Peut-on déférer le *serment* sur la sincérité d'une acquisition? 25 mai. — Une Cour peut-elle décider que des extraits d'impôts produits, sont sincères et suffisans? 31 mars. — Un arrêt qui rejette des extraits de rôle, est-il suffisamment motivé s'il constate qu'ils n'ont pas été visés? 1 juil. — Le préfet a-t-il le droit de se faire représenter et de discuter un *partage anticipé* en vertu duquel on demande une inscription? 31 mars. — Une veuve autorisée à jouir de la communauté, peut-elle en transporter toutes les contributions à un de ses enfans? 11 janv. — En révoquant une première délégation, une veuve peut-elle en faire profiter un autre fils, s'il est en mesure de l'invoquer? 1 juil. — Peut-elle transporter à un de ses fils les portes et fenêtres d'un appartement qu'elle occupe chez un autre? 8, 16 juil. — Ces délégations peuvent-elles être faites par une *mère naturelle*? 29 avril. — Une Cour peut-elle reconnaître une qualité *d'enfant* légitime, pour valider une délégation? 25 juin. — Y a-t-il un mode légal pour la délégation des impôts d'une mère à son fils? 17 juin. — Un électeur en retard de produire ses pièces pour motiver son inscription dans le canton qu'il désigne, peut-il obtenir un sursis de la Cour? 2 fév. Peut-il se plaindre d'un renvoi à quinzaine, comme insuffisant pour répondre à une production d'audience? 1 mai — Les arrêts en cette matière doivent-ils contenir les points de fait et de droit? 25 mai, 29 juin. — Ces qualités peuvent-elles être suppléées par les motifs, 1 juil. — Ces arrêts doivent-ils être précédés d'un rapport? 23 nov. — Peut-on en cette matière former *opposition* aux arrêts par défaut? 15 mai, 24 juin, 1 juil. — Un secrétaire général peut il donner l'authenticité à la copie d'un arrêt électoral? 9 juil. — Les notifications du préfet doivent-elles mentionner la remise de la copie? 23 juil. — Un vote peut-il être annulé s'il est fait sous la menace d'une *contrainte par corps*? 28 août. — Troubles à *Dublin*, 22 mars. V. *Diffamation*, *Fonctionnaire*, *Nationalité*.

Elections municipales. Faut-il payer les impôts depuis plus d'un an pour être éligible? 2 mars. — Peut-on ajouter à son impôt une acquisition de moins d'un an? 22 juin. — *Quid* d'une *patente* de moins d'un an? 3 août. — Les métayers sont-ils des fermiers à portion de fruits, et comme tels, électeurs? 14 mai, 6 août. — Suffit-il de constater la location pour attribuer ce droit d'élection au fermier? 17 juin, 15 juil., 3 août. — Peut-on se prévaloir des impôts d'une *donation* en avancement d'hoirie? 18 juil. — Est-il électeur, comme officier, le secrétaire du conseil de discipline de la *garde nationale*? 5 août. — Le rôle du percepteur fait-il foi, pour les contributions? 27 mai. — Le Tribunal est-il seul juge de la capacité électorale? 1, 16 juil. — *Quid* de la question de domicile? 5 août. — Le Tribunal peut-il, en retranchant une partie d'impôts à un électeur, l'attribuer à un autre? 15 mai. — Un électeur politique qui a son domicile réel dans une commune sans y rien posséder, peut-il y être électeur municipal? 1, 16 juil. — Un électeur municipal peut-il transporter son domicile électoral hors de l'arrondissement de son domicile réel? 10 janv., 2 fév., 6, 25 mai. — Est-ce devant le maire qu'il faut d'abord produire ses réclamations? 16 août. — Faut-il une notification afin de faire courir le délai de dix jours pour attaquer la décision d'un maire? 3 juil. — De quelle époque partent ces dix jours? 27 nov. — Suffit-il pour qu'une notification soit valable qu'il soit constaté qu'elle a été remise? 3 juil. — A-t-on dix jours francs, mais absolus, pour attaquer la rectification des listes? 14 mai, 22, 23 juin. — Un maire peut-il recourir contre l'annulation de sa décision? 5 août. — Peut-on articuler devant le Conseil d'Etat, des griefs qu'on n'a pas soumis à la préfecture? 16 août. — Le Tribunal doit-il juger ces réclamations, toutes affaires cessantes? 23 juil. — Peut-il se déclarer incompétent lorsqu'il reconnaît qu'un préfet n'a agi que comme maire? 9 juill. — Peut-il rendre valablement son jugement, avant le jour fixé pour la comparution du maire qui refuse l'inscription? 27 mai. — Peut-il, en cette matière, condamner un maire aux dépens? 22 juin. — Y a-t-il nullité d'élection si le procès-verbal ne constate le *serment* que d'une partie des électeurs? 9 sept. — Le bureau un moment incomplet, et l'entrée d'un étranger dans la salle électorale, suffisent-ils pour annuler une élection? 16 août. — Un gendre peut-il être élu quoique la démission de son beau-père ne soit pas encore admise? 8 juil. — L'administration est-elle seule juge des incompatibilités? 12 août. — Le gouverneur d'une *colonie* peut-il statuer au conseil privé, au sujet des élections? 11 janv., 21 mars. — Election du lord-maire à *Londres*, 10, 12 oct., 12 nov.

Elliot (femme), 8 janv. — Ellis 25 juin. — Elminger, 2 sept. — Elouin, 9 fév. — Eloi (Ve), 4 mars. — Elvin, 12 avril. — Embarck, 26 janv.

Embaumemens. Observations, 20 août.

Emery, 12 janv.

Emeute. Pour le *blé* et le *pain*, à Angers, 14 sept. — A Bar-le-Duc, 3 juil. — A Beaupréau, 7 sept., 30 nov. — A Berne, 21 oct. — A Boulogne, 28, 29 nov. — A Château-Chinon, 16 sept. — A Chinon, 30 nov., 2 déc. — A Dublin, 24 déc. — A La Haye, 10, 12, 19 oct. — A Hennebont, 28 oct. — A Mayenne, 23 juil. — A Mettray, 23 nov. — A Nancy, 3 juil. — A Paris (faubourg St-Antoine), 2, 3, 4, 30, 31 oct., 1 nov., 6, 13 déc. — A Tours, 23 nov., 2, 4 déc. — Pour les *eaux*, à Attica, 4 nov. — Pour les *élections*, à Castlebar, 9 mars. — A Manguio, 12 mars. — A Vinca, 10 août, 6 sept. — A Elbeuf, pour le *travail des fabriques*, 25, 28 mai, 7 juin, 23 à 26 juil., 29, 30 oct. — A Cologne, pour la *kermesse*, 10 août. — A Dornsten, pour un *miracle*, 6 mars. — A Fulda, pour un *rongiste*, 30 avril, 31 mai. — En Gallicie, 10 oct. — A Helsingfors, les *étudians*, 7 mai. — A Karikal, pour un *bûcher de sépulture*, 17 janv., 23, 24 sept. — A Posen, 17 avril. — A Santander, pour un *combat de taureaux*, 3 sept. — A la Terrasse, pour une *digue*, 19 août. — Pour le tracé d'un chemin de fer dans un *cimetière*, 13 sept. — V. *Coalition*, *Insurrection*.

Emigration. Aux Etats-Unis, 5 nov.

Emigrés (indemnité des). Un héritier peut-il se faire relever d'une renonciation pour accepter une succession comprise dans celle de son auteur? 11 fév. — L'héritier cessionnaire d'un cohéritier qui a compris de bonne foi l'indemnité dans ses droits, a-t-il fait les fruits siens? 18 mai. — Peut-elle être réclamée par celui qui s'est arrangé avec un émigré rentré, pour conserver ses biens? 18 nov. — Le propriétaire d'un *transport* peut-il, malgré une collocation au marc le franc, à cause d'oppositions, réclamer l'exécution de son transport dans une nouvelle distribution? 11 mars.

Emphythéose. Le propriétaire du fonds y a-t-il un droit de surveillance? 18 fév. — Lorsqu'on la vend, l'*enregistrement* doit-il, sauf expertise, prendre le chiffre déclaré? 11 mars.

Empoisonnement. Le maître est-il responsable de celui commis par son employé sur un animal? 30 nov. — Observations sur les empoisonnemens, 25 avril. — Sur les mémoires et sur une loi à ce sujet, 1 fév. — Ordonnance sur la vente des poisons, 1 nov. — Des preuves du poison et de l'homœopathie, 26 fév. — Agussol, 2 déc. — Berdet, 27, 29, 30, 31 mai. — Blancart, 12 avril. — Bonnamy (Peyronne), 20 juin, 24 juil. — Boullet, 9 janv. — Boyaut, 2, 26 avril. — Brument, 9 janv., 27 fév. — Castagne (Sabine), 3 mai. — Dario, 19 déc. — Dufé (Marie), 4 sept. — Fortier (femme), 16 janv. — Foucaux (femme), 9 janv., 27 février. — Frère (Ve), 6 nov. — Glœckler (Ve), 29 juin, 1, 2 juil. — Guitteny, 29 juil. — Hampe, 27 avril, 22 mai. — Labattut (femme), 20 juin, 24 juil., 6 sept. — Levaillant (femme), 19, 21 oct. — Lozes (Ve), 4 avril. — M... (Ve) et B.., à *Béziers*, 20 fév. — Malaret (Ve), 27, 29, 30, 31 mai, 3 juil. — Marck (Zélie), *négresse*, 20 août, 2 déc. — Milhès (Ve), 2 oct. — Monkrey (Ve), 27 avril, 22 mai. — Moulin (femme), 12 sept. — Moyé, 28 sept. — Perret et sa belle-sœur, 3 janv. — Petit (Reine), 30 janv. — Plantamura, 27 déc. — Poirier, 29 août, 18 sept. — Prost de St-Léger (Clémentine), 28 janv., 14 mars. — Vaution (femme), 27 avril, 20 juil., 14 août. — Vrignon (femme), *verre pilé*, 12 mars, 25 avril. — A *Belleville*, 29 janv., 25 avril. — A *Neuilly*, sur une jeune mère, 6 juil. — Aux eaux d'*Orezza*, 9, 16 sept. — A *Dieppe*, envers une jeune mariée, 31 oct. — A *St-Quentin*, envers une demoiselle, 2 nov. — Au *Val-de-Grâce*, par erreur, 25 juil. — A bord du *Gange*, 8 juil., 2 août. — A la *Louisiane*, par des esclaves, 10 août. — Envers un troupeau de buffles, 14 sept. — Par des *champignons*, 21 sept. — Par la *Belladone*, 4 oct. — V. *Parricide*.

Emprunt. V. *Commune*, *Prêt*.

Emprunt à la grosse. V. *Assurances maritimes*.

Enclave. Existe-t-elle lorsque la pièce de terre est voisine d'un ravin? 16 mai. — *Quid* lorsqu'il n'existe qu'une issue incommode? 21 sept. — Le juge qui la reconnaît peut-il maintenir le droit de passage? 10 août. — Peut-il, au *possessoire*, décider que le droit de passage n'est pas requis sur le point litigieux? 12 août. — Lorsque l'enclave est constaté et le passage maintenu, peut-on lui opposer le défaut de titres? 14 août. — L'enclavé doit-il indemnité pour les récoltes sur lesquelles il a passé? 26 avril. — V. *Bois et forêts*.

Enfans blancs, 18 nov.

Enfans trouvés. Observations, 23 oct. — V. *Hospices*.

Enfant. L'Etat doit-il prendre à sa charge le septième garçon? 10 juin. — Abandonné dans un riche hôtel, 10 déc. — Brûlé, à *Rouen*, 29 avril. — Caché pour forcer à le baptiser, 30 sept. — Enlevé à sa mère, 15 oct. — Exposé, à *Lyon*, 18 oct. — Volé, en *Espagne*, 25 juil. — A *Libourne*, 28 juin. — Volé et mutilé, en *Hongrie*, 8 juil. — Volé et disputé, à *Québec*, 31 août. — V. *Manufacture*.

Enfant adultérin. Cet état peut-il résulter d'une correspondance? 23 janv. — Celui né avant la loi du 12 brumaire, peut-il être écarté, sans preuve, de la *succession* paternelle où il est appelé par testament? 20 mars.

Enfant naturel. Sa reconnaissance peut-elle résulter d'un *testament*? 23 janv. — L'enfant naturel reconnu et légitimé par *mariage* subséquent, a-t-il besoin d'un aveu spécial de la mère? 14 déc. — Celui de beau-frère et belle-sœur peut-il être légitimé par le *mariage* subséquent? 15 fév., 1 mars. — Ses père et mère ont-ils une réserve dans sa *succession*? 5, 11 mars. — L'arrêt qui ne juge qu'une interposition de personne peut-il être rendu en *audience ordinaire*? 20 juil. — V. *Donation*, *Legs*, *Mutation* (*droit de*), *Nom*, *Succession*.

English, 19 déc. — Enjolras, 18, 26 déc.

Enlèvement. Marot, berger, 21 mars. — Raimbaux, 19 janv. — Werner, pour accuser les *juifs* allemands, 29 janv. — La femme d'un docteur, aux Champs-Elysées, 7 août.

Enquête. Le juge est-il absolu sur son admissibilité? 15 avril. — Doit-il écarter le témoin légalement reproché? 27 mai. — Peut-on passer en taxe tous les témoins, quand il n'y en a pas cinq sur chaque fait? 25 mai. — La nullité qu'on en demande, aux frais du juge-commissaire, peut-elle être jugée par lui? 15 août.

Enregistrement. Le tiers-expert peut-il dresser son procès-verbal sans se réunir avec les deux autres? 5 fév., 2 mai. — Le jugement en cette matière est-il nul s'il ne mentionne pas qu'il y a eu rapport? 20 avril. — Doit-il faire mention des mémoires signifiés? 23 avril. — V. *Assignation*, *Bail*, *Billet à ordre*, *Caisse hypothécaire*, *Chemins communaux*, *Chemins de fer*, *Cimetière*, *Command*, *Commune*, *Constructions*, *Contributions*, *Donation*, *Dot*, *Echange*, *Emphytéose*, *Expertise*, *Fonds de commerce*, *Fournitures*, *Huissier*, *Legs*, *Mutation* (*droit de*), *Notaire*, *Office ministériel*, *Partage*, *Pavage*, *Prisons*, *Quittance*, *Réméré*, *Rente*, *Saisie immobilière*, *Testament*, *Théâtre*, *Transfert*, *Tutelle*, *Usine*, *Usufruit*, *Utilité publique*, *Vente*.

Enrique (don), 21 septembre.

Enseignes. L'indication d'une parenté peut-elle y être empêchée? 17 avril. — Dentiste des colléges, 19 mars. — Monbro fils et le successeur de son père, 30 janv. — Manufacture royale des cuirs, 29 janv. — La Grande et la Petite Vertu, 24 janv. — Les Renommées de galette, 14, 28 août.

Eonnec, 6 fév. — Epalle, 10 sept. — Epinay-Saint-Luc (d'), 26 janvier.

Equipement militaire. La dissipation d'effets n'est-elle punissable que disciplinairement? 14 juin.

Erard, 7 janv. — Ercole, 9 janv. — Erhard, 2 fév., 20 mars. — Ernie, 31 août.

Erreur judiciaire. En *Algérie*, 18 juil.

Erro, 16 août. — Escaramela (femme), 28 oct. — Escarpier, 25 juil. — Escars (d'), 3 avril.

Esclavage. Les enfans impubères sont-ils affranchis avec leur mère? 27 déc. — Ordonnance sur le régime des esclaves dans les colonies, 18 juin. — Ordonnance sur leur libération, 30 juil. — Poursuites pour mutilation d'esclaves, 4 fév. — Tentative de mise en liberté de matelots indiens, à *Londres*, 2 janv. — V. *Récidive*.

Escoffier, 17 juin. — Escriche, 14 mars.

Escroquerie. Existe-t-elle dans le fait d'un *boucher* qui livre de la viande d'un poids inférieur, d'accord avec une cuisinière? 23 janv., 6, fév., 28 août. — *Quid* dans le fait de présenter comme honorables des signatures d'homonymes? 31 juil. — *Quid* de la tromperie sur des marchandises? 25 juil. — La tentative est-elle punissable, sauf la remise des objets? 13, 14 mars. — La Cour de cassation peut-elle apprécier les faits qui la constituent? 20 juin. — Advielle, 31 mai. — Arnaud, 15 août. — Aubert, 2 juil. — B.. et Ce, 29 juil. — Beck, baron de Lerwen, 2 oct. — Belfort (de), 30 avril. — Bellan, 4 avril. — Bertrand, 12 avril. — Blanc (*baron*), 20 fév. — Boilait (femme), 28 juin. — Bournay, 18 sept. — Brancard (femme), 17 mai. — Breyton, 1 oct. — Brun, 2 juil. — Bucher (femme), 17 mai. — Cadet, *placeur*, 19 nov. — Cathelas, 6 mai. — Chollot, 15 août. — Colomès de Jullien (femme), 14, 21 janv., 31 mai. — Coulon, *duc de Massa*, etc., 1 août. — Deviller, 16 avril, 1 juin. — Dousse, *comte d'Armanon*, 21 mars, 3 mai. — Dufresne, 28 janv. — Duverne, 30 août. — Escaille (Ve), 31 mai, 18 juil. — Favry, 7 nov. — Fortin, 12 juin. — Fougerot, 4 fév. — Gadon, 23 oct. — Galvain, 15 août. — Garaby (de), 12 juin. — Geffrotin, 21 mars, 16 mai. — Geoffroy, 21 mars. — Grivel, 3 juil. — Guérin, 26 juin. — Guichard-Levoirier, 6 mai. — Guillaume, 4 juil. — Hermann, 28 mars. — Houette, 28 août. — Hugo, *baron de Mitzlaff*, 19 janv. — Hunziker, 8 mars. — Hutin, *étudiant*, 10 juil., 7 août. — Jessivière, 11 nov. — Jollivet, 28 mars. — Jullien, 9 mai. — Larose, 1 oct. — Laumonier, *garde municipal*, 3 juin. — Lavaissière, 13 mars. — Lavielle, 31 mai, 18 juil. — Leclerc (Ve), 21 mars, 16 mai. — Lombard, 19 juil. — M... (de), 6 août. — Martin (Marie), 2 sept. — Massis (Ve), 31 mai. — Michel, 5 nov. — Morcard, 2 avril. — Mullentz, 12 juil. — Olbert (Ve), *rachat des âmes*, 1 janv. — Paccalet, 11 nov. — Pignol, *duc de Delmar*, 28 août. — Rabiot, *faux abbé*, 26 sept. — Raingeval, *infirmier*, 21 oct. — Rayer, *faux franc-maçon*, 2 fév. — Richard, 20 déc. — Rolland, *soldat*, 8 oct. — Romerio, 1 août. — Rumpf et Ce, 28 janv. — Sanson, 26 juin. — Sauvion, 20 juin. — Sénécal, 1 oct. — Soneix, 6 mai. — T... (Edouard), 12 avril. — *Thémis* (*nouvelle*), 19 juil. — Trotté, 10 juil., 7 août. — Vallejot, 30 août. — Vavasseur, 15 août. — Un faux employé de la police, 24 janv., 28 fév. — Un faux prêtre, en *Vendée*, 30 nov. — Deux faux frères quêteurs, 11 nov. — Deux fausses religieuses, à *Foix*, 27 juil. — Un faux noble hongrois, 12 juil. — Un acquéreur de maison, 22 janv. — Un donneur de concerts, 19 juin. — Un soldat emprunteur, 13 sept. — Un interprète algérien, 24 oct. — Un agent de tailleurs, 22 nov. — Des habitués de la Bourse, 8, 11 juil., 7 août. — Le doyen des écrivains, 15 juil. — Un commis-marchand, 2 mai. — Chez les marchands de nouveautés, 5 avril. — Chez les commissionnaires du Mont-de-Piété, 24 avril. — Chez un cirier, 21 mai. — Dans les pensionnats, au nom de leurs boulangers, 11 nov. — Par promesse de mariage, 4 fév. — Par suite d'un secret surpris au bal, 28 fév. — Par le *chantage*, 30 janv. — Par envoi de paquets, 21 sept. — Par des adresses en forme de *billets de banque*, 17 mai, 4, 19 sept., 24 oct., 5, 20 nov. — Par des jetons dorés, 27 avril. — A la porte de la Chambre des députés, 8 juin. — En simulant une perte de monnaie, 20 mars. — V. *Abus de confiance*, *Jeu*, *Tableau*, *Vol*.

Escudié, 1 oct. — Escudier frères, 8, 15, 29 janv., 22 avril, 30 mai, 12 nov., 7 déc. — Esmenau (Céline), 20 août. — Esmieux, 25 juin. — Espagnac (d'), 19 fév. — Espagnet, 31 juil. — Esparrica, 23 mars. — Espée (de l'), 15, 27 avril, 5 déc. — Espérandieu, 17 juil. — Espéronnier, 27 avril. — Espinasse, 4 déc. — Essautier, 31 juil. — Estagnon, 12 sept. — Estay, 16 fév. — Estève, 9 mai. — Estibal, 3, 9 août. — Estienne et Ce, 28 nov. — Estissac (d'), 9 nov. — Estiveaud, 17 juil.

Etablissement de bienfaisance. Statistique, 20 nov.

Etablissement incommode et insalubre. Sauf recours, le préfet peut-il en ordonner la suppression? 22 juin. — Quelle que soit sa situation, ne peut-on l'assigner pour insalubrité que devant les juges du siége de la *société*? 6 fév. — L'autorité judiciaire peut-elle seule statuer sur sa démolition, s'il n'est pas autorisé, ou s'il a cessé de l'être? 8 janv. — V. *Blanchisserie*, *Usine*.

Etalage public. Son droit dépend-il de l'octroi, et devant quel juge de paix peut-on en poursuivre le recouvrement? 14 sept.

Etang. V. *Eau* (*cours d'*).

Etat (suppression d'). Ne peut-on poursuivre criminellement qu'après constatation du fait au civil? 26 sept.

Etat civil. Le ministère public peut-il faire déplacer les registres des communes pour les vérifier sur ceux du greffe? 6 fév. — A défaut des originaux d'actes, peut-on exiger un compulsoire? 9 nov. — V. *Acte de naissance*, *Naissance*.

Etchard, 22 juin. — Etienne, 10, 15, 27 avril, 2 mai, 8 juil., 28 sept., 5 déc. — Etiennot, 24 janv. — Etignard, 16 fév.

Etranger. Les jugemens qui les concernent entre eux, et obtenus à l'étranger, ne peuvent-ils être rendus exécutoires en France qu'après examen du fond? 6 mai, 13 août. — Est-ce au Tribunal civil que ces jugemens, même pour *faillite*, doivent être déférés? *Quid* de la capacité de l'étranger avant cette révision? 13 août. — V. *Billet à ordre*, *Contrainte par corps*, *Contrefaçon*, *Faillite*, *Mariage*, *Nationalité*, *Saisie-arrêt*, *Séparation de corps*, *Succession*, *Testament Tribunaux*.

Eu, forêt, 5 janv. — Eudeline (Dlle), 20 août. — Eudes, 20 août. — *Eugène*, navire, 13 juin. — Euzières, 11 mars. — Evain, 31 oct. — Evans, 23 sept.

Evasion. Breyton, au Palais, 1 oct. — Dogée et Rigobert, à *Reims*, 7 oct. — Faure et autres, à *Nîmes*, 21 fév. — Gros, au *Puy*, 28 fév. — Kalergi, d'une maison de santé, 23 nov., 14 déc. — Mauclerc, à *Vendôme*, 30 août. — Napoléon (Louis), à *Ham*, 27, 28, 30 mai, 1, 4 juin, 10, 11, 12 juil. — Pichon, à *Roanne*, 13 août. — Rémy et Paquier, d'une voiture cellulaire, 19, 26 sept. — Rey, à *Séville*, 20 fév. — Sidney Smith, du *Temple*, 9 juil. — Thuillier, à *Laon*, 27 juil. — Les Trabucayres, à *Perpignan*, 9 sept. — A *Marseille*, 18 mars. — Au violon de la barrière du Maine, 23 mars. — V. *Contrainte par corps*.

Eveno, 14 sept. — Evosque, 2 sept. — *Excelsion*, navire, 3 octobre.

Excommunication. Pour une lettre pastorale, 7 juin.

Exécuteur des hautes-œuvres. Que peut on saisir de son traitement? 23 juill.

Exécution. De jugemens militaires, 9 mai.

Exécutions capitales. Balme Sagals, à *Céret*, 2 juil. — Beaumesnil, à *Evreux*, 20 mai. — Bel-Kassem, à *Alger*, 9 mars. — Ben-Amour, à *Alger*, 4 mai. — Un *Berber*, à *Alger*, 18 juil. — Bigot, au *Mans*, 8 août. — Browning (Marthe), à *Londres*, 8 janv. — Brument, à *Argueil*, 27, 28 fév. — Bryon-Seery, à *Mullinghar*, 25 fév. — Busnel, à *Caen*, 11 juil. — Chanal (Ve), au *Puy*, 27 juin. — Compagnon, à *Nîmes*, 23 fév. — Conceiçao, à *Tavira*, 19 janv. — Coyot, à *Clairvaux*, 4 mars. — Djelloul, à *Alger*, 13 déc. — Domingues, à *Tavira*, 19 janv. — Dunel, à *Reims*, 30 oct. — Dupuis, à *Troyes*, 9 mars. — Durand, à *Lyon*, 3 juil. — Foucaux (Ve), à *Argueil*, 27, 28 fév. — Fourches, à *Tulle*, 21 sept. — Frailé, à *Alicante* (la *Garotte*), 21 sept. — Fraser, à *Smith-Field*, en 1747, 5 juil. — Freycon, à *Montbrison*, 9 mars. — Girond, à *Paris*, en 1800, 26 sept. — Grimaud, à *Valence*, 25 avril. — Gruet, à *Amiens*, 8 fév. — Guibert, à *Montpellier*, 7 juin. — Icazes, à *Perpignan*, 2 juil. — Jackson, à bord de la *Sainte-Marie*, 21 nov. — Joret, à *Brest*, 9 nov. — Labattut (femme), à *Périgueux*, 6 sept. — Lacarté (Ve), à *Soria*, 29 avril. — Lecomte, à *Paris*, 8 10 juin. — Lepeule, à *Toulon*, 3 mai. — Lonay, à *Mézières*, 12, 13 avril. — Mallevergne, à *Limoges*, 17 août. — Malvezin, à *Saint-Flour*, 10 sept. — Martin, *capitaine*, à *Valence*, 29 nov. — Matheu-Chicolate, à *Perpignan*, 2 juil. — Meçaoud, à *Alger*, 9 mars. — Moreno, à *Soria*, 29 avril. — Patino, à *Salamanque*, 12 août. — Pétry, à *Paris*, 12, 26 sept. — Porthault, à *Paris*, 16 fév. — Quenell, à *Londres*, 8 janv. — Richardeau, à *Angers*, 2 nov. — Saunier, à *Châlons*, 13 mars. — Simon, à *Céret*, 2 juil. — Thuillier, à *Laon*, 3 août. — Vallon, à *Haïti*, 10 août. — Willaume (femme), à *Metz*, 31 mai. — Une pendaison, à *Tlemcen*, 9 mars.

Expertise. Lorsqu'elle n'est pas exécutée par le demandeur qui l'a provoquée, n'y a-t-il lieu qu'à supprimer la demande? 7 janv. — Le *domaine* peut-il requérir l'expertise pour les ventes judiciaires? 17 sept. — Le fabricant chargé par justice d'expérimenter chez lui, peut-il s'opposer à la présence des parties dans ses ateliers? 14 mars. — Lorsque des experts ont procédé pendant l'instruction, ne doivent-ils aux débats que le *serment de témoins*? 13 avril, 15 juil., 6 nov., 12 déc. — V. *Arrêt*, *Assassinat*, *Chemins communaux*, *Echange*, *Elections*, *Enregistrement*, *Frais*, *Péremption*, *Succession*, *Vente*.

Explosion. Du bateau la *Parisienne*, à Corbeil, 5 juil.

Exposition de malfaiteurs, 2, 3, 4 avril, 20, 22, 23, 24 juil., 27 nov.

Expropriation. V. *Boulangerie*, *Utilité publique*.

Extorsion de signatures. Lorsqu'il s'agit d'une lacération, le jury doit-il énoncer en quoi le titre était commercial? 21 août. — Auber (Félicité). — Cros, 16 janv. — Deneu, 19 oct. — Gendron, 2 août. — Noret, 25 juin, 21 août. — Prat, 17 avril. — Robert et Roy, 11 sept. — Sar et femme Simon, 31 août. — Semé, 6 mars.

Extradition. Réclamée, à *New-York*, 2, 20 nov., 18 déc. — *Traités* entre l'Autriche et les Deux-Siciles, 10 juin. — Entre la France et la Bavière, 27 juin. — Entre la France et la Russie, 12 août.

Eybert, 18 sept. — Eymard, 23 juil. — Eyraud, 16 août, 18, 26 déc. — Eysserie, 29 avril, 4 mai.

F

Fabas de Maulort, 1, 23 janv. — Fabre, 5 fév., 15, 31 juil., 8, 9, 13 août, 5 nov., 4 déc. — Fabrèges, 27 fév., 2 juil.

Fabrique d'église. A-t-elle besoin d'une ordonnance pour être saisie de rentes constituées? 16 mai. — V. *Ecole*.

Fabry, 15 janv. — Facher, 1 fév.

Factionnaire. Attaqué par des matelots, au *Havre*, 29 juil. — Insulté par un officier, 20 déc. — V. *Injures*.

Fagalde, 23 nov. — Faget, 17 janv. — Fagot, 2 sept. — Faguar (femme), 19 juil. — Faigle, 17 sept.

Faillite. La femme, *commune* quant aux acquets, peut-elle être mise en faillite avec son mari, pour un *fonds de commerce* acheté ensemble avant le mariage? 10 janv. — La femme y a-t-elle un privilége pour les frais de sa *Séparation de biens*? 8 juil. — Le négociant *étranger*, établi en France, peut-il être mis en faillite? 8 oct. — *Quid* du Français établi à l'*étranger*, si ses créanciers sont Français? 25 mars. — Faut-il qu'il y ait eu poursuite avant le décès, pour mettre une *succession* en faillite? 15 oct. — Sa déclaration arrête-t-elle toutes poursuites individuelles, même spécialement autorisées? 23 août. — Le paiement de bordereaux délivrés par suite *d'ordre*, sur un prix d'immeuble, est-il suspendu par la faillite? 9 juil. — Peut-on la faire *reporter* à une époque où le négociant usait de billets *faux*, ou de moyens frauduleux, pour se soutenir? 16 nov., 3, 9 déc. — *Quid* à l'époque où ses paiemens se faisaient avec des ressource étrangères? 2 mai. — Le Tribunal correctionnel peut-il statuer sur un *report*? 24 mai. — Le créancier reconnu par jugement, après les opérations de la faillite, est-il soumis à vérification et affirmation? 22 janv. — Le paiement en marchandises opéré de bonne foi, rend il le créancier sujet à rapporter à la faillite? 13 fév. — L'*appel* d'une ancienne faillite, doit-il être interjeté dans les délais de la nouvelle loi? 25 nov. — Cet *appel* peut-il arrêter les poursuites du propriétaire? 27 fév. — Le propriétaire peut-il former opposition entre les mains des syndics pour ses loyers? 31 déc. — Le créancier antérieur au concordat, qui obtient jugement après, peut-il réclamer un paiement intégral? 29 avril. — Celui qui a souscrit au failli, et remboursé pour lui, des *billets de complaisance*, ne peut-il que s'adresser au commerce pour avoir condamnation? 6 mars. — Le cessionnaire de bonne foi d'un failli, peut-il, en cas de nullité du *transport*, être admis au passif? 9 mars. — Devient-il justiciable du Tribunal de commerce, le débiteur du failli qui a fait un traité avec le syndic? 12 mars. — Le traité fait à l'avantage d'un créancier et avant faillite, entraîne-t-il les mêmes peines? 6 avril, 24 mai. — *Quid* à l'égard des tiers qui ont aidé à ce traité? 29 mai. — Les supplémens de dividende sont ils nuls sous l'ancienne comme sous le nouvelle loi? 26 sept. — *Quid* après concordat? La restitution peut-elle en être ordonnée avec *contrainte par corps*? 19 déc. — La *contrainte par corps* peut-elle être exercée, pendant la durée d'une faillite, par des créanciers postérieurs à sa déclaration? 3 août. — Le *contrat d'union* antérieur à la loi de 1838, conserve-t-il la *contrainte par corps*? 25 sept. — Le compte du syndic, après contrat d'union, rend-t-il la *contrainte par corps* aux créanciers? 21 fév. — D'où part le délai d'*appel* d'un jugement d'*excusabilité*? 14 sept. — Peut-on encore consentir un *concordat* au failli à qui on l'a refusé? 24 sept. — Les immeubles qui dépendent d'une faillite n'ont-ils pu être *vendus* qu'en bloc, si le Tribunal n'a fixé qu'une seule mise à prix? 18 fév. — Un syndic, après *contrat d'union*, a-t-il pu *vendre* une *rente* foncière, sans autorisation? 19 juin. — L'*associé* en participation a-t-il un privilége dans la faillite de son co-participant? 16 juil. — Le failli absout d'un faux, peut-il être condamné à des *dommages-intérêts* sans son *syndic*? Ce dernier peut-il se *pourvoir* contre cet arrêt? S'il le fait avec le failli, ne doit-il déposer qu'une seule amende? 10 mai. — Le *syndic* est-il personnellement responsable des fautes de gestion qu'il commet? 19 fév. — *Syndic*, condamné pour malversation, 20 mars. — Est-il dû un *enregistrement* pour l'indemnité du syndic fixée par jugement? — *Quid* pour le procès-verbal de l'union des créanciers? — Quel est le droit dû pour la *vente* mobilière faite par le syndic, ou par l'union? 29 juil. — Condamnation pour engagement illicite, 1 mars. — Refus d'homologation, après plusieurs faillites, 10 janv. — Observations sur les faillites de l'année, 30 août. — V. *Actions industrielles*, *Appel*, *Bail*, *Balayage*, *Banqueroute*, *Billet à ordre*, *Carrière*, *Caution*, *Commissaire-priseur*, *Compte-courant*, *Dot*, *Etranger*, *Fonds de commerce*, *Huissier*, *Notaire*, *Offres*, *Réhabilitation*, *Remplacement militaire*, *Revendication*, *Saisie-exécution*, *Saisie immobilière*, *Société*.

Falconnet, 5 déc. — Falcou, 11, 12, 14, 19 fév., 2 avril, 9, 10, 16 juil., 17 sept. — Falgayrac, 23 juil. — Falkson, 20 déc. — Fallegrin, 20 nov. — Fallenbach (Annette), 20 mai. — Fallenchère, 15 mars. — Fallet, 5 oct.

Famille. Observations sur l'état de famille, 7 janv.

Famin, 27 fév. — Fancier, 29 avril. — Fanton (femme), 12 juin. — Farcy, 21 mars. — Farges, 6 août. — Fargey, 4 sept. — Fargis, 9 fév. — Farina, 11 mars, 5, 23 avril, 10, 14 mai, 6 juil., 5 oct., 16, 18 nov.

Farines falsifiées, à *Rochefort*, 20 avril.

Fayas, 24 déc. — Farjas (femme), 9 août. — Fattet, 2, 7 nov., 27 déc. — Fauche, 7 à 14, 21 fév. — Faucher frères, 16 mars. — Fauchey, 6, 7 sept. — Faunier, 22 juin. — Fauqueux, 14 mars. — Faure, 28 fév., 14 mars, 17 mai, 30 juil., 19 août, 3 sept. — Faurel, 16 avril. — Fauriel, 18 juin. — Faury, 25 avril. — Faux, 25 juin.

Faux. Celui commis par lettre missive peut-il constituer un préjudice? Le jury doit-il en exprimer la nature? 23 janv. — La lettre qui demande des marchandises est-elle un faux commercial? 14 juin. — La question de savoir si le faux est commercial, peut-elle être soumise au jury? 2 oct. — Quelle est la nature du faux commis sur les reconnaissances de la *poste*? 14 juin. — La Cour peut-elle prononcer des *dommages-intérêts* après acquittement? 21 juin. — Amray, *algérien*, 21 mars, 1 juin. — Andouard, 11 oct. — Antoine, 18 sept. — Arnold, 26 juil. — Arnoult, 18 mars. — Avias, *notaire*, 27 sept. — Ay, 28 août. — Aymard, 27 juin. — Balgy, *notaire*, 26 juin, 17 juil. — Baric, 27 sept., 17 oct. — Barrillon, 18 avril. — Barthélemy, 27 nov., 13 déc. — Ben-Jacob, 1 juin. — Ben-Oliel, 12 sept. — Ben-Saliman, 1 juin. — Berbiguier, 30 janv., 27 fév. — Bernard, 26 juil., 12 oct. — Bernardt (Maurice), 11, 12 mars. — Bessel, 2 oct. — Beuzelin, 31 mai. — Blaise, 31 oct. — Borlet, 31 janv., 1 fév. — Boudou, 11 fév., 3 avril. — Boursonnier, 11 mai, 11, 18 juin. — Boyer, 24 juil. — Bremond, *maire*, 14 oct. — Broquet, 11 oct. — Broussard, 26 sept., 7 oct. — Bruneau, 31 janv., 1 fév. — Brunet, 26 juil. — Burter (fille), 11, 24 mai. — Cabrier, 6 nov. — Cahu, 10 avril. — Carabeuf, 25 avril, 16 mai. — Carcano (de), 1 juin, 12, 19 nov. — Carlier, 25 juin. — Casquant, 2 oct. — Catherine, 12 juin. — Catier, 31 oct., 4 déc. — Caujolle, 1 juin. — Caye, 25 déc — Chagnon, 26 juil., 8 août. — Chalmel, *capitaine*, 9, 11 oct. — Chanoine-Delaporte, 30 janv. — Charby (Ve), 3 juil. — Charmeux, 11 juin. — Chemidlin, 31 janv., 1 fév. — Chevalier, 14 janv., 17 sept. — Chevalier (femme), 26 sept., 16 oct. — Cistac, 2 oct. — Clairvaux, *notaire*, 5 fév. — Cohade (*remplacement*), 31 janv., 1 fév., 21 mars. — Colat, 23 janv. — Colliot, 27 fév. — Combes, 21 juin. — Conard (fille), 26 sept., 16 oct. — Danele (femme), 18, 19 sept. — Daugier, 6 juil. — Debord (Ve), 3 avril. — Delarue, 31 janv., 1 fév. — Delaunay, 25 juin. — Delmas, 31 mai. — Demortreux, 31 oct. — Deneuville, 25 juin. — Denneville, 11 oct. — Dornier, 16 mars. — Dousset, *prêtre*, 9 mars, 18 avril. — Dubois, 11 juin. — Dufour, 1 juin. — Dulon, 16 janv. — Dumousseau, 21 janv., 1 fév. — Duplessis, 12 nov. — Dupont, 31 mai, 11 juin, 4 juil. — Duré, 26 mars. — Falvart, 26 juil. — Fedhresptle, 28 janv., 6 mars. — Félix (Rose), 19 juin. — Fliniaux, *juge*, 26 juil., 9 août, 13, 30 sept., 14 nov. — Fondaï, 1 juin. — Fortier, 27 nov., 13 déc. — Four, 25 avril. — Fournier, 10 avril, 11 mai, 14 juin. — Franceschi, 3 juin. — Frémy, 25 juin. — Froment, 25 avril. — Gallier, 11 mars. — Gaulard, 27 juin. — Gaumet, 11, 25 juin. — Gautier, 28 déc. — Gérard, 30 janv. — Germain, 17 sept. — Gérot (Ve), 5 oct. — Geyler, 25 avril. — Girard, *notaire*, 23 sept. — Giraud-Diernot, 3 juil. — Giscard, 14, 31 janv., 1 fév. — Glawe (femme), 27 nov. — Gosset (fille), 25 juin. — Grandry, 10 avril, 11 mai. — Granier, 26 sept., 16 oct., 12 déc. — Guérot (Ve), 26 sept. — Guichard, 18 avril, 18 sept. — Guillaumin, 28 déc. — Guinchard, 18 avril. — Guyot, 26 mars. — Hauké, 31 mai. — Herlinger, 18 avril, 18 sept. — Hurel (Julie), 3 janv. — Jérôme, 10 sept. — Knapps, 18, 19, 24 sept. — Kosme (Ve), 25 juin. — Lacassagne (Ve), 3 juil. — Lafond, 26 sept., 16 oct., 12 déc. — Laigne, 11 juin. — Lalande, 14 janv. — Lamercy, 26 juil. — Lamoureux, 30 janv. — Langlade (femme), 27 nov. — Langlois, 20 août. — Lavergne, 18 avril. — Lebon, 13, 28 déc. — Lebourgeois, 28, 29 mars. — Lecoq (fille), 25 juin, 6 juil. — Lefort, 2, 9 janv. — Lefrançois, 28 déc. — Lemerre, 31 mai, 8 juin, 17 juil. — Leonardi, 3 juin. — Lesueur, 31 mai. — Levé, 11 oct. — Lhote, 18 mars. — Loison, 5 mars. — Lutton (*timbre*), 13 sept., 11, 29 oct. — Maillot, 11 juin. — Malherbe, 25 avril, 16 mai. — Manteaux (fille), 25 juin. — Maréchal, 11 sept. — Mariotte (fille), 13 mars. — Marly (femme), 24 mai. — Marquet, 15 juil. — Martin, 13 mars, 18 sept. — Massot, 16 mars. — Maume, 21 mars. — Merle, 12 juin. — Mérot, 21 août. — Metzger, *notaire*, 2 nov. — Mitaki, 25 avril, 8 mai, 12 juin. — Mitifiau de Belair, 28 août. — Moreau, 14, 31 janv., 1 fév., 26 juil., 6 août, 2 oct. — Morel, 25 avril. — Moritz, 12 oct. — Morviller, 12, 18 nov. — Muller, 26 mars, 3 mai. — Munier, 27 sept. — Nicolas, *soldat*, 1 fév. — Noizet, 18 sept. — Parent, 15 fév. — Payen,

1 juin. — Peltier, 25 juin. — Pinault, 7 juin. — Poiré, 26 mars. — Poncet, *fourrier*, 14 juin. — Poulle, 27 nov., 12 déc. — Pressel, 18, 19 sept. — Préval, 27 fév., 11 mars. — Prou de Maisonfort, 21 août, 12, 21 nov. — Quintin, 27 nov. — Rainel (femme), 29 août. — Ranarel, 19 juin. — Recouly, 16 mars. — Régnier, 25 avril. — Rever, 11 oct. — Richardson, 5, 12, 21, 27, 30 sept. — Roche, 16 mars. — Romanzoff, 18, 19, 24 sept. — Rossignol de Pron, 21 août, 12, 21 nov. — Roudet, 1 juin. — S... dit B..., 16 avril. — Sadoux, *greffier*, 9, 11 oct., 20 nov. — Sarrazin, 6 mars. — Schiltz, 10 avril, 11, 21 mai. — Senepart, 11, 25 oct. — Sortais, 14 janv. — Soualle, 10 sept. — Soulès, 16 mars. — Souverville, 2 oct. — Syrat, 27 sept., 17 oct. — Taverroc, 27 sept. — Teston, 26 juil. — Thénot, 31 janv., 1 fév. — Thierry, *officier*, 1, 18 fév., 12, 30 nov. — Thirion, 1 juin. — Thomas, 13 déc. — Thouin, 5 mars, 24 avril. — Tinier, 12 juil. — Tison, *notaire*, 14 mars, 9 avril, 22 mai. — Torre-Jarcé, 28 janv. — Valdenaire, 13 déc. — Vaubezon, 28, 29 mars. — Vernier, 26 sept. — Vigneau, 30 janv. — Villouet, 25 avril. — Vincent, 29 août. — Waibel, 28 août, 4 sept. — Weil, 27 nov. — Widmann, 25 déc. — Zeiher, 12, 19 juil. — Un médecin, 6 avril, 28 mai. — Des agens de *remplacement*, 28 mai. — Des habitués de la Bourse, 8, 11, 16, 26 juil., 23 août. — Les mandats du Trésor, 8 oct. — V. *Agent de change*, *Faillite*, *Hypothèque*, *Lettre de change*, *Notaire*, *Testament*.

Faux (inscription de). Une Cour peut-elle déclarer vraie, malgré la demande d'une enquête, une signature reconnue fausse par experts? 5 août. — L'amende imposée par la loi au requérant qui succombe est-elle applicable en matière criminelle comme au civil? 19 fév. — Peut-on s'inscrire contre un procès-verbal de *douane*, après la première audience? 12 déc. — Suffit-il dans ce cas que la requête soit signée par le plaignant seul? 27 déc. — V. *Testament*.

Fauvet, 15 janv. — Favergeon, 23 août. — Faverie, 24 juin. — Faverot, 12 déc. — Favreau, 19 fév., 2 déc. — Favry, 21 fév., 7 nov. — Fay, 24 sept. — Fayard, 2 sept. — Faye, 22 oct. — Faye (fille), 8 mars. — Fayet, 25 fév. — Feger, 11 fév. — Feige, 20 nov. — Fellens, 6 août. — Fellenstein, 16 avril.

Femme mariée. Le mari est-il responsable des dépenses qu'elle fait? 18 juil., 8 août. — *Quid* de ses obligations commerciales? 29 oct. — La femme *mineure* ne peut-elle s'obliger qu'avec l'autorisation du conseil de famille? 21 nov. — Lorsque la femme est *séparée de biens*, peut-elle, sans autorisation, traiter avec un tiers pour la rentrée de ses réprises? 2, 19 déc. — Lorsqu'elle est *séparée de corps et de biens*, lui faut-il une autorisation afin d'acquérir un immeuble licité pour la liquidation de la communauté? 22 mai. — La femme mariée et *dotale* peut-elle ester en justice, séparément de son mari, pour des intérêts de succession qui la concernent, lorsque leurs intérêts ne sont pas opposés? 22 janv., 5, 7 fév. — Lui faut-il une autorisation spéciale lorsqu'elle est assistée au procès par son mari? 7 mars. — Lui faut-il une nouvelle autorisation pour interjeter *appel*, autorisée ou non par justice? 16 avril, 2, 19 déc. — Son défaut d'autorisation est-il d'ordre public? 22 mai. — Un arrêt est-il nul s'il n'a pas rappelé cette autorisation, lorsqu'elle se trouve mentionnée dans les qualités du jugement? 10 juin. — Peut-on attaquer l'arrêt qui a déclaré qu'elle ne faisait que débiter les marchandises de son mari? 11 mai. — V. *Contrainte par corps*, *Donation*, *Dot*, *Fonds de commerce*, *Huis clos*, *Hypothèque*, *Offres*, *Ordre*, *Retrait successoral*, *Séparation de corps*, *Vente*.

Fenoux, 8 oct. — Féraud, 10 janv., 13 août. — Ferchaut, 13 nov. — Férée, 25 mai. — *Forgues*, mines, 7 juin. — Fermet, 19 fév. — Fermin de Tastel, 15 avril. — Fernier, 7 janv. — Féron-Michel, 13 avril. — Ferrali, 9 janv. — Ferrand, 15 fév., 30 nov. — Ferratier, 23 juil. — Ferrembach, 17 sept. — Ferrère-Laffitte, 3 avril. — Ferret (femme), 3 janv., 24 août. — Ferriaud, 20 avril. — Ferrier, 7 fév. — Ferroux (demoiselle), 20 août. — Ferrus, 25 fév., 3 déc. — Ferté, 20 juin. — *Ferté-Saint-Aubin*, commune, 18 sept. — Fesnaux, 2 oct. — Fesquelle (Ve), 10 déc. — Fessard (Ve), 27 fév., 4 sept. — Fessart, 7 janv., 26 mars, 23 juil., 28 déc. — Fessart et Chavet, 5 avril. — Festeau, 23 juil., 5 août. — Feuchères, 24 juin. — Feugères, 3 janv. — Feval, 10 oct., 7 nov. — Fèvre, 5 mars, 20 août. — Février, 12 mars. — Fidières-Desprinvaux, 1, 23 oct. — Fielding, 11 juin. — Figuères, 5 juil. — Filandre, 30 sept. — Filard, 22 mars. — *Filets de Saint-Cloud*, 7 mars, 12 juin. — Filhon, 11 mars, 1 avril. — Filiozard (sœur), 21 janv. — Filippi, 4 sept.

Filles publiques. Leur réduction, 22 oct. — V. *Bail*, *Eclairage*.

Fillette, 11 mars. — Fillieux, 25 avril. — Fillioux, 14 mai. — Fillon, 16 avril. — Finch (mistriss), 7 nov. — Finken, 25 avril. — Fiot, 10 août, 16, 24 sept. — Fiquet, 17 avril, 21 déc. — Firmin, 26 janv. — Fischer, 5 nov. — Fisher (demoiselle), 15 août. — Fisse, 8 janv. — Fitzgerald, 8 janv., 9 août. — Fitz-james (femme de), 18 mai. — Fitzsimmons, 8 juil., 2, 10 août. — Fix (Th.), 2 sept. — Flachat, 14 fév. — Flamant-Bouquet, 23 oct. — Flamion, 10 sept. — Flandrin, 17 avril. — Flaunet, 20 fév. — Flé, 20 juil. — Flecher, 5, 6 déc. — Fleischer, 11 sept. — Fléjou, 24 mai. — Fletcher, 22 mars. — Fleuri, 29 avril, 20 juin. — Fleuriau, 14 déc. — Fleury, 11 janv., 21 fév., 11 mars, 13 avril, 13 juin, 1, 10 oct., 10, 11, 24 déc. — Fleury (femme), 20 mars, 14, 29 oct. — Flichy, 15 oct. — Fliniaux, 30 sept., 14 nov. — Flintner (fille), 8 juil. — Floquet, 7 fév. — Florend, 8 mai. — Florentin, 1 fév. — Florentin, actrice, 5 juil. — Florès, 28 déc. — Flourens, 23 juil. — Fluchaire, 15 fév. — Flury, 31 mars. — Flury-Hérard, 21 nov. — Foacier, 4 mai. — Foisset, 29 juil. — Foissier (Marie), 17 août. — Follacci, 9 janv.

Folle-enchère. L'acquéreur folle-enchéri peut-il répéter, comme subrogé, les sommes qu'il a payées sur son prix à des créanciers hypothécaires? 25 fév., 18 mars. — *Quid* du transport de sa créance avant les poursuites de folle-enchère? 25 juin. — V. *Contrainte par corps*.

Fombelles, commune, 9 sept.

Fonctionnaires publics. Proposition électorale, 1 mars.

Fonds de commerce. La nullité de sa vente, pour dol, peut-elle être écartée, si elle n'était qu'une revendication déguisée devant une *faillite*? 14 janv. — Peut-il être vendu par un *failli* dont le concordat n'a pas reçu exécution? 5 nov. — Le demandeur qui a saisi le Tribunal de commerce d'une difficulté qui concerne un fonds, peut-il ensuite décliner sa compétence? 8 juil. — La *femme mariée*, autorisée par justice à gérer un fonds pendant l'absence de son mari, a-t-elle besoin d'une autre autorisation pour ester en justice? 26 sept. — Y a-t-il lieu à l'*enregistrement* de vente pour l'énonciation, dans un *contrat de mariage*, de la cession d'un fonds de commerce? 17 sept. — V. *Concordat amiable*, *Faillite*, *Médecin*, *Patente*, *Saisie-exécution*, *Société*.

Fongauffier, 2 août. — Fontaine, 27 fév., 1, 27 mai, 14 juin, 6, 12, 27 déc. — Fontaine-Moreau, 2 août. — *Fontaine-le-Bourg*, commune, 22 août. — *Fontaine-lès-Luxeuil*, commune, 12, 16 nov. — *Fontainebleau*, ville, 28 janv. — Fontaines (de), 19 juil. — Fontan, 10 déc. — Fonvielle, 25 avril, 24 oct.

Forçats. Départs de convois, 22 janv., 14 mars, 8 avril, 7 juin, 2, 5, juil., 9 août, 12 sept., 18 oct., 28 nov. — V. *Colonies*.

Forceville, 1 mai. — Forcioli, 7, 9, 16, 26 sept., 14, 16 oct., 16 nov., 7 déc. — Forès, 5, 12 fév. — Foret, 24 août. — Forgeas, 9 août. — Forgues, 10 déc. — Foriat (femme), 28 août, 12, 29 nov. — Forque, 6 nov. — Forst, 11 oct. — Fort, 15 fév., 17 mai, 2 sept., 21 déc. — Fortbray, 17 juil., 9 août. — Fortet, 7 juin. — Fortier, 17 mai, 2 sept., 22 oct., 5 nov. — Fortier (Augustin), 16 janv.

Fortifications. Expropriations, 13 mai. — V. *Utilité publique*.

Fortin, 28 mai.

Fossé. Peut-on établir qu'on en est propriétaire, malgré des preuves matérielles contraires? 6 août.

Fouache, 21 mars. — Foubert, 28 fév. — Foubert-Depallières, 30 déc. — Foucachon, 4 mai. — Foucault (de), 2 mars, 29 août. — Foucaux, 9 janv., 27 fév. — Fouchécourt (de), 12 oct., 5 nov. — Foucher, 25 juil.

Fouet. Application homicide en *Angleterre*, 1, 3, 7 août. — Substitué à l'amende, en *Hongrie*, 2 juil. — Aboli, à *Schoumbourg*, 10 juin.

Fougerolles, 28 mai. — Fouillet, 3 mai. — Foulachon, 7 juin. Fould-Oppeinheim, 14 mars, 11 nov., 20 déc. — Foulhouse, 18, 20 juil., 23 nov. — Foulogne, 23 mars. — Fountain (Marie), 29 juin. — Fouqueron, 15 août. — Fourchon, 2 juil. — Fourdinières, 5 oct. — Fourès, 18 mars. — Fournas-Dubordères (de), 12 nov. — Fourneaux, 6 mars. — Fournel, 29 janv., 18 mai, 2 déc. — Fournier, 14 fév., 14 mars, 8, 22 avril, 9, 16 août. — Fournier (femme), 18 sept., 29 oct. — Fournier des Ormes, 21 août.

Fournitures communales. Le marché qui les concerne doit-il être enregistré dans les vingt jours? 4, 12 fév.

Fournitures de l'Etat. Le juge, en reconnaissant que l'engagement est souscrit par un tiers, peut-il condamner le véritable contractant? 10 août. — Les fraudes qui s'y commettent sont-elles régulièrement dénoncées par une lettre au ministre? 29 août, 4 sept. — Fraudes, à *Rochefort*, 21 sept., 10, 11 oct., 31 déc. — Fraudes aux *Invalides*, 22 nov. — V. *Boulangerie*, *Caution*, *Fourrages*, *Pourvoi au Conseil d'Etat*.

Fourquemin, 21 nov. — Fourquez, 18 nov.

Fourrages falsifiés, 12, 14, 17, 18, 23 janv., 24, 25, 26 avril, 29 août, 4 sept.

Fourrel, 2 avril. — Foutrel, 10, 25 avril. — Foyarti, 6 avril. — Fradel, 28 sept., 5 oct. — Fradet, 9 août. — Fradin de Bellabre, 11 mars.

Frais de justice. Sont-ils dus en appel par la partie qui succombe, malgré des offres d'exécution antérieures? 7 janv. — La mise à exécution d'un exécutoire avant les délais d'*opposition*, est-elle aux frais du poursuivant? 14 fév. — Ceux faits pour une succession peuvent-ils, après *partage*, être réclamés par l'*avoué*, contre un seul des héritiers? 30 sept. — Leur répartition est-elle au pouvoir absolu du juge? 12 août. — Quand ils sont compensés, à quel juge appartient-il de décider le mode de compensation? 18 fév. — Leur paiement sous toutes réserves comporte-t-il celles d'incompétence? 5 janv. — Le ministère public peut-il taxer les frais d'une *exhumation*? 19 janv. — La partie civile qui paie les frais, est-elle *subrogée* aux droits du Trésor? 11 oct., 2, 19 déc. — Sont-ils frustratoires ceux occasionnés par une *expertise*, pour des avaries peu importantes? 19 déc. — Circulaire ministérielle, 5 janv. — Enormité des frais en *Angleterre*, 5 mars. — V. *Avoué*, *Contrainte par corps*, *Dot*, *Intérêts*, *Pourvoi en cassation*, *Saisie immobilière*, *Utilité publique*.

France, assurance, 1 avril. — Franceschi, 3 juin. — Franchessin, 15, 27 avril, 5 déc. — *Francheval*, commune, 25 nov. — Franchi, 23 oct. — Franchot, 13 déc. — Franck, 23 mars. — Franckaer, 21 déc. — François, 19 janv., 16, 20 mars, 23 sept. — François (femme), 23 juil. — Francowich, 14 janv., 6 nov. — Franlieu (de), 5 août. — Franqueville (veuve), 25 sept.

Fratricide. Allard, 26 juin. — Clairet, 22 juin, 15 juil., 24 août. — M..., boulanger, 9 oct.

Frazer, 18, 22 janv., 5 juil. — Frecine (de), 5, 12 déc. — Frécon, 23 août. — Frégier, 1 mai. — Fremaux, 28 sept. — Frémont, 24 mai, 18 sept. — Frémont (veuve), 21 mars. — Frère, 30 mai, 6 nov. — Fresne, 27 déc. — Fresquet (de), 5 fév. — Freté, 1 fév. — Fretin, 6 sept. — Freyssengue, 17 juil. — Frézal-Fages, 12 oct. — Frezier, 12, 19 nov. — Frichon, 6 mars. — Frigard, 12 juin. — Frissart, 14 nov. — Fritch, 9 mai. — Froidefond-Duchatenet, 16 avril. — Frois, 23 nov. — Fromageot, 1 janv. — Fromenty, 21 fév. — Frossard, 13 avril, 24, 25 juil. — Frottier, 13 déc. — Fruchier, 16 oct. — Frumence, 8 oct. — Fulchiron, 14 fév. — Fumet, 24 mai. — Fusco, 18 mai.

G

G... (Adrien), 9 août. — G..., employé, 17 déc. — G.. de C.., 29 avril. — Gabat, 27 nov. — Gabillard (Jeanne), 14 fév. — Gabille, 5 nov. — Gabiole-Saint-Martin, 17 juin. — Gaboin, 11 mars. — Gabon, 18 avril. — Gabriel, 21 mars. — Gadil, 12 avril. — Gadois, 2 oct. — Gadon, 30 janv., 25 sept, 23 oct. — Gadre, 25 sept. — Gadry (veuve), 14 janv. — Gager, 2 oct. — Gagon, 1 oct. — Gaguelé, 14 juin. — Gail, 11 mars, 13 mai. — Gaillard, 10 janv., 15, 17 juil., 17 août, 7, 28 sept., 21 nov. — Gaillard de Kerbertin, 19 janv. — Gaillard de Rempin, 25 janv., 1 juin. — Gailleret (Laure), 4 déc.

Gain de survie. Quel espèce de gage un mari peut-il en donner à sa femme? 19 mars.

Gaines, 17 sept. — Galant, 4 déc. — Galazza (de), 15 juil. — Galetti, 14 août. — Galibert, 2 janv. Galiffet (de), 27 fév., 14 juin. — Galindez, 14 mars. — Galiot, 6 sept. — Gallan, 4 mai, 17 juin. — Gallego, 14 oct. — Gallet, 7 mars, 12 juin, 13 juil. — *Gallicie*, royaume, 10 oct. — Gallien, 20 mars. — Gallione, 27 juil. — Gallisset (de), 17 mai. — Gallois, 22 janv., 1, 7 fév., 22, 24 juil., 22 août, 1, 4 nov. — Galon, 5 mars. — Galouseau, 5 avril. — Galowski, 17 avril. — Galtier, 3 oct. — Gamard, 11, 12, 20 mars. — Gambard, 9 janv. — Gamelin, 9 avril. — Gandon, 1 août. — Gandouin, 29 juin. — Gandrille, 14 juin. — Ganebé, 20 avril. — *Ganges*, navire, 8 juil., 2 août. — Gannal, 20 août, 4, 18 oct. — Ganneron, 7 fév., 15, 27 avril, 12 déc. — Gansberg, 28 fév., 9 oct. — Garbay, 21 nov. — Garbine, 11 nov. — Garcia-Castillo, 12 juin. — Garcias, 15 nov. — Gardarin, 20 avril.

Garde du commerce. Est-il responsable de l'arrestation qu'il a opérée? Peut-il transiger? 22 août.

Garde nationale. Les *huissiers-audienciers* en sont-ils exempts? 9 fév. — Suffit-il d'être inscrit comme élève en théologie pour en être dispensé? 25 janv. — Le conseil de discipline peut-il apprécier une exemption légale repoussée par le conseil de recensement? 14 août. — Le conseil de recensement peut-il opérer des déclassemens? 18 mars. — Le jury de révision peut-il s'occuper de répartition? Le chef de bataillon peut-il alors attaquer sa décision? 1 janv. — Le Français autorisé à servir à l'étranger peut-il faire annuller la décision du jury de révision, s'il n'a pas excipé de ce fait? 28 fév. — La *récusation* d'un membre du jury de révision le rend-elle nul, s'il est encore en nombre légal? 1 janv. — Le jury de révision est-il juge des conditions d'éligibilité des officiers? 16 avril. — Y a-t-il nullité d'élection si l'élu a plus de 60 ans? 13 avril. — Y a-t-il un recours possible contre les arrêtés de suspension de grade pour la protestation contre l'armement des fortifications? 26 mars. — Doit-on préférence aux ordres donnés par le maire? 26 juil. — Doit-on obéissance, sauf réclamation, au capitaine délégué en remplacement du chef de bataillon? 17 mai. — L'escorte des autorités, pour un service religieux, doit-elle avoir lieu jusque dans l'église? 2 janv. — Un manquement unique à une revue d'inspection est-il punissable? 6 nov. — Y a-t-il contravention dans l'abandon du poste malgré l'ordre du capitaine? 20 déc. — Le capitaine-rapporteur peut-il se *pourvoir* dans l'intérêt de la loi? 6 nov. — Loi modificative, 15 fév. — Modification de l'uniforme, 20 mars. — V. *Contrainte par corps*, *Elections municipales*.

Gardelle, 15 juil. — Gardenier, 22 oct. — Garder, 20 août. — Gardet, 20 fév. — Gardeur (veuve), 9 sept., 19 oct., 14, 16 déc. — Gardin, 28 nov. — Gardoni, 24 déc. — Gargas, 22 juin. — Gariot, 16 août. — Garnier, 12 janv., 12 août, 2 sept. — Garnier (femme), 23, 25 sept. — Garnot, 4 avril. — Garon, 20 sept. — Garoué, 1 mai. — Garry, 4, 11 oct. — Garson, 27 fév., 14 juin. — Gartion, 2 oct. — Gasche, 20 mars. — Gasne, 28 nov. — Gaspard, 4 fév. — Gasparini, 16 avril. — Gasquet, 24 août. — Gasqueton, 14 mai. — Gastambide, 7 nov. — Gasté, 30 déc. — Gastinel, 23 janv. — Gatine, 3 août. — Gatinet, 25 fév. — Gatonne, 10 déc. — Gaucheron, 18 déc. — Gaudemard (veuve), 16 oct. — Gaudillon, 13 mars. — Gaudillot, 2 oct. — Gaudin, 4, 16, 18 janv., 6 mars. — Gaudin-Belcourt, 14 janv., 6, 31 mars, 22 mai. — Gaudin de Villaine, 11 oct., 2, 19 déc. — Gaudissart, 4 fév., 3 août. — Gaudron (femme), 15 fév. — Gaudry, 12 fév., 2 mai, 14 août. — Gaufier, 22 nov. — Gaulot, 30 déc. — Gaultier, 11 janv., 8 avril. — Gaultier de Claubry, 24 juin. — Gaulupeau, 19 oct. — Gaumont, 9 avril. — Gaussin (Héléna), 19 mars. — Gauthier, 18, 31 mai, 28 juin, 5, 6, 18 juil., 7, 20, 24, 30 août, 25 sept., 29 oct., 19 nov., 26 déc. — Gauthier d'Urbain, 15 août. — Gautier, 12 janv., 16, 19 mars, 16 avril, 12 juil. — Gautier (femme), 29 janv., 21 mai. — Gautron, 23 nov. — Gavot, 16 nov. — Gay, 21 oct. — Gayet (femme), 29 avril, 20 juin. — Gayrard, 3 juin. — Gayring (femme), 19 juin, 16 juil.

Gaz hydrogène. Peut-il imposer des abonnemens à long terme? 23 janv., 12 juin. — Est-il dû aux *théâtres* avant les autres abonnés? 12 oct. — Observations sur les compteurs, 20 août. — Gaz de *Toulouse*, 22 juin.

Gazeau, 14 août. — Gaziel, 13 avril. — Geens, 3 oct. — Geisser, 16 août. — Gelas, 28 nov. — Gelendre, 7 janv. — Gellibert, 12 janv. — Génaut, 9 juil. — Gendret, 10 juin, 2 août. — Gendron, 19 janv., 2 août. — Genel, 24 janv., 2, 11 mars. — Geneuil, 7 janv. — Genevay, 28 janv., 12 nov. — *Genève*, ville, 11, 12, 14, 15, 19 oct. — *Génier*, commune, 3 août. — Genin, 30 nov. — Genin (Maria), 29 août. — Génissieux, 6 nov. — Genot, 14 août. — Genot (femme), 9 août. — Genoud, 29 juin, 2 sept. — Genoude (de), 17, 24, 29 avril, 1 mai, 15 août, 7 déc. — Gent. — Gentelet, 28 déc. — Genton, 22 août. — Geoffroy, 7 janv., 4 fév., 3 mai, 12 août, 9 déc. — Geoffroy-Duport, 24 déc. — Georges, actrice, 8 oct. — Géraldy, 18 mars. — Gérard, 22 mai, 29 août, 2 sept. — Gerbaux, 22 nov. — Gerdret, 12 déc. — Gerente (de), 24 sept. — Gerhard, 10 janv. — Gérin, 7 fév. — Germain, 7 mars, 10, 12 juin, 25 juil. — Germain (de), 20 mai. — Gervais, 19 fév., 12 mars, 26 juil. — Géry, 11, 18 mars. — *Gespoulard*, commune, 25 nov. — Gestat, 12 août. — Gette, 11 déc. — Gevril, 16 janv. — Gheerbrant, 2 avril. — Ghélia, 1, 7 fév. — Ghierle (Cath.), 11, 12, 13 déc. — Giard, 1 janv. — Gibert, 5 juil. — Gibot (de), 3 oct. — Gibson, 14 déc. — Gidot (veuve), 6 mai. — Gigard, 19 avril. — Gigre, 27 déc. — Gil, 6 mai. — Gillard, 30 août. — Gillemont, 17 oct. — Gillet, 7 janv., 3 juin, 14, 18, 23 sept. — Gillet-Dauriac, 9 juil. — Gillois, 24 déc. — Gilot, 7 fév., 27 mai, 16 août. — Gilson, 14 mai. — Gindre, 5 juil. — Ginesti, 10 janv. — Ginot, 29 juil. — Giovanetti, 19 nov. — Girard, 15 fév., 24 juin, 4, 14, 15, 16 oct., 1 nov. — Girard de Bury, 25, 28 déc. — Girard de Vilsaison, 25 nov. — Giraud, 5, 7 janv., 2, 5, 14 mars, 8, 20, 24 juin, 26 sept., 5 nov., 30 déc. — Girbal, 16 juil. — Girer, 15 oct. — *Girmont*, commune, 12 mars. — Girodier, 29 janv., 5 fév. — Giron, 20 déc. — Giroux, 11 mars, 14 oct. — Girus, 21 janv. — Gislain de Bontin, 14, 25 mai. — Gisors, 6 juil. — Gizon, 30 juil. — Glais-Villebranche, 13 juil. — *Glandier*, domaine, 24 juil. — *Glasgow*, ville, 7 sept. — Gleizes (de), 11 mars. — Glissière, 10 janv., 3 avril. — Glizard, 20 août. — Glœckler, 29 juin, 1, 2 juil. — Gloria, 16 nov. — Goatondon (de), 3 avril. — Gobert, 2 sept. — Gobet, 16 oct. — Gobry, 5 juil. — Goda, 10 août, 11 sept. — Godalbert, 27 déc. — Godard, 9 fév., 28 juin. — Godard (femme), 10 sept. — Godebert, 8 mai. — Godefroy, 18 mars, 25, 29 avril. — Godin, 21 fév., 8 mars. — Godon, 24 déc. — Gœtschel, 5 mars. — Gœury, 30 déc. — *Goguette des Enfans de Phœbus*, 8 avril. — Goinard, 24 déc. — Gojon, 11 juil. — Goldsmitt, 7 mai. — Goldstucker, 20 fév. — Gombert, 16 juil., 29 oct. 28 nov. — Gomm, 13 sept. — Gompertz, 27 avril. — Gondard (femme), 30 janv. — Gonet, 7 mars. — Gonon, 5 sept. — Gonrard, 12 août. — Gontier, 1 mars. — Gonzalez de la Cruz, 16 août. — Gorce, 2 fév. — Gorch (de), 11 fév. — Gorier, 1 avril. — Goriot, 30 janv. — Gorju, 3 sept. — Gosdenberg, 10 janv. — Gosselin, 14 mars. — Gossler, 6 mars, 18 nov. — Gosvans, 22 nov. — Goton, 8 janv. — Goubault, 2 fév. — Goubette (femme), 20 juil. — Goubin, 17 mai. — Goudchaux, 20 juil. — Gouffier, 6 juil. — Gougaud, 25 sept. — Gougenheim, 2, 4 mars. — Gouin, 22 juin. — Goujon, 22, 26 fév. — *Goulaine (Haute)*, commune, 12 août. — Gouménault, 1 oct. — Gounon, 1 janv., 26 oct. — Goupil, 9 juil., 20 déc. — Gourdin (femme), 17 janv. — Gourgaud, 22 nov. — Gourland, 8 juil. — Gourlay (de), 22 mai. — Goursat, 20 avril. — Gousierowski. 18 sept. — Goussen, 4 mars. — Goussard, 21 mars. — Goutelle, 15 fév. — Gouvernant, 25 nov. — Gouvines, 29 janv. — Gouzat, 15 juin. — Govard, 22 janv. — Goy, 19 juil. — Goyer de Sennecourt, 4 mai. — Goyet, 25 déc. — Gozalkowski, 22 juin. — Grabowski, 25 juin. — Gradet, 18 juil. — Gramain, 24, 25 avril. Grand, 8 juil. — *Grand-Colbert*, magasin, 3, 13 juin, 3 juil. — Grancey (de), 9 nov. — Grandet, 24 déc. — Grandin, 15 mars, 13 juin, 25 oct., 29 nov., 6 déc. — Grandmaison, 19 juil. — Grandmel, 27 nov. — Grandprey, 19 déc. — Grange (de), 5 mars, 27 juin, 4 juil., 15, 22 août. — Grangeoir, 7 janv. — Granger, 3 avril, 15 juin 8 août. — Granier, 9 mars. — Granjon, 15 fév. — Grant (Ve), 27 juin. — Grassin, 25 avril. — Gratiot, 10 avril. — Gavelines, 17 juin. — Gravier, 3, 15 mai, 23 juil. — Gravin, 16 mars.

Gravures obscènes. Delarue et Lerendu, 11, 24 juin. 12 juil. — Maréchal, 11, 24 juin. — Terry et fille Lemierre, 12 nov.

Gray (Ve), 26 sept. — Greff, 30 juin.

Greffiers. Sont-ils justiciables des Cours royales pour leurs délits? 8 avril, 5, 15 juil., 20 août. — Quelle peine leur sont applicables, s'ils détournent des sommes qu'ils ont reçues pour *enregistrement*? 15 fév., 18 mars. — Les anciens greffiers, 27 sept. — Augmentation de leurs appointemens, 30 avril. — V. *Abus de confiance*, *Scellés*, *Vente mobilière*.

Grégoire XVI, pape, 7 juin, 23 sept. — Grégoire (femme), 14 fév. — Grégory, 3 mai. — Grellet, 15 fév. — Grenard, 7 mars. — Grenet, 9 oct., 10 déc. — Grenier, 5, 26 fév., 24 sept. — Grenot, 10 déc. — Grenouillet, 16 août. — Gresset, 2 juil. — Grétré, 10 sept. — Griffith, 5 mars. — Grigno (Marie), 16 août. — Grillot, 26 janv., 1 fév. — Grimaldi, 25 janv. — Grimaud, 25 fév. — Grisard, 19 déc. — Grison, 1 avril. — Grobon, 8 avril. — Grognier, 1 oct. — Groisel, 25 fév. *Groix*, île, 14 oct. — Grolleau-Villegneury, 3 janv. — Grombault, 12 oct. — Grondard, 27 mai. — Gronfall, 31 juil. — Gros, 16 fév. — Grosbec, 25 juin. — Grosleron, 9 mars. — Gresprêtre, 30 déc. — Gross, 20 juil. — Grosselin, 22 juin. — Grosset, 2, 13 juil. — Grotius, 6 mai. — Grouchy (de), 21 fév., 18 avril. — Grout, 25, 27, 31 mai, 7, 10 juin. — Grué, 16 avril. — Gruin, 20 mai. — Grulé, 7 janv. — Grulé (Marie), 30 mai. — Grumeau, 30 avril. — Gruyère, 26 juin, 3 juil. — Grzymala, 26 juin. — G'segnet, 8 avril. — Guadalcazar (princesse du), 12 août. — Guaguelé, 25 juin. — Guay, 17 juil. — Gubian, 9 mai. — Gublin, 22 juin. — Gudin, 28 fév., 5 avril. — Guehedenoff (de), 21, 31 mai, 7, 10 juin. — Guéland, 29 janv. — Guénard, 26 déc. — Guéneau, 26 mars. — Guénier, 24 juin. — Guérandel, 24 juin. — Guérard, 5 janv., 6 sept. — Guéray, 26 juin, 3 juil. — Guerhoënt (de), 3 juil. — Guérin, 9 janv., 12 fév., 19 mars, 14 mai, 15 juin, 5 juil., 18, 30 sept. — Guérin (Ve), 15 août. — Guérin-Devaux, 17, 26 juil. — Guérin de Foncin, 9 mai. — Guerini, 13 mars. — Guerlin-Bisson, 4 mai. — *Guernesey*, île, 7, 20 nov. — Guerney, 10 janv. — Gueroult, 27 nov. — Guerrier, 15 janv., 15 juil., 21 nov. — Guerry, 5 mars. — Guerton, 11 mars. — Guesnot, 12 sept. — Gugnon, 18 juin. — Guibert, 11, 12, 20 mars, 7, 8 mai. — Guibourg, 28 nov. — Guichard, 25 janv., 9 avril, 20 sept. — Guichard (Ve), 15 janv. — Guichery, 10 avril. — Guidal, 27 juil. — Guieu, 18 déc. — Guignan, 15 juil. — Guignebart, 5 fév. — Guignet, 30 avril, 25 nov. — Guignon, 15 oct. — Guilhaud, 7 fév. — Guillant, 5 déc. — Guillaume, 15 mai, 29 juil., 10 août. — Guillaume (demoiselle), 14 fév. — Guillaumeroy et Turpin, 5 avril. — Guillaumette (femme), 6 mars. — Guillebaut, 10 juin. — Guillemet, 6 fév., 23 sept. — Guillemeteau, 14 août. — Guillemin, 2 avril. — Guillemineau, 15 sept. — Guillemot, 8 fév. — Guillet, 17 juil. — Guilliermiez, 31 juil. — Guillon, 15 fév., 12 mars. — Guillot, 18 mai, 19 déc. — *Guillotière*, ville, 26 juin. — Guilloux, 17 juin. — Guimard, 25 juil., 28 août. — Guimbert, 3 juil. — Guimecourt, 31 mars. — Guin, 6 avril. — Guindry, 13 mai. — Guinet et Ce, 19 oct. — Guinot (Eug.), 20 fév. — Guiraud, 3 juin, 8 oct. — Guitel, 22 juil. — Guittard (femme), 22 janv. — Guittaud (de), 12 sept. — Guizol et Ce, 14 mars. — Gustave, 18 fév. — Guy, 13 juil. — Guy-Fawkes, 9 nov. — Guyard, 1, 2, 29 oct., 4 nov., 25 déc. — Guyardin, 17 sept. — Guyon, 14 janv., 1 fév. — Guyonie, 10 janv. — Guyot, 24 janv., 28 juin, 15 juil. — Guyot et Scribe, 16 janv. — Guyot de la Hardrouyère, 15 juil. — Guytard, 23 août.

H

Habelant, 23 oct. — Habert, 15 juin. — Hadout, 25 avril — Hain, 5 juil. — *Haïti*, république, 10 août. — Hallais, 8 nov. — Hallé, 3 mai. — Hallez-Claparède, 22 août. — Halphen, 20 déc. — Hamard, 19 mars. — Hamel, 23 nov. — Hamelin, 12 sept., 4 oct., 30 déc. — Hameloërtz, 15 oct. — Hamet, 20 août. — Hammond, 12 oct. — Hamot, 3 mai. — Han (Ve), 15 mars. — Hank, 26 déc. — Hannagar, 4 déc. — Hannezo, 11 mars. — Hannier, 20, 21 mai. — Haour (Dlle), 11 sept. — Hardouin, 25 sept. — Hardy, 16 avril. — Hardy (Virginie), 28 oct. — *Hargnies*, commune, 13 avril. — Hariveau, 19 fév. — Harlé, 23 juil. — Harmant, 28 déc. — Harris, 11 mai. — Harrison, 15 juil. — Hatzenfeld (de), 1, 2, 10 oct., 2 nov., 3, 9, 11, 13, 16 déc. — Hauguel, 26 déc. — Haussmann (Ve), 9 janv. — Hautefeuille, 8 fév., 14 mars. — Hauttevillain, 5 juil. — Hautpoul (d'), 23 juil. — *Havannah*, navire, 17 mai. — Havet (femme), 13 avril. — Havot (Marie), 4 déc. — Hawkey, 20 juil. — Hawkins, 19 déc. — Hayde, 24 avril. — Haye, 14 août, 7 nov. — Hazenfeld, 19 août. — Heany, 20 août. — Hébeau, 4 nov. — Hebert, 12 mars, 17 juin, 17 sept., 22 oct., 16 nov. — Hébert-Desroquettes (Ve), 11 mai. — Heilbrandt, 11 sept. — Heilbronner, 2 nov. — Heim et Ce, 26 sept. — Helde, 13, 20 juin, 21 août. — Heller, 8 nov. — Hellnig (demoiselle de), 27 sept. — Hello, 3, 16 janv. — Helloin de Cénival, 27 avril. — Hellouin, 24 déc. — Helluin, 28 juin. — Hémar, 25 fév., 18 mars, 2 juil. — Hénard, 10 août. — Henaut (Florence), 25 mars. — Henwich (demoiselle), 13 août. — Hénin (princesse d'), 29 août. — Hennau, 30 déc. — Hennein, 31 janv. — Henriet, 5 juil. — Henry, 9 janv., 15 fév., 3 juin, 24 déc. — Henry, *régicide*, 30, 31 juil., 1, 2, 5, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 16, 19, 23 à 28, 31 août, 12, 23 sept. — Hérard, 5 juil., 5 sept., 21 oct. — Héraut (Ve), 26 avril. — Herbalet, 10 oct. — *Herbeauval*, commune, 12 juin. — Herbelot (d'), 14, 20, 21, 29 mai. — Herbès (d'), 7 juin. — Herbinières, 22 janv. — Herbout, 19 avril. — Hère, 9, 10 août. — Hérisson, 3 août. — Héritier, 15 juil. — Herluison, 10 sept. — Hermann, 4, 26 sept. — Hérou, 24 janv. — Herrand, 23 nov. — Hersent, 27 juin, 12 déc. — Hertford (d'), 26 janv., 9 déc. — Hervé, 20 juin, 19 nov. — Hervé (demoiselle), 22 janv. — Hervé-Delamarre, 21 janv. — Hervey, 15, 27 avril. — Hervieu-Duclos, 13 août. — Hervo, 9 mars. — Hervonet, 29 août. — Hesse, 26 juil. — *Hesse-Darmstadt*, duché, 24 oct., 1 nov. — Heudelet, 4 mars. — Heulhart, 2 oct. — Heural, 10 janv. — Heynord (d'), 29 juin. — Heyraud, 2 sept. — Hiévy, 13 juin. — Higgins, 3 août, 28 sept. — Hilbey, 10 janv., 14 août. — Hillemand, 17 sept. — Hilliard, 4 oct. — Hillier, 25 avril. — Himbault, 15 oct. — Hind, 31 juil., 6 août. — Hingray, 2 avril, 3 déc. — Hirot, 26 sept. — Hirsch-Hatzfeld, 25 fév. — Hoart, 18 mai. — Hochart, 12 sept., 18 déc. — Hocquart, 21 janv. — Hodeburg, 31 mars. — Hodicq, 23 avril. — Hoffmann, 21 sept. — Hofmayer, 21 janv. — Hogan (Anne), 11 nov. — Hoinsenot, 29 janv. — Holcomb, 30 nov. — Holdsworth, 14 déc. — Hollande, 2 fev. — Hom, 5 déc. — Homer, 8 oct.

Homéopathie. Ses dangers, 26 fév.

Homicide. Le ministre est-il responsable de celui causé par le cheval d'un militaire, ou par un militaire faisant l'exercice? 6 mars, 18 nov. — Bonnet, *pharmacien*, 15 avril. — Fretin, *pharmacien*, 6 sept. — Brossard, baigneur, 4 juil. — Gruyère, *pharmacien*, 26 juin, 3 juil. — Un limonadier, 31 janv. — Un douanier, 25 mars. — Dans un batelet sur la Seine, 30 janv. — Par une fosse d'aisances, 2 sept.

Hommes du Palais (les anciens), 27 sept., 4, 18 oct., 2 nov.

Honoraires. V. *Avocat*, *Notaire*.

Hoof, 21, 25 juin. — Hooglandt, 10 juin. — Hope, 23 juil. — Hopkins, 25 fév. — Horliac, 21 mars. — Hormancey, 25 sept. — Hortus, 11 nov. — Hospice-Donaud, 27 fév.

Hospices. Le ministre est-il seul juge des contributions des communes pour l'entretien de ceux des enfans trouvés? 13 avril. — Nombre des hospices en France, 26 mars.

Hossinger, 30 déc.

Hosties falsifiées, 29 juin.

Hôtel-de-Ville. Est-ce l'administration qui doit régler les travaux qu'on y a faits? 18 mai.

Houdard, 11 sept. — Houdelette, 25 avril. — Houder (fille), 4 avril. — Houdin, 30 déc. — Houel, 9 juil. — Houette, 28 août. — Houillon, 25 fév. — Houlié, 4 mai. — Houllet, 15 juil. — Houry, 12 juin. — Houssard, 23 nov. — Houssemann, 20 déc. — Houssier, 17 juil. — Houzelot, 13, 26 août. — Hovelt, 12 juil. — Hoyer (Dlle), 20, 29 août, 11 déc. — Huard, 14 fév., mars. — Huard (femme), 19 juil. — Hubert, 25 janv., 27 juil., 8, 21 oct. — Hubert (femme), 7 mars, 5, 9 août. — Huchart (femme), 8 avril. — Hud, 21 nov. — Hudault, 15 janv. — Hudot, 31 oct. — Hue, 3 janv., 15 mars. — Huet, 8 avril, 6, 12, 19 déc. — Huet (Ve), 31 janv. — Hugo, 14 août. — Hugon, 2 oct. — Hugray, 12 mars.

Huis clos. Des parties peuvent-elles le consentir sans nullité? 22 janv., 7 fév. — La Cour peut-elle l'ordonner pour l'appel d'une autorisation maritale? 22 janv. — Son abus en *Prusse*, 10 déc.

Huissier. Peut-il se charger d'un pouvoir dans une *faillite*? 18 mai. — L'amende qu'il encourt pour *timbre* se prescrit-elle par deux ans? 2 oct. — Est-il punissable pour la mention dans un exploit d'un acte non *enregistré*, quoique énoncé comme adiré? 7, 25 mai, 17 sept. — Doit-on même en son absence communiquer son répertoire au vérificateur? 11 nov. — Renouvellement de leur chambre à Paris, 5 nov. — V. *Appel*, *Avoué*, *Commissaire-priseur*, *Garde nationale*, *Postulation*, *Protêt*, *Vente mobilière*.

Hulin, 16 août. — Hunault, 11 mai, 6 sept. — Hunten, 14 mars. — Hunziker, 31 oct. — Huot, 27 sept. — Huraux, 26 mars. — Hurel, 10 juin. — Huret, 8 août. — Hurleaux, 10 août. — Hurpiot sœurs, 27 juil., 8 août. — Husson, 11 janv. — Hutin, 6 mars. — Hutrel, 30 sept. — Hutteau-d'Origny, 9, 30 nov.

Hypothèque. Existe-t-elle encore sur le prix d'immeubles par destination, vendus par l'administrateur d'une *succession*? 7 fév. — Le délai du *co-partageant* pour prendre hypothèque sur un co-héritier, part-il du tirage des lots? 26 mars. — Celle prise contre le *vendeur* de la chose d'autrui frappe-t-elle utilement, si la vente devient valide par *succession*? 14 août. — Celle prise pour un *billet au porteur*, par un personne désignée, peut-elle être levée par une autre personne? 19 janv., 2 mai, 15 juil. — Le *notaire* peut-il, pour son client, forcer judiciairement le conservateur à la radier? 10 août. — La radiation, par suite d'un *faux*, peut-elle profiter à des créanciers postérieurs? 10 déc. — L'inscription d'office du *vendeur* doit-elle être renouvelée dans les dix ans? Peut-elle profiter au créancier qui n'a pas accepté la délégation? 15 août. — Celle du *vendeur*, périmée par l'ancienne loi, peut-elle invoquer les avantages de la nouvelle? 9 déc. — Le conservateur peut-il refuser l'inscription collective de plusieurs créanciers au même titre? 11 avril. — Celle sur biens présens et à venir n'a-t-elle besoin que d'être inscrite au fur et à mesure des acquisitions du débiteur? 27 avril, 14 mai, 21 juin, 27 juil. — L'inscription prise frappe-t-elle la *machine à vapeur* incorporée à l'immeuble? 31 juil. — Par qui sont dus les droits de l'inscription prise pour un *compte-courant*? Se *prescrivent-ils* par deux ans? 2 oct. — Même en présence de créanciers chirographaires, le créancier hypothécaire ne peut-il prétendre qu'à deux années d'*intérêts* et l'année courante? 16, 29 avril. — Une *femme* qui la réclame peut-elle se plaindre d'une enquête sur la qualité de commerçant de son mari? 15 juil. — La *femme* a-t-elle hypothèque sur les biens de son mari pour garantie des biens paraphernaux qu'il administre? 16 sept. — L'hypothèque *légale* de la *femme* peut-elle parfois primer celle du vendeur? 16 nov. — V. *Chemin de fer*, *Liquidation*, *Ordre*.

Hyrvoix, 12, 14, 17, 18, 23 janv., 24, 25, 26 avril, 29 août, 4 sept.

I

Ibrahim-Pacha, 25 avril, 3 mai. — Ignaquibeguy, 3 janv. — *Ilhel*, commune, 10 août. — Imbert, 5 déc. — Immer, 21 sept.

Imprimerie. Y a-t-il clandestinité lorsque des *journalistes* impriment sous la surveillance du titulaire du brevet? 3 janv. — *Quid* lorsque l'acquéreur de l'imprimerie exerce en attendant son brevet? 11 juil. — Faut-il une déclaration pour imprimer un *journal* non sujet à cautionnement? 6 avril. — Peut-il y avoir cumul de peines pour défaut de déclaration et de dépôt? 15 août, 7, 19 sept. — Y a-t-il contravention si les seuls exemplaires déposés ne portent pas le nom de l'imprimeur? 27 nov. — L'imprimeur qui a permis à quelqu'un de composer lui-même son œuvre, peut-il lui devoir des dommages-intérêts, si, après la première épreuve, il brise la planche? 15 mai. — Peut-on réimprimer les *livres d'église* sans l'autorisation des évêques? 8 juil.

Imputation de paiement. V. *Subrogation*.

Incendie. Suffit-il que les lieux dépendent d'une habitation pour appliquer l'art. 434 du Code pénal? 26 sept. — Le fait d'habitation doit-il faire l'objet d'une question spéciale? 16 oct. — Agnus, 31 juil. — Avenin, enfant, 18 nov. — Barbarin, 5 sept. — Barkitt (Elisabeth), 26 sept. — Boisramé, 30 janv. — Bry, 9 mai. — Cabau-Bourdallé, 30 janv. — Castaing, 22 août. — Chatrefoux (femme), 30 juil. — Coudeyrat, 20 fév. — Crespel (femme), 14 mars. — Croiseau, 27 mai. — Cusson (femme), 25 janv. — Dubois (Ve), 4 janv. — Dumoulin (femme), 22 mai. — Duplomb, 21 mars. — Dupont (femme), 18 avril. — Faguet, 16, 26 sept. — Fassy, 18 sept. — Gauthier, 16 oct. — Isambert, *assuré*, 11 sept. — Jamin (Victorine), 7 janv. — Joulié, 3 avril. — Julhe (femme), 18 avril. — Kelly (Anne), 16 août. — Kerland (Olive), 17 juin. — Laisné (Ve), 23 sept. — Lambert, 27 sept. — Lapeyre, 15 mai. — Lefort, 9 déc. — Legay, 12 oct. — Leroux, *assuré*, 17, 20 sept. — Leroy, 30 avril. — Lesseras (Françoise), 11 janv. — Massonnat, 19 juin. — Modoz, 12 oct. — Ostermann (Barbe), 14 sept. — Picoulet, 18 déc. — Poulet, 23 août. — Pouly, 27 juin. — Ribière, 20 fév. — Robin, 4 déc. — Schmutz, 14 sept. — Simon, 19 oct. — Thomas, 4 déc. — Thuret, 18 déc. — Vernejol, 15 mai. — Villette, 18 nov. — Violet (femme), 4 juil. — Zacharie, 18 juin. — Les THÉATRES d'Avignon, 1, 13 fév. — De Québec, 15 juil. — De l'Hippodrôme, à *Paris*, 27 juil. — De Garrick, à *Londres*, 7 nov. — Le Palais-de-Justice, à *Lille*, 15, 17 juin. — La Cour des comptes, à *Bruxelles*, 9 nov. — Le fort des Fourches, 14 oct. — Le magasin des farines de *Ibbenbuhren*, 28 sept. — A l'arsenal de *Toulon*, 9 nov. — Au ministère de la guerre, à *Madrid*, 7, 9 déc. — Le Bon-Sauveur, à *Caen*, 28 déc. — La minoterie, à *Mont de-Marsan*, 30 sept. — La flèche de *Cernay*, 29 juil. — Une scierie, à *Paris*, 25 janv. — Le bois de la *Sarre*, usage funeste d'incendier les broussailles, 2 mars. — Un magasin de bois, à *Périgueux*, 3 juil. — A l'entreprise des coches, 11 avril. — Au chemin de fer de *Croydon*, 26 sept. — Pour détruire le gendre d'une fermière, 4 déc. — Pour l'élection du juge de *Lichtenwaerth*, 29 juin. — Pour un pigeon, à *Villeneuve-Charleville*, 20 juin. — A *Arlay*, 9 août. — A *Augy*, *mèches incendiaires*, 29 août. — A *Auxon*, 29 juil. — Aux *Batignolles*, 22 mai. — A *Billey*, 15 août. — A *Bligny*, 15 oct. — A *Bouilly*, 26, 29 juil. — A *Brignoles*, 10 janv. — A la *Chapelle-Saint-Luc*, 14 oct. — A la *Chapelle-en-Puysaie*, 12 sept. — A *Chemillé*, 19 sept. — A *Courgis*, 29 juil. — Aux *Dierrey*, 26 juil. — A *Favannes* (Suisse), 21 sept. — A *Gien*, 23 sept. — En *Hongrie*, 2 juil. — A *Iory*, 13 juin. — A *Longueville*, 15 oct. — A *Molenbeeck Saint-Jean*, 27 juil. — A *Pagny-la-Ville*, 8 mai. — Au *Perrey*, 6 sept. — A *Rilly-Saint-Cyre*, 9, 10, 17 sept. — A *Saigneville*, 4 sept. — A *Saint-Cyre-les-Colons*, 29 juil. — A *Saint-Maurice-sur-Fessart*, 19 oct. — A *Saint-Parres-les-Vaudes*, 29 juil. — A *Sainte-Honorine-du-Fay*, 8 mars. — A *Villechaud*, 10 sept. — A *Villejuif*, 13 sept. — *Villers-Adan*, 17 sept. — A PARIS. Rue Chabannais, 19, 20 juil. — Rue du Harlay, 19 oct. — Rue Neuve-des-Petits-Champs, 31 oct. — Observations sur les incendies, 27 sept., 23 oct. — Lettres incendiaires, 6 sept. — Précautions et exaspération des campagnards, 29 juil., 12 sept. — V. *Aubergistes*.

Inceste. L'ancien maire de Dublin, 7 mars.
Incourt de Metz (d'), 19 août.
Indigos. Procès pour leur marque, 15, 26 janv.
Ineicher, 21 mars.
Infanticide. Alexandre (Marie), 20 sept. — Alosy (Françoise), 1 août. — Avril (Marguerite), 17 oct. — Bousquet (Cath.), 20 sept. — Calès (Marie), 30 janv. — Cuny (Jeanne), 10 sept. — Dauvert (Cath.), 14 mars. — Deschamps (époux), 25 nov.—Dutheil (Louise), 24 juil. — Falgon (Sophie), 20 avril. — Fleurigeon (Rose), 1 juin. — Fossey (Ve), 15 juil. — Francon (Marguerite), 2 janv. — Lamotte (Victoire), 2 nov. — Lefeuvre (Anne), 12 fév. — Marchand, 15 juil. — Maujoin (Jeanne), 18 juil. — Mérard (femme), 12 juin. — Mouni (femme), à *Alger*, 8 mai, 19 juin. — Neder (femme), 9 janv. — Nicolas (Marie), 14 janv., 26 fév., 3 avril. — Nouguières (Joséphine), 16 oct. — Périer (Louise), 11, 25 oct. — Reich (Ve), 3 avril. — Richard (femme), 7 juin, 7 sept. — Roux (Isabelle), 20 avril. — Roye (Mélanie), 27 juil. — Saunier, 3 janv., 13 mars. — Simon (Rosaline), 30 juil. — V... (femme), 14 janv. — Wargnier (Marie), 17 juil. — A *Asnières*, 1 juil. — Rue du Puits-Ste-Croix, 25 janvier.
Inhumation. Précipitée, faubourg St Antoine, 26 fév. — Réclamée pour un enfant abandonné à la mer, 10 janv. — D'un enfant inconnu et noyé, avec ses vêtemens, 13, 30 sept. — Procès pour un tombeau, 16 mai, 1, 16 nov. — V. *Frais de Justice.*
Injures. La prescription annale frappe-t-elle les injures renfermées dans une lettre? 1, 15 mai. — Le juge motive-t-il suffisamment son jugement s'il se contente de dire que les faits ne résultent pas des débats? 29 août. — Un cocher envers un factionnaire, 21 janv. — Un commis et un portier, 7 juin. — V. *Culte, Diffamation.*
Inondation. L'Allier, 26, 28 oct. — L'Ardèche, 5, 23 oct. — La Loire, 23 à 31 oct. — Le Rhône, 25 à 31 oct. — Ordonnance de secours, 26 oct. — Souscriptions de secours, 25 à 31 oct., 1, 2, 4, 5, 8, 11, 14 nov.
Instruction publique. Réorganisation du conseil, 29, 30, 31 janv. — Projet de loi sur l'instruction secondaire, 22 fév.
Insurrection. A bord du *Borda*, 23, 26 déc. — A Murcie, 12 juin. — A Pampelune, 27 juil. — En Pologne, 29, 31 mai, 1 juin, 15 juil., 16, 24, 28, 31 août, 5, 18, 20, 24 sept., 5, 8, 17, 21, 31 oct., 9, 16 déc. — En Portugal, 2, 6, 16, 19, 25, 28 nov. — A Zamora, 9, 30 mai. — V. *Emeute, Révolution, Utilité publique.*
Interdiction. Un jugement par défaut, en cette matière, est-il exécuté, à l'égard des tiers, par la publicité? 30 nov. — Peut-on, par ordonnance, juger ces causes en audience ordinaire? 8 mars. — Anger (Rose), 23 fév. — Gottun, 5, 12, 19 janv. — Douin (Sophie), 1 fév., 29 mars. — Foucault (de), 29 août. — Hébert-Desroquettes (Ve), 11 mai. — Leblanc (femme), 7 déc. — Magaud, 24 janv. — Mourice, 20 mai. — Saint-Mars (de), 18 mai. — Sarrazin, 22 fév. — Secrétin (Ve), 1 fév. — Terrade, 31 mars. — Thanaron (femme), 19 nov. — V. *Lettre de change, Séparation de biens, Testament.*
Intérêts. Courent-ils à partir d'une sommation de payer? 20 août. — Peut-on former contre un *tiers-saisi* une demande en capitalisation d'intérêts? 25 nov. — Les allouer du jour de la demande, est-ce les accorder du jour où ils sont dus? 9 déc. — Sont-ils dus par la *succession* à l'enfant qui a, de leur vivant, payé une dette de ses père et mère? 19 déc. — Ceux des *frais* d'un arrêt *cassé* et payés comme contraint-forcé, sont-ils dus? 23 août. — De quel jour doit-on, dans ce cas, compter les intérêts du capital payé? 29 août. — Sont-ils compensés par les fruits, lorsque le créancier, détient, comme héritier apparent, les biens de la *succession?* 27 nov. — Peuvent-ils être *prescrits* par cinq ans, par un tiers-détenteur qui n'a ni transcrit, ni purgé? 23 mars.— Quand peut-on réclamer les *intérêts des intérêts?* 22 mai. — Y a-t-il lieu à cassation pour des *intérêts-d'intérêts* alloués sans demande? 23 mars.—V. *Appel, Compte-courant, Hypothèque, Mandat, Marais, Marchandises, Notaire, Utilité publique.*
Interprétation d'arrêt. Une Cour peut-elle, à cette occasion, ajouter à son arrêt? 20 août.
Interprète. Est-il nécessaire de constater son âge? 10 avril, 26 juin. — Peut-on charger un *témoin* d'être l'interprète d'un sourd-muet plaignant? 4, 20 juil. — Y a-t-il une formule sacramentelle pour lui indiquer ses fonctions? 26 juin.
Intervention. Est-elle valable, par conclusions verbales, à l'audience? *Quid* après les plaidoiries commencées? 30 oct. — V. *Pourvoi en cassation, Théâtre.*
Isambert (Ve), 5 avril. — Isamelaerts, 15 nov. — Isantier, 3 oct. — Isnard, 2, 19 oct. — Isoard, 11 mars. — Isot, 14 fév., 9 juil. — *Issarlès*, lac, 7 mai. — Issartel, 17 juil — Istria (duc d'), 20 nov. — Itier, 11 mars. — *Iton*, rivière, 24 mai.
Ivrognerie. Une Anglaise de distinction, à *Paris*, 6 fév. — Poursuites contre un gentilhomme anglais, 22 janv.
Ivron, 31 octobre.

J

J..., notaire, 14 fév., 22 mai. — J..., pécheur, 8 janv. — Jabrin, 19 sept. — Jacob, 9 fév., 24 avril, 11 nov. — Jacob (fille), 18 nov. — Jacobé, 4 janv. — Jacopin, 18 déc. — Jacqueminot, 9 juil. — Jacquet, 15 mai, 24, à 30 août, 15 oct. — Jacquet (Maria), 25 fév. — Jacquet-Nadou, 15 avril. — Jacquin, 27 déc.— Jacquin de Cassières, 17 juil. — Jacquot, 18 mai, 13 juil., 18, 27 déc. — Jacquot (femme), 21 janv. — Jadocius, 16 déc. — Jaham (de), 4 fév. — Jalabert, 23 déc. — Jallais, 24 août. — Jallier, 13 août. — Jallot-Taboureux, 25 janv. — Jaloureau, 11 mars. — Jamault, 20 juil. — Jame, 13 juil. — James (femme), 10 juin. — Jamet, 4 avril. — Jamin, 23 juil. — Jammes, 1 mai, 2 juil. — Jamyot-Delahaye, 16 juil. — Janet, 23 oct. — Janin, 16 mai, 22 juin. — Janin (Jules), 24 juin. — Jannin-Droux, 31 janv. — Jansse et Bordier, 20 juil. — Janvier, 22 avril. — *Jardins d'hiver*, 15 oct. — Jarockowski, 16 août. — Jarousse, 5 mars. — Jarreau, 18 nov. — Jarrit de Lille, 11 mars. — Jarry, 24 août. — Jarton, 18 sept. — Jaubert, 10 avril. — Jaumot, 19 oct. — Jauney-Sponville, 29 août. — Javenal, 13 sept. — Javos, 15 août. — Jay, 20, 28, 30, 31 août, 19, 23 oct., 22 nov. — Jayet, 17 juil. — Jean, 18 janv., 19 sept. — Jean dit *Sans-Peur*, 1 janv. — Jeanbin, 4 juil. — Jeandet, 20 juil. — Jeanjean, 4 mai. — Jeanleroux, 25 juin. — Jeaniard, 9 nov. — Jeannin, 9 juil., 23 sept. — Jeannisson, 28 nov. — Jeanron, 5 nov. — Jeanson, 27 mai. — Jeauborer, 27 sept. — Jefford (miss), 5, 23 avril, 10, 14 mai, 15 oct. — Jeffrys (miss), 14 déc. — Jemmapes-Dupin, 25 déc. — Jennin-Sicre, 29 avril. — Jérôme, 3 sept. — Jeune, 21 août. — Jeune (femme), 20 août.
Jeux. Le jeu déloyal est-il une escroquerie? — L'art. 401 du Code pénal est-il applicable à ce cas? 18, 22 janv., 18 fév., 9 mars, 19, 25 juil., 17, 23, 24 août, 10, 16 oct. — Celui qui paie la dette d'un tiers, a-t-il une action contre lui? 24 déc.
Jeux (maisons clandestines). Cousin, aux *Batignolles*, 31 oct., 22 nov. — Florend, aux *Batignolles*, 8 avril, 8 mai. — Godebert, rue Montmartre, 7, 21 fév., 8 mai. — J..., notaire, 14, 21 fév., 22 mai. — Leduc (femme), 7 janv., 1 mars. — Manchieu, aux *Batignolles*, 20 nov. — Riva, 1 mars, 11 juin. — Femme Subervic, aux *Batignolles*, 24 mai, 25 juin. — Au café de la Porte-St-Martin, 11 janv. — Rue Bleue, 19 mars. — Rue de Bondy, 27 mars. — Fraudes au *lansquenet*, 18 déc.
Job, 26 déc. — Jobredat, 28 fév., 31 juil. — Jocqueviel, 24 juil. — Jodin (femme), 10 sept. — Jodon, 18 juil. — Joffrès, 18 avril. — Joguet, 29 juin, 2 sept. — *John-Wurts*, navire, 18 sept — Johnson (Dlle), 10 mai, 13 sept. — Johra, 3 sept.— Joinnard, 19 janv.— Jolicœur, 23 août. — Jollivet, 6 mars, 1, 7 oct. — Jolly, 21 fév., 28 sept., 27 nov. — Jolly (femme), 7 fév. — Joly de Cabanous, 27 avril. — Jomini, 1 janv. — Jones, 27 juin, 4 juil. — Jones (Marie), 21 mars. — Jonquet, 22 avril.— Jordery, 18 fév., 2 oct. — Jordy, 9 juil., 21 nov. — Jore, 30 sept. — Jossaud, 4 oct. — Josserand, 2 déc. — Jossin, 5, 6 déc. — Jouan, 3 juil. — Jouanet, 23 juil. — Joubert, 19 mars, 11 nov. — Jouffroy (de), 19, 25 mars, 10 sept. — Jougleux, 28 nov. — Jouin, 4 oct. — Joulier (Marie), 17 avril. — Joumier, 18 déc. — Joumier (femme), 3 janv. — Jourdain, 27 avril. — Jourdan, 28 fév., 3, 26 juil., 2 août, 15 oct, 26, 27, 30 déc. — Jourdan (Elie de), 3 janvier. — Jourde, 7 nov. — Jourdel, 1 avril.
Journaux. L'autorisation de reproduire un ouvrage, permet-elle de n'en donner que des fragmens, sans l'autorisation de l'auteur? 17 déc. — Deux journaux peuvent-ils être renvoyés devant le jury, pour le même article, sans déclaration de connexité? 5 déc. — Est-ce devant la chambre dont il y a eu compte-rendu infidèle que le gérant doit être traduit? 25 juil. — Peut-il être condamné à succomber par l'impéritie d'un rédacteur en chef? 21 août. — Les Tribunaux ordinaires sont-ils juges des saisies que la *Poste* pratique sur les Journaux, pour la perception du droit? 19 déc. — Le droit de *réponse* est-il exigible pour un article non injurieux, ni calomnieux? 11 janv. — Peut-on forcer un journal à insérer une *réponse* à la critique qu'il a faite d'un ouvrage? 8, 10, 13 juin. — *Quid* de la critique entre journaux? 20, 26 juin.—*Quid* si la *réponse* contient une injure? 3, 16 juil. — Y a-t-il lieu à condamnation, si, pour ne pas changer ses planches, le journal ne fait paraître la réponse que le surlendemain? 8 oct. — Proposition sur le *timbre*, 11, 18 mars. — Abonnemens interdits dans les bureaux de poste, 25 fév. — *Suppression* des journaux, en *Espagne*, 28 mars, 13 avril, 14 sept. — A *Brunswick*, 26 sept. — En *Bavière*, 18 oct. — V. *Annonces judiciaires, Censure, Diffamation, Imprimerie, Librairie, Presse* (*délit de*). Abeille littéraire, 7 août. — Agent dramatique, 25 déc. — Annales de la Charité, 21 mars. — Bibliothèque des Feuilletons, 28 nov.— Bigorre, 5 fév. — Boletin Liciano, 14 sept. — Bulletin de l'Armée, 9 janv. — Censeur des Chemins de Fer, 15 juil. — Charivari, 3 juil. — Clamor-Publico, 11, 16 nov., 3 déc. — Colonne, 21 sept., 11 oct., 5 déc. — Commerce, 11 janv., 14 nov. — Commerce de Dunkerque, 8 oct. — Constitutionnel, 26 fév., 8, 10, 13 juin. — Corsaire-Satan, 12 fév., 21 mars. — Courrier de l'Aisne, 19 sept. — Courrier des Electeurs, 12 août.— Démocrata-Polski, 21 nov., 5 déc. — Démocratie pacifique, 15 mai, 20 juin, 13 août, 6 déc. — Dimanche, 8 oct. — Dzrennck-Naradowy, 21 nov, 5 déc. — Eclaireur de l'Indre, 7 fév., 16 juil., 9 déc. — Echo de la Seudre, 11 oct. — Eco del Commercio, 7, 8, 14 oct. — Enquirer de Richmond, 20 avril. — Epoque, 10 janv., 15 mai, 12, 13, 30 août, 10 oct., 7 nov. — Espagnol, 9 janv., 13 avril, 7, 11 mai, 6, 21 sept., 14, 15, 16 oct., 11, 16 nov., 3 déc. — Esprit public, 7 mai, 30 août. — Etoile d'Aquitaine, 25 juil. — France théâtrale, 13, 20, 21 fév., 21 juin. — GAZETTE d'Arnhem, 1 fév., 14 mars.— De France, 10 janv., 16, 27 fév., 20, 21, 26 mars, 1, 10, 15, 18 mai, 3 juil., 19, 21 sept., 11, 16 oct., 5 déc. — Du Languedoc, 25 juil. — Des Tribunaux, 15 janv., 28 juin. — Illustration, 19 déc. — Indépendant, 6 nov., 20 déc. — Industriel de la Champagne, 26 juin. — JOURNAL des Débats, 26 fév., 10 avril, 7 mai, 25 oct., 29 nov., 6 déc. — Du Havre, 13 mai. — De la Manche, 26 avril. — De Reims, 26 juin, 6 nov. — de Rennes, 15, 31 août, 2 à 6 sept., 4 déc. — Des Prédicateurs, 27 juin, 13 déc.— Magasin littéraire, 28 nov. — Mémorial de l'Ouest, 17 déc. — Messager, 27 nov. — Minerve, 12 avril. — Mode, 26 fév. — Monde, 9 mars. — Moniteur des Feuilletons, 6 mars. — Morbihan, 12 nov. — Mouvement, 14 janv., 22 août. — Mystères de la Bourse, 14, 19 août. — National, 20 déc. — Office de Publicité, 14 août. — Patrie, 17 sept. — Postwagen, 27 juin.— Précurseur de l'Ouest, 6 juil. — Presse, 26 fév., 20 juin, 6, 10, 13 déc. — Réforme, 14 août.—Revue agricole, 9 déc. — Rhône, 6 mars. — Satirist, 3 mai. — Semaine, 14 janv. — Sentinelle des Pyrénées, 20, 21 mai. — Siècle, 10, 12, 29 avril, 7 mai.— Sylphide, 6 mars. — Tiempo, 11, 16 nov., 3 déc. — Tribune dramatique, 31 déc. — Trzeci-Maj, 21 nov., 5 déc. — Union libérale, 2 sept. — Union provinciale, 7 juin, 21 août. — Univers religieux, 27 juin. — Universel, 11 mai. — Voie publique, 13 nov. — Voleur, 17 déc.
Journet, 22 juil. — Joursin, 17 avril. — Jouty, 1 oct.— Jouvante, 30 nov. — Jovin, 8 mars. — Joyeuse, 21 sept.—Joyeux, 1 janv., 22 juin, 6 déc. — Jubé, 14 mai. — Jubeaux, 10 mai. — Judice, 6 fév. — Juge, 12 oct.
Juge. Refusant une communication, en *Amérique*, 14 mai.— Un juge-moine, en *Espagne*, 25 fév. — V. *Récusation, Tribunaux.*
Juge de paix. Cesse-t-il d'être compétent lorsqu'une demande reconventionnelle excède 200 francs? 12 juin. — Augmentation dans les colonies, 20 sept., 1 nov. — Ordonnances de nominations, 15 fév., 11 mars, 13 avril, 14 mai, 15 juin, 5, 6, 17, 29 juil., 20, 30 sept., 21, 23 déc. — V. *Jugement.*
Jugement. Celui rendu sous la loi de 1790, est-il nul pour défaut de point de fait et de droit? 1 mai. — Est-il nul celui qui a été signé par un autre juge que celui de l'audience, quoique rectifié plus tard? 5 août. — *Quid* celui rendu avec le concours d'un *avocat*, s'il ne mentionne pas les empêchemens? 25 nov. — *Quid* avec le concours d'un *avoué?* 21 déc. — Le président qui n'a pas assisté aux débats, peut-il en régler les *qualités?* 5 nov. — Lorsqu'il est annulé par l'autorité supérieure qui prononce sur le fond, peut-on reprendre l'affaire devant les premiers juges? 26 juil. — Lorsqu'il y a contradiction entre la somme allouée, dans les motifs et dans le dispositif, est-ce au dispositif qu'il faut s'arrêter? 20 fév. — Son exécution provisoire peut-elle être ordonnée par un nouveau jugement? 26 oct. — Un jugement d'incompétence peut-il être exécuté dans la huitaine, si la partie adverse conclut au fond? 24 juin. — Quelles sont les formalités nécessaires à l'exécution en France d'un jugement *étranger?* 26 juil., 28 sept. — Le jugement qui, après annulation d'une sentence de *juge de paix*, évoque le fond, n'est-il susceptible que d'un recours en cassation? 6, 7 août.— Lorsque le prévenu ne comparaît pas en *simple police*, le juge peut-il remettre à quinzaine pour adjuger le profit du défaut? 6 mars. — Convention avec le duché de *Bade* pour l'exécution des jugemens, 29 juin. — V. *Affiches, Billet à ordre Domaine, Enregistrement, Etranger, Saisie-immobilière.*
Juifs. Quelle est, en *Suisse*, la position des juifs français? 6 mars. — Recouvrement par contrainte de leurs anciens droits de communauté, 20 déc. — Ukase, sur leur costume, en *Russie*, 15 oct. — Difficulté sur la date d'une circoncision, 30 juil. — Violences exercées contre eux, en *Autriche*, 13 avril. — Fausses accusations d'enlèvement d'enfans, 29 janv., 11 nov. — V. *Mariage, Serment.*
Juigné (de), 6 nov. — Juignet, 28 janv. — Juillard, 20 fév., 17 sept., 21 nov. — Julien, 21 janv., 15 fév., 8 juil., 18 nov., 27, 30 déc. — Julin, 8 avril. — Jullian, 7 janv., 13, 14, 20 juin. — Jumel, 11 mars, 24 à 30 août, 13 sept. — *Jurés-compteurs*, 5 nov. — Jury, 16 sept.
Jury criminel. L'électeur radié par la Cour, mais qui s'est pourvu, peut-il être juré? 17 juil., 5 août. — La qualité de député en exempte-t-elle? 16 déc. — *Quid* de celle de juge-suppléant? 5 oct. — La notification de la liste non signée est-elle nulle, et vicie-t-elle toute la procédure? 25 déc. — Dans cette notification, faut-il indiquer à l'accusé les jurés excusés? 5 sept. — Y a-t-il nullité s'il y a surcharge de la date dans l'original de la liste? 14 mars. — *Quid* s'il se trouve un juré incapable, lorsque la liste contient plus de trente noms? 19 juil. — *Quid* si une erreur relative à un juré est facilement rectifiable par les détails de la liste? 3 juil. — Est-ce dans l'ordre de leur présentation que les supplémentaires doivent être appelés aux débats? 11 sept. — Y a-t-il nullité si le tirage est fait la veille des débats? 14 fév. — *Quid* si le procès-verbal de sa formation n'est pas séparé de celui des débats? 27 fév. — Peut-on, à huis-clos, statuer sur l'incompatibilité d'un des quarante jurés appelé comme expert? 24 mai. — Le remplacement du chef du jury fait-il présumer qu'il a eu lieu légalement? 26 juin. — Les ratures non approuvées annulent-elles sa réponse, si, en les lisant, elles n'y changent rien? 12 déc. — Le président peut-il seul le renvoyer compléter sa réponse? 9 janv.—Jury établi en *Suisse*, 27 juin. — Demandé en *Toscane*, 23 sept. — Condamnation, revenue acquittement après le renvoi des jurés? 23 sept.— Refus et condamnation d'un juré anglais; 16 sept. — TIRAGES de *Paris*, 5, 19 janv, 2, 16 fév., 2, 23 mars, 6, 20 avril, 4, 18 mai, 1, 22 juin, 6, 20 juil., 3, 17, 31 août, 21 sept., 5, 19 oct., 2, 23 nov., 7, 21 déc. — De la Marne, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, 26 janv., 19 avril, 27 juil., 25 oct. — Pour l'Aube, Eure-et-Loire et Yonne, 25 fév., 14 mai, 27 juil., 18 nov. — *Excuses*, 4, 17 janv., 2, 16 fév., 2, 16 mars, 2, 17 avril, 3, 17 mai, 1, 17 juin, 2, 17 juil., 2, 17 août, 2, 17 sept., 2, 17 oct., 5, 16, 18 nov., 2 déc. — *Collectes*, 1, 16 janv., 2, 13 fév., 1, 15 mars, 1, 16 avril, 1, 29 mai, 26 juin, 16 juil., 1, 15, 31 août, 14 sept., 1, 16, 31 oct., 14, 30 nov., 16 déc. — Résumé des collectes de l'année 1845, 1 janv.—V. *Assises* (*Cours d'*), *Banqueroute, Discernement.*
Jury d'expropriation. Un conseiller municipal peut-il être juré dans une affaire de la commune? 2 fév. — *Quid* d'un propriétaire exproprié? 20 août — La fausse indication de la demeure d'un juré suffit-elle pour annuler les décisions du jury? 2 fév. — *Quid* de la fausse indication d'un prénom? 23 juil. — Peut-on se plaindre de leur appel tardif, lorsqu'ils se sont présentés tous? *Quid* des décédés que la liste contient? Leur vote doit-il être secret? 20 août. — Y a-t-il nullité si le procès-verbal ne constate pas qu'ils ont prêté *serment?* 20 avril. — Est-il attaquable lorsqu'il est formé d'après les élémens de la liste remise au Tribunal? 25 nov. — Ses pouvoirs cessent-ils du jour de la formation de la nouvelle liste annuelle? 14 mai. — Lorsque plusieurs séries d'affaires doivent être jugées par le même jury, y a-t-il nullité s'il n'y a pas été procédé séparément? 3 déc. — Le magistrat président peut-il provoquer une descente de lieux? Lorsque le procès-verbal constate que cette visite aura lieu, les parties en sont-elles suffisamment instruites? 20 août.— Y a-t-il nullité si le jury n'a pas désigné le moment de son transport sur les lieux? Peut-il attribuer des *intérêts* si la demande n'en fait pas mention? 16 fév. — Peut-il fixer même éventuellement les droits d'un *locataire* qui se présente hors des délais? 25 nov. — Le président peut il lui poser les questions à résoudre? 25 nov. — V. *Commune, Utilité publique.*
Jussieu (de), 15, 17 mai. — Justinard, 5 oct. — Juvenon, 12 oct. — Juvin, 30 août. — Juy, 23 sept.

K

Kalergi, 12, 23 nov., 14 déc. — *Karical*, ile, 17 janv. — Kayser, 7 nov. — Keller, 6, 20 nov. — Kelly, 22 mars. — Kelly (Louisa), 31 août. — Kerentem, 5 mars.—Kern, 21 sept. — King, 3 juil. — Kingsmann, 31 août. — Kirwald, 22 fév. — Kisiclewski, 8 juil. — Klinski, 18 sept. — Klug, 6 mai. — Knitel, 16 août. — Kœchlin, 22 avril — Kœnig (femme), 12, 25 mars. — Kœgeler, 24 janv. — Kohl, 19 juil. — Kolozowski, 21 nov.— Kramer, 4 janv. — Krammut, 3 mai. — Krantz, 20 sept. — Kronecher, 3 déc. — Kueny, 19 juin. — Kunakowski, 16 août. — Kunemann, 12 janv.

L

L..., chasseur, 28 nov. — L..., docteur, 19 mars. — L..., étudiant, 8 janv. — L..., insoumis, 4 déc. — Labadie, 19 juil. — Labarre, 15, 29 janv., 1 fév., 12 nov., 7 déc. — Labat, 5 déc. — Labattut, 20 juin, 24 juil., 6 sept. — Labaume, 28 nov. — Labbé, 29 avril, 20 juin, 30 déc. — Labiche, 7 juin. — Lablé, 7 nov. — Laborde, 2 janv., 16 sept. —Labordère (de), 21 mars, 3 mai. — Laboulaye, 3 août. — Labrosse, 7 janv. — Labruche et Laforest, 27 sept. — Labussière, 31 mars. — Lacagne, 30 oct. — Lacam, 27 avril. — Lacan, 27 sept. — Lacano, 16 oct. — Lacarti, 29 avril. — Lacatte, 14 sept. — Lacave-Laplagne-Barris, 17 juil., 8 août. — Lachaise, 22 fév. — Lachapelle (femme), 19 août. — Lachassaigne, 1 juil. — Lachasseigne (Emma de), 15 mars. — Lacheny, 3 août. — Lachèse, 1 oct. — Lacombe, 16 nov. — Lacombe (demoiselle), 21 août. — Lacordaire, 27 juin, 13 déc. — Lacoste (Ve), 6 juil. — Lacour, 18 janv., 2 déc.— Lacrampe, 28 oct. — Lacretelle (de), 4 fév. — Lacroix, 16 mars, 1 juin, 7 nov., 20 déc. — Ladet, 11 avril. — Ladoucette, 28 nov., 6 déc. — Ladurantais, 6 sept. —Laennec, 15 fév. — Lafaille, 16 oct. — Lafarge (femme), 30 avril, 24 juil. — Lafargue, 14 mars, 7 mai, 20 juin. — Lafaulotte, 24 déc. — Lafaurie, 29 avril, 4 mai. — Laferrière, 8 juin. — Lafeuillade, 13 juin. — Lafféteur, 13 mars. — Laffiteau, 2 oct. — Laffitte (Ve), 10, 22 janv., 7 fév., 3, 30 avril, 14 juin, 1 nov. — Lafitte, 28 nov.— Lafleur, 20, 21 mai. — Lafolie, 1 avril.— Lafond, 15 janv., 21 fév, 23 juil., 10 déc, — Lafont (Marie), 10 avril. — Laforgue, 23 juil. — Lafosse, 2 fév. — Lafosse (femme), 4 fév. — Lafraze (demoiselle), 19 nov. — Lafrenay, 2 janv.— Lagarde, 22 juin, 1 juil.— Lagarigge, 30 déc. — Lageyre, 9 nov. — Lagier, 15 fév. — Laglaine, 1 juil. — Lagoguey, 1 mai. — Lagorce, 2, 18 mars, 9 mai, — Lagrange, 10 déc. — Lagrange (de), 16 mars, 27 juin, 4 juil., 22 août, 6 déc. — Lagrenée, 28 juin, 5, 23 juil, — Lagriffoul, 18 mai. — Lahire, 18 juin. — Lahousse-Delmotte, 24 mai. — Lajoye, 30 nov. — Laignel (femme), 4 déc. — Lainé, 3 mai, 15 août. — Lair, 24 à 30 août. — Laisné, 2 juil. — Laisné (Ve), 1 fév. — Laisnié, 19 mars. — *Laiterie suisse*, 7 fév. — Lalafox, 28 oct.— Lalanne, 18 avril. — Lalevée (Anne), 10 mai. — Lallemand, 5 fév. — Lallier, 24 déc. — Lalo, 15 fév. — Lalois, 29 mai. — Laloue (Ferd.), 22 août. — Lamaille, 5 déc. — Lamarque, 15 mars, 15 juil. — Lamarre, 19 fév., 12, 21 mars.—Lamartinière (demoiselle de), 27 juin, 22 juil., 7, 8, 9 nov.—Lamaze, 8 janv. — Lambert, 15 fév., 24 mai, 3, 19 juil., 11, 19 déc.—Lambert, *joueur*, 18, 22, 25, 30 janv. — Lambert de la Chanilière, 6 août. — Lameyer, 19 août. — Lamoignon (de), 27 juin, 4 juil., 15, 22 août. — Lamortelière (de), 16, 18 fév. — *Lamorville*, commune, 21 fév. — Lamothe, 18 fév., 26 juil., 2 oct., 26 déc. — Lamotte-Gauthier, 6 fév. — Lamy, 11 mars.— Lamy (femme), 1 fév., 25 juin, — Lanau, 16 mai. — Lancaster, 4 nov. — Lancelot, 18 avril.— Lanciaux, 20 fév. — Lander (femme). — Landois, 25 nov. — Landon, 19 fév.—Landot, 12 fév.—Lanet, 18 juin. — Lang, 28 nov. — Langaudin, 22 juin, 31 déc. — Lange, 12 sept., 3 déc. — Lange-Lévy, 4, 11 mai. —Lange-d'Olier, 27 juil., 8 août.—Langle (de), 2, 4, 6, 22 mars, 6 avril. — Langlet, 11 fév., 22 août, 18 sept. — Langlois, 10 juin, 15 août. —Languet, 26 juil. — Langwelt (demoiselle), 27 juin. — Langwort, 5 oct. — Lanne, 21 août. — Lannier, 14 fév. — Lantaigne, 11 mai. — Lantara, 19 juil. —Lantheaume, 4 mars. — Lansac, 25 mars. — Lanuzel, 21 fév. —Lanveaux, 4, 7 mars. — *Laon*, ville, 4 oct. — Lapaille, 21 nov. — Lapanouze, 12 sept. — Lapeyre, 28 nov. — Lapeyrière, 7 août, 9 sept. — Lapierre, 10 juin. —Lapillonne, 30 oct.
Lapins. Leur propriétaire est-il responsable de leur dégâts? 23 nov.
Laplagne, 19 août. — Laplagne-Barris, 8 nov. — Laplanque, 3 mai. — Lapôtre, 14 sept. — Lapouge, 19 mars. — Laqué (Ve), 17 sept.— *Larche*, commune, 21 déc. — Larcher, 18 juil. — Larcher (de), 17 mai. —Larenaudière, 24 janv. —Larget, 17 17 mai, 2 sept. — Largillier, 20 mars. — Larivière (femme), 6, sept. — Larivière-Lemoigne, 15 fév. — Larmijaud, 18 déc. — Laroche, 11 mars, 3 oct. — Larochefoucault (de), 29 juin. — Larochejaquelein (de), 6 fév., 12 mars, 15 avril. — Larochepouchin, 29 juin. — Laroque, 24 sept., 10 oct. — Laroze, 5 fév. — Larry, 2 juil. — Larsouillat, 9 fév. — Lartésien, 13 août. — Lartigues, 9 fév. — Larzillière, 7 janv. — Lasagni, 28 mars, 6 avril. — Lashéras, 6 fév. — Lasseray, 2, 25 avril, 4, 11 mai. — Lasserre, 8, 30 janv. — Lassimoune, 2 janv.—Lathélisse, 4 oct. — Latour, 3 janv., 15 fév. — Latour du Pin (de), 26 janv. — Latreille-Ladoux, 5 juil. — Lattier, 12 oct — Laugaudin, 22 juin, 31 déc. — Laugier, 5 juil. — Laur, 2 janv. — Laurain, 22 mars. — Laurand, 11 janv. — Laurens, 21 janv., 7 juin, 1 juil. — Laurent, 7, 9 janv., 6, 18, 23 avril, 1 mai, 22 juil., 5 août, 10 sept., 29 oct., 22 nov., 20 déc. — Laurey, 8 janv.—Laurichesse, 25 fév. — Laurin, 6 déc. — Laussel, 16 avril. — *Lauta*, commune, 12 août. — Lauverjat, 15 juin. — Laval, 14 août. — Laval (de), 29 nov. — Lavalette (de), 6 sept. — Lavallade (de), 22 août. — Lavaur, 14 oct. — Lavelotte, 9 déc. — Laverdant, 13 déc. — Laverdet, 7 janv. — Lavergne, 28 août. — *Laveur de cendres*, 13 août. — Lavigne, 20 fév. — Lavisse, 15 août. — Lavoisier, 2 avril. — Lavolley, 7 juin, 24 sept. — Lawlor, 18 oct. — Lawson, 14 mars. — Laya, 25 sept. — Laygue, 26 avril. — Lazare, 28 oct. — Lazerme, 17 juil. — Léal, 30 nov. — Léautey, 4 avril. — Lebail, 27 fév. — Lebannier, 25 fév. — Lebarbier, 12, 14, 17, 18 janv., 24, 25, 26 avril, 1 juil.—Lebas, 8 janv. — Lebastard, 26 mars, 26 juil., 17 oct. — Lebastard-Delisle, 5 juil. — Lebaudy, 3 avril. — Lebeau, 4, 20 nov. — Lebedel, 26 avril. Lebègue, 3 mai, 30 nov. — Lebel, 2 mai. — Leberjal, 26 sept. — Leberquier, 5 mars. — Lebidois, 31 janv. — Lebigot, 21 fév. — Lebil, 10 déc. — Leblanc, 16 fév., 14 sept., 7, 19 déc. — Leblanc-Finet, 6 août. — Leblond, 1 mai. — Leblond-Barette, 16 avril. — Lebœuf, 21, 30 août. — Lebon, 1 oct. — Lebot, 6 fév. — Lebottu-Desmortiers, 3 janv.—Lebouc, 16 janv. — Leboucher (demoiselle), 11 nov. — Leboucher de Martigny, 20 sept. — Lebourg, 2 août. — Lebourgeois, 18, 28, 29 mars. — Lebouteux, 6 nov. — Lebraly, 9, 27 nov. — Lebreton, 20 août. — Lebrun, 1 fév., 24 août. — Lebrun, notaire, 28 nov. — Lebrun (femme), 22 fév. — Lecaër, 14 sept. — Lecalvez, 21 janv. — Lecampion, 11 nov. — Lecarron, 20 juil. — — Lecerf, 8 mars, 25 mai, 23 oct. — Lecesne, 2 avril, 13 août. — Léchaudois, 17 juil. — Lechevalier, 15 fév., 18 mars, 19 déc. — Léclair, 3 janv. — Leclé, 21 fév. — Lecler, 7 à 14, 21 fév. — Leclercq, 5 juill. — Leclère, 8 juil. — Lécluze (de), 4 déc. — Lecocq, 5 janv., 4, 16 fév., 28 nov. — Lecointe, 5 oct. — Lécolant, 28 août. — Lecomte, 5 mars, 13, 24 avril, 10 août, 27 nov. — Lecomte, *régicide*, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 27 avril, 4, 13, 28, 31 mai, 3, 5 à 10, 20 juin. — Lecomte (Louise), 3 juil. — Lecomte-Baudrimont, 8 août. — Leconte de Roujou, 13 avril. — Lecoutre, 5 oct. —Lecouvreur, 17 oct. — Lecronier, 15 mars. — Lécuyer, 30 juil. — Lécuyer (Marguerite), 17 mai. — Ledall, 14 mai. — Ledonne, 13 juil. — Ledormeur, 6 juil. — Ledoux (femme), 13 juin, 4 juil. — Ledreux, 2 déc. — Ledru (Charles), 13, 27 fév., 20, 27, 30 avril, 3 mai.— Leduc, 21 janv., 3 mai, 2 oct.— Leduc (femme), 7 janv., 1 mars.— Lefaucheux, 5 avril. — Lefébure, 26 avril, 4, 10 sept., 5, 18 déc. — Lefebvre, 8 janv., 5, 8, 14 mars, 8 juin, 18 juil., 29 août, 19 nov., 20, 27 déc. — Lefebvre et Ce, 20 juil. — Lefebvre d'Aumale, 17 sept. — Lefebvre-Delaroche, 18 sept. — Lefebvre-Deuxmier, 26 oct. — Lefèvre (Emile), 27 sept. — Lefèvre (femme), 13 avril, 12 juil., 20 juil., 9 oct. — Lefèvre-Desnouettes (Ve), 3 juil. — Lefèvre de Viefville, 4 déc. — Lefloch, 6 déc. — Lefort, 7 à 14, 21 fév., 8 juil. — Lefoulon, 29 juil. — Lefranc, 8, 23 mars. — Lefranc-Dunand, 9 juil. — Legall, 11 mars, 22 avril. — Legat, 3, 23, 25 oct., 23 déc. — Legauvé, 23 sept. — Legent (fille), 8, 10 avril. — Legentil, 12 janv., 26 avril, 23 juil. — Léger, 19 fév., 5 août., 5, 11 nov.
Légion-d'Honneur. Le traitement de l'ordre appartient-il au soldat illégalement décoré, mais dont la promotion est ratifiée lorsqu'il est officier? 3 juin. — Promotion dans la magistrature, 4 mai. — Incident sur la dégradation de Lecomte, 20 juin. — *Port illégal de la décoration.* Bernard, 30 sept. — Bizet, 18 mars. — Frichon, 6 mars. — Schmitz, 20 mars. — Un écrivain public, 27 juin. — Un commis marchand, 25 juil.
Législation. Son histoire depuis 1830, 8 nov.
Legoff, 14 janv., 6, 27 fév. — Legourre, 29 avril.—Legrand. 18, 21, 25 fév., 26 avril, 18 mai, 2 août, 5 oct., 1, 20 nov. — Legrand (Ve), 7 mars, 31 juil. — Legras (Esther), 27 mai, 11 juil. — Legrip, 10 sept. — Legros, 11 janv., 4 sept. — Legrosuipe, 7 fév.
Legs. Lorsqu'un legs pur et simple est fait à deux personnes, y a-t-il lieu à accroissement? 5 fév. — Le legs universel éteint-il un legs d'*usufruit?* 9 sept. — L'annullation d'un legs fait au père peut-il entraîner celle du legs fait à sa fille? 3 août. — Est-il valable celui fait à un *enfant adultérin*, lorsque cette qualité n'en est pas la cause? 17 juil. — Peut-on, pour annuler un tel legs, opposer en cassation que le père avait donné un état à cet *enfant adultérin?* 9 août. — Est-il annullable lorsque la *filiation naturelle* n'est pas démontrée? 20 juil. — Le légataire universel peut-il réclamer une somme réservée par le testateur, et dont il n'a pas disposé? 12 mars. — La dispense de *rapport* peut-elle être faite à un légataire dans des termes équipollens? 10 janv. — Le legs fait pour *fondation pieuse* jusqu'au quatrième degré n'est-il qu'un *usufruit?* 14 janv.— Quel *enregistrement* entraîne la *transaction* d'un légataire avec les héritiers? 15 juil. V. *Donation, Mutation* (*droit de*), *Pension alimentaire, Réserve, Testament.*
Léguillon, 4 oct. — Lehideux, 16 avril, 23, 29 juil. — Lehir, 14 mai, 3 déc. — Lehodey, 9 déc. — Lehon, 7 mai. — Lehon (comtesse), 2 déc. — Lehot, 23 oct. — Leibach-Hartmann, 10 déc. — Leignier, 20 avril. — Leinerg, 20 déc. —Lejay, 19 déc. — Lejolivet, 7 à 14, 21 fév. — Lejossec, 6 fév. — Lelièvre, 17, 31 janv., 28 fév. — Lelong, 11 mars, 29 mai. — Lemaézon, 7 à 14, 21 fév.— Lemaire, 8 fév., 22 mars, 25 avril, 29 juil., 12 oct. — Lemaître, 11 mars, 8 juil., 10 sept., 25 oct., 11, 15 nov. — Lemancel, 11 mars. — Lemanuel, 18 déc. — Lemarchand, 23 fév. — Lemarche, 16 janv. — Lemarié, 9 mars. — Lemarquant, 3 janv. — Lembert, 18 janv., 9 mai. — Lemenuet, 25, 27 mai. — Lemercier, 19 janv., 11 mai. — Lemerre, 8 juin. — Lemierre (fille), 12 nov. — Lemoine, 10 janv., 14, 15, 21 fév., 11 mars. — Lemoine-Desmares, 27 mai. — Lemonnier (Adèle), 13, 15 fév. — Lemore, 14, 16 fév. — Lemort, 4 juil. — Lemprière, 15 oct. — Léna (femme), 12 fév. — Leneveux, 21 mars, 12 avril, 4 déc. — Lenglay, 22 mai. — Lenoble, 18 sept., 18 nov. — Lenoir (femme), 3 juin. — Lenormand (demoiselle), 14 août. — Lenormand de Viette, 15 juil. —Lenquetin, 18 déc.—Léo (de), 18 mai.—Léon (comte), 16 fév., 18, 25 avril, 19, 26 juin, 3 juil., 21, 28 déc. — Léon (Josefa), 25 juil. — Léonard, 15 janv., 23 29 juil. — Léonard (Marie), 1 mai. — Leone, 7 mai. — Lepage, 4 janv., 15 juil., 17 sept., 13 nov. — Lepagnez, 31 juil. —Lepelletier, 22, 23, 25 nov., 16, 23 déc. — Lepelletier d'Aunay, 24 déc. — Leperdrier, 18 déc. — Lepetit, 31 juil. — Lepeut, 10 janv. — Lépine, 13, 24 avril. — Lépinois (de), 3 mai. — Lepoquet, 28 fév. — Leporcq-Loisel, 24 déc. — Lepot, 15 juil. — Lepreux, 3 juil. — Leprévost, 27 juin. — Leprieur, 23 mars. — Lepriol, 29 juil. — Lepron, 21 fév., 9 mai. — Lequevel, 25 juin. — Lequillier, 6 nov. — Lequiraut, 24 janv. — Lerendu, 11, 24 juin. — Lerey, 28 fév., 3 oct. — Lérisson, 9 avril. — Lerouge (demoiselle), 18 mai. — Leroux, 7 mars, 20 mai, 12 juin, 23 août, 26 oct. — Leroux (femme), 8 mai. — Leroux de Lens, 24 déc. — Leroux-Duchalelet, 19 juil. — Leroy, 30 mai, 22 juin, 8, 20 juil., 12 août, 7 sept. — Leroy (Ve), 21 fév. — Lesage, 5, 14 août. — Leschandeliers, 26 janv. — Lescun, 20, 21 mai. — Lescure, 7 mars.— Lesdiguières (de), 25 fév. — Leseach, 19 nov. — Lesenne, 6 sept. — Lesguillet, 20 août. — Lesieur (femme), 18 sept. — Lesoigneur, 15 août. — Lesortisseur, 19 juil.—Lesourd, 13 mai. — Lespinasse, 17 juil. — Lessène, 22 juil. — Lesseps, 7 mai.— Lessère, 26 mars. — Lestang (de), 3 déc. — Lestiboudois, 29 avril. — Lestorey, 1 janv. — Lestrées, 20 nov. — Lesueur, 8, 13 fév., 17 juil., 13 août, 4 déc. — Letanneur, 9 juil., 20 août. — Letellier, 3 janv., 18 mars, 10 avril, 31 mai. — Létandart, 24 janv. — Letestu, 10 sept. — Lethiers, 14 mars.—Lethuiller, 18 nov. — Letourneur, 19 juin. — Létrillard, 26 oct.
Lettre de change. Devient-elle simple obligation par la supposition de lieux? 13 mars. — Celle tirée par un *interdit* peut-elle être valable? 4 sept. — Celle payable un an après l'admission d'un *remplaçant* n'est-elle qu'une simple promesse? 28 oct. — Peut-elle être transmise par un autre moyen que par l'*endos?* 28 oct. — Son accepteur qui, par *endos*, en devient porteur, peut-il la négocier? 19 déc. — Le tiré peut-il suppléer au défaut d'échéance? 22 août. — Le tireur est-il responsable de la *falsification* commise par un porteur? 23, 29 juil., 25 sept. — Le tiré qui a accepté les secondes peut-il revenir sur cette acceptation, s'il accepte plus tard les premières? 15 juil.— Le tiers-porteur de bonne foi peut-il être contraint au remboursement en cas de *faillite?* 17 juin. — Son endosseur qui, après *protêt*, la rembourse volontairement, jouit-il du délai de quinzaine pour recourir contre les autres endosseurs? 2 fév. — Sa *prescription* court-elle du jour où le *protêt* aurait dû être fait? 29 avril, 4 mai, 5 nov. — Les poursuites faites par un prete-nom interrompent-elles la *prescription?* 1 juil. — Sont-elles nulles les lettres de change souscrites pour dédit de *mariage?* 16, 18, 26 avril.— V. *Appel, Billet à ordre.*
Lettre de voiture. Quelle condition doit-elle remplir pour être considérée comme telle et être soumise au *timbre?* 19 juin. — *Faux timbre*, 24 à 30 août, 4 déc. — V. *Chemin de fer, Roulage.*
Lettres missives. Détournées par un mari, 8 avril. — V. *Injures.*
Lettres (poste aux). Lorsque deux homonymes existent dans un lieu, comment leurs lettres doivent-elles leur être remises? 25 nov. — Contrevient-on à ses priviléges en transportant par les *chemins de fer* une note de *bourse*, non cachetée et même non ployée en lettre? 26 janv., 4 fév., 15 mars. — *Quid* pour un billet qui annonce la maladie d'un voiturier? 15 août. — *Quid* pour le transport de pièces de procédures? 29 août. —Les complices d'un transport frauduleux peuvent-ils être poursuivis? 12 sept. — La poste doit-elle des *dommages-intérêts* pour le défaut de remise d'une lettre *recommandée?* Quelle juridiction doit connaître de ce fait? 3, 23 oct. — Est-elle responsable des *vols* de ses employés? 19 nov., 3 déc. — *Vols* de lettres à *Paris*, 21 mars. — Vaubexon et Lebourgeois, 13, 28, 29 mars. — Fortier, 13 déc. — Delarue, à *Orléans*, 30 oct. — *Vol* des dépêches romaines, 15 juin. — Loi sur l'intérêt des envois d'argent et le transport des lettres dans les communes, 25 déc. — — Observations sur la réforme postale, 23 oct. — Nouveau projet de taxe des lettres, 13 mars. — Boîte aux lettres incendiée, 19, 20 juil. — V. *Faux, Journaux.*
Leu, 31 janv., 8 fév. — Lecullier, 22 janv., 2 sept. — *Leusinghera*, mines, 7 juin. — Levache (femme), 18 déc. — Levaillant, 4 juin, 19, 21 oct. — Levard, 9 déc. — Levasseur, 13 avril. — Levasseur de Beauchamps, 5 avril. — Levavasseur, 8 avril. — Levé, 19, 25 fév., 11 mars. — Léveillé, 22 oct. — Levenichy, 8 janv. — Levent-Gaillot, 8 avril. — Levergé, 28 oct. — Levert, 27 fév., 26 déc. — Lévesque, 25 mars, 3 août, 29 nov., 12 déc. — Levie, 11 nov. — Levieux, 7 août. — Levieux (femme), 25 mars. — Levillain, 13 mai. — Levistal, 27 nov. — *Levoncourt*, commune, 17 oct. — Levrat, 10 janv. — *Lévrette*, navire, 27 juin. — Lévrier, 27, 31 déc. — Lévy, 4 mai, 28, 29 août, 5 sept., 2 oct., 26 nov., 3 déc. — Ley, 15 août. — Leyridon (Elisa), 28 oct. — Leyx (de), 2 janv. — Lezeray, 9 nov. — Lhérault, 27 déc. — Lhéritier, 30 oct. — Lheureux, 13 déc. — Lhomme, 19 janv., 20 mars, 4, 21 juin. — Lhonneux, 24 à 30 août. — Lhotellier, 6 mars. — Lhuillier, 4 mai. — Lhuintre, 1 janv. — Liadières, 13 juil. — Liautard, 28 fév. — Liberge, 10 juin. — Libert, 12, 19 nov.
Liberté provisoire. V. *Caution.*
Liborel, 9 nov. — Liboz, 20, 28 nov.
Librairie. L'éditeur peut-il, au moyen de nouveaux titres, produire comme complet un ouvrage dépareillé? 27 nov. — L'auteur qui a vendu une première édition, peut-il en vendre une seconde, s'il s'est écoulé assez de temps pour le débit de la première? 1 mai. — Le droit de publier un manuscrit, comporte-t-il celui de le mettre en feuilletons? 28 août, 26 nov., 3 déc. — L'acquéreur d'un ouvrage qui a été publié par feuilletons, peut-il empêcher le journal de le donner en prime à ses abonnés? 10 oct. — V. *Imprimerie.*
Liccioni, 12 oct. — Licot, 10 août. — Liebert, 13 déc. — Liégard, 30 août. — Liévenne, actrice, 22 janv., 22 mars, 18 juin, 31 juil. — Liévin, 3, 5 oct. — Lièvre, 3 juil. — Liévyns, 26 juil. — Ligeron, 26 mars. — Lillo, 5 déc. — Limal, 30 déc. — Limosin, 27 sept. — Limouzinski, 10 déc. — Linardi, 8 janv. — Linarès (de), 9 janv. — Linch, 13 août. — Lincourt (Caroline), 9 août. — Linding (Christine), 30 avril, 31 mai. — Linossier, 4 janv.
Lion se révoltant contre son maître, 7 juin.
Liotard, 24 janv. — Liparelli, 7 oct. — Lippert, 28 nov.
Liquidation. Etend-elle les droits hypothécaires des enfans? 21 décembre.
Liste civile. Indemnité pour inondations, 18 janv.
Littée, 19 déc. — Livenais, 15 juin, 14 sept., 27 nov.
Livret des ouvriers. Le maître peut-il y faire mention de faits particuliers? 23 août. — Observations sur les livrets, 23 oct.— Projet de loi, 9 à 13 fév.

Lizeray, 23 fév. — Lizord, 18 fév. — Locqueneux, 14 mai. — Locquereux (femme), 2, 5 sept. — Locré, 16 août. — Loctroet, 15 mai. — Lodieux, 19 avril. — Loger, 20 mars. — Logre, 8 janv. — Loir, 21 oct., 29 nov. — Loiseau, 25 sept. — Loisif, 19 juin. — Loitron, 26 oct. — Loizelet, 10 sept.— Lombard, 12 mars. — Lombardin (Ve), 1 janv. — Lombardon, 2 fév. — Londos, 24 oct. — Longairoux, 8 juil. — Longuet, 15 juil. — Longueville, 2 juil. — *Lons-la-Grandville*, commune, 25 nov. — Looz, 1 juin, 10 déc. — Lordereau, 7 fév. — Lorèdo (Hadra), 17 janv. — Lorel, 5 juil. — Loret, 24 janv. — Lorin, 28 nov. — Loriot de Rouvray, 24 déc. — Lorois, 17 déc. — Lorrette (fille), 25 juil. — Lorrore, 18 juil. — Loslier, 27 fév. — Lot, 21 fév., 31 août.

Loterie. De Monville, 12, 19, 26 fév., 12, 13 mars, 10, 16, 17 mai, 19, 25 sept. — D'immeubles étrangers, 23 déc.

Loubignac, 5 juil. — Louis XIV, 16 oct. — Louis-Philippe, 4, 8 oct. — Loundun, 1 juil. — Loup, 15 juil. — Lourdier, 15 janv. — Louricard, 6 juil. — Lourmel de la Picardière, 2 août. — Lours, 11 oct. — Louveau de la Règle, 27 juin. — Louvel, 3 oct. — Louvet, 31 janv. — Lovat (lord), 5 juil. — Lowther, 26 janv. — Lowthin, 1 août. — Loyal, 23 janv. — Loyau de Lacy, 8, 10, 13 juin. — Loyelle, 29 oct. — Loyer, 28 fév., 12 juin, 26 décembre.

Loyers. Le privilége du propriétaire est-il le même, quoique le bail n'ait pas de date certaine? 1 mai. — V. *Contributions*, *Octoi*, *Vente*.

Loynes (de), 16 juil. — Loys (de), 1 oct. — Lozandie, 10 avril. — Lubienski, 11 mars, 11 juil. — Lucas, 28 nov., 3 déc. — Luce, 9 fév., 22 août. — Luchaire, 30 nov.—Luchat, 6 mars. — Luciani, 21 janv. — Luigini, 20 août. — Lumeau, 25 janv. — Lundi-Viville, 14 mars. — Lusardi, 3 août. — Lusigny, 19 janv. — Lutton, 24 à 30 août, 13 sept., 29 oct. — Lutz (femme), 26 juil. — Luxbourg (de), 16 fév., 18, 25 avril, 19, 26 juin, 3 juil., 21, 28 déc. — Lyon, 12 oct. — Lyon (Ve) et Ce, 13 août. — *Lyon*, ville, 13 avril, 5 août. — Lyon-Allemand, 15 janv.— *Lyonnaise*, société, 24 janv.

M

M... (Ve), 8 oct.— Maas, 1 avril.— Maberly, 13 août.— Mabille, 8 fév. — Mac-Auliffe, 2, 10 sept. — Maccarty, 26 mars. — Maccarthy, religieuse, 30 nov. — Maccook, 12 juin. — Macdonald, 4 nov. — Macdonnell, 9 mars. — Macé, 29 avril, 6 nov., 4 déc. — Mac-Gauran, 26 juil., 28 août. — Mac-Guffin, 10 août. — Machart, 6 déc. — Macheray (Dlle), 9 avril.—Machiavel, 6 mai.

Machine à vapeur. V. *Hypothèque*.

Mackensie, 14 mars. — Madier, 17 avril. — Madigné, 24 juin. — Maës, 18 juin. — Maëstroni, 29 juin. — Magaud, 24 janv. — Maget, 16 janv. — Magibaud (femme), 3 juin. — Maginot, 9 janv.

Magistrature. Observations sur les promotions, 12, 16 janv., 19, 25 mars. — Augmentation de son traitement, 3, 4 janv., 11, 12 fév., 30 avril, 10, 17, 18, 21, 22 mai, 8 nov. — Observations sur l'ancienne magistrature, 2 nov. — V. *Pension de retraite*.

Magnan, 23 août. — Magnier, 5 sept., 11 oct. — Magnoncourt, 23 juil. — Magny (Eulalie), 19 janv. — Magon de la Ville-Huchet, 11 mars. — Magouët, 1 oct. — Magrès, 12 juin. — Maheu, 2 sept. — Mahier, 3 sept. — Mahoudaux, 15 fév. — Maigne, 22 nov. — Mailhet (de), 7 mai. — *Maillane*, ville, 6 mai. — Maillard, 2 avril, 17 mai, 12, 31 oct., 14 déc. — Maillard (Dlle), 15 juil. — Maille, 5 juil. — Maillet-Duboullay, 29 juin, 1 août. — Maillon, 3 janv. — Maillot (femme), 30 janv.— Maiagonnal, 9 mars. — Maire, 31 juil.

Maire. Celui qui reçoit des valeurs en cette qualité et qui poursuit comme simple particulier, devient-il justiciable des Tribunaux civils? 30 janv. — *Maires de Paris*, 24 déc.

Maisonnet, 19 oct. — *Maisons-Laffitte*, colonie, 21 juin. — *Maisons-sur-Seine*, commune, 16 nov. — Maisonvain, 6, 7 fév. — Maisonville, 26 fév. — Maissiat, 19 oct.

Maître. Est-il responsable du fait qu'il n'a pas commandé à son serviteur? 4 déc.

Maizières, 19 sept.

Majorat. Peut-on le saisir quant à sa plus-value? 6 mars — *Prestations de serment*. Bernard de Coubert, 9 nov. — Boyer, 31 janv. — Dode, 11 nov. — Durand-Mareuil, 11 juin. — Jovin, 8 mars. — Liborel, 9 nov. — Perrin de Bellune, 1 août. — Rottembourg, 9 nov.

Majorité. V. *Nationalité*.

Malard, 16 nov. — Malaret, 27, 29, 30, 31 mai, 3 juil. — Malapert, 28 nov. — Malatre, 22 juin. — Malé (femme), 2 sept. — Malen, 23 fév. — Malet, 28 oct. — Maleteau, 20 déc. — Maleville (de), 23 juil., 2 oct. — Malgaigne, 14 nov.— Malherbe, 13 fév. — Mallac, 2 sept. — Maloizel, 28 janv. — Malzac, 12 oct. — Mancaux 1 janv. — Manceau, 27 déc. — Manchieu, 20 nov. — Manchon, 25 janv.

Mandat. Peut-on le prouver par témoins? 26 fév. — La déclaration d'un mandataire verbal est-elle indivisible? 12 nov. — Lorsque le mandataire réclame des *intérets* en général, est-ce à partir du jour de sa demande? 9 déc. — V. *Abus de confiance*, *Donation*, *Notaire*, *Quittance*, *Société*, *Succession*.

Mandell (Elisa), 8 janv. — Mandon (de), 27 juin. — Mandrou, 19 fév. — Manet, 9 oct. — Mangin, 1 janv., 11 mars, 29 juil., 8 août, 27 nov. — Manière, 19 juil. — Maniez, 11 nov.— Manigau, 18 avril. — Manin (femme), 23 déc. — Manners-Sutton, 24 août.—Manoury, 18 sept. — Mansel, 21 oct.— Mante, 29 novembre.

Manufacture. Le procès-verbal qui constate une infraction au travail des enfans, suffit-il pour condamner? 15, 18 mai.

Manuscrit. Trouvé dans un tabernacle et revendiqué, 1 juil.

Maquély, 20 juin. — Maquin, 31 janv. — *Marabout*, navire, 27, 28 août.

Marais. Les décisions prises pour leur desséchement en l'absence des propriétaires, doivent-elles être relevées par *opposition*? 24 mai. — De quelle époque sont dus les *intérêts* des sommes payées pour desséchement? 20 juil.

Marc, 10 janv. — Marçais, 19 janv. — Marceau (Marie), 27 avril. — Marcel, 1 mai. — Marchais, 7 oct. — Marchal, 23 juil., 2, 30, 31 août, 18 déc. — Marchand, 19 janv., 20 mars, 4 juil., 9 août, 15 oct.

Marchandises. Peut-on forcer à la reprendre, lorsqu'on l'a reçue sans protestation? 16 avril. — Y a-t-il lieu à *indemnité*, si l'acquéreur ne peut en jouir par la faute du vendeur? Les *intérêts* de son prix sont-ils dus du jour de la sommation de payer? Lorsqu'elle est payable en marchandises, le juge a-t-il pu n'en ordonner le paiement qu'en argent? 29 janv. — L'action en réalisation du marché doit-elle s'exercer devant le Tribunal du défendeur, sauf convention contraire? 21, 26 janv. — Fraudes de fabrique, 15 nov. — V. *Châles*, *Contrebande*, *Escroquerie*.

Marche, 9 juil. — *Marché aux Fleurs*, 17 juin.

Marché. Un maire peut-il empêcher les marchands d'y entrer avant une heure fixée? 6 déc.

Marchi, 12 déc.— Marcillet, 18 sept. — Marcouire, 17 juil. — Mardelle (Dlle), 17 juil. — Mardon, 30 juil. — Maréchal, 11, 18, 24 juin, 30 août, 2 sept., 2 oct., 12 déc. — Maréchal (femme), 27 mars, 18 oct.— Marel, 17 janv. — Maret, 20 juil. — Margantin, 30, 31 déc. — Margerie, 24 mai. — Marguerie (Dlle), 17 déc. — Margueron, 3 déc. — *Maria*, navire, 26 déc. — Mariage, 29 juil. — Mariage (Perrine), 17 juin.

Mariage. Les prêtres peuvent-ils se marier? 24, 25, 26 janv., 3 juin. — Un simple mariage religieux, en 1794, peut-il produire des effets civils? 13 mars? — Est-il valable si, après son affirmation, un des deux époux meurt subitement devant le maire? 13, 15 fév. — Celui célébré en France, à l'ambassade anglaise, est-il valable? Un maire peut-il refuser d'y procéder à nouveau? 13 sept. — *Quid* de celui contracté à l'*étranger*, sans publications en France, par un Français naturalisé étranger? 9 nov. — Peut-on juger en France les oppositions à mariage des étrangers? 11 déc. — Celui d'un *juif* et d'une chrétienne, est-il valable en *Prusse*? 20 déc. — La promesse rompue n'engage-t-elle à *indemnité* qu'autant qu'il y a préjudice matériel? 9 sept., 13 déc. — Dédit de trente mille francs, 2, 11 déc. — *Dommages-intérêts*, pour promesse, 26 avril. — *Escroquerie*, par promesse, 25 fév. — Nullité pour défaut de publications, 14 fév. — Double mariage, par suite de faux, en *Espagne*, 11 nov. — Sept mariages d'un centenaire, 29 oct. — Adresse d'opposition au mariage du duc de Montpensier, 16, 19 oct.— Mariage forcé dans un harem, à *Constantinople*, 20, 25 juil. — Simulé et puni, en *Russie*, 1 nov.—Contracté par surprise, à *New-York*, 2 nov.— Mariage religieux forcé en *Suisse*, 2 fév. — Femme achetée pour mariage, aux *Etats-Unis*, 27 juil. — Engagement anglais pour un second mariage, 21 mars. — Voies de fait le jour des noces, 29 juil. — Mariage d'Abd-el-Kader, 1 août.— V. *Bigamie*, *Enfant naturel*, *Lettre de change*.

Mariage (contrat de). Celui passé en France, après mariage à l'*étranger*, est-il valable s'il a été exécuté par les intéressés? 29 avril.— La stipulation de *dotalité*, par les père et mère, les empêche-t-elle de léguer tous leurs biens à leur fille, à d'autre titre? 16 mars.— V. *Donation*, *Fonds de commerce*, *Société*, *Substitution*.

Marie, 15, 21 fév., 17, 26 juil., 21 oct. — Marie (fille), 24 juin. — Marillet, 5 août. — Marin, 31 mars, 20 juin. — Marini, 14 août. — Marinier-Lamy, 23 janv., 12 juin, 6 juil. — Marion, 9 déc. — Marion (femme), 19 nov. — Marion-Neveu, 19 août. — Mariotte, 22 mars. — Mariotton, 16 mai. — Marki, 9 juil. — Marlet, 4 janv. — Marliani, 8 janv. — Marlier, 1 oct. — Marly, 25 mars, 24 juil. — Marmet (Mélina), 30 mai. — Marmier (de), 12 août. — *Marnes*, château, 19 août. — Marnier, 14 oct. — Marot, 21 mars. — Maroyer, 11 fév. — Marquais, 5 février.

Marques de fabrique. Projet de loi et observations, 25 fév., 2, 3 avril, 21 nov., 5, 6 déc.

Marquet, actrice, 31 déc. — Marrast, 20, 21 mai, 17 juin, 9 sept., 5 oct. — Marrenc, 27 fév. — Marriani, 1 juin. — Marrouch (Ve), 20 mars. — Marsal, 28 nov. — Marshall frères, 18 oct. — Marteau, 19 avril, 1 mai. — Martel, 24 mai, 21 nov. — Martin, 4, 5, 29 avril, 24 mai, 5, 6, 17, 18, 27, 30 juil., 5 sept., 12 oct., 6 nov., 13 déc. — Martin, cultivateur, 22 janv., 3 mai. — Martin, farinier, 2 fév. — Martin, gendarme, 24 janv. Martin, notaire, 26 juil. — Martin, portier, 9 janv. — Martin, professeur, 18 janv. — Martin, propriétaire, 11 fév. — Martin (femme), 19 janv., 20 juin, 17 oct. — Martin (Noël), 5 janv.— Martincourt, 25 oct. — Martinécourt (de), 11 janv. — Martineau (femme), 17 sept., 25 nov. — Martinet, 15 fév. — Marty (Brigitte), 6 déc. — Marvoyer, 23 janv. — *Mary-Adelaïde*, navire, 18 oct. — Marzuzi de Aguirre, 23 août. — Masaugé (Marguerite), 4 juil. — Mascaras (de), 14, 21 janv.— Mascaro, 1 nov. — Mason, 21 mars. — Massa (de), 9 juil., 1 août. — Massais (de la), 18 nov. — Massardier, 25 mai. — Masse, 12, 27 août. — Massé, 10 juin. — Masséna, 18 sept. — Masserini, 4 oct. — Masset, 1 mars, 7 mai, 6, 7, 8 août.— Massif, 7 mars. — Massin, 15 avril. — Masson, 16 fév., 6 août.— Masson (de), 31 oct. — Massonel, 14 mai. — Massot, 25 à 31 mars, 3 avril, 8 juin. — Massy-Béran, 13 mars. — Mater, 27 août.

Maternité. Sa recherche en Espagne, 12 août.

Mathé, 2 oct. — Mathey, 4 mai, 9 oct. — Mathias, 5, 6 déc. — Mathieu; 21 janv., 23 juil., 7 sept. — Mathieu-Bodet, 2 avril. — Matignon (de), 25 janv. — Matley, 18 sept. — Matron, 7 janv. — Mattinghem, 26 janv. — Matton, 29 juin. — Maubanc, 4 sept. — Maudouin (fille), 28 août, 12 nov. — Mauduit, 15 fév., 16 juil. — Mauger, 19 fév., 20 nov. — Maulmond, 14 juin. — Maunoir-Lamasse, 11 mars. — Maury (de), 18 mars, 23 août. — Mauprivez, 21 déc. — Maure, 24 déc. — Maurel, 12, 17 avril, 23 juil. — Mauriac, 8 oct. — Mauriac (femme), 21 janv. — Maurin, 24 avril, 16 août. — Mauris, 15 août. — Mauroy, 2 janv. — Maury, 10 juin, 29 août. — Maxe, 1 juil.— Maxwell, 28 juin. — May, 22, 23, 28 fév., 6 avril. — Mayer, 4 janv., 17 avril, 3 mai. — Maynard de Lavalette, 29 juil. — Mazarin, 22 juil. — Mazarquil, 16 oct. — Mazelion, 29 août.— Mazeret, 11 juin. — Mazure, 25 fév. — Mazurié, 23 mars. — Méaux, 1 oct.

Mécanique. V. *Machine à vapeur*, *Usine*.

Médaille, 2 juil. — Médard, 25, 26 janv., 25 mai.

Médecin. Peut-il vendre sa clientèle? 28 fév. — Est-il responsable de son système de traitement? 25 juin. — Est-il commerçant celui qui exploite une maison de santé? 30 oct. — Médecin condamné, en *Irlande*, pour refus de déplacement, 24 août.

Médecine (exercice illégal). Benoni-Dewingle, 3 oct. —Bressac (Marie), *par inspiration*, 3 août. — Duteil, 19 nov.—François (femme), 23 juil. — Marion (femme), 19 nov. — Michel, 12 juil. — Paumier, 6 mars. — Raspail, 20 mai, 25 juil. — Repiquet, 26 juil. — Roberts, 22 juil. — Sabattier, 17 janv., 25 juin. — Salingre, 28 nov. — Sesenheimer, cordonnier, 2 oct.

Méhemet-Ali, 28 août. — Meignen, 27 nov. — Meillonas, 17 juin. — Meistre, 12 oct. — Melahoui, 24 oct. — Melaire, 29 août. — Melline (Françoise), 14, 15, 16 nov. — Mellon, 11 nov. — Mély-Surgo, 29 juin.

Membres humains brûlés au bord de la Seine, 5 sept.

Ménage, 25 mai. — Ménager, 22 juil., 24 août. — Ménant, 15, 16 fév., 16 août. — Ménard, 20 mai. — Mendelssohn, 1, 2, 10 oct., 2 nov.

Mendicité. Peut-on envoyer un mendiant dans un dépôt non autorisé par ordonnance? 12 avril, 24 mai. — Observations sur la mendicité, 23 oct.— Alglade, 15 fév. — Arribaut, 5 sept. — Aucou, 22 août. — Barbot, 28 nov. — Barthélemy, 19 juil. — Bernard (veuve), 15 août. — Bertrand, 11 avril. — Blucher, 6 juil. — Boissier (Joséphine), 11 juin. — Cardoval, 3 août. — Charpentier (Ve), 12 avril. — Crozat (femme), 7 janv. — Dabertin, 12 juin. — Depagne, 18 fév.—Dupré (Rosalie), 19 janv. — Durvoir, 26 janv. — Favy, 18 oct. — Fiquet (famille), 16 juil. — Frichon, 6 mars. — Gadois, 2 oct. — Gauthier, 24 avril. Grelon, 8 oct. — Grisdefer (veuve), 11 mai. — Grulot, 3 sept. — Hormais, 18 mars. — Jaumot, 19 oct. — Lefébure, 5 mars. — Legrielle, 11 juin. — Legros, 4 sept. — Loyer, 6 fév. — Lucquet, 24 avril. — Maillot, 4 mars. — Mallet, 24 avril. — Mangars, 13 sept. — Marin (Julie), 6 juil. — Paget, 4, 18 juil. — Paradis, 20 mars, 29 avril. — Poméra, 10 avril. — Rainsot, 1 oct. — Rougereaux, 16 nov. — Rouillé, 18 déc. — Sautton, 28 nov. — Simonnet (Ve), 31 janv. — Sourdeau (Ve), 15 juin. — Térigny, 6 août. — Thierce (Ve), 5 mars. — Thomassin, 16 juil. — Vallée, 2 déc. — Verdun, 24 mai. — Wasson, *soldat*, *en faction*, 28 mai. — Williams, *centenaire*, 10 sept. — Un vieux professeur. — Un rédacteur de réclamations d'impôts, 10 avril. — Avec des chansons de Béranger, 22 nov. — V. *Vagabondage*.

Mendonea (Ve de), 19 janv.— *Mène*, 14 juin. — Ménier, 22 avril, 27 déc.

Menuiserie. Tarif de Paris, 5 juil.

Menut, 7 mai, 23 déc. — Mény, 14 janv. — Méplain, 17 juil. — Mercier, 7 janv., 16 août, 30 oct., 20, 28 déc. — Mercier (Ve), 23 janv., 6 fév., 5 juil., 12, 13 sept. — Mérelle, 10 oct. — Méric, 4 sept. — Méricourt (de), 19 fév. — Merigot, 17 déc. — Mérilhou, 1 avril. — Merle, 6 fév. — Merlet, 8 mars. Merlette (Césarine), 4 mars. — Merlo (femme), 11 avril. — Mermet, 19 oct. — Merri, 21 oct. — Mersier-Lordereau, 23, 29 juil. — Méry (Dlle), 1 fév. — Mésange (femme), 20 juil, 21 oct. — Mesequer, 12 juin. — Meslay, 12 janv. — Meslier, 28 fév. — *Messageries royales*, 23 oct.

Messe demandée par un accusé acquitté, 28 nov.

Mestadier, 25 janv. — Mestermann, 28 juin. — Metayer, 3 oct. — Métivier, 17 juil. — Métivier (femme), 20 juin.—Mettermayer, 10 oct. — Mettetal, 19 janv. — Metzger, 2, 20 nov., 18 déc. — Meunier, 8 mai, 19 août. — Meurinne, 22 nov.

Meurtre. L'employé militaire qui le commet dans l'exercice de ses fonctions, est-il justiciable du Conseil de guerre? 20 sept. — Y a-t-il nullité de procédure si la question du fait posée au jury contient aussi celle de la qualité de la victime? 24 janv. — Est-il dû *indemnité* pour celui commis en cas d'*adultère*? 26 janv. — Andrieux, 7 nov. — Audieux, 2 mars. — Aupreter, 26 mars, 4, 5 avril. — B...(Pierre-Jean), 23 mars. — B..., à *Clichy*, 11 mai. — Barbou, 30 avril. — Barra, 7, 16 janv. — Barril, *soldat*, 20, 22, 28 juin. — Bastien, 19 nov. — Bauer, 26 mars, 6 avril, 9 mai. — Bense, 24 juil., 3 déc. — Berlingeri, 20 mars. — Bertrand, 13, 21 août. — Besse, 23 sept., 13, 23 déc. — Blanc, 8 janv., 26 juin. — Bossi, 19 mars, 24 avril. — Bozzi, 1 fév. — Brabander, à bord du *Rembrandt*, 29 juil. — Brunel, 25 juin, 6 juil. — Bujoli, 4 sept. — Calais, 19 mars, 24 avril. — Canacci, 18 avril. — Capriata, 17 juin. — Cerani, 14, 15 fév. — Chaillou, 29 janv., 4 fév. — Chavanon, *sourd-muet*, 4 sept. — Clair, 19 mars, 24 avril. — Danguenguer, 12 mars. — Defendino, 25 déc. — Delahaye, 14, 29 janv. — Delargillière, 16 juil. — Denaistre, 19 fév. — Donval (femme), 24 mai. — Douillet, 10 janv. — Dufour (femme), 27 fév., 12, 21 mars. — Dulac, 28 oct. — Dumangin, 16 nov. — Evennot, 17 juin, 17 juil., 5 août. — Fourrier, 10 janv. — G... (Emile), 25, 26 janv. — Gavel, 18 sept. — Genoud, *prêtre*, 29 juin. — Gente, 19 sept. — Geymet, 25 avril, 31 mai, 3 juin. — Giunardi, 21 juin. — Guillebaud, *chouan*, 10 juin. — Hérisson, à *table*, 3 août. — Jocquevielle, 19 juil. — Johnstone, 8 janv., 11 fév. — Jolly, 9 janv. — Labadie, 11 nov.—Lamarre (Ve), 27 fév., 12, 21 mars. — Lanfranchi, 21 juin. — Laurent, 25 juin, 15 juil.— Lauriol, 2 oct. — Lepriol, 29 juil. — Léraud, 14 janv. — Letutour, 17 juin. — Maréchal, 18 sept. — Menchi, 12 avril. — Nicolaï, 1 30 janv.—Odon, 15 oct.—Ouine, 11, 21 juin. — P... (femme), envers sa fille, 27 juil.— Pavila, 24 avril. — Périsset (femme), 14, 29 janv. — Perret, 16 août, 4 sept. — Perrico, 7 janv. — Pézieux, 18 sept. — Picot de la Mothe, 11, 22 oct., 20 nov. — Piétry, 28 déc. — Plagniol, pour *adultère*, 9 mars. — Pouget, 25 juin, 11 juil. — Poyelle (femme), 1, 27 nov. — Raveland, 30 janv. — Raysseguier, 19 juil. — Robelin, 19 mars, 24 avril. —Robic, 17 juin.— Roques, 1 juin. — Rossi, 18 déc.—Royer, pour *adultère*, 9 mars. — Tassy, *gendarme*, 24 janv. — Urien, 17 juin. — Vinciguerra, 21 juin. — Vizzanova, 1 fév. — Zuccai, 9 janv. — Un factionnaire allemand, 24 janv. — Un factionnaire, à *Cracovie*, 4 juil. — Deux marins de l'*Iphigénie*, 9 janv. — A bord du *Tory*, 11 fév. — V. *Assassinat*, *Blessures graves*.

Mexique, république, 10 août. — Meyendorff (de), 1, 2, 10 oct., 2 nov., 3, 9, 11, 13, 16 déc.—Meyer, 23 nov., 20 déc.— Meyer (Dlle), 27 fév., 10 juin. — Mialet, 13 avril. — Miau, 9 juil. — Michaux, 24, 25 janv., 6, 15 sept., 6 nov.— Michel, 16 janv., 1 fév., 16, 22 avril, 12, 16 juil., 24 sept., 27 nov. — Michel (Ve), 8 mai. — Michelet, 13 mars, 20 juin. — Michellini, 21 juin, 14 déc. — Michon, 21 nov. — Migeon, 16 mai, 8 juil. — Migeot de Baran, 15 mai. — Mignot, 14 août. — Mignot (femme), 28 août. — Miguel, (don), 10 janv. — Mikiels, 22 fév. — Miladoux, 3 mai. — Milde, 23 déc. — Milendez, 25 mars. — Milhau, 16 avril, 3 juin. — Miline (Françoise), 20 juin.

Militaires. Sont-ils soumis à la justice ordinaire pendant leurs congés? 3 mai.

Milius frères, 25 sept. — Millard, 5 juil. — Mille, 2 fév., 18 juin. — Millerot, 14 mai. — Millet, 25 juil., 25 oct. — Millien, 25 juil., 17, 24 août. — Milliet, 2, 12 oct. — Millot, 16 janv. — Mimot, 27 nov. — Minard, 26 janv. — Mine (Julie), 24 mai. — Miné, 26 janv., 1 fév.

Mines. La redevance déterminée par l'Etat pour les propriétaires de la surface, peut-elle être modifiée par eux? 14 fév. — Le concessionnaire poursuivi pour *contravention*, doit-il obtenir sursis jusqu'à ce qu'on ait statué sur sa déchéance? 7 juin.— Est-elle absolument nulle l'autorisation donnée par un concessionnaire, à un propriétaire du périmètre, d'exploiter sous son terrain? 2 janv. — Peut-on contraindre une mine voisine à contribuer à un asséchement? 21 sept. — Commission au sujet de la réunion des mines de la Loire, 20 déc. — Explosion, à *Douchy*, 25 déc. — Bris d'un cable, à *la Nerthe*, 4 oct.

Minet, 13 juil. — Minisclaux, 2 oct.

Ministre d'Etat. Poursuivi en Norwége, 3 janv.

Minorité. Le mineur devenu majeur peut-il, avant son compte de *tutelle*, s'engager solidairement envers un tiers, avec son tuteur? 1 janv. — Le mineur artiste qui vit indépendant peut-il toucher seul ses appointemens? 20 fév. — Le mineur acquitté d'un crime est-il valablement condamné à des *dommages-intérêts*, sans l'intervention du tuteur? 16 janv., 18 fév. — V. *Bois et forêts*, *Chasse*, *Conseil de famille*, *Femme mariée*, *Partage successoral*, *Société*, *Utilité publique*, *Vente*.

Miquel, 6 juil. — Mir, 16 août.

Miracle. Les gouttes de sang, à *Dorsten*, 6 mars. — Les stigmates du Christ, en *Prusse*, 18 nov.

Mirbeau, 1 janv. — Mirecki, 11 sept. — *Mirlemont*, commune, 1 mai. — Mirmand, 27 nov. — Miron, 5 juil. — Mironneau, 27 déc.

Mitoyenneté. Peut-on se pourvoir contre l'arrêt qui l'admet, si on ne l'a pas combattue en première instance? 7 janv.

Mittaine, 27 nov. — Moccand, 2 avril. — Mockels, 9 nov. — Moehelly, 29 juin.

Mœurs. En Corse, 9, 21 janv., 1 fév., 16 avril, 11, 15, 21 juin, 12 août. — En Espagne, 16 août. — Dans l'Indostan, 17 janv., 23, 24 sept. — En Russie, 12 fév., 1 nov. — *Mœurs judiciaires*, en Angleterre, 5 juil.

Moidières (de), 30 janv., 18, 23 fév., 28 juin. — Moillet, 20 mars. — Moisset, 29 juil. — Moisson, 16 avril. — Moitte, 17 juin. — Molé (comte), 15, 27 avril, 5 déc. — Moleux, 5 juil. — Molière, 4 janv., 28 déc. — Molin, 13 juin. — Molinas (Rosalie), 16 août. — Moliter, 10 janv. — Moljean, 14 sept. — Mollet, 23 mars. — Mollot, 23 fév. — Monaco (de), 25 janv. — Monard (de), 25 fév. — Monbro, 30 janv.— Mondion, 15 août. — Monestrol d'Esquille, 14, 19 fév., 19 mars. — Monet, 19 juil. — Monge, 13 août. — Mongeaud, 19 janv. — Mongin de Montrol, 5 déc. — Monglave (de), 14 janv. — Mongrolle, 23, 25 avril. — Monicault (de), 24 déc. — Monique, 11 nov. — Monkrey, 27 avril. — Monmerqué, 3 mai.

Monnaie (fausse). Altération des pièces d'or par le galvanisme, 12 fév. — Ballangé, 30 janv. — Bany, 4 sept. — Bauer (fille), 11, 23 fév. — Beilo, 3 avril. — Blin. — Blouin, 29, 30, 31 mai, 15 juil. — Bout, 10 avril. — Barban, 5 mars. — Casse, 16 mai. — Chalançon, 17, 18 avril, 18 sept. — Chanrion, 19 sept. — Chenu, 27 juin. — Claval, 20 fév. — Defer. — Desbanes. — Flan. — Folliau. — Fraty, 29, 30, 31 mai, 15 juil.— G... (Claude), 3 avril. — G... (Gustave), 13 mars. — Gautier, 8 août. — Grivaud, 11, 29, 30, 31 mai. — James, 4 sept.— Kart, 24 juil. — Lanscioni (femme) et Leuchsrenring, 11, 28 fév. — Laurent (fille). — Lefebvre. — Lefort, 29, 30, 31 mai, 15 juil. — Master, 28 sept. — Mazard, 29, 30, 31 mai.— Mossimann, 18 avril. — Murphy (Marguerite), 30 oct. — Orelli, 11, 28 fév. — Oudin (Léonie), 18 avril. — Poisson, 29, 30, 31 mai. — Poterlot (Marie), 27 juin. — Un graveur, au *Gros-Caillou*, 6 août. — A *Saint-Denis*, 13 sept.

Monneron, 9 sept. — Monnery (fille), 4 fév. — Monnier, 10 janv., 5 mars, 20 juil., 25 nov. — Monpinçon, 15 juil.

Mont-de-Piété. Observations, 21 oct., 23 nov.

Montandon, 2 avril. — Montané de Laroque, 15 fév., 17 juil. — Montaud, 17 juil. — Montbel (Zélia de), 11 sept. — Montbrison, 16 mars. — Monteaux, 7 janv. — Montemolin (comte de), 19, 20, 21, 24, 28 sept., 1 nov., 21 déc. — Montès (Lola), 4 fév., 28 juin, 26 juil. — Montesquiou (de), 9, 22 nov. — Montfleury (de), 13 déc. — Montholon, 15 janv., 8, 11 juin, 13 juil. — Montié, 2 mars. — Montignon, 14 mai.—Montigny-Turpin (de), 23 août. — Montlaur (de), 11 juin.—*Montlévêque*, commune, 2 mai. — Montmeysian, 19 juin. — Montmorency-Luxembourg (de), 9, 13 juil., 1 août.— Montmorency-Rebecq (de), 3 mai. — Montpensier (duc de), 6, 25 sept., 14, 15, 16, 19 oct. — Montpilat (de), 6 déc. — Montval (de), 15 juin. — *Mont-Valérien*, fort, 13 mai. — *Monville*, commune, 26, 28, 29 janv., 9, 11, 12, 18, 20 fév., 17, 19 août, 19, 25 sept. — Mony, 25 juin. — Moore, 9 mars.— Morand (femme), 8, 9, 11 oct. — Morard, 23 août. — Moraud, 17 sept. — Morcrette, 28 fév. — Moreau, 2 avril, 3, 16 mai, 23, 29 juil., 22 août, 6, 21 sept., 26 oct., 3, 4 déc.— Moreau (femme), 29 mai. — Moreau-Christophe, 10 oct. — Morée, 8 août. — Moreira-Coelho, 17 août. — Morel, 23 janv., 7, 28 fév., 10, 13, 22 mai, 9 août, 19 sept., 15 oct., 5 déc. — Morel-Fatio, 27 sept.—Morel de Vindé, 2 janv., 23, 27 avril. — Morestier, 17 déc.—Morfolk, 22 nov. — Moriencourt, 19 fév. — Morillot, 19 sept. — Morin, 5 janv., 12 mars, 12, 17 avril, 3, 19 juin. — Morisset, 11 sept. — Morlac, 29 avril. — Morlaix, 11 mai, 21 août. — Morlet, 14 août, 12 oct. — Morlière (de la), 16 sept. — Moroge, 24 août.

Mort (peine de) appliquée à un enfant de dix ans, 16 août. — Suppression, à *Rome*, 24 oct. — Mort subite. — V. *Décès*.

Mortalité, à Paris, 22 août.

Mortel, 30 oct. — Mortier de Fontaine, 20 août. — Moser, 4, 10 sept. — Moser (femme), 20 fév. — Moskowa (prince de la), 10, 22 janv., 7 fév., 30 avril, 14, 20, 21 juin, 18 juil. — Mosnier, 26 oct. — Mosselmann, 11, 18 janv. — Motte, 12 fév., 5 nov., 18 déc. — Mottet, 25 fév., 25 avril. — Mouclas (de), 7 oct. — Mouffart, 26 avril. — Moufflot, 30 avril. — Mouisse, 16 fév. — Moulin, 11 mars, 25 avril, 13 juin, 5, 14, 19 août, 13 sept., 1 oct. — Moulineau (Ve), 25 nov. — Moulinier, 10 avril, 2 août.

Moulins. L'indemnité pour chômage imposée au bois flottant, en 1669, s'applique-t-elle aux usines ultérieurement construites? *Quid* de la prescription? 7 fév. — V. *Eau* (*cours d'*), *Usine*.

Mounier, 15 fév. — Mourant, 20 nov. — Mouret, 17 avril. — Mouret-Saint-Donat, 29 juil. — Mourgues, 30 janv.—Mourice, 29 avril, 20 mai, 20 juin. — Mourier, 1, 22 oct. — Mouroult de Villeneuve, 11 fév. — Mouroux (femme), 11 nov. — Mousinier (Ve), 14 oct. — Mousseau, 19 sept. — Moussel, 7 sept. — Moutier, 12 fév., 5 nov. — Mouton, 3, 23 janv., 8 avril. — Muel, 9 mars. — Mugniez, 9 sept. — Mulherque, 11 mai.— *Mulhouse*, ville, 19 nov. — Muller, 17, 31 janv., 8, 28 fév., 3 juin, 23 oct. — Mulot, 31 janv., 6 fév., 6 mai.—Munié, 26 avril. — Muret, 19 juil. — Muret de Bord, 16 juil. — Murphy, 6 juil. — Musse, 5 nov. — Musson, 25 juil.

Mutation (droit de). Est-il dû par la *femme* qui devient propriétaire de l'immeuble commun? 7 janv. — Une tacite-reconduction, peut-elle, comme *bail*, servir de base à la perception de ce droit? 5 fév.—Est-il dû pour les *rentes sur les Etats-Romains*? 11 mars. — La Régie doit-elle admettre sans contrôle les évaluations d'*actions industrielles*? 31 mars, 10 juin. — Est-il dû pour l'*usufruit* d'une *donation* à laquelle on a renoncé? 22 oct. — *Quid* pour un legs auquel on a renoncé en partie? 26 fév., 11 nov.—Ne doit-on voir qu'un *échange* d'immeuble, non soumis à ce droit, dans l'abandon d'un propre, pour payer une soulte à un co-héritier? 10 juin. —Est-ce ce droit, ou celui de *vente*, ou de *transaction*, qui est dû pour l'abandon fait par un héritier des avantages d'un testament? 2, 18 mars, 9 mai. — Est-il dû sur une somme substituée à un *legs* d'immeubles? 2 mai. — Comment ce droit est-il dû par les héritiers d'un nu-propriétaire? 19 janv. — L'héritier acquéreur doit-il ce droit sur tout, excepté sur sa part dans la chose? 4, 5 fév., 23 avril, 6 août, 22 oct., 19 déc. — *Quid* du copropriétaire qui achète le reste de l'immeuble? 18 déc. — La Régie doit-elle prendre pour base un acte de partage qui a précédé la déclaration? 4 fév. — L'*enfant naturel* ne doit-il ce droit, comme étranger, que sur la portion qui lui advient à défaut de parens? 19 janv., 18 fév. — L'héritier apparent dépossédé peut-il réclamer le remboursement de ce droit? 4, 19 fév. — V. *Command*, *Office ministériel*.

Mutel-Cavelan, 14 janv., 18, 21 nov. — Muyard (femme), 10 oct. — Muzaton, 15 oct. — Muzellec, 23 déc.

Mystification. De marchands anglais, 30 déc.

N

Nain, 7 sept. — *Naine disputée*, 12 mars.

Naissance. Observations sur leur inscription à domicile, 21, 31 oct., 1 nov. — Actes rectificatifs, 13 juin. — V. *Acte de l'état civil*.

Nakin, 7 nov. — Nalbert, 2 janv. — Nancey, 17, 26 juil. — Nansot (Ve), 8, 9, 13 août., 4 déc.

Nantissement. Peut-on créer sur lui des priviléges successifs? 19 janv. — Peut-il être vendu à l'amiable, du consentement du débiteur? 23 juil. — Lorsqu'une créance est donnée en gage, l'acte doit-il être notifié au débiteur? 12 juin, 13 juil. — V. *Banque*, *Réméré*, *Transfert*, *Vente*.

Napoléon, 15 janv. — Napoléon (Louis), 27, 28, 30 mai, 1, 4 juin, 10, 11, 12 juil. — Naptal-Arnault, actrice, 30 nov, 14 déc. — Naquet, 12 juin, 6 août. — Naquet (femme), 4 déc. — Narvaëz, 12 juin. — Nasse, 9 août. — Nassier, 25 juin. — Nast, 7 janv. — Natali, 21 juin.

Nationalité. Est-il Français celui qui est né en France pendant que le pays de son père était Français? 18 janv., 7 mai. — La participation au recrutement par un *étranger* né en France peut-elle suppléer à la déclaration d'intention? 4 mai, 9 juil.— La majorité voulue, pour déclarer qu'on prend la qualité de Français, est-ce celle de France ou celle du pays dont on est originaire? 28 sept. — Peut-on établir cette qualité par une série d'actes et de présomptions? 17 oct. — L'étranger devenu Français légalement peut-il protester contre cette qualité? 24 août. — La qualité de Français est-elle perdue par la participation momentanée, et sans engagement, à un service militaire étranger? 1, 8, 15 mars.

Naudin, 18 mars.

Naufrage. *Excelsion*, à New-York, 3 oct. — *John-Warts* et *Mary-Adelaide*, à New-York, 18 oct. — *Saint-Crucifix*, 27 juil. — *Young-England*, 26 avril. — Une barque inconnue, à *Boulogne*, 14 janv. — Un sloop anglais, à *Boulogne*, 13 fév.— Une chaloupe, à *Dieppe*, 25 avril. — Un chaland, au Pont-au-Change, 13 juil. — Des baigneuses, au *Croisic*, 15 août. — La voiture d'un fermier, à *Saint-Malo*, 10 déc. — Naufrage, à l'île de *Groix*, 14 oct.

Naumus, 15 fév. — Nauthian, 23 sept. — Nauthier (Ve), 27 déc. — Nautre (Cath.), 23, 24 oct. — *Navarreux*, ville, 6 août.

Navigation. Le passager à bord d'un navire est-il contraignable *par corps* pour le prix de son voyage? 5 oct. — Les capitaines étrangers doivent-ils les *rapports* de mer? 19 nov. — Une Cour peut-elle restreindre les frais de nourriture d'un capitaine? 9 déc. — Le droit de stationnement est-il dû par un batelet au service d'un bateau à laver? 12 oct. — V. *Assurances maritimes*.

Navire-Ecole, 3 déc. — Nazzarro, 16 juil. — Nay, 28 oct.

Nécrologie. Bayeux, 5 nov. — Bernard, 2 juil. — Bethuis, 17 janv. — Chevalier, 10 sept. — Dupin (Philippe), 23, 25 fév., 4, 7 mars. — Fiéron, 13 mars. — Forcade de la Roquette, 24 déc. — Jacquemain, 15 janv. — Lebeau, 15 mai. — Maillard, 5 fév. — Portalis (Frédéric), 31 août, 2 sept. — Vervoort, 17 août. — Vincent-d'Inville, 18 juin. — Zangiacomi, 12, 14, 15, 19 janv.

Nédonchel, 1, 6 juil. — Négrel, 15 août. — Nelson, 19 nov. — Neny (Dlle), 25 janv. — Nepveu, 29 août. — Néry-Deloche, 7 oct. — Netzer, 5 août. — Neumann, 12 sept. — Neuville, 5 avril. — Nève, 9, 10, 23 août. — Neveu-Lemaire, 1 oct. — Neveux, 2 janv., 23 sept., 14 nov. — *New-York*, république, 29 oct. — Ney (maréchal), 20 juin. — Nibellerie, 19 avril. — Niclot, 9 nov., 3 déc. — Nicolaï (de), 31 janv., 12 fév., 18 mai. — Nicolaï-Dvornik, 12 fév. — Nicolas, 15 janv, 22 avril, 5 oct. — Nicolle, 15 fév. — Nicot (Marie), 9 sept., 19 oct.— Niepce, 8 nov. — Nimigues, 21 fév. — Niogret, 14 janv. — Nisler, 21 juin. — Niven, 29 juin. — Nivière (de), 18 nov. — Noble, 16 nov. — Nodiot (fille), 23 déc. — Noël, 13 mars, 23 juil., 4 sept., 30 oct. — Noguez, 15 août, 14 sept. — Noireau, 20 juin. — Noirel, 2, 3 mai. — Noiret, 3 oct. — Noirot (femme), 20 février.

Nom. Les enfans légitimes peuvent-ils autoriser un enfant adultérin à porter le nom de leur père? 8 juil. — Un Tribunal peut-il ordonner les rectifications déterminées par une ordonnance de changement de nom, si l'on n'a pas rempli les formalités de la loi de l'an XI? *Quid* s'il s'agit d'un titre transmissible? 23, 27 avril.— Procès pour le nom de *Pons*, 19 avril. — Nom de commerce disputé entre parens, 21 nov. — *Prénoms* remarquables, 23 août, 17 sept., 2 oct. — V. *Contrainte par corps*.

Nonjon (femme de), 17 déc. — Norbert-Estibal, 3 juil. — Norby, 19, 31 mars. — Noret, 25 juin, 21 août. — Normand, 3 décembre.

Notaire. Peut-il signer un acte avant les parties? 6 mai. — Peut-il constater les *ratures* en marge, ou à la fin des actes? 10 août, 11 sept. — Les renvois ou apostilles doivent-ils, à peine d'*amende*, être signés ou bien paraphés par les notaires et les parties? 21 oct. — Les adjudicataires doivent-ils approuver les *ratures* d'un procès-verbal de *vente de meubles*? 17 sept. — Est-il passible d'*amende* pour la relation d'un acte non *enregistré* dans celui qu'il reçoit? 18 déc. — *Quid* s'il s'agit d'un acte de *partage*? *Quid* si le jugement relaté qui ordonne ce *partage* est présenté en même temps à l'*enregistrement*? 22 oct. — Doit-il faire *enregistrer* la police d'*assurance* qu'il mentionne dans un acte? 23 nov. — L'*enregistrement* peut-il l'accuser d'avoir donné à un acte une seconde date, pour éviter un double droit? 19 fév. — Lorsqu'il a rédigé le cahier des charges d'une *vente*, doit-il inscrire cet acte à part de la vente, dans son répertoire? 19 fév. — Quels sont les *honoraires* des notaires lorsqu'une *vente* est renvoyée devant eux par justice? 26 janv — Peut-il attaquer devant le Tribunal, ou bien par appel, sa taxe d'*honoraires* faite par le président? 7 mars. — Lorsqu'on lui a remis le prix d'un immeuble sur lequel il est inscrit, est-on *subrogé* à ses droits? 4 mai. — Le notaire *mandataire* a-t-il droit aux intérêts de ses avances? 8 janv. — Peut-on le constituer en état de *faillite*? 5 janv. — Est-il responsable du *faux* commis dans son étude? 30 août. — Peut-il être *récusé* pour un partage, parce que, étant *avocat*, il a plaidé pour une des parties? 14 oct. — Peut-il être poursuivi devant le Tribunal civil pour son défaut de résidence? 10 août. — Doit-il dresser acte du dépôt d'une double minute opéré par un confrère? 17 sept. — Peut-il recourir en cassation contre la décision de sa chambre qui lui en interdit l'entrée pendant trois ans? 11 mars. — Renouvellement de leur chambre, 18 mai. — Disparitions: M..., dans le *Morbihan*, 29 août. — Dupray, à *Saint Germain*, 18, 19, 20 nov. — Lenoble, à *Versailles*, 18 nov. — V. *Arbitrage*, *Billet à ordre*, *Cautionnement*, *Command*, *Hypothèque*, *Office ministériel*, *Patente*, *Poursuites disciplinaires*, *Pourvoi en Cassation*, *Prêt*, *Surenchère*, *Transcription*, *Vente mobilière*.

Nouhaud, 6 mai.

Novation. Des billets donnés en paiement font-ils novation à la vente? 20 avril.

Novo (Ve), 11 mai. — Noyer, 18 nov. — Nozale, 25 sept.

O

Obligation. Est-elle viciée celle qui est faite sous la menace de poursuites judiciaires? 21 déc.

O'Brien, 9 mars, 25, 29 mai, 14 déc. — *Ochara*, commune, 7 oct. — O'Connell, 25 mai, 18 oct., 7 nov. — Octave, 25 déc.

Octroi. Le levain de *bière* en est-il exempt? 5 fév.— *Quid* du *charbon* de terre du commerce? Et y a-t-il lieu à restitution des droits perçus? 12 fév., 28 août. — *Quid* des *sucres* qui ne doivent pas être livrés au commerce? 12 fév. — Comment doit s'acquitter l'octroi de *bières* prises en entrepôt? 18 mars. — Les débitans rédimés sont-ils néanmoins soumis aux visites des employés? 28 juin, 8 août. — Les employés peuvent-ils s'introduire là où le débitant a un accès? 16 oct., 1 nov. — Les fabricans de liqueurs sont-ils soumis à l'octroi comme les marchands en gros? 20 nov. — Le marchand en gros peut-il convertir des eaux-de-vie en liqueurs avant la vérification de la Régie? 28 nov. — Le voiturier est-il en contravention s'il n'est pas personnellement muni de l'expédition de son chargement? 3 avril. — *Quid* s'il l'a oublié? 14, 26 déc. — L'exagération des produits d'un octroi peut-elle donner lieu à indemnité pour son acquéreur? 19 nov. — Lorsque la *commune* intervient, est-ce à l'administration qu'il appartient de juger les contestations existantes entre les fermiers d'un octroi? 6 mai. — Une *commune* peut-elle réclamer pour le prélèvement relatif aux troupes ca-

sernées hors de son enceinte? 5 août. — Peut-on poursuivre par la voie contentieuse le dixième affecté aux *travaux publics*? 16 avril. — Le propriétaire d'un local occupé par un débitant de boissons, ne peut-il primer l'octroi sur le mobilier que pour six mois de *loyers*? 18 fév. — Loi sur un nouveau mode de perception au sujet des bestiaux? 27 fév. — V. *Chemin de fer*, *Etalage*, *Sel*, *Voitures publiques*.

Octrue (Fanny), 2 oct. — Odier. — O'Donnel, 22 nov.

Office ministériel. Toute contre-lettre pour cession est-elle nulle, même comme obligation naturelle? 5 janv., 5 fév. — Rend-elle le fonctionnaire destituable? 29 juil.—*Quid* du paiement d'un pot-de-vin? 11 fév. — Peut-on appliquer sur le prix de l'office ce que l'on a payé sur le traité secret? 6 mai. — La caution d'un supplément de prix a-t-elle un recours en cas d'annulation de la contre-lettre? 14 juin. — La restitution du prix d'un traité secret est-elle *prescrite* par dix ans? 22 nov., 6, 7 déc.—Lorsque le prix d'un office a été exagéré par un revenu fictif, y a-t-il lieu à restitution? *Quid* de celui à qui on en a transporté le prix? 23 mars. — Lorsque le prix d'un office est abandonné par l'Etat aux créanciers du titulaire, après destitution, l'*enregistrement* est-il dû par les héritiers si l'officier public décède? 21 mars. — Peut-on recourir devant le Conseil d'Etat contre une ordonnance de destitution? 14 déc. — N'y a-t-il lieu à restituer l'*enregistrement* d'une cession annulée que dans les deux ans? 17 sept. — Le vendeur originaire conserve-t-il un privilége sur l'indemnité imposée à un successeur nommé d'office? 7 mai. — Lorsqu'un office est cédé par un père à son fils, moyennant une *rente viagère*, doit-il être *rapporté* à sa *succession*? 29 oct. — Est-il dû un autre *enregistrement* que celui de vente, lorsqu'un père, en cédant son étude à son fils, lui en fait *donation* d'une partie? 17 sept. — Est-il dû un *enregistrement* sur la valeur de l'office et sur les recouvremens? — La déclaration de cessation de fonctions faite au greffe ne doit-elle qu'un *enregistrement* fixe? 3 janv.

Offray, 31 octobre.

Offres réelles. Doivent-elles comprendre le coût de l'obligation? 11 fév.— Celles faites au créancier décédé, sont-elles valablement reprises contre l'héritier? *Quid* contre un mari *séparé de corps* et en *faillite*, sans mettre en cause le syndic, si la *femme* est créancière? 28 sept. — La *femme* seule a-t-elle qualité pour accepter celles qui concernent un bien paraphernal? 16 août. — Peut-on considérer comme frustratoire l'appel des créanciers inscrits à la consignation? 10 déc. — V. *Requête civile*.

Offroy-Durieu, 11 mars. — Oger, 10 janv. — Oger du Rocher, 3 janv. — Ogier, 20 mars, 16 août. — O'glebey, 18, 22 janv. — O'grady (femme), 11 nov.

Oiseaux imposés en Prusse, 11 mars. — V. *Chasse*.

Oizel, 28 août. — Olagnier, 2 mars. — Old-Nick, 10 déc. — Oléott, 30 nov. — Oliver, 16 sept. — O'malley, 23 juil. — O'neil, 4 nov. — Onfroy, 26 mars. — Onofrio, 5 déc. — Oppenheim, 1, 2, 10 oct., 2 nov., 3, 9, 11, 13, 16 déc. — Oppermann, 19 nov., 3 déc.

Oppposition à jugement. La partie civile qui a fait défaut peut-elle former opposition au jugement intervenu? 18 avril.— Le délai, pour les jugemens de commerce rendus faute de plaider, n'est-il que de huit jours? 11 mars, 9 juil. — Cette opposition est-elle encore recevable lorsqu'on a acquiescé au jugement par une lettre? 16 mai. — V. *Appel*, *Arbitrage*, *Bail*, *Défaut faute de conclure*, *Désistement*, *Elections*, *Frais*, *Marais*, *Pourvoi en cassation*, *Presse* (*délit de*).

Opposition (tierce). Celle d'un tiers détenteur peut-elle être non-recevable? 16 fév. — L'état peut-il la former à des arrêts concernant des traités passés hors la présence de ses agens? 10 août. — Le Tribunal est-il dessaisi lorsqu'un arrêt est intervenu sur le jugement dont il s'agit? 22 juin.

Optet (Louise), 13 juin.

Or et argent. Les contraventions doivent-elles être constatées par deux employés? Peut-on suppléer à la nullité d'un procès-verbal par toutes espèces de preuves? 16 juil. V. *Bijouterie*.

Orages. A Brion, 10 août. — A Boudeville, 9 sept.— Sur la route d'Avignon, 4 oct. — Usage pernicieux de sonner les cloches, 8 juil. V. *Tempête*.

Orcière (d'), 11 avril.

Ordonnance de non-lieu. Lorsque la procédure n'a pas été plus loin, et qu'il survient de nouvelles charges, est-ce aux mêmes juges d'en connaître? 14 mars.

Ordre. La femme, dont l'hypothèque a été purgée, peut-elle se présenter à l'ordre à son rang? 16 mars. — Un contredit en termes généraux, fait utilement, peut-il donner ouverture à des dires explicatifs qui s'y rattachent? 19 oct. — La partie saisie qui n'a pas contesté sa clôture peut-elle contester les bordereaux de collocation? 10 déc.—Ne peut-on se pourvoir que par *appel* contre un réglement définitif? La Cour peut-elle évoquer le fond? 12 sept.— La signification du jugement d'ordre, après trente ans, peut-elle interrompre la *prescription*? 13 juil. — V. *Faillite*.

O'reilly, 30 déc. — Oriol, 8 janv., 9 déc. — Oriolle-Gabeau, 6 août. Orléans, 10 mai. — *Orléans*, ville, 16 avril. — Orléans (duc d'), 20 juil. — Orliac, 25 nov. — Ormancey, 23 oct. — Ornisby, 13 août. — Orsel, 17 déc. — Ortegu, 1 nov. — Orterrieth, 28 nov. — Ortolan, 5 mars, 29 juin. — Ory, 13 sept. — Ot, 1, 2 oct. — Ottenheim, 27 mai. — Ouchard, 23 juil. — Oudet, 30 mai, 9, 10, 23 août. — Oudeyé, 23 nov. — Oudot (Ve), 13 mai. — Ouillié, 16 oct. — Oukil-el-Hadj, 20 nov. — Outin, 6 mai.

Outrage aux mœurs et à la pudeur. Clément dans un Tribunal, 25 janv. — David, *prêtre*, 12 sept., 15 oct. — Deschamps, 9 oct. — Fiot, *ancien président*, 16, 24 sept.—Gibert, en habits de femme, 5 juil. — Lanuzel et dix-sept autres, au Palais-Royal, 21 fév. — Masson, 9 oct. — Roquet et Tacel, nageurs, 28 août. — Rue Castex, 1 fév. — Arrestations, au Palais-Royal, 21 fév., 30 oct., 12 nov. — Famille toute nue en procession, 19 oct. — V. *Gravures*, *Viol*.

Ouvriers. Le fabricant qui perd un ouvrier, peut-il demander de suite ce qu'il lui redoit au nouveau patron? 16 sept. — Celui qui est entré sans conventions sur son salaire, dépend-il de l'arbitraire du maître? 27 sept. — V. *Constructions*, *Travaux publics*.

Ozanne, 1 octobre.

P

P... (Alph. de), 5 sept.

Pacage. A défaut de coutume, le juge peut-il recourir à l'usage d'une commune voisine? 30 mai. — Ce droit ne peut-il s'acquérir que par titres? 21 déc. Peut-on par arrangement avec un ayant-droit y envoyer personnellement un plus grand nombre de bestiaux? 16, 28 oct. — Les arrêtés des maires, à ce sujet, sont-ils exécutoires par provision? 19 juin. — Les droits de *brouillage* et de champéage sont-ils rachetables? 12 fév. — L'acquéreur d'une forêt *prescrit-il* ce droit par dix ans? 1 janv., 5 fév. — V. *Bois et Forêts*.

Pachou, 7 nov. — Pacquiot frères, 27 sept. — Paganel, 17 juil. — Page, 29 avril. — Page de Maisonfort, 24 déc.—Pages-Cassouba, 22 juin. — Pagès, 19 janv. — Pagner, 17 déc. — *Pagny-la-Ville*, commune, 8 mai. — Pahin, 23 sept.

Paiement. Est-il prouvé par l'existence du titre sous seing privé entre les mains du débiteur? 3 juin.—Celui qui est chargé de payer la dette d'un tiers, peut-il répéter ce qui a été payé en trop? 10 déc. — Peut-on déroger aux imputations légales? 15 juil. — V. *Subrogation*.

Paillet, 11 janv., 1 mai. — Pailliat, 7 mai. — Paintendre, 25 mars.

Palais-de-Justice, de Paris. Travaux, 1, 4 avril, 4 juil.

Palinure, navire, 29 oct. — Palis, 7 fév.— Pallix (demoiselle), 5 mars. — Palowski, actrice, 2 juil. — Pange (de), 31 juil. — Pannart, 24 avril. — Pansé, 31 juil. — Pantin de la Guerre, 8 août. — Papavoine (femme), 12 juin, 10 déc. — Papelard, 22 août. — Papillon, 22 août, 5 sept. — Papion, 30 juil.— Paquet, 23 juil. — Parade, 11 mars. — Paravey, 13 juil., 12 août. — Paravicini, 4 mai, 9 juil. — Parent, 16 juil., 5 déc. — Parès, 10 août. — Paret, 6 mars. — Paringault, 5 fév. — Paris, 14 sept., 3 oct., 11 nov. — Pariseau, 8 mai. — *Parisienne*, société, 10, 24 janv. — Parizot, 17 oct. — Parkins, 10 janv. — Parly, 24 sept. — Parmentier, 11, 18 juin. — Parquet, 15 avril. — Parquin, 16 mars.

Parricide. Bonnard, 30 janv. — Canu, 21 déc. — Chevillon, 10, 11, 12 déc. — Desplats, 26 déc. — Dubarry, 9 janv.— Gauthier, 30 août. — Guillon, 12 mars. — Guyard-Desjardins, 29 oct., 25 déc. — Guyot, 28 juin, 15 juil. — Lasserre, 30 janv. — Linossier, 4 janv., 15 fév. — Martin (*poison*), 3, 24 mai. — Michel, 8 mai.—Neveu-Fessart (femme), 28 déc.—Rouanne, 13 avril, 15 mai. — Talma, 21 nov., 18 déc. — Vitu, 28 janv., 8 fév. — Willeaume (femme), 10 avril, 31 mai.

Parry, 30 novembre.

Partage successoral. Le partage provisionnel avec un *mineur* devient-il définitif par sa ratification? 9 mars. — Celui de la succession et de la *communauté* de deux époux doit-il être fait par actes séparés, quoiqu'il s'agisse des mêmes ayant-droit? L'opposition du créancier d'un héritier peut-elle changer ce mode? 16 avril. — Peut-on attaquer celui qui a été fait judiciairement d'après les conventions des héritiers? 24 juil. — La clause résolutoire pour inexécution, dans un partage amiable, est-elle valable? 8 janv.— La partie qui a obtenu son annullation peut-elle annuler l'arrêt par un *désistement*? 11 mai. — V. *Femme mariée*, *Frais de justice Hypothèque*, *Notaire*.

Partage anticipé. Est-il nul, sans ratification possible, s'il n'est pas notarié? 5 janv. — *Quid* s'il renferme une fraude envers un créancier? 14 fév. — Existe-t-il dans l'abandon qu'un père fait à son fils et au fils de ce dernier? 19 juin. — Le délai de l'action en rescision court-il du jour du partage? 25 sept., 30 nov. — Est-il valable, comme *donation*, lorsque la mère déclare qu'en cas de refus d'un enfant elle entend faire un préciput de la part des autres? 18 nov. — Lorsqu'une veuve partage entre ses enfans les biens de la communauté et les siens propres, à la charge de jouir du tout, en leur payant une somme annuelle, est-elle une *cession*? 3 janv. — Y a-t-il *donation* dans le fait des père et mère qui se réservent pour l'un d'eux, en cas de décès, la totalité de l'usufruit? 17 juin. — Y a-t-il lieu au *droit de cautionnement* pour la garantie de l'exécution des charges du partage? 10 août. — Quel *enregistrement* peut être perçu lorsqu'un immeuble est en partie ainsi abandonné et en partie donné en paiement? 11 mars. — *Quid* pour l'abandon d'immeubles à un enfant en présence des autres, à charge de loger et nourrir ses parens? Est-ce un partage? 10 juin. — V. *Donation*, *Elections*, *Vente*.

Partarrieu 23 juil. — Pascal, 11 mars, 22 nov. — Pascal (frère), 23 fév. — Pascalet, 24 juil. — Pascalis, 22 nov. — Pascaud, 1 oct. — Pasqualini, 15 juin. — Pasquier, 20 juin. — Pasquier (Germaine), 27 avril. — Passeleau (Jeannette), 30 sept.

Passeport. Exigé d'un chef de gendarmerie, 14 oct. — *Faux* commis par un professeur, 6, 7 sept. — Suppression des *visas* en Prusse, 29 avril.

Passerat, 8 janv. — Passetant (femme), 3, 10 avril. — Passoncourt (de), 12 mars. — Passot, 8 fév. — Passy, 22 nov. — *Passy*, commune, 18 mai. — Pasteur, 6 déc. — Pastier, 15 janv. — Pasturel, 19 juil. — Pâté, 14 mars, 30 mai.

Patente. Doit-on imposer comme fabricant de vitraux le *peintre* et le vitrier associés à cet effet? Le vitrier seul est-il patentable? 18 juin. — Doit-il une patente le propriétaire qui vend le bois de sa récolte? — *Quid* du *commis* qui agit pour le compte de son patron? 14 oct. — L'acquéreur d'un *fonds de commerce* peut-il réclamer à ce sujet au nom de son prédécesseur? 27 juil. — Lorsqu'une partie n'en est pas munie, le *notaire*, en énonçant qu'elle n'en paie pas, échappe-t-il à l'amende? 20 mai. — Y a-t-il lieu à réduction de ce droit pour le chômage d'une *usine*? 14 oct. — V. *Crémier*, *Elections*.

Paternelle, société, 11 sept. — Patey, 19 mars, 2 déc. — Patouillet, 2 déc. — Patrice, 19 janv. — Patterson (demoiselle), 13 août. — Pauge (de), 10 juin. — Paulard, 19 juil. — Pauliat, 3 oct. — Paulin, 11 janv., 19 déc. — Paulmier, 28 mars. — Pauly, 27 déc. — Paumier, 6 mars. — Paurette, 31 janv. — Paut, 27 fév. — Pauwels, 21 oct., 28 nov., 26 déc. — Pauwels et Visinet, 23 janv.

Pavage. Les marchés qui concernent celui d'une ville ne doivent-ils qu'un enregistrement fixe? 2 mai.

Pavy, 18 juil., 8 août. — Paxant (femme), 18 sept. — Payen, 16 mai. — Peauger, 24 juin. — Pécaudière (de la), 12 juin. — Peccata, 27 nov. — Pech, 8 juil. — Péchard, 16 déc.

Pêche. Est-elle permise à la ligne flottante dans un *cours d'eau* particulier? 5 juil. — Peut-on pêcher le *dimanche*? 7 sept. — La loi de 1829 est-elle applicable à la pêche sans permis? 17 juil. — L'associé de celui qui l'a affermée peut-il être puni pour contravention? 22 mars. — La détention de filets prohibés suffit-elle pour qu'il y ait contravention et confiscation? 11 janv. — Lorsqu'il y a plusieurs délinquans, peut-on diviser la poursuite? *Quid* de la *prescription* de l'action? 19 avril. — Le patron d'une barque à voile doit-il avoir un mousse par dix hommes? 20 déc. — Les contraventions à un arrêté de préfet qui la défend dans les dunes de la mer, doivent-elles être jugées par le conseil de préfecture? 9 août. — Lorsque le juge donne main-levée d'une saisie de morues, la *douane* ne peut-elle exiger aucuns droits avant détermination du patron? 28 août. — Saisie des filets de *Saint-Cloud*, 7 mars.

Péchiney, 26 août. — Péclet, 9 déc. — Pecourt, 23 mars, 3 mai, 22 août.—Pecquet de Beaurepaire, 15 oct.—Pégochet (Ve), 17 août. — Peignet-Delacourt, 5 avril.

Peintre sur verre. V. *Patente*.

Peker, 14 sept. — Pelard, 8 fév.

Pélerinages. Déconseillés par un évêque, 7 oct.

Pelisse, 14 août. — Pélissier, 12, 13 fév., 30 juil., 27 sept. — Pelissot-Croué, 2 oct. — Pellegrini, 1 juin. — Pellerin, 1 nov. — Pellet, 2 nov. — Pelletier, 24, 25 janv., 5 avril. — Pelletier-Delondre, 4 juin. — Pelliaron, 2 déc. — Pelliccia, 11 avril. — Pellot, 19 juil. — Penafiel, 12 juin. —Pénard, 9 août.—Penré, 23 avril.

Pension alimentaire. Peut-on considérer comme telle le legs d'un immeuble? 9 août. — Pour qu'elle cesse d'être due par un gendre veuf, faut-il qu'il n'y ait plus d'enfans? *Quid* si sa belle-mère est remariée? 25 juil.

Pension de retraite. L'officier qui la réclame peut-il compter comme service le temps d'une condamnation politique? 16 fév. — A laquelle de deux veuves d'un général appartient la pension lors de sa mort? 29 juin. — Quelle est leur base pour la *magistrature* coloniale? 18 mars. — Ordonnance sur les mises hors de service par actes de dévoûment, 6 mars.

Pension de sénateur. Est-elle reversible sur le fils? 25 juil.

Penzold, 17 juil. — Pépin le Halleur, 20 juil. — Pequignot, 6 août.

Percepteur. Peut-il, lorsqu'il est destitué, être poursuivi à raison de ses anciennes fonctions, sans l'autorisation du Conseil d'Etat? 2 janv.

Perceron, 31 juil.

Péremption d'instace. Une constitution d'avoué peut-elle être une fin de non-recevoir contre sa demande? 1 mai. — Peut-on la demander lorsqu'une expertise a reçu un commencement d'exécution? 9 sept.

Péremption de jugement. Le Tribunal de commerce peut-il connaître de celle d'un jugement émané de lui? 23 nov.—Cette péremption est-elle couverte en justice de paix, quant à un jugement interlocutoire, par des conclusions au fond? 18 juin.

Perez, 2 janv., 19 juin, 21 oct., 23 déc. — Périchon (Dlle), 23 juil. — Périgant, 6 nov. — Perin-Lepage, 1 août. — Pernet (Hélène), 4 mars. — Pernon (femme), 7 fév. — Perpigna, 14 août. — Perpignan, 27 juin.—Perquer, 12 déc. — Perrani, 31 juil. — Perrault, 28 fév. — Perre, 21 fév. — Perreau, 11 sept. — Perrégaux, 14 fév., 15, 17 avril, 24 sept. — Perret, 2, 5 avril. — Perret (femme), 3 janv. — Perrier, 14 fév.— Perrin, 11 janv., 24 mai, 22 juil., 18 sept., 11 nov.—Perrin de Bellune, 1 août. — *Perronnière*, mine, 14 fév.

Perroquet. Cause d'accident, 2 fév. — Renfermant de l'or, 12 juin.

Perrot, 19 mars, 16 sept. — Perrot (Clarisse), 21 janv. — Perrot de Chezelles, 3, 13 mai, 24 déc. — Perrotti, 21 mars. — Perruchet, 23 mars. — Perruchot, 22 août. — Persil, 24 déc. — Péru, 28 août. — Pervencher, 1 oct. — Pescatore, 25 avril. — Pesson, 12 avril. — Pessy, 22 août, 5 sept. — Petigny de Rivry, 12 déc. — Pétion, 27 nov. — Petit, 19 janv., 8 mars, 19 juil. — Petit (femme), 14 mars, 11 nov.—*Petit-Bourg*, colonie, 9 mars, 30 août. — Petit-Didier, 24 avril. — Petit-Huguenin, 10 déc. — Petit-Lacombe, 11 nov., 30 déc. — Petit de Richecombe, 19 nov. — Petitjean, 14 juin. — Petitpas (femme), 10 oct. — Petraux, 16 mars. — Pétré, 18 nov. — Petrovitz, 12 fév. — Pettinelli, 9 janv. — Peuch, 4 mars. — Peyramont (de), 28 mars. — Peyraux, 7 nov. — Peyré, 30 oct. — Peyron, 25 mai, 5, 6 déc. — Peyroni, 28 mai. — Peyronnet, 18, 22, 30 janv., 18 dé. — Peyroux, 26 mars, 8 avril, 24 oct. — Peysselon, 18 fév. — Peyti, 7 janv. — Peyvieux, 6 sept. — Pfeffer (femme), 6 fév. — Pfisterer, 14 sept.

Pharmacie illégale. Descayrac, 6 mars. — Gaudillon, 13 mars. — Lefebvre, 27 déc. — Lagriffoul, 18 mai. — Radouan, 11 mars. — Schmitz, 20 mars. — Sonecker, 6 mars.

Pharmacien. — Médicamens gâtés, 6 mars, 18 mai, 5 juil. — Procès de 63 pharmaciens contre le docteur Benech, 29 mai. — V. *Homicide*.

Philiberty, 7, 9, 16, 26 sept., 14, 16 oct., 16 nov., 7 déc. — Philippe, 31 mai, 28 juin. — Philippe (demoiselle), 26 fév. — Philipps, 7 janv. — Philpolt, 30 déc. — Parchi, 1 fév.—Piard, 29 janv. — Piatier, 5 fév. — Piaud, 15 juin. — Picard, 4, 15 fév., 21 mars, 16 avril, 1, 15 mai, 28 juin, 30 juil., 30 nov. — Pichard (Ve), 5 avril. — Pichat (femme), 11 sept. — Pichegru, 19 oct. — Pichon, 12 fév. — Pichot, 24, 25 janv. — Pichou, 12 nov. — Picot, 28 fév., 5 mars. — Picquant, 14 nov. — Picquée, 26 avril. — Picquenot, 14 mars. — Picquet, 25 fév. — Picquot-Deschamps, 6 nov. — Pie IX, 23 sept. — Piédagnel, 22 mai. — Piedeloup, 5 déc.

Pièges à loup. Leurs dangers, 18 fév.

Pierre (femme), 15 avril. — Pierre Ier, tsar, 1 nov.—Pierre-le-Cruel, 2, 4 janv. — Pierrelot, 23 juil. — Pierret, 10 janv., 10 déc. — Pierron, 30 janv. — Pierrot, 11 mars. — Pierson, 31 août. — Pietrement, 23 oct. — Pietri, 1 fév., 16 août, 30 sept., 27 déc. — Piétron, 20 fév. — Pigeon, 30 juil. — Pigeon (femme), 3 juin.

Pigeons voyageurs, 2, 16 déc. — Messager de Polonais, 15 juillet.

Pigeory, 22 juin. — Pignard, 18 mai. — Pignet, 5 fév. — Pignol, 16, 28 août. — Pilard, 10 juin. — Pilhes, 11 janv., 11 fév., 20 juil.

Pillage. V. *Emeute*.

Pillaut-Debit, 8 janv. — Pilleux, 23 janv., 12 mars. — Pilté, 8 fév. — Pincemaille-Duclozet, 22 oct. — Pinède, 9 juil. — Pinelli, 11 avril, 9 oct., 16 déc. — Pingault, 15 oct.—Pingeon, 6 mai. — Pingré de Guimicourt, 8 avril, 4 mai, 25 juin, 2 juil.— Pinguet, 29 août, 25 sept., 15 oct. — Pinsart, 6 fév. — Pinte, 12, 25 mars. — Piollet, 12 juin. — Piotet, 14 oct. — Piper, 18 nov. — Piquenard, 27 avril, 30 mai, 7 juin. — Piquet, 25 avril.

Piraterie, à Ténédos, 2 nov.

Pire, 13 avril. — Piron, 22 oct. — Piscatory, 12 avril, 23 juil. — Piscoret, 27 sept. — Pissin-Sicard, 10 juin. — Pitaux, 14 mai. — Pitois, 22 nov., 6 déc. — Piver, 15 mai, 23 nov.

Placard contre le Roi, 9 mai. — V. *Affiches*.

Place (femme), 14 mai. — Plagniol, 9 mars. — Planel, 11 mars. — Piantamura (Lucia), 27 déc. — Plantier, 11 janv. — Plata (Elia), 27 déc. — Platel, 29 août. — Plaugergues, 16 fév. — Pleasauts, 20 avril. — Plessy-Arnould, actrice, 14, 21 mars, 18 avril, 9, 10 mai. — Plet, 3 avril.

Plomb. L'interdiction de sa vente aux Algériens s'applique-t-elle à toutes espèce de plomb? 3 mai.

Plon, 12 fév. — Plougoulm, 16 déc. — Plouvier, 19 nov. — Pluchet, 28 janv. — Plumecoq, 8 août. — Pluyette (femme), 30 sept. — Pochonnet (Désirée), 20 fév. — Pocquet, 25 juil.

Poids et mesures. L'usage du fût pour la chaux est-il interdit aujourd'hui? 19 juil. — Les marchands forains doivent-ils faire vérifier le poids de leurs marchandises avant de la mettre en vente? 22 mars. — Y a-t-il contravention pour se servir dans un acte du terme de *quintal*? 22 oct. — V. *Charbon*.

Poilly, 15 mars. — Poinsot, 23 juil. — Poirié, 14 fév., 6 mars. — Poirier, 5 mars. — Poirot, 13 avril. — Poirot (Ve), 3 janv. — Poisant, 8 mai. — Poisse (femme), 12 sept. — Poisson, 1 janv., 11 mars, 30 juil. — *Poisson parlant*, 4 oct. — *Poissy*, ville, 2 déc. — Poitrineau, 7 janv. — Poitry, 29 mai.

Poivre falsifié, 3, 21 janv.

Poix, 22 janv. — Polanquet, 14 oct. — Polignac (de), 29 avril. — Polinière (de), 11 nov. — Polino, 25 fév. — *Pologne*, royaume, 29, 31 mai, 1 juin, 13, 15 juil., 24, 28, 31 août, 5, 18, 20, 24 sept., 5, 8, 17, 21, 31 oct., 9, 16 déc. — Pomadère, 1 janv. — Pomaré (reine), 28 mars, 17 oct. — Pomaret, 24 juil. — Pomme-d'Amour, 4 oct.

Pommes de terre, arrosée de vitriol, 1 août.

Pommet, 23, 25 avril, 23 juil. — Pompon (Marie), 2 oct. — Poncet. 15 oct. — Ponchard, 13, 20 juin. — Pongerville (de), 17 juin. — Pons, 31 janv. — Pons (de), 19 avril. — Ponsard, 19 août, 26, 28 nov., 12, 14, 16 déc. — Ponsin (Dlle), 9 avril. — Ponsinet, 24 déc. — *Ponsonnaille*, forêt, 17 juil.—Pontalba (de), 26 fév., 2 mai. — Pontchevron, 15 août.

Ponts. Faut-il une autorisation pour poursuivre les préposés des ponts à bascule? 9 mai. — Quel péage est-il dû pour une voiture à quatre roues, traînée par un cheval, 2, 16, 18 juil., 9, 23, 29 nov., 6, 13 déc. — Le juge de paix peut-il statuer sur la légalité d'un péage? 2 avril. — La Compagnie des trois ponts de Paris réclamant indemnité pour établissement de nouveaux ponts, 19 janv., 22 fév. — Légalité de leur péage, 14 mars, 3 déc.

Poquet (fille), 11 mars. — Porcher, 30 août. — Porret, 8 fév. — Portal, 27 juin. — Portalier, 7 août. — Portalis, 5, 19 fév., 12, 13 août, 5 sept. — *Port-Bail*, commune, 5 nov. — Portgon, 9 juil.

Portier. Le propriétaire seul peut-il le congédier? 22 fév.— V. *Dommages-intérêts*.

Portos, 10 décembre.

Portraits de famille. A qui appartiennent-ils? 27 fév., 25 nov. — Ressemblance contestée, 18 mars, 31 mai, 25 déc.

Ports. Les gardes-ports peuvent-ils exiger leur salaire sur des terrains non désignés par la municipalité? 19 fév.

Portuzon, 6 avril. — Postec (femme), 3 oct. — Postel, 6 novembre.

Postes (maîtres de). Quel parcours faut-il par jour pour leur devoir l'indemnité légale? 7 mars, 30 août, 2, 10 sept. — Le droit de 25 centimes est-il dû au maître de postes qui relaye lui-même? *Quid* de l'indemnité de vitesse? *Quid* des pour-boire? 23 oct. —Ont ils droit à indemnité pour les diligences qui prennent les *chemins de fer*? 12, 27 août, 23 oct. — Observations sur leur position à l'égard des *chemins de fer*, 18 fév., 22, 24 mai.

Postulation frauduleuse. Argy et Bouchereau, 5 avril. — Mongrolle, 23, 25 avril. — Tharel, 17 juil, 1 août. — A *Vaugirard*, 26 avril. — Des agens d'affaires, 15 avril, 17 mai.

Potasse falsifiée, 27 décembre.

Poteau (femme), 29 janv., 11 juin. — Potel, 19 juin, 9 déc. — Potelleret, 24 juil. — Potet, 5 fév. — Pothé, 19 avril. — Pothier, 4 mars. — Potié-Wibellerie, 31 juil. — Potier, 15, 22 fév., 25 juin. — Pottier, 6 avril.

Poudre-coton, 4 nov., 14 déc.

Poudre de guerre. Détournée par des officiers, 17 sept., 8 nov. — Saisie au chemin de fer de Rouen, 20 avril. — Détention illégale. — Dufarest, 9 mai. — Dreyfus, 22 mars. — Chez des chiffonniers, 1 nov. — Explosion d'un magasien à *Eger*, 9 nov.

Poufary (femme), 15 sept. — Pougé (Madeleine), 22 oct. — Pouget, 9 fév. — Pouilhac, 15, 25 juin. — Poujol, 29 juil. — Poulaen, 27 nov. — Poulain, 29 janv., 3 juil., 30 sept., 14 oct. — Poulain (Dlle), 6 déc. — Poulain-Delacroix, 13 avril. — Poulard, 18 sept. — Poulet, 9, 20 sept. — Poulle, 11 mars. — Poullet (Ve), 14 mars. — Poumarède, 3 janv. — Poupelin, 15 mars. — Poupin, 19 janv. — Pouquerol, 27 fév. — Pourcelot, 18 mai. — Pourliche, 28 fév.

Poursuites disciplinaires. Un officier ministériel ne peut-il être traduit que devant ses juges spéciaux? 9 janv. — Un *avocat* peut-il *récuser* tous les membres du Conseil de l'Ordre, lorsqu'ils ont été témoins dans l'affaire qui l'amène devant eux? 17 juin. — Le Tribunal peut-il prononcer la réprimande contre un *notaire*? 14 janv. — Le *pourvoi* irrégulier, en cette matière, peut-il être régularisé dans les délais? 9 janv. — V. *Pourvoi en cassation*.

Pourvoi en cassation. Peut-il avoir lieu pour contrariété de jugemens? 6 août. — Est-il recevable lorsque le jugement peut être frappé d'*opposition*? 12 nov. — *Quid* contre la décision d'une chambre de *notaires*, jugeant *disciplinairement* s'il n'y a pas excès de pouvoir? 16 nov. — Celui formé, après les délais, contre un arrêt de mise en accusation est-il suspensif? 13 avril. — Lorsqu'il a lieu d'office, la partie intéressée peut-elle *intervenir*? 23, 29 avril. — Une *intervention* est-elle rejetée par le rejet du pourvoi au principal? 10 juin. — Peut-on faire valoir en cassation les moyens qu'on a négligé de présenter en Cour royale? 10 juin. — La signification d'un arrêt d'admission est-elle nulle, si elle ne contient pas la date du mois? 13 mars. — Sur quelle partie doivent retomber les *frais* d'un arrêt cassé? 20 mars. — Mise en état d'un pourvoi par procuration, 24 mai. — V. *Contumace*, *Elections*, *Faillite*, *Garde nationale*, *Utilité publique*.

Pourvoi au Conseil-d'Etat. Quel est le délai imparti pour se pourvoir à un fournisseur d'Algérie contre une décision ministérielle? 12 août. — Y a-t-il déchéance pour le ministre s'il n'a pas déposé le pourvoi d'un préfet dans les trois mois de sa réception? 21 juin.

Pousseau (femme), 15 sept. — Poussin et Ce, 5 fév.—Pouya 2 fév., 27 nov. — Poyart-Canelle, 27 mai.—Poyelle, 1 nov. — Poyen (de), 23 juil. — Pradeilhes, 12 oct. — Pradel, 5 juil. — Prades (de), 11 oct. — Pradier, 15 juil., 12 déc. — Pradines, 31 mars. — Prat, 17 avril. — Preignaud (femme), 4, 12 juil. — Preigne (de), 2 avril. — Preissac (de), 31 oct.

Prescription. La prescription décennale est-elle suspendue à l'égard d'une créance conditionnelle jusqu'à l'événement? 4 mai, 17 juin. — Cette prescription ne peut-elle s'opérer qu'en vertu d'un titre de bonne foi? 25 juin. — Celle de trente ans est-elle applicable à une créance entre deux colons de Saint-Domingue? 19 nov. — V. *Alignement*, *Avoué*, *Billet à ordre*, *Bois et Forêts*, *Bornage*, *Canal*, *Chemin*, *Concussion*, *Eau* (*cours d'*), *Ecole*, *Huissier*, *Hypothèque*, *Injures*, *Intérêts*, *Lettre de change*, *Office ministériel*, *Ordre*, *Pacage*, *Pêche*, *Rente viagère*, *Rivière*, *Roulage*, *Servitude*, *Société*, *Succession*, *Testament*.

President. Excède-t-il ses pouvoirs en ordonnant une comparution à son hôtel? 19 juin.

Presse (*délit de*). Les délais d'opposition en cette matière courent-ils de la signification du jugement par la partie civile? 26 avril. — Le discours du trône critiqué en *Hollande* constitue-t-il un délit? 1 fév., 14 mars, 27 juin.—Almanach-catéchisme, Manuel du peuple, 1 janv. — Almanach de l'antéchrist, 10, 20, 22, 29, 30 avril, 1 mai. — Almanach démocratique, 27 nov., 7 déc. — La Voix de la famine, 7 déc. — V. *Censure*, *Diffamation*.

Prêt. Est-il suffisamment contracté par le notaire en l'absence du prêteur? 18 mai. — Celui fait par un non négociant à un commerçant est-il du ressort commercial? 23 nov.

Preugnot, 10 juin. — Preux, 17 juil., 7 nov. — Prévost, 24 juin, 6, 30 août, 4 sept., 24 déc. — Prévost, actrice, 21 mai. — Prévost de Touchimbert, 23 juil. — Prévoteau (Ve), 10 janv.— Preyras, 8 juil. — Prieix, 17 juin. — Prieur, 3, 30 janv., 2 déc. — Prin, 11 juin. — Prin (femme), 20 fév.

Prisons. Leurs directeurs ne peuvent ils être poursuivis pour *contraventions* qu'avec l'autorisation du Conseil-d'Etat? 27 nov.— Quel est l'enregistrement des actes d'entreprise des travaux des prisonniers? 29 juil. — Est-ce un lieu public? 20 septembre. — Observations sur les prisons, 23 oct. — Congrès pénitentiaire à *Francfort*, 10 oct.—Régime Pensylvanien en *Prusse*, 1 juin. — Observations sur les prisons des départemens, 20 juil. — Examen des prisons romaines, 18 oct. — Moralisation en *Angleterre*, 23 sept. — Nouvelle *Force*, 31 oct.—Prison neuve à *Cracovie*, 13 juil. — Inspection de la prison militaire, 5 nov. — Changement de celle de *Saint-Denis*, 15 nov. — Les prisonniers politiques en *Suisse*, 21 mars. — Position malheureuse de celle des femmes de l'*Australie*, 22 janv. — Oubli d'une prisonnière dans une cellule à *Leyde*, 4 avril. — Détenu mort de faim en *Suisse*, 30 déc.

Pritchart, 2 août.

Procession. De Guy-Fawkes, à *Londres*, 9 nov. V. *Outrages*.

Procédure orale. Introduite en *Suisse*, 29 avril.

Procot, 2 mars. — Prodon, 11 nov. — Promis, 21 mars.— Pron, 22 nov. — Prost, 20 juil. — Prot, 13 mai, 9 nov.

Protestans. Défense de posséder des immeubles à *Rome*, 28 mars.

Protêt. Comment doit-on calculer les délais de distance pour la dénonciation? 26 sept. — Est-il nul celui fait contre une *société* par un *huissier* parent d'un associé? 19 janv. — V. *Billet à ordre*, *Lettre de change*.

Prou, 13 mai. — Proust, 2 mai. — Proustau de Montlouis, 11 mars. — Provençal, 26 juin. — Provost, 21 nov. — Prud'homme, 11 mars, 4 mai.

Prud'hommes. Peuvent-ils juger les différends entre patrons et commis? 15 janv.—*Quid* au sujet d'ouvriers entre fabricans? 19 mars. — Tirage de sortie à *Paris*, 17 janv. — Elections, 21 janv., 13, 14, 15 fév. — Installation, 2 mars. — Compte-rendu de leur année judiciaire, 12 mars, 23 juil. — Bruits de nouvelle création, 28 juin.

Prud'hommes-pêcheurs. Ne peuvent-ils être poursuivis que comme juges? 25 sept.

Prudon, 20 fév. — Prugnaud, 12 janv.— Prunayre, 20 sept. — Puex, 13 juin. — Puichagude, 22 oct. — Puissant, 6 juil. — Puissant de Ledo, 20 août. — Pujolle, 23 janv. — Pujols, 22 mars. — Puniet, 11 mars. — Pupunat, 30 déc. — Puteau, 18 mai. — Puton, 7 mars, 25 juil. — Puy-Cousin, 7 fév. — Pye, 28 juin. — Pym, 20 juil. — Pyonier, 3 déc.

Q

Qualités, V. *Jugement*.

Quantin, 17 juil. — Quartin, 24 août. — Quatrefages, 21 juin. — *Québec*, navire, 3 sept. — Quédru, 24 à 30 août. — Quêne, 11 janv., 24 mai. — Quenault, 15, 17 juil., 17 août. — Quenet (femme), 26 juin, 3 juil. — Quenille, 27 déc. — Quénisset, 18 oct. — Quenlin, 10 sept. — Quentin, 7 janv. — Quesada, 2 janv. — Quesnel, 15, 26 janv., 28 fév. — Quesney, 15 janv., 9 juil., 17 déc. — Quejano, 11 mai. — Quilichini, 12 avril, 12 août. — Quillebout, 21 juin. — Quillet, 10 mai. — Quillien (Anne), 9 janv., 7 mai. — Quinebaut, 10 janv. — Quinet, 4, 12 juil. — Quinton, 8 mai, 20 juil., 16 oct. — Quiqueron, 11 janv. — Quirot, 9 sept.

Quittance. Peut-elle n'être pas libératoire, quoique notariée? 18 juin. — L'*enregistrement* est-il dû pour la décharge au notaire qui a payé? 9 juil. — *Quid* pour la décharge d'un prix touché par un *mandataire*? 22 oct.

Quotité disponible. La part des renonçans doit-elle être prise en considération pour la déterminer? 16 janv. — L'enfant *donataire* qui renonce ne peut-il exiger que la quotité disponible? 31 janv., 4 fév., 2 avril, 13 juin. — Lorsqu'elle est absorbée par une *donation* d'usufruit, peut-on disposer de la nue-propriété au profit d'un enfant? 6 août. — Lorsqu'un époux y comprend l'usufruit de la *réserve légale*, peut-il dispenser de *caution*? 21 sept. — Celle établie entre époux, peut-elle se cumuler avec celle des enfans? 18 fév., 9 mars, 24 juin, 6 juil., 9, 15, 18, 27 nov., 7 déc.

R

Raba, 15 août. — Rabanesse, 2 janv. — Rabault, 6 sept. — Rablin, 3 oct. — Raboisson, 20 nov., 18 déc. — Rabou, 24 déc. — Raboussin, 8 janv. — Raby, 21 déc. — Rachel, actrice, 13, 18 mars, 14 mai. — Racle, 5 nov. — Radouan, 11 mars. — Rae, 10 déc. — Raffinault, 16 mars. — Ragon (femme), 18 juin. — Ragot, 19 avril. — Raguet, 4 fév., 26 déc. — Raguin, 18 avril. — Raguse (de), 14 fév. — Rahier, 19 nov. — Raimbaux, 19 janv., 5 nov., 27 déc. — Raison, 2 janv. — Raissac, 23 août, 23 sept. — Rambaut, 16 fév., 11 mars. — Rambert, 11 fév. — Rambourgt, 17 juil., 10 août. — Ramon (don), 16 août. — Ramon-Puig-y-Mundo (Ve), 6 août. — Rampin, 1 juin. — Rampon, 6 mars. — Ramset (femme), 16 juil. — Rancier (Rosalie), 9 sept. — Rancy (de), 8 juil. — Randul, 8 janv. — Raoult, 5 janv. — Rapatel, 23 juil.

Rapport de mer. V. *Navigation*.

Rapport successoral. V. *Donation*, *Legs*, *Succession*.

Raquet, 24 août. — Rason, 11 fév. — Raspail, 13, 20, 22 mai, 25 juil., 9 août, 5 déc. — Ratelle, 18, 24 déc. — Rathier, 30 déc. — Ratisbonne, 26 janv. — Raton, 8 août. — Rault, 30 oct., 1 nov., 20 déc. — Raux, 24 déc. — Raveau, 22 avril. — Ravel, 28 janv., 7 fév., 17 mai, 16 oct., 14 nov. — Ravenaz (Ve), 23 juil. — Ravier, 3 janv. — Ravier (femme), 23 oct. — Ravier de Magny, 22 janv. — Ravilhac, 9 sept.—Rayé, 10 juin. — Raymond, 27 fév. — Raynal, 8 nov. — Réalon, 19, 20, 27, 28 nov.

Rébellion. L'assistance qu'on y prête rend-elle complice de tous les résultats? 18 fév. — V. *Insurrection*.

Rebouffat, 16 mars. — Rebours, 13 déc. — Reboussière, 13 août. — Recht, 14 oct.

Récidive. Ses peines sont-elles applicables à l'*esclave* libre qui a commis un premier crime étant affranchi? 1 août.

Recolin, 7 mars.

Recrutement. Insoumission d'un ancien élève de l'Ecole Polytechnique, 4 déc. — Tromperie par un homme marié, 21 juin. — V. *Remplacement*.

Recurt, 26 mars.

Récusation. Est-elle la même au correctionnel qu'au civil? 14, 21 fév. — Est-elle acceptable lorsque les magistrats ne sont pas dénommés? 25 avril. — Est-elle fondée celle qui repose sur une dénonciation qui a été rejetée? 3 juil. — Lorsque, par suite de récusation, une Cour ne peut plus juger, la Cour de cassation peut-elle en apprécier les motifs? 28 août.—V. *Arbitrage*, *Garde nationale*, *Notaire*, *Poursuite disciplinaire*.

Redaud, 5 janv. — Reddon, 26 sept.

Redevance. Peut-elle être vendue comme une rente? 22 juin.

Redier, 2 août. — Redon, 27 juil. — Reduet, 5 fév.

Référé. Peut-on en appeler après exécution? 23 août. — V. *Arbitrage*, *Compulsoire*, *Revendication*.

Regnard, 18, 22 fév., 16 mai, 25 juin. — Regnault, 17 avril, 9, 18 mai, 29 juil. — Régne, 15 juil. — Régnier, 5 fév., 16, 19 mars, 23 juil. — Régnier (Ve), 12, 13 avril.

Réhabilitation. Remet-elle tous les créanciers, concordataires ou non, dans la plénitude de leurs droits? 22, 25, 27 mai. — Bance. — Duché. — Péchiney, 26 août.

Reine, 24 sept.

Réintégrande. Le juge de paix peut-il apprécier les dommages réclamés à son sujet? 4 juin. — V. *Action possessoire*.

Reisset, 20 avril. — Réjany, 24 à 30 août, 3 sept., 4 déc.

Remèdes secrets. Denis de Saint-Pierre, 27 fév., 13 août. — Fournier, pharmacien, 9 août. — Jacquet, concierge de la poste, 15 mai. — Lapouge, 19 mars. — Mène, 14 juin. — Riglès (*Eau de Moïse*), 15, 23 avril. — Sabatier, 25 juin. — Thézet, pharmacien, 9 août.

Réméré. Lorsqu'un arrêt n'y reconnaît pas un *gage* simulé, peut-on le critiquer en cassation? 25 avril. — L'acte de restitution au vendeur de la faculté de rachat ne doit-il qu'un *enregistrement* fixe? 22 oct.

Remplacement militaire. La compagnie en *faillite*, avant le Conseil de révision, a-t-elle droit à la prime d'exemption de ser-

vice? 10 août. — Le tiers-porteur d'un *billet à ordre*, qui en est le prix, peut-il le réclamer si le remplaçant n'est pas fourni? 5 mars. — V. *Lettre de change*.

Rémusat (de), 16, 18 mars. — Rémy, 13 mars, 15 juin, 15 juil. — Rémy (Adèle), 6, 20 nov. — Renard, 10, 11 janv., 9, 22 mai, 17 juin. — Renard (Dlle), 13, 20, 22 fév. — Renaud, 14 août, 12, 15, 23 sept., 23 déc. — Renaud (Ve), 16 nov. — Renaudin, 23 fév., 28 sept. — Renault, 7, 8, 29 janv., 10 avril, 2 déc. — *Renégat* à Alger, 7 sept. — Renet, 2 mai. — Rennesson-Caillet, 26 fév. — Renneville, 27 août. — Renot, 5 juil. — Renou-Ruet, 5, 7 oct. — Renouard, 23 juil., 7 nov.

Rente. Celle qui est le prix d'un immeuble est-elle sujette à péremption? 10 août. — Peut-elle être entachée d'*usure*? 28 août. — Celui qui a racheté une rente convenancière peut-il être plus tard soumis au congément? 19 nov. — V. *Dot*, *Fabrique d'église*, *Faillite*, *Redevance*.

Rente sur l'Etat. La restitution qui en est ordonnée comprend-elle les coupons détachés? 9 déc. — Les Tribunaux peuvent-ils décider que le ministre aurait dû recevoir une *opposition*? 8 juil. — Projet de conversion, 9 mars, 29 avril. — V. *Communauté*. — Rente sur l'Etat romain. V. *Mutation* (*droit de*).

Rente viagère. Peut-on stipuler sa nullité à défaut de paiement? — Le créancier du débirentier peut-il faire vendre l'immeuble qui l'assure, et même le capital réservé pour le service de la rente? 29 juil. — Comment ses arrérages se *prescrivent-ils* par cinq ans? 14 fév. — Est-il dû un *enregistrement* pour une soulte de *succession* payable en rente viagère? 21 mars. — V. *Office ministériel*.

Renucci (Antoinette), 16 mars. — Repiquet, 26 juil. — Repon, 1 juillet.

Reprise. Cette action qui s'exerce sur des immeubles est-elle immobilière? 23 mars.

Requet (femme), 20, 21 mai.

Requête civile. Peut-il y donner lieu le retrait simulé d'*offres réelles* sur lesquelles la Cour a statué? 19 janv., 20 mars.

Réserve légale. Peut-elle être cumulée avec un legs? 18 mars. — V. *Quotité disponible*.

Rességuier, 12 déc. — Resuche (Constance), 14 oct.

Retrait successoral. La femme commune et donataire peut-elle l'exercer? 20 juil. — Ne peut-il s'exercer sur l'acquéreur d'immeubles déterminés? 6 fév.

Reusse (Ve), 12 avril. — Revel, 14 mai.

Revendication de meubles. Le juge des référés peut-il ordonner de passer outre, si elle ne lui paraît pas sérieuse? 19 juil. — Dumas fils, 22 mars, 31 juil. — Fleury, actrice, 29 oct. — V. *Abus de confiance*.

Revendication commerciale. Les créanciers d'un *failli* peuvent-ils l'exercer contre son consignataire aussi en faillite, après y avoir touché leur dividende? 30 nov.

Reverchon, 12 août. — Reverdy, 21 nov. — Reüilliard, 29 juil. — Revilliat, 31 janv. — *Revin*, commune, 25 nov.

Révolution à Genève, 12 à 15, 19 oct.

Rexach, 18 déc. — Rey, 16 fév., 28 juin. — Reybaud, 1 mars. — Reydet de Sulpillière, 18 mai. — Reyès (Maria), 25 juil. — Reyjol, 7 déc. — Reynard, 23 juil. — Reynaud, 3 avril. — Reyne, 5, 12 fév. — Riband (femme), 2 juil. — Ribéra, 15 mai. — Ribot, 16 sept. — Ricard, 30 janv., 15 fév., 12 mars, 10 mai. — Richard, 12 mars, 17 avril, 4, 23 sept., 20 déc. — Richardeau, 11, 21 sept, 2 nov. — Richardier (femme), 4, 5, 6 fév. — Richardson, 25 avril, 5, 12, 21, 27, 30 sept. — Richaud, 18 déc. — Richemann, 16 avril. — Richemont (de), 13 déc. — Richer, 3 oct., 17 déc. — Richer, négociant, 3 juil, 14 août. — Richer, tambour, 3 juil. — Richert (femme), 4 janv., 8 avril. — Richon, 17 juil., 14 oct. — Ricou, 10 juin, 12 déc. — Rieff, 5 déc. — Riesolski, 23 fév. — Rieux, 9 juil., 8 août, 17 déc. — Riffet, 28 nov. — Rigaud, 28 fév., 1 mai, 16 sept. — Riglès, 15, 23 avril. — Rigondeau, 30 déc. — Rigourd, 5 août. — Riquier (femme), 13 mars. — Rimbœuf, 25 fév. — Rio, 17 juin. — Riols, 9 mars. — Riot, 23 juil. — Rioult, 18 mars, 31 mai. — Ris, 29 nov. — Riscle, 5 fév. — Ritchie, 20 avril. — Ritzer (femme), 15 mai. — Riva, 11 juin, 29 août. — Rivalier, 18 avril. — Rivart, 1 fév. — Rivaut, 1 avril. — Rive, 14 fév. — Riveccio, 7, 9, 16, 26 sept. — Rivière, 6 avril, 14, 15, 27 mai, 18 juin. — Rivière de l'Arque, 16 juil.

Rivières. L'administration peut-elle prescrire toutes mesures à l'égard de celles qui sont navigables? *Quid* pour les indemnités des *usines*? 14 mars, 10 juin. — Est-ce à l'administration seule qu'il appartient d'en délimiter le lit pour juger une *alluvion*? 10 sept. — Leurs rives sont-elles inaliénables et *imprescriptibles*? 13 juil. — V. *Eau* (*cours d'*).

Rivoire, 5 mars, 6 août.

Rixe. Entre charpentiers, 26 avril, 1 mai. — Entre ouvriers Piémontais, aux *Pennes*, 29 avril. — Entre ouvriers protestans et catholiques à *New-York*, 14 mars. — Entre réfugiés espagnols et gendarmes, 22, 26 oct. — Entre jeunes gens, à *Fontenay-aux-Roses*, 7, 16 déc. — V. *Voies de fait*.

Robbe (femme), 20, 21 mai. — Robeis, 13 mai. — Roberjot, 19 avril. — Robert, 24 mai, 11, 15, 18 sept., 1 oct. — Robert (femme), 16 janv. — Robert et Meyrel, 25 sept. — Roberts, 22 juil. — Robet, 5, 12 déc. — Robillard, 13 déc. — Robillard, Glot et Ce, 3 août. — Robin, 11 mars, 18 juin, 16 juil., 4 déc. — Robin et Ce, 15, 26 janv., 21 nov. — Robinet, 20 fév. — Robinet de Cléry, 12 janv. — Robins, 23 sept. — Robinson, 11 oct. — Robiou, 22 janv. — Roblin, 28 août. — Roccaserra (Ve), 7 oct. — Roche, 9 mai, 13 juin, 28 sept. — Roche (Ve), 11 fév. *Roche-la-Molière*, commune, 27 juil. — Rochefort (de), 2 mars. — Rochemonteix, 1 juil. — Rochetaillée, 8 juil. — Rochette, 23 avril. — Rochin, 15 fév. — Rodat, 11 mars. — Rodebaugh, 13 mars. — Rodes, 1 juin. — Rrodrigues-Elie, 15 juil. — Rogeard, 29 janv. — Roger, 24 janv., 25 à 31 mars, 3 avril, 29 juil., 13 déc. — Roger (comte), 21 nov. — Roger (Ve), 19 juin. — Roger de Beauvoir, 12 fév., 3 déc. — Roger-Ducos, 16 mars. — Rogers, 22 fév., 16 mai, 14, 25 juin, 4 juil., 2, 7 nov., 27 déc. — Rogier, 17 déc. — Rogne, 11 oct. — Rohan (de), 19 mars, 17, 24 mai. — Rohault de Fleury, 24, 30 déc. — *Rohauvie*, commune, 22 mai. — Rolland, 27 déc. — Rolland-Latour, 23 juil. — Rollet, 26, 29 janv., 19 mars, 6 mai, 17 juil., 28 sept., 5 oct. — *Rollin*, quartier, 1 janv. — Roman, 30 déc. — Romanche, 11 juin. — Romany, 1 oct. — Rombard, 22 oct. — Rome, 8 mars. — Romecourt da Sylva (Dlle), 29 mai. — Rommetin, 3 janv. — Rondeau, 10, 15 janv. — Rondenot, 23 janv. — Ronge, 30 avril, 3 juin. — Rogue, 30 déc. — Roqueplan, 19 fév. — Roquet, 28 août. — Roquet (Marie), 23 oct. — Roscrot, 24 déc. — Rose, 21 juin, 1, 5 nov. — Rosenzweig, 19 avril. — Roshas, 1 nov. — Rosière (fille), 5 oct. — Ross (John), 9 avril. — Rosse (lord), 16 oct. — Rosset, 26 déc. — Rossi, 22 fév., 16 mai, 8, 15 juin. — Rossignol, 27 juil., 2, 9 sept. — Roth (de). — Rothberg, 5 mars. — Rothschild, 4 oct. — Rottembourg, 9 nov. — Rouanne, 13 avril, 15 mai, 5 sept. — Rouchon, 14 oct. — Roudelle, 20 sept. — Roudier, 2 janv. — Rouette, 23 janv., 6, 22, 26 fév. — Rougemont de Lovemberg, 27 juin, 27 déc. — Rouger, 22 fév. — Rougeron, 24 déc. — Rouget, 11 mars, 13 sept., 4, 23 déc. — Rougier, 20 sept. — Rouillard, 24 août.

Roulage. Le commissionnaire intermédiaire peut-il se dispenser d'exiger le paiement des colis? 16 fév. — Le voiturier ne doit-il faire la remise des colis qu'au destinataire indiqué par la *lettre de voiture*? 16, 22 avril. — Le commissionnaire est-il responsable du contenu des colis et de ses dangers, si sa déclaration est conforme aux instructions qu'il a reçues? 27 sept. — Y a-t-il lieu à *dommages-intérêts*, si le commissionnaire emploie la voie d'eau, au lieu de la voie de terre? 3 août. — Peut-on réclamer des *dommages-intérêts*, avant d'avoir fait constater l'emballage? 25 juin. — Quelle responsabilité les commissionnaires encourent-ils entre intermédiaires? 16, 22 avril. — Un charretier peut-il, sans contravention, conduire plusieurs voitures? 5 juil. — Le refus de passer sur une bascule est-il de la compétence administrative? 5 juil. — Le commissionnaire peut-il contraindre les *chemins de fer* à ne pas s'occuper de cette industrie, en dehors de leurs établissemens? 8 janv., 6 mai. — La *prescription* de six mois peut-elle être invoquée par les correspondans? 14 fév. — Quelle *prescription* est applicable aux amendes prononcées en cette matière par les conseils de préfecture? 21 mars.

Roullet, 7 mai. — Roullier, 21 oct. — Rouquairol, 27 avril. Rousse, 28 août. — Rousseau, 19 janv., 7 fév. — Roussel, 8, 14 janv., 21 fév., 5 oct. — Rousselot, 15 oct. — Roussel, 20 nov.

Routes. Ordonnance de travaux, 26 oct. V. *Chemin*.

Roux. 22 janv., 13, 18 mars, 14 mai, 13, 14, 18, 20 juin, 2 sept., 12 oct., 22 nov, 12 déc. — Roux (Edmond), 15, 27 avril. Rouzet, 11 mars. — Rovigo (de), 15, 17 avril. Rowland et fils, 29 janv. — *Rowland Hill*, navire, 3 sept. — Roy, 9 juil., 12 sept. — Royer, 9 mars, 12 août, 6 déc. — Royer (femme), 20 sept. — Royer-Collard, 8, 19 juin, 3 déc. — Royer (de), 24 déc. — Rozan, 12 déc. — Ru, 21 janv. — Ruault-Duplessis, 15 fév. — Ruba, 17 juil. — Rubar, 1 juin. — Rubichon, 15 fév. — Rubillec, 28 déc. — Ruchet, 29 oct. — Ruddock, 25 avril. — Rudel-Dumiral, 28 nov.

Rue. Celle ouverte sans autorisation doit-elle être fermée sur l'ordre de l'autorité? 18 mai, 14 août. — Modifications de noms, 26 oct. — Rue de la Banque, 8 mars, 1 avril. — Rue Cardinal Lemoine, 14 mai. — Rue Neuve-Saint-Guillaume, 18 mai. — Rue de la Montagne, *à Passy*, 18 mars.

Ruelle-Pomponne, 19 mai. — Rues, 25 nov. — Ruffier, 9 juil. — Ruggieri, 22 avril. — Ruinaix, 15 fév. — Ruis, 12 juin. Rumberwoort, 12 déc. — Ruineau, 9 août. — Rupalley, 26 avril. — Russell (lord), 23 nov. — Ruty (de), 4 fév.

S

S... (Williams), 29 oct. — Sabatier (Cath.), 28 juin. — Sabattier, 17 janv., 25 juin. — Sabonnadière, 17 avril. — Sabroux, 21 fév. — Sachet, 10 août. — Sacripanti, 1 janv. — Sadin, 22 août. — Sadou, 9, 11 oct. — Sadureau (veuve), 9 nov. — Saffroy, 2 janv., 18 mai.

Sage Femme. Doit-elle inscrire le nom des femmes qu'elle accouche chez elle? 19 juin.

Saget, 22 juin, 21 nov. — Saglio, 6 déc. — Sagnier, 27 juin, 13 déc. — Saguelon, 24 juin. — Saignat, 7 mai. — Saint-Albin (de), 8, 11 janv., 6 juil. — Saint-Allais, 1 janv. — Saint-Amand, 4 janv. — Saint-Blancard, 18 mai. — Srint-Cricq (de), 9 oct., 16 déc. — *Saint Crucifix*, navire, 27 juil. — Saint-Denis, 13 mai. — *Saint-Etienne*, ville, 29 avril. — Saint-Georges, 13, 20 juin, 21 août. — Saint-Gresse, 17 juin. — Saint-Haon (femme de), 16 sept. — Saint-James, 18 mai. — Saint-Julien-d'Asse, 12 mars. — *Saint-Just*. commune, 8 juil. — Saint-Malo (de), 2 juil. — Saint-Marcel (veuve), 9 août. — Saint-Mars (de), 18 mai. — Saint-Martin 25 avril. — *Saint-Martin-de-Pallière*, commune, 22 juil., 8 août. — *Saint-Martin-ès-Vignes*, commune, 20 avril. — Sainton (veuve), 17 sept. — *Saint-Paul-en Jarret*, commune, 2 janv. — Saint-Priest (de), 9 nov. — *Saint-Quentin*, ville, 12 nov. — Saint-Salvi (de), 12 août. — Saint-Santon, 5 mars. — Saint-Sauveur, 1 août. — Saint-Simon (Dlle de), 31 juil. — Sainte-A... (sœur), 8 août. — Sainte-Beuve, 10 janv.

Saisie-arrêt et opposition. Peut-on la pratiquer sur des animaux savans? 31 mai. — La chambre des vacations peut-elle en connaître, lorsqu'il s'agit du fond du droit? 10 sept., 1 oct. — Les Tribunaux français peuvent-ils en connaître entre *étrangers*? 25 avril. — Le juge peut-il déterminer la quotité saisissable des appointemens d'un acteur? 28 janv., 10 juin. — Est-il nul le jugement de validité par défaut signifié à un domicile autre que celui du débiteur decédé? 26 fév. — Le tiers-saisi dont l'affirmation n'est pas légale, peut-il être déclaré débiteur pur et simple? 31 mars. — Un payeur a-t-il pu se libérer, si l'opposition n'a pas été renouvelée, conformément à la loi de 1836? 13 juil. V. *Caisse des consignations*, *Contribution* (*distribution par*), *Dot*, *Exécuteur des hautes-œuvres*, *Intérêts*, *Majorat*, *Rente sur l'Etat*, *Transfert*.

Saisie-exécution. Est-ce le chiffre de la dette qui détermine *l'appel*? 21 fév. — La saisie pour une créance ordinaire, est-elle suspendue par la mise en *faillite*? 9 juil. — Le syndic peut-il arrêter celle exercée contre un *failli*, avant cet état, lorsqu'il ne s'agit pas d'un *fonds de commerce*? 30 janv. V. *Séparation de biens*.

Saisie-immobilière. Celle commencée, avant *faillite*, peut-elle être poursuivie après, par un subrogé? *Quid* des autres biens, par le subrogé à l'hypothèque légale de la femme? 7 janv. — Cette poursuite doit-elle être précédée d'un commandement de payer? 26 janv. — Faut-il signifier le jugement qui ordonne qu'il sera passé outre à la vente? 11 nov. — Le jugement qui rejette un sursis est-il susceptible *d'appel*? 26 déc. — Après la publication du cahier des charges, ces *appels* sont-ils suspensifs? 2 juil. — Peut-on *appeler* du jugement qui donne acte de la publication du cahier des charges? 14 mai. — La signification d'un jugement statuant sur une distraction de juges, fait-elle courir les délais d'*appel* contre toutes les parties? 14 janv. — En annullant un jugement, la Cour peut-elle fixer un autre jour pour l'adjudication? 26 janv. — La vente sur saisie d'un bien *dotal* est-elle nulle? 6 mai. — Est-ce par action principale qu'il faut attaquer l'adjudication faite indirectement au saisi, par un *command*? 19 fév. Le surplus de prix d'une vente poursuivi par les créanciers du vendeur, appartient-il à ce dernier, ou à son acquéreur dépossédé? 1 janv. — *L'avoué* a-t-il privilége pour ses *frais*, et peut-il les *transporter*? 12 août. — *L'enregistrement* du jugement de conversion est-il restituable, s'il est annulé? 12 nov. — Observations sur ce mode de vente, 1 janv., 5 mars. V. *Substitution*.

Saisset, 23 nov. — Sajale de Juvisy, 9 août. — *Salamandre*, société, 1 mai, 24 déc. — Salerne (prince de), 13 mai. — Salesse, 24 avril. — Salingre, 28 nov. — Sallambier, 27 juil. — Salleron, 12 janv. — Salles, 8 janv., 23 mars. — Sallonnyer, 15 fév. Salm-Salm (de), 7 fév. — Salmon, 1, 22 janv., 1 mars, 1 oct., 4 nov., 24 déc. — Salomon (de), 1 oct. — Salva, 14 mars, 19 sept. — Salvador, 27 fév., 2 mars. — Salvan, 12 oct. — Samaniego, 12 juin. — Samuel (Victoire), 28 fév., 7 juin. — Sancé (de), 20 fév. — Sand (George), 22 mai, 9 déc. — Sanderson, 14 mai. — Sandral-Lasbordes, 16 août. — Sandré, 3 oct. — Sanford-Sarah, 2 nov. — Sanglé-Ferrières, 24 déc. — *Sangsues avariées*, 7 oct. — Sanguinette, 6 nov. — Sanrefus, 20 fév. — Sanson, 12 fév., 20 avril, 23 juil. — Santerre, 7, 28 oct. — Santin, 5, 18 mars. — Santolini, 9 janv. — Santonnachi, 21 fév. — Sapey, 1 oct. — Saponara (Amélie), 7 mai. — Sar, 31 août. — Sarchi, 8 nov. — *Sare*, forêt, 2 mars. — Sargent, 28 sept. — Sarget, 15, 31 août, 2 à 6 sept., 4 déc. — Saripolos, 22 nov. — Sarnoski, 29 janv. — Sarrade, 23 fév. — Sarran, 21 janv. — *Sarrancolin*, commune, 10 août. — Sarrazin, 22 fév., 18 mars. — Sarrazine, 26 oct. — Sarrotte, 11 mars. — Sassenay (de), 4 déc. — Satalo, 12 juin. — Saudet, 2 nov. — Sauger, 27 nov. — Saujon, 20 fév. — Saunier, 24 à 30 août. — Saur (de), 1, 22 fév., 25 juil, 24 déc. — Saurel, 22 avril. — Sauter, 21 mars. — Sauvage, 11 janv. — Sauvageot, 1, 15 mai. — Sauvaget (veuve), 23 janv. — Sauvagnat, 4 mai, — Sauvan, 10 mai. — Sauveau, 15 juil. — Sauzay (de), 1 août. — Sauzet, 26 janv. — Sauzias, 27 juil. — Savard, 16 juil. — Savarus, 10 avril — Savary, 23 mars. — Savelle frères, 24 sept. — Savette, 23 janv. — Savin, 5 août. — Savina, 18 sept. — Savoie, 10 janv.

Savons. Peut-on répéter la prime donnée à des savons non entièrement composés de produits étrangers? 14 mai.

Sax, 12 sept. — Say, 5 avril, 8, 17 oct.

Scellés. Le paiement de ces frais dus au greffier est-il du ressort du Tribunal de l'arrondissement? 11 juin.

Schauenburg (de), 23 juil. — Scheibel, 10 déc. — Schell, 30 avril, 31 mai. — Schiltz, 10 avril, 21 mai. — Schindler, 1 avril. Schmitt, 9 fév., 20, 23 mars, 18 avril, 4 juil. — Schmutz, 14 sept. — Schnedt (de), 4 sept. — Schneegans, 12 janv. — Schneider, 7, 14 janv. — Schœffer, 17 avril. — Schœll, 9 janv., 26 fév. — Schœlcher, 11 sept. — Schœmperlé, 19 fév. — Schœbein, 4 nov. — Schonenberger, 1 fév. — Schram, 19 avril, 19 juil. — Schratchley, 19 avril. — Schrœdel, 9 janv. — Schumaker, 26 mars. — Schumann, 13 mars. — Schwann, 6 mai. — Schwirtz, 2, 5 sept., 15 oct. — Schwilgué, 29 juil. — Scribe, 7 déc. — Seaton, 20 juil. — Sébille, 1 avril. — Secca, 20 nov. — Séchais, 18 nov. — Séchan, 24 juin. — Second, 14 oct. — Sécretin (veuve), 1 fév. — Sédillot, 27 fév., 13, 20 mars, 9 août. — Ségui, 16 mai. — Seguier, 12, 25 janv., 1 fév., 21 juin, 24 août. — Séguier (A), 2, 16 juil., 9 21, 23, 29 nov., 6 déc. — Séguin, 13 mars, 27 mai, 10 août, 21 sept., 24 déc. — Ségur (de), 5 fév., 14 juin, 22 nov. — Séguret, 17 juil. — Seifert, 2 oct. — Seillière, 26 juin. — Séjourné (veuve), 1 mai. — Séjourné-Dubois, 25 mai.

Sel. Le chimiste qui évapore le sel des eaux salées des limonadiers, doit-il un droit? 21 fév., 17 juil. — *Quid* des sels provenant de la salaison du poisson? 24 déc. — Observations au sujet du sel, 23 oct.

Sellier (femme), 16 janv. — Selva, 30 nov. — *Semaines catholiques*, 1 fév. — Semé, 6 mars. — Sénac, 16 juil. — Séname, 8 mars. — Sembauzel, 5 juil — Sénégand, 21 fév., 17 juil., 12 oct. — Sengendorff, 29 juin. — Senget (femme), 13 sept. — *Senlis*, ville, 2 mai. — Sennepart (femme), 16 janv.

Séparation de biens. L'interdiction du mari peut-elle autoriser cette mesure? 12 avril. — Les créanciers du mari peuvent-ils *intervenir* dans la procédure? 19 déc. — Peut-on attaquer un jugement qui a déclaré que sa liquidation était sincère? 11 mai. — La *femme* nantie du mobilier de son mari, pour ses reprises, peut-elle s'opposer à une *saisie*? 9 oct. — Le duc de Valençay, 9, 13, 20 déc. V. *Appel*, *Dot*, *Faillite*, *Utilité publique*.

Séparation de corps. Une correspondance injurieuse peut-elle la motiver? 6 fév. — Peut-elle être demandée pour un état d'ivresse permanent? 23 août. — Annulle-t-elle les *donations* contractuelles? 11 janv., 29 avril, 13 juil., 30 août, 16, 28 sept. — Le tiers qui, connaissant l'instance, fait des avances à la femme, peut-il les répéter contre le mari? 4 fév. — La femme peut-elle s'engager sans autorisation, pendant le cours de l'instance? 13 mars. — La *vente* faite par le mari, après signification du jugement et malgré *l'appel*, est-elle valable? 28 sept. — *L'étranger* attaqué en France, et qui conclut au fond, peut-il plus tard proposer l'incompétence? 28 juin. — Les Tribunaux français peuvent-ils accorder une provision à la femme d'un *étranger*? 3 août. Y a-t-il lieu à surseoir pour une plainte en *adultère*? 25 juil. — Becq, 21 nov. — Bisch, 30 mai. — Caton, 30 avril. — Delair, 25 juil. — Dupont, 16 mai. — Godard, 28 juin. — Goy, 19 juil. — Langle (de), 2, 4, 6, 22 mars, 6 avril. — Mestermann, 28 juin. — Penré, 23 avril. — R..., avoué à *Sainte-Ménéhould*, 8 avril. — Pour un bal à *Sceaux*, 10 août. V. *Désaveu de paternité*, *Femme mariée*, *Offres réelles*.

Sequestration. Boussard, 27 juin. — Duval (fille), 18 mars. — Ehrenberg, 1 janv. — Maestroni, 29 juin. — Cinq jeunes gens envers une jeune fille, 18 sept. — D'un percepteur corse, 21 janv. — Du maire de *Tautavel*, 23 mars. — Plainte d'un fou, 9 août.

Séquestre. Celui qui provient d'un fait de guerre, par erreur, peut-il être levé administrativement? 20 nov.

Séran. 14 août. — Sergent, 19 fév., 2 oct. — Sergent (Elisa), 28 mars, 17 oct. — Sérilly (Dlle de), 31 juil. — Sériziat, 4 déc.

Serment. Peut-il être décisoire, tous droits et moyens réservés? Est-il alors facultatif au juge? *Quid* du serment d'office, 8 janv. — Lorsque sur les conclusions d'un défenseur, la Cour pense qu'un serment a été prêté, le procès-verbal de cet accomplissement fait-il foi? 21 mars. — Peut-on refuser le serment décisoire déféré à un héritier? 9 nov. — La partie civile a-t-elle pu le prêter sans nullité, si personne n'a réclamé? 14 nov. — Quel est le serment dû en *simple police*? 20 juin, 4 juil. — Est-il dû en *simple police*, par l'agent qui explique son procès-verbal? 10 mai. — Un juif peut-il être forcé de le prêter *more judaico*? 2, 4, 20 mars. — *Quid* en Prusse? 11 sept. — Serment prussien reçu à Paris par commission rogatoire? 12 sept. — Demande afin qu'il soit prêté devant Dieu, 18 nov. — Déféré et refusé, 12 juin. — Refus de prestation par un militaire, 16 sept. — Même refus par un membre de la *Société des Amis*, 15 oct. V. *Elections*, *Expertise*, *Jury d'expropriation*, *Témoin*.

Serre, 17 avril, 26 oct. — Serrein, 16 avril. — Serret, 10 déc. — Serret de Ganvy, 6 mai. — Serrigny, 16 janv. — Servent, 27 nov. — Servit (femme), 16 juill.

Servitude. Lorsqu'un espace libre et commun existe entre deux propriétés, les vues et les portes doivent-elles néanmoins avoir la distance légale? 1 janv. — Celle de jour, par destination de père de famille antérieure au Code, doit-elle être prouvée par écrit? 7 fév. — Pour qu'une ouverture soit réputée jour de souffrance, suffit-il qu'elle soit en dehors des règles ordinaires? 16 sept. — Des remblais apportés pour faciliter un passage, changent-ils la nature de la servitude? — *Quid* de *l'action possessoire* à ce sujet? 9, 31 mars. — Peut on continuer un passage sur la partie de terrain non nécessaire à des *travaux publics*, lorsque le dépossédé a obligé l'Etat à l'acquisition du tout? 18 mai. — Une Cour a-t-elle pu juger qu'une aliénation n'a été faite que pour former un passage? 6 juil. — L'établissement d'un chemin général a-t-il eu pour effet de faire disparaître les servitudes particulières de passage? 7 oct. — Peut-on, par confusion, éteindre en partie la servitude de ne pas construire? 19 nov. — Peut on, par simples conclusions, demander reconventionnellement la suppression d'une servitude? 18 mars. — L'établissement d'une servitude prononcée par *prescription* échappe-t-il à la Cour de cassation? 21 déc. — Peut-on appliquer aux servitudes les *prescriptions* décennales? 9 janv., 15 août. V. *Chemins*.

Sesenheimer, 2 oct. — Seveste, 22 avril. — Seyssel (Dlle de), 30 août. — Seta, 15 juin. — Seugé, 8 oct. — Sévenet, 21 janv. — Sévérac, 15 mai. — Sévestre, 24 mai. — Seydoux, 24 août. — Seyer, 22 fév. — Seyvert, 3 janv. — Sèze (de), 27 fév. — Shaw, 6 juil. — Sheffield, 10 août. — Shipp (Cath.), 12 oct. — Sicard, 16 oct. — Sidney-Renouf, 6 août. — Sidney-Smith, 9 juil. — Sieurani, 21 juin.

Signalement. Feuilles officielles, 14 fév., 26 mars, 14 mai, 21 juin, 29 juil., 9 sept., 5 nov., 20 déc.

Signol, 22 août. — Silvestre (de), 13 mai. — Simas, 22 janv. — Simon, 16 janv., 8 juin, 25 juil., 31 août, 6 nov. — Simonnet, 16 janv., 7 fév., 10 avril, 1, 2 mai. — Simonnet (Céleste), 21 août. — Simonnot, 17 mai. — Simons (femme), 27 juil., 8 août, 3 déc. — Sims, 24 août. — Sina (de), 25 sept. — Sinaigre, 15 juil. — Singer, 9 mars. — Sinoquet, 14 mai. — Sipierre, 19 juil. — Sirach-Parès, 23 mars. — Sirey, 1, 7 mai, 5 nov. — Sixdeniers, 11 mai. — Skrzyzanowski, 21 nov. — Slade, Lemaistre et Ce, 5 oct. — Sleig, 28 déc. — Smith, 8 avril, 21 sept. — Snel, 11 oct. — Soalhat, 3, 10 avril. — Société *Bourguignonne*, 21 juin. — Société des *Cuirs-Forts*, 9 janv. — Société des *auteurs dramatiques*, 7 fév. — Société des débris de *l'Armée impériale*, 15 janv. — Société des *transports par eau de la Garonne*, 27 juin.

Société civile. Celle pour l'acquisition et la vente d'immeubles est-elle civile? 28 août. — Peut-on convenir qu'un immeuble commun ne pourra être vendu sans le consentement du quart des propriétaires? 9 nov.

Société de commerce. La *société civile* prend-elle le caractère commercial si elle est constituée par *actions*? 11 avril. — Peut-elle se constituer valablement avec des *mineurs*? 6 juil. — Est-elle soumise aux publications sociales, la convention faite par *contrat de mariage*, d'exploiter en commun le *fonds de commerce* exploité par la future? 4 sept. — Est-ce devant le Tribunal de commerce qu'il faut demander, pour ce fait, la nullité de cette société? 27 fév. — Est ce une *commandite* qu'une société qui a un seul gérant responsable? 23 mars. — Une Cour peut-elle apprécier la qualité d'une société en *commandite*? 26 juin. — Celle organisée pour réunir des capitaux et soumissionner un *chemin de fer* est-elle commerciale et soumise à la juridiction arbitrale? 16, 19 mars. — Celle approuvée par un *negotiorum gestor* et publiée, a-t-elle besoin d'une nouvelle publication après ratification? 10 juin. — Un *commis* intéressé peut-il être considéré comme associé? Faut-il son consentement à la vente du *fonds de commerce*? Peut-il *appeler* d'un jugement qui concerne la maison? Doit-il ses comptes au successeur? 7 oct. — Engage-t-il seul les tiers, l'acte signé chez un notaire par un individu isolé qui déclare former une société par *actions*? N'est-ce là qu'un projet? 9 mars. — Le Tribunal correctionnel peut-il décider qu'une société existait, sur une poursuite en *banqueroute simple*? 22 mai. — Les créanciers de celle qui est en *faillite*, ont-il droit, par le syndic, de poursuivre devant le juge du failli, pour des actions non payées? 5 fév., 24 déc. — *Quid* en dehors de *faillite*? 7 fév., 26 juin. — Les créanciers personnels d'un associé peuvent-ils opposer la nullité de l'acte de société? 2 mars. La prorogation d'une société doit-elle être publiée? 5 mars. Le *commanditaire* est-il responsable des fraudes du gérant? 13 août. — Les créanciers d'une société peuvent-ils poursuivre les *commanditaires*? 27 sept. — Le *commanditaire* peut-il sans encourir de responsabilité faire des actes d'intérieur qui ne le mettent pas en rapport avec des tiers? 12, 26 juin. — Une société est-elle soumise au paiement du *billet à ordre* personnel de son gérant, s'il porte la signature sociale? 22 janv. — La justice peut-elle refuser communication des registres sociaux à un *actionnaire*? 12 nov. — *L'actionnaire* employé peut-il en cas de révocation, demander son remboursement et des dommages-intérêts? 23 nov. — Tant qu'une société *anonyme* n'est pas autorisée, son président a-t-il droit d'agir en cette qualité? 27 juil. — Une société *anonyme*, pour une opération *étrangère*, doit-elle avoir l'autorisation royale? 9 nov. — La nullité d'une société, prononcée pour dol, échappe-t-elle à la Cour de cassation? 21 déc. — L'associé qui a été *liquidateur* temporaire, peut-il invoquer la *prescription* de cinq ans? 3 avril. — Quel *enregistrement* est dû pour le mobilier dont on tient compte à des associés? 22 nov. — Autorisation donnée aux sociétés *prussiennes* de posséder des immeubles, 23 juil. — V. *Arbitrage*, *Assurances contre l'incendie*, *Chemins de fer*, *Contrainte par corps*, *Dot*, *Election*, *Etablissement incommode*, *Faillite*, *Protêt*, *Transcription*.

Sœhncé (veuve), 11, 18 fév. — Solar, 15 mai, 13 août, 7 nov. — Solet, 27 sept. — Sollier, 15 fév. — Solomon et Ce 30 juil. — Solon, 28 août. — Sommier, 15 janv., 30 avril. — *Somnanbulisme*, 18 sept. — Sonecker, 6 mars. — Sonidei, 20 août.

Sorcellerie. Observations sur les sorciers et les possédés, 9 janv. — Linder (femme), 25 nov. — Quatre sorcières parisiennes, 21 janv. — Maison ensorcelée, à *St-Quentin*, 7 oct. — V. *Assassinat*.

Sorlande, 14 janv. — Sormet, 16 mars. — Sornay, 6 août. — *Sophie*, bateau, 26 déc. — Sost, 27 déc. — Sotias, 5 juil. — Soubeyran (de), 16 sept. — Souchon, 18 juin. — Souëf, 30 déc. — Souesme, 14 janv. — Soufflet, 8, 22 avril. — Souillac, 20 avril. — *Souloines*, commune, 15 oct. — Soulayre, 19 oct. — Soulé, 20 fév., 1 juil. — Soulié (Fréd.), 26 nov. — Soulier, 17 avril. — *Souvenirs d'un sténographe*, 9 juil., 19, 21 oct. — Souza (de), 4, 11 oct. — Soyer (femme), 17 oct. — Spechermans, 27 mars. — Spencer et fils, 30 janv. — Spiegelhalter, 8 août. — Spies (de), 23 fév.

Squelette humain découvert en Irlande, 20 août.

Stacpoole, 14 fév., 26 juil., 28 août, 11 déc. — Stampa (de), 6 août. — Stang, 3 janv. — Stano, 27 déc. — Statin, 14 oct. — Statzki, 1 juin, 6 juil. — Stemnach, 2 nov. — Stephen-Effendi, 28 août. — Steuerberg, 19 juil. — Stevenel, 25 nov. — Stœhr, 2 sept. — Stoffer-Gunther, 23 oct. — Stoffischer (femme), 31 oct. — Stoltz, actrice, 24 déc. — Stomesnski, 4 janv. — Stone, 16 mars, 8 juil., 2 août. — Stourbe (femme), 22 oct. — Stratham, 20 sept. — Straussi, 31 oct. — Stuart (Marie), 13 avril. — Suard, 16 avril, 5 nov. — Subé, 2 mai. — Subervic (Céline), 31 oct.

Subrogation. Est-ce un fait appréciable d'une manière absolue par le juge? 12 août. — Peut-elle être consentie par un *subrogé-tuteur*? 20 sept. — Peut-elle exister pour le porteur de billets donnés en paiement d'un immeuble? 9 déc. — Peut-elle confondre plusieurs dettes et empêcher les imputations? 28 nov. — La subrogation conventionnelle d'une créance produit-elle les effets du transport? 5, 12 fév — Le versement des espèces qui le concerne, doit-il être constaté à la vue du notaire? 17 sept. — V. *Frais*, *Notaire*.

Subsistances. — V. *Fournitures*.

Substitution. Les créanciers du grévé peuvent-ils saisir l'immeuble? Le tuteur à la restitution peut-il s'y opposer? 3 oct. — Doit-on exécuter la substitution *prohibée* qui est renfermée dans un *contrat de mariage*? 29 avril.

Succession. Une religieuse anglaise peut-elle hériter? 30 nov. — Peut-on y renoncer conditionnellement? 31 janv. — Son abandon au profit d'un cohéritier a-t-il besoin d'être fait au greffe? 18 juin. — L'acceptation *bénéficiaire* rend-elle les dettes exigibles? 21 fév. — Un *mandataire* d'héritiers peut-il, par un fait d'adition, rendre impossible l'acceptation bénéficiaire? 16 mars. — L'héritier sous *bénéfice d'inventaire* qui renonce ne fait-il qu'un abandon, sans perdre sa qualité? 16 janv. — Un créancier ne peut-il l'accepter pour son débiteur qu'autant qu'elle peut avoir un résultat utile? 22 janv. — Le créancier d'un héritier, même unique, peut-il l'assigner devant le Tribunal de la succession? *Quid* pour la séparation de patrimoine? 3 mai. — Est-ce contre l'héritier, malgré sa cession, que toute action relative à la succession doit être dirigée? 10 déc. — Peut-on confier l'administration d'une succession à un tiers? 6 août. — L'administrateur français de celle d'un *étranger*, peut-il en poursuivre les débiteurs étrangers en France? 13 août. — La restitution spontanée d'un détournement relève-t-elle de la peine encourue? 2 juil. — Lorsqu'une personne meurt après une déclaration de changement de domicile, où doit-on suivre les opérations de la succession? 7 mai. — Une condition de paiement reportée à une succession et sur ses deniers, est-elle nulle? 21 fév. — Un cohéritier peut-il établir par *expertise* une lésion dans le *partage*? 19 déc. — Peut-on faire *rapporter* une somme donnée pour égaliser un *partage*? 27 mai. — Peut-on forcer au *rapport* d'une *dot* qui n'a pas été payée? 22 juil., 13 août. — L'héritier sujet à *rapport*, peut-il opposer la *prescription*? 9 mai. — L'existence d'enfans légitimes suffit-elle pour réduire les droits de l'*enfant naturel*? 22 juin. — Peut-on, en cassation, établir une parenté qu'on n'a pas invoquée devant la Cour? 11 nov. — Une succession de *baladins*, 4 juil. — Riche succession d'un ouvrier menuisier, 9 déc. — Successions Bonet et Barberousse, 14, 19 fév. — V. *Bénéfice d'inventaire*, *Emigrés* (*indemnité des*), *Enfant naturel*, *Femme mariée*, *Frais*, *Hypothèque*, *Intérêts*, *Liquidation*, *Mutation* (*droit de*), *Office ministériel*, *Partage*, *Quotité disponible*, *Rente*, *Reprise*, *Réserve*, *Testament*, *Vente*.

Sucre. — V. *Colon*, *Octroi*.

Suicide. B..., *détenu*, 5 nov. — B..., négociant, 27 déc. — B..., recéleur, 27 mars. — B... (Jos.), 30 oct. — B... (femme), 28 oct. — Billet, *soldat*, 22 avril. — Boucard, 30 août. — Dupont, 17 oct. — Edouard, 24 juin. — Eulalie, 23 août. — Flood, 10 juin. — Gayring, *détenu*, 16 juil. — Gérard, *détenu*, 4 mai. — Heyraud, *détenu*, 2 sept. — Kaufmann, 26 juil., 9 sept. — L... (Désirée), 11, 14 janv. — Larochette (Benoîte), 23 août. — Leroy, *détenu* (*étranglé étant assis*) 15 juin. — Mayeux, *détenu*, 28 sept. — Meunier, 19 août. — Mortet, 30 oct. — Moulin, 25 avril. — P..., greffier, 29 oct. — Palmer, 12 juin. — Probst, *détenu*, 28 juin. — Quernel, 26 janv. — Récy, *détenu*, 4 sept. — Ritzdolt, 29 août. — Savoye, *détenu*, 21 juil. — T..., professeur prussien, 9 sept. — W... (Auguste), mécanicien, 26 mars. — Une fille *détenue*, 22 janv. — Une *détenue* en perquisition, 7 fév. — Une recéleuse, *détenue*, 9 nov. — Un faussaire, arrêté, 26 déc. — Un voleur arrêté, en traversant un pont, 26 juin. — Un Français, *détenu*, à Aix la-Chapelle, 20 juil. — Un prisonnier polonnais, 2 fév. — Un garde municipal, 4 fév. — Un jeune soldat puni, 19 déc. — Un tambour et sa maîtresse, à *La Villette*, 29 mai, 3 juil. — Un maître de poste, 14 janv. — Un négociant, 20 mars. — Un autre négociant, à *Troyes*, 28 sept. — Un bourgeois, au Marais, 7 août. — Deux vieillards, aux *Batignolles*, 26 juin. — Deux voyageurs de Nice, à *Aix*, 24 sept. — Un porte sonnette, 6 mai. — Une fiancée, à *Berry-au-Bac*, 11 oct. — Un jeune amoureux, à *Montmorency*, 30 juil. — Un jeune berger, sur un *chemin de fer*, 8 fév. — Une folle, sur le *chemin de fer* de Folkeston, 9 mars. — Au *chemin de fer* d'Orléans, 16 mai. — Une habituée des bals de l'*Opéra*, 5, 8 janv. — Une actrice, à *Bordeaux*, 4 mai. — Un enfant de sept ans, 7 sept. — Une jeune femme, rue Fontaine-Molière, 15 mai. — Une jeune fille, au pont de Grenelle, 19 juil. — Une jeune femme, rue Saint-Martin, 10 sept. — Un jeune homme, au Palais-Royal, 8 fév. — Un jeune homme, à *Neuilly*, 6 juil. — Des inconnus, au bois de *Boulogne*, 26 juil., 9 sept, 21 oct. — *Strangulation étant couché*, 19 oct.

Suireau, 31 août, 11 sept. — Suisse, 9 déc.

Suisse, république, constitution nouvelle, 6 mai.

Sulfate de cuivre falsifié, 22 oct.

Sulot, 10 août. — *Sultana*, navire, 26 déc.

Surenchère. La nullité d'un acte de cette procédure ne frappe-t-elle que cet acte? 20 mars. — Dans une licitation entre majeurs la surenchère du sixième peut-elle être faite par un colicitant? 17 juin, 9 juil. — Celle faite sur l'adjudication opérée par un notaire commis, doit-elle être dénoncée à un tiers non assisté d'avoué? Est-elle valable nonobstant un *command* inconnu du surenchérisseur? 16 fév. — Le surenchérisseur, dont l'acte est annulé, peut-il se faire un moyen de sa qualité? 19 février.

Surgis, 12 nov., Surle, 7 fév.

Surmoulage. Fait-il perdre de la valeur aux objets d'art? 8 mars.

Sursin-Delorme, 27 juillet.

Surveillance. V. *Circonstances atténuantes*.

Suspicion légitime. Existe-t-elle contre une Cour pour un arrêt qui se rattache au nouvel appel? 4 mai.

Susse frères, 12 déc. — Sussex-Lennox, 16 mars. — Susskind, 27 juin — Sussy (de), 1 nov. — Sutigny, 15 juil. — Sutil, 11 mars. — Sylva (da), 8 fév. — Sylvestre de Chanteloup, 30 déc. — *Symphonie du désert*, 22 avril, 30 mai. — Syrat, 27 septembre.

T

Tabac. Compte de bénéfices entre deux spéculateurs, 25 sept. — Détourné par un entreposeur, 16, 18 janv. — *Factice*, Lelièvre, 31 janv. — *Falsifié*, Maillon, 3 janv.

Tabarié, 27 mai. — Tabary, 24 à 30 août.

Table de la Gazette des Tribunaux, 4 mai.

Tableau. Son acquéreur peut-il le reproduire par la gravure? Peut-il le modifier? Peut-il ne pas y indiquer le nom du peintre? 4 janv. — Procès sur valeur de tableaux, 6 déc. — Un *Greuse* contesté, 11 mars — *Escroqueries* et tromperies dans leurs ventes, 8 fév., 19 avril, 4 juil.

Tabouillet, 25 nov. — Tabussiat, 12 juin. — Tacel, 28 août. — Tacquin, 28 oct. — Taigny, 15 juil. — Taillade, 11 janv., 12 oct. — Taillandier, 18 fév., 11 mars. — Taillas (veuve de), 24 août. — Talabot, 22 août. — Talbot, 4 sept. — Talhouarn, 23 juil. — Tallendeau, 9 mars. — Tallon, 9 sept. — Talma, 21 nov, 18 déc. — Tamisier, 30 sept. — Tangre, 23 sept.

Tannerie. — V. *Contributions directes*.

Tanti (veuve), 19 sept.

Tapage nocturne. Existe-t-il dans le fait d'accompagner la nuit une noce, avec de la musique? 11 sept.

Taquet, 20 août. — Tarat, 19 août. — Tarbé, 1 oct. — Tardieu, 5 janv., 6, 10 mai, 27 juil. — Tardif, 21 fév., 9 sept. — Tarral, 26 juil. — Tarré, 17 mai. — Tarteville, 11 janv. — Taslé, 13 juil. — Tassigny, 25 nov. — Taste, 19 janv., 15 juil. — Tasté, 6 juil., 5 déc. — Tastel, 4 déc. — Tastet (de), 15, 27 avril. — Taupert, 8 janv. — Tautin, 1, 7 juin. — Tauziet, 1 oct. — Tavernier, 7 mars, 31 juil. — Taylor, 4 nov. — Teisserenc, 16 juil. — Teissier, 1 juin, 22 juil. — Teillard, 2 janv.

Télegraphe électrique. Loi aux Etats-Unis, 8 juil.

Tély, 19 fév. — Temesson, 24 avril.

Témoignage (*Faux*), Y a-t-il lieu à abandonner les poursuites, s'il y a eu rétractation avant la clôture des débats? 4 juin. — Faut-il poser aux jurés la question de faux témoignage, s'il s'agit de subornation? 6 fév., 28 juin. — Aumont, 28 août. — Besson, 4 juin. — Foussier, 4 sept. — Gachier, 6 fév., 22 mai. — Jacob, 8 août. — Lebouc, *soldat*, 16 janv. — Levillain, 28 août. — Loisse, 20 fév. — Miquela, 18 mars. — Navrechoux, 28 juin. — Périchard (veuve), 12 oct. — Touzet, 18 sept. — Vaudouer, 31 juil.

Témoin. Y a-t-il nullité si on ne lui a pas demandé s'il est parent de l'accusé? 5 sept. — Peut il être entendu deux fois avec prestation de *serment*? 3 juil. — Le père de l'accusé, assigné comme témoin et notifié, peut-il être entendu en vertu

du pouvoir discrétionnaire du président? 15 juil. — Suffit-il, pour l'écarter, d'offrir de prouver un reproche, avec désignation de témoin? 31 mars. — Le juge est-il maître de rejeter celui à qui l'on reproche d'avoir donné un certificat? 6 mars. — Son rejet d'une *enquête*, sans motifs précis, est-il nul? 27 nov. — Observations sur leur rétribution par la partie civile, 19 déc. — Témoin condamné pour trouble à l'audience, 23 sept. — Venant déposer, étant déguisé, 26 fév. — Témoin anglais poursuivi pour transaction sur son dire, 16 sept. — Cynisme d'un témoin anglais, 6 avril. — V. *Assises (Cour d')*, *Enquête*, *Expertise*, *Interprète*, *Serment*, *Testament*.

Tempête, à Paris, 24 janv. — V. *Orage*.

Tenaille, 11 nov. — Tenon, 25 nov. — Teppe, 16 août. — Ternaux-Compans, 4 fév. — Ternet, 19 juil. — Ternier (ve), 5 sept. — Ternisien, 23 juil. — Terrade, 31 mars. — Terradier (femme), 7 janv. — Terral, juge, 23 juil. — Terral, négociant, 12, 14, 17, 18, 23 janv., 24, 25, 26 avril, 24 à 30 août, 3, 4 sept., 4 déc. — Terrasse, 22 juin. — Terrasse, commune, 19 août. — Terry, 23, 27 avril.

Terres vaines et vagues. — V. *Commune*.

Terrier, 22 avril. — Terrier (Thérèse), 13 juin, 3 juil. — Terrillion, 15 mai. — Terry, 12 nov. — Terwagne, 13 mars, 24 avril. — Terzy (de), 27 juin, 4 juil., 15, 22 août. — Tesnières, 24 à 30 août, 3 sept., 4 déc. — Tesselin, 17 juin. — Tessier, 23 janv. — Tessier-Lamothe, 5 mars.

Testament Est il valable, s'il n'a pour date que le millésime de l'année? 5 mars. — Suffit-il au testateur de pouvoir lire jusqu'à son décès, pour valider un testament *mystique*? 31 mars. — Le testament conjonctif écrit et signé par le mari, mais seulement signé par la femme est-il nul? 7 fév. — Le second testament devient-il nul, si l'on reporte sa date avant celle du premier? 17 juil., 9 août. — Est-il nul celui d'un interdit par condamnation infamante, avant l'expiration de sa peine? 14 oct. — Un *étranger* (Anglais), peut-il tester en France, sous la forme olographe? 24 août. — Peut-on attaquer en cassation celui qui est jugé être le résultat de la démence? 10 déc. — La présence, comme *témoin*, de l'allié au quatrième degré d'un légataire, le rend-elle nul? 17 juil. — *Quid* si le parent du *notaire*, qui y reçoit un legs, se trouve héritier naturel? Cette nullité peut-elle être demandée par le légataire favorisé? 27 mai. — Le testament qui est découvert, après plus de trente ans, empêche-t-il la *prescription* invoquée par les héritiers? 31 juil. — Sa demande en nullité est-elle toujours sujette à appel, comme chose indéterminée? 7 fév. — Ne peut-il être annullé que par suite d'une demande caractérisée? *Quid* d'un testament lacéré en partie? 22 janv. — La condition de ne pas l'attaquer est-elle valable? 10 janv. 22 fév. — L'exécution simultanée de plusieurs testamens est-elle acquise, quand les juges ont déclaré qu'ils ne sont pas contradictoires? 20 août. — Les deux mêmes legs, à la même personne, le même jour, dans deux testamens, sont-ils valables? 17 juil. — Toutes espèces de preuves sont-elles admissibles au sujet d'une interposition de personnes? 2 juil. — Le legs d'une créance que le testateur récupère, reste-t-il valable si la succession générale n'a pas diminué? 7 oct. — Le légataire universel doit-il signifier le testament aux créanciers de la succession? Doit-il se faire préablement envoyer en possession? 16 sept. — Un testament est-il valable du moment qu'il résulte de sa rédaction qu'il a été lu aux *témoins*? 15 janv. — La présence des *témoins* à sa lecture peut-elle résulter de l'ensemble de son contexte? La Cour de cassation peut-elle apprecier ce fait? 9 déc. — Une Cour est elle absolue lo squ'elle déclare qu'il émane d'une personne saine d'esprit? Sa validité en appel, fait-elle revivre les legs annulés? 7 janv. — Le Tribunal peut-il, après *expertise*, en ordonner la vérification par *témoins*? 30 oct. — Les Tribunaux français peuvent-ils juger de la destitution de l'exécuteur testamentaire et du légataire d'un *étranger*, s'il est Français? 30 nov. — Y a-t-il ingratitude dans le fait du légataire qui détruit un testament postérieur à celui qui l'institue? 21 oct. — Peut-on exécuter le testament qui a été reconnu sincère par un Tribunal, et déclaré *faux* par une Cour d'assise? 13, 20, 22 fév., 20 mars. — Y a-t-il articulation suffisante de *faux* dans l'allégation que le notaire n'a pris que le nom des *témoins* en présence du testateur? 22 oct. — Y a-t-il *prescription*, après deux ans, contre le droit dû pour défaut d'*enregistrement* dans les trois mois du décès, si on a énoncé ce testament dans la déclaration de succession? 3 janv. — V. *Enfant naturel*, *Legs*, *Tutelle*.

Testard, 13 fév. — Teste, 3 juin, 8 nov. — Teston, 17 avril. — Tétard, 13 mars. — Texier (veuve), 6 mars. — Textoris, 7 à 14, 21 fév. — Teyssaire, 6 déc. — Thabaud-Bussières, 30 déc. — Thacht (veuve de), 27 sept. — Thalberg, 8 oct. — Thanaron, 19 nov. — Tharel, 17 juil., 1 août. — Tharge-Thierry, 26 nov. — Thayer, 28 déc.

Théâtre. Le sifflet peut-il y être considéré comme un tapage? 26 juil., 14 oct. — L'auteur qui veut forcer un directeur à représenter sa pièce, peut-il l'attaquer au civil? 28 janv. — Un auteur a-t-il le droit absolu de choisir les interprètes de son œuvre? 26, 28 nov., 12, 16 déc. — Un directeur doit-il indemnité aux auteurs dramatiques, pour l'excédant des billets de faveur qu'il a délivrés? 7 fév. — Un directeur peut-il être passible d'indemnité pour faire jouer par un tiers, les rôles d'un de ses artistes? 4 déc. — Est-il dû indemnité à l'acteur pour rupture, par force majeure, d'un engagement pour l'*Océanie*? 26 janv. — *Quid* pour une cabale montée contre lui, par son directeur? 30 mai. — Le cessionnaire du droit des pauvres, peut-il réclamer une part de la location d'un champ de foire, où il a négligé de percevoir? 26 juin. — L'impôt des pauvres est-il dû sur les places cédées à titre gratuit? 27 juin. — Le directeur doit-il réserver des places aux abonnés? 27 mai. — Le nouveau directeur est-il obligé d'acheter le matériel de l'ancien? 26 avril. — Les créanciers d'un théâtre peuvent-ils se plaindre de ce qu'en nommant un nouveau directeur, le ministre ne lui a pas imposé les charges de l'administration précédente? 17 avril. — Le directeur peut-il *transporter* la somme qu'un maire est autorisé à lui remettre? 8 juil. — Le droit de *bail* est-il dû à l'*enregistrement* pour l'abandon qu'une ville fait du théâtre à un directeur? 12 nov. — Des actionnaires ont-ils droit d'intervenir devant *arbitres*, dans une contestation du théâtre? 4 juin. — Nullité de l'engagement d'une actrice mariée, 2 juil. — Académie royale de musique; la *Marseillaise*, 11 mars. — Ambigu-Comique, ses créanciers, 17 avril. — Bobino, ses décors, 26 avril. — Cirque-Olympique, bruit de cessation, 24 juil.; procès contre l'*Hypodrome*, 22 août; désertion d'artistes, 1, 4 nov. — Délassemens-Comiques, réglement de son foyer, 30 oct. — Français, procès de Mlle Plessis, 14, 21 mars, 18 avril, 9, 10 mai. — Hippodrome, accident, 12, 14 juin. — Procès du *Cirque*, 22 août. — Italiens, réclamation d'une loge, 12 août. — Opéra-Comique, pensions des anciens artistes, 13, 20 juin, 12 août; engagement Cholet, 21 mai. — Porte-Saint-Martin, longueur du spectacle, 13 mai. — Variétés, engagement Marie Volet, 6 avril. — Des *Batignolles*, réparations, 1 juil. — De *Dijon*, troubles, 26 mars. — De *Hambourg*, improvisations condamnées, 16 avril. — D'*Inspruck*, défense aux artistes d'écrire sur le théâtre dans les journaux, 24 oct. — De *Londres*, les danseuses allemandes, à l'Opéra, 17 juin. — De *Madrid*, prohibition d'allusions contre les Français, 14 oct. — De *Pesth*, troubles, 11 oct. — De *Rome*, prohibition de la *clémence de Titus*, 14 août. — De *Rouen*, rumeur d'incendie, 30 sept. — De *Toulouse*, troubles, 20 mars. — *Théâtre non autorisé*, Tharge-Thierry, 26 nov. — V. *Contributions directes*, *Gaz*, *Incendie*.

Theillet, 1 janv. — Thélin, 10, 11, 12 juil. — Thénard-Dumousseau, 19 janv. — Théron, 19 juin. — Théry, 20 mars, 5 avril. — Thésiger, 23 juil. — Theuveny, 1 mars. — Thévenin, 17 déc. — Thévenon, 28 fév. — Thévenot, 23 sept. — Theyson, 19 mars. — Thezet, 9 août. — Thial, 2 janv. — Thibaut, 19 janv., 17 avril, 28 oct. — Thibaut Lefèvre, 24 juin. — Thibodeau (Élisa), 13 fév. — Thiébaut, 6 mars. — Thiennot, 20 sept. — Thiercelin, 26 juil. — Thierry, 1, 27 fév., 7 mars, 3 mai, 15 oct., 19, 26 nov. — Thiers, 25 sept. — Thiéry (Céleste), 17 sept. — Thieullen, 15 fév. — Thieullois (de la), 25 fév., 18 mars. — Thilière (de), 2 janv. — Thimon, 12 oct. — Thinet, 4 juil. — Thion de la Chaume, 29 nov. — Thiphaine-Desaunaux, 2 mars. — Thirion, 25 mars, 6 sept. — Thirode, 9 fév. — Thiroin, 8 oct. — Thiva (Ve), 13 juil. — Tholosé, 3 janv. — Thomas, 11, 19 janv., 18 fév., 20 mars, 16, 22, 29 avril, 1 juin, 5, 16 juil., 4 nov. — Thomasset, 7 janv. — Thomassin, 5 mars. — Thomazy, 28 nov. — Thorel, 25 avril — Thornfeld, 16 fév. — Thouin, 18 mars. — Thoullet, 2 fév. — Thuillier-Audifred, 18 janv., 28 mai. — Tichadet, 19 juil. — Tiegou de Tréferiou, 15 fév. — Tiercelin, 25 sept. — Tikowski, 12 oct. — Tilhaye, 20 fév.

Timbre. Le Tribunal du bureau de la contrainte peut-il seul connaître du différend? 29 juil. — Y a-t-il contravention dans la remise par un commis d'un avis non timbré? 17 sept. — Faux timbre sur les journaux, 14 janv., 16 mars. V. *Affiches*, *Billet à ordre*, *caution*, *Chasse*, *Chemins de fer*, *Commune*, *Corruption*, *Dessins de fabrique*, *Ecole*, *Faux*, *huissier*, *Journaux*, *Lettre de voiture*.

Timon, 12 oct. — Tinel, 25 juin. — Tisch (de), 25 oct. — Tisserand, 24 oct. — Tisset, 8 fév. — Titmouth, 23 nov. — Titsen, 23 janv. — Tixier, 11 fév., 2, 16 déc. — Tixier de la Chapelle, 29 août. — Tixier Poughon, 30 sept. — Toche, 15 août. — Tocu, 24 déc. — Todros, 23, 25 fév. — Toirac, 16 mai. — Tolinski, 23 août. — Tollay, 15 janv. — Tolliday (Anna), 12, 21 sept.

Tombeau. Peut-il être licité avec la propriété où il se trouve? 25 oct., 1 nov. V. *Inhumation*.

Tooker, 13 fév. — Torinero, 3 août. — Torquet, 9 août. — Torreno, 23 mars. — Torres, 25 juil. — Torsillot-Tony, 18 sept. — Tortech, 21 nov. — Torterue, 11 mars. — *Tory*, navire, 11 fév. — Toubeau, 15 fév. — Touchard, 20 juin, 15 août. — Touchard-Lafosse, 27 nov. — Tougolin, 29 nov. — Toulet, 27 sept. — Tour et Taxis (de la), 4 sept. — Tourangin et Ce, 21 août, 12 déc. — Tourdaux, 9 déc. — Touret, 1, 2, 9 avril. — Tournachon, 17 déc. — Tournemine, 26 avril. — Tournier, 11 sept.

Tours des hospices. Danger de leur suppression, 18 oct.

Tourseiller, 20 fév., 2, 16 mai. — Tourzel (de), 19 avril. — Toussaint, 3 avril, 1 mai, 20 juil., 5 août. — Toutain, 16 juil. — Touzard (fille), 6 nov. — Touzet, 18 sept. — Touzot, 31 juil. — Toye, 29 juil. — Toyer, 4 déc, — Traffer, 25 avril.

Trahison en Algérie. — Aïssa-Ben-Hamed, 17 août.

Traité de commerce. Avec la Russie, 4 déc.

Tranchard, 7 fév. — Tranchère (Ve), 16 août.

Transaction. Le juge peut-il décider souverainement qu'une renonciation à un jugement n'y est pas comprise? 7 mai. — Peut-on considérer comme transaction, ou comme rétrocession, l'arrangement intervenu sur procès, au sujet du prix d'un objet vendu? 19 déc. V. *Dommages-intérêts*, *Eau (Cours d')*, *Legs*, *Mutation (Droit de.)*

Transcription. Ce droit est-il dû pour un immeuble mis en *société*? 23 mars, 10, 24 juin, 6, 9 juil., 17 sept. — Est-elle obligatoire de la part du tiers-acquéreur d'une portion indivise, lorsqu'il achète le surplus de l'immeuble? 2 mai. — Ce droit se perçoit-il même sur la portion d'un prix qui est dispensé de *l'enregistrement*? 5 fév. — Le *notaire* est-il responsable du défaut de celle d'une *donation*? 2 mars. Y a-t-il lieu à cette formalité pour la *donation* de l'usufruit d'un immeuble précédemment donné en nue propriété à la même personne? 3 janv. Comment ce droit est-il dû par un père, ou par un tiers, acquéreur d'une part d'enfant, et devenant ensuite adjudicataire du tout? 19 janv., 12 fév. V. *Donation*, *Dot*.

Transfert. Celui fait pendant l'existence d'une saisie-arrêt, concourt-il avec elle? 11 nov. — Est-il préférable au *nantissement* irrégulier? 13 juil. — Le cédant doit-il payer la créance transportée, s'il en a rapproché l'échéance? 5 août. — Est-il dû un *enregistrement* spécial pour la délégation indéterminée du prix, dans un acte de vente? 27 juin. V. *Actions industrielles*, *Abus de confiance*, *émigré*, *Faillite*, *Folle-enchère*, *Saisie-immobilière*, *Théâtre*.

Transon-Gombault, 17 oct.

Travaux publics. L'architecte et l'entrepreneur doivent-ils les surveiller et entretenir jusqu'à réception? Sont-ils responsables *par corps* des démolitions et réparations? Le conseil municipal a-t-il pu modifier la réception de constructions? Les Tribunaux ordinaires sont-ils juges des recours en garantie? 4 oct. — Les *dommages* causés par leur écroulement sont-ils du ressort administratif? 2 déc. — *Quid* des *dommages* permanens qu'ils occasionnent? 21 sept. *Quid* des *dommages* passagers? 9 mars, 9 juil. — Les Tribunaux sont-ils juges de *l'indemnité* lorsqu'ils causent momentanément une dépossession complète? 4 sept. — *L'indemnité* résultant de fouilles, est-elle due au propriétaire du fonds, ou au fermier? 3 août. — Est-il interdit à leurs entrepreneurs d'extraire des matériaux dans les terrains dépendans de maisons habitées? 26 juin. — L'entrepreneur à qui l'on a interdit de sous-traiter, est-il responsable des salaires dus aux *ouvriers*, par un sous-traitant illégal? 18 juin. — Des sous-traitans sont-ils déliés de leurs engagemens avec un entrepreneur, à défaut de la garantie du Gouvernement? 28 déc. V. *Canal*, *Chemins communaux*, *Octroi*, *Utilité publique*.

Travers, 17 juil. — Travers de Beauvert, 28 mars, 6 avril. — Traverse, 30 août.

Travestissement. Peut-on s'habiller en maronite? 11 oct.

Trebous, 1 oct.

Tremblement de terre. A Palerme, 10 août. — En Toscane, 23 août.

Trépagne, 18 nov. — Tresca, 20 mars. — Tresse, 7 janv., 26 nov. — Treste, 18 juin, — Trevet, 23 à 30 août. — Trevill, 22 janv. Trézel, 23 juil., Triblet, 19 nov. Triboulet, 16 janv.

Tribunaux civils. Des Français peuvent-ils convenir de soumettre leurs différens à des Tribunaux étrangers? 19 fév. *Quid* lorsqu'il y a un étranger parmi les contestans? 25 fév. — Une partie peut-elle faire juger pendant les vacances une affaire qui a été remise après vacations? 9 oct. — Un juge-commissaire peut-il réglementer seul les séances? 16 juil. — Observations sur les heures d'audience à *Paris*, 24 déc. — Création d'une seconde chambre à *Alger*, 29 juil. — Organisation dans le *Piémont*, 25 janv. — Tribunaux réguliers établis en *Gallicie*, 7 sept. — Procédure orale en *Autriche*, 28 oct. — Publicité des débats et inamovibilité des juges à *Bade*, 16 sept. — Modification des Tribunaux à *Rome*, 9 déc. — Procédure orale en *Prusse*, 26 juin, 31 juil., 14, 30 sept., 5, 24 oct. — Chauffage tardif en *Angleterre*, 31 oct. — Roulement des juges à *Paris*, 28 août. — RENTRÉE à Paris, 5 nov. — A Versailles, 6 nov.

Tribunaux de commerce. Le président et deux suppléans peuvent-ils juger valablement? 16 mars. — Lorsqu'un Tribunal civil juge commercialement, le ministère public a-t-il droit d'y assister? 22, 23, 29 avril, 16 juil. — Création de ces Tribunaux en *Prusse*, 1 nov. — Absence des agréés à *Paris*, 4 mai. — Elections à Paris, 22, 23, 24 juil. — Installation, 30 août. — Ordonnances de nominations dans les départemens, 8, 26 janv., 16 fév., 11 mars, 25 avril, 1 mai, 15, 22 août, 11 sept., 7, 30 oct., 6, 26 déc.

Tridon, 11 nov. — Trinité, 9 janv. — Trinquelot, 30 juil. — Tripler, 15 janv. — Troguin, 31 juil.

Trombe de Monville, 26, 28, 29 janv., 9, 11, 12, 18, 20 fév., 17, 19 août.

Tronnet, 17 juil., 9 août. — Tropel, 5 août. — Tropenat, 17 juil. — Troplong, 6 mai, 18, 19 juin, 23 juil. — Trottier, 26 avril. — Trottin, 1 août. — Trouillet, 8, 9 mai. — Troupenas, 10 avril, 7 mai, 6, 7, 8 août. — Trousselard, 8 juin. — Trousset, 22 mars. — Troyaux, 19. 31 mars. — Truaut, 29 juil. — Trubert, 16 juil. — Truchon, 18 déc. — Truchy, 27 mai. — Trudemy, 1 juin. — Truelle, 13 mai. — Truffaut, 23 juil., 18 sept. — Trusson, 11 sept. — Trutersheim, 3 avril, 14, 26 déc. — Tryaire (de), 18 fév. — Tsesch (Dlle), 25 juil. — Tugault, 4 mai. — Tuke, 20, 25, 28 mai, 20, 22, 28 juin. — Tulou, 18 mars, 17 juin. — *Tunnel de Londres*, 16 oct. — Turcat, 14 mai. — Turmel, 26 mars, 5 juil. — Turpin, 8 janv. — Turquot, 22, 26 fév., 1 oct. — Tusson, 13 sept.

Tutelle. Peut-on empêcher le père de toucher les fonds de son fils mineur? 18 oct. — Le tuteur légal peut-il être privé par son père de l'administration des biens *légués* à ses enfans? 21 nov. — Peut-on donner à un subrogé-tuteur les droits d'un tuteur *ad hoc*? 20 sept. — Le tuteur peut-il, sans autorisation, se présenter devant un jury d'expropriation? 16 fév. — Peut-il passer valablement avec son pupille devenu majeur, et avant reddition de comptes, des actes particuliers? 29 janv. — *Quid* de l'acquisition d'un immeuble? 27 juil. — Quel est le droit *d'enregistrement* d'un projet de compte de tutelle notarié? 3 janv. V. *Appel*, *Elections*, *Minorité*.

Tyrode, 20 fév. — Tyssowski, 14 juin.

U

Ugenne-Camptors, commune, 6 août. — Ullmann, 25 sept., 3 déc. — Ulry, 24 à 30 août. — *Universel*, navire, 12 déc. — Urbain, 29 janv., 15 fév. — *Urbaine*, société, 6 nov. — Urigny (d'), 19 fév. — *Ursulines*, 2 janv.

Usine. Celle anciennement autorisée a-t-elle besoin de nouveaux pouvoirs pour les changemens qu'elle apporte à son mode d'opérations? 31 juil. — La clause de suppression rend-elle toute indemnité impossible? 21 fév. — La vente spéciale de ses ustensiles non séparée, doit-elle *l'enregistrement* immobilière? 19 nov. V. *Eau (Cours d')*, *Etablissement insalubre*, *Octroi*, *Patente*, *Rivières*.

Usufruit. L'acquéreur d'une nue-propriété qui y joint plus tard l'usufruit, doit-il un nouveau droit *d'enregistrement*? 8 janv. V. *Legs*, *Mutation (droits de.)*

Usure. Banque des prêtres, 15 janv. — Barbot-Lebrun, 1 fév. — Béliard, 7 juin. — Choulet, 7 juin. — Codet, 1 fév. — Dupuis, 17 juil. — Julian, 13, 14, 20 juin. — Mounier, 15 fév. Recolin, 7 mars. — Envers un jeune étudiant, 17 avril. V. *Intérêts*, *Rente*.

Utilité publique. Lorsque l'Etat poursuit une expropriation, pour *fortifications*, sans prendre possession, avant l'indemnité définitive, peut-il la consigner dans les termes du dépôt de l'indemnité provisoire? Le propriétaire du terrain peut-il, dans ce cas, faire cesser les travaux? Le préfet peut-il interjeter *appel*? 2 janv. — Est-il dû une indemnité pour le défaut d'exploitation d'une *carrière* expropriée? 11 janv. — Lorsqu'une somme provisoire est déposée pour prise de possession, l'exproprié, qui ne la retire pas, n'a-t-il droit qu'aux intérêts du dépôt? *Quid* pour les sommes adjugées en plus, par le jury? 22 janv. — L'indemnité déterminée par mètres est-elle valable? — *Quid* lorsqu'elle énonce une avance des propriétaires, sans s'expliquer à son sujet 9 fév. — Peut-on faire réserve de *cas éventuels* dans les questions posées au jury? 3 déc. — Peut-on devant le jury, changer le chiffre de l'indemnité qu'on réclame? 14 mai. — L'administration peut-elle faire annuler la décision d'un jury, pour indemnité inférieure à ses offres? 18 juin. — Faut-il que la liste du jury soit notifiée au moins huit jours avant la reunion? 29 juin. — Est-elle valable l'expropriation exercée contre le propriétaire apparent? 15 avril. — L'expropriation qui contient une erreur d'immeubles, est-elle nulle? 8 juil. — Le mari peut-il défendre seul à une action de cette nature qui concerne la *communauté*? 20 août. — Est-ce contre la femme propriétaire et *séparée de biens* que cette procédure doit être faite? 24 août. — Le *mineur* doit-il les *frais* faits à ce sujet, lorsque son tuteur est défaillant? 24 août. — Y a-t-il nullité, si la commission d'enquête n'est pas de cinq membres? 24 août. — Le fermier dépossédé ne peut-il réclamer indemnité qu'en vertu d'un *bail* ayant date certaine? 29 avril. — Est-il dû indemnité, comme utilité publique, pour une destruction ordonnée par l'autorité, afin d'arrêter une *insurrection*? 15 juil. — Les parties doivent-elles en cette matière, être appelées au *pourvoi en cassation* formé contre elles? 24 juin. — La *vente* amiable faite pour un but d'utilité publique, doit-elle un droit *d'enregistrement*? 11 avril. V. *Dot*, *Eau (cours d')*, *Jury d'expropriation*, *Servitude*, *Travaux publics*.

Uzielli, 5 déc.

V

Vabre, 16 mars.

Vache. Entraînant et tuant un enfant, 3 mai.

Vadé, 25 juin, 20 juil. — Vadécourt, 17 juil. — Vadié, 21 janv.

Vagabondage. Les jurés doivent-ils être questionnés sur le genre de violences dont on accuse un vagabond? 27 juin. — Baltard, 22 avril. — Bapier, 22 mars. — Batisset, 4 mars. — Bernard, 10 janv. — Blangini, 11 janv. — Bougie, 13 mai. — Daubigné (Ve), 18 oct. — Debrusse (Marie), 20 juin. — Digonnet, *Dieu des béguins*, 19 juin. — Dumoulin, 8 janv. — Esparon (Ve), 22 avril, 13 juin. — Fanfan, 14 mai. — Fénéral dit *Pompadour*, 12 sept. — Gaubry, 27 juin. — Gourdiat, 18 sept. — Hamard, 5 avril. — Huchard, 8 avril. — Lecomte, 11 janv. — Lemaître, *Postillon*, 23 août. — Leplat (Marie), 10, 24 janv. — Louhin, 27 déc. — Malaisé, 28 juin. — Mathurin, 14 mai. — Maurice, 31 mars. — Piquet (Rose), 19 juil. — Portos, 10 déc. — Quinneboit, 1 mars. — Sallerin, 15 mars. — Taillade, 12 mars. — Thomas, 25 déc. — Tricot, 16 avril. — Varrin, 5 avril. — Voyer (Elisa), 12 juin. — Un épileptique, 3, 17 avril. V. *Mendicité*.

Vagné, 25 novembre. — Vagneur-Dupré, 21 novembre. — Vaillant, 1 août, 30 nov. — Valanjon, 15 mars. — Valdenaire, 29 août. — Valée, 5 août, 18 nov. — Valèfre, 17 juil. — Valençay (de), 29 août, 9, 13, 20 déc. — Valence (duc de), 12 juin. — Valencien, 13 avril. — Valery, 9 janv., 8 juil., 20 déc. — Valette (de la), 16 oct. — Valgalier, 4 déc. — Valladier 6 août. — Vallat, 23 janv., 1 avril. — Vallet, 25 janv., 27 mai, 6 déc. — Valley (femme de), 12 juin. — Vallon, 10 août, 26 oct. — Vallot (veuve), 23 août. — Valory, 20 juil. — Valot, 28 janv., 18 mai. — Valserres (de), 29 août. — Valtebault, 18 nov. Valtot, 9 sept. — Vandemarle, 16 janv. — Vandermarcq, 15, 23, 25 fév. — Vandermeersch, 24 à 30 août. — Vanduerne, 2, 16 déc. — Vanhuffel, 11 mars, 16 nov. — Vanhulstein, 1 fév. — Vanlerberghe, 10 août. — Vanness, 18 déc. — Vannier, 1 oct. — Varéliaud, 24 déc. — Varenne, 5 mars, 29 juil., 23 août. — Vargos (de), 25 sept. — Varinet-Nauquette, 9 août. — Varnier, 7 mars. — Varnier-Roger, 31 oct. — Vasques, 11 nov. — Vasquez (Ve), 29 janv. — Vassal, 12 juin. — Vasse, 8 janv., 20 mai, 29 oct. — Vasseur, 26 avril, 14, 27 juin. — Vasseur (femme), 8, 9 nov. — Vatblé, 5 janv. — Vatel, 16 janv. — Vatou, 26 janv. — Vatton, 2 juil. — Vaubezon, 13, 28, 29 mars. — Vauchel, 13 juil. — Vaudoncourt (de), 29 juin. — Vaudoré, 1 mai. — *Vaudy*, commune, 30 mai. — Vaugien, 24 à 30 août. — Vaulabelle, 2, 22 mai. — Vaulogé, 11 mars. — Vauloup, 6 fév. — Vautier, 11 nov. — Vaution, 27 avril, 20 juil. — Vautrin, 13 mai. — Vauzeille, 19 déc. — Velay, 25 juin. — *Velizy*, commune, 29 janv. — Vellino, 31 mai. — *Véloce*, navire, 17 mai.

Vente d'une femme par son mari. A Saint-Etienne, 31 oct.

Vente d'immeubles. Un propriétaire peut-il vendre lui-même sa propriété aux enchères? 2, 7 déc. — L'acte postérieur d'une vente peut-il obtenir préférence sur un acte antérieur? 6 fév. — La promesse faite par lettre, n'est-elle valable qu'autant qu'elle est acceptée? 21 déc. — La demande en réalisation d'une promesse est-elle une action personnelle? 11 mars. — Est-elle une action personnelle? 11 mars. — Est-elle valable celle faite par un propriétaire apparent? Peut-on se prévaloir d'un acte de vente non *enregistré*, s'il a été relaté dans d'autres qui ont dates certaines? 5 mars. — La vente d'un bien de *mineur* faite sous les auspices d'un subrogé-tuteur mal nommé, est-elle valable, 17 juin. — Est-elle valable celle dont le paiement est laissé à la liberté de l'acquéreur? Le vendeur peut-il fixer une échéance? 9 nov. — Peut-on en abandonner le prix à la décision *d'experts*? Est-ce un *arbitrage*? 18 juil. — La vente d'un immeuble comprend-elle toujours les meubles qui y sont attachés? 23 déc. — Y a-t-il lieu à indemnité lorsqu'une vente est faite à charge seulement de restituer le prix en cas d'éviction? 25 fév. — Celle des biens d'une *femme* non autorisée, peut-elle être faite sur ordonnance du président? 24 juil. — Le Tribunal de la situation des biens est-il valablement saisi, lorsqu'il s'agit de savoir si le vendeur était propriétaire? 5 nov. — Un tiers peut-il être substitué au vendeur par justice? 27 nov. — Peut-on se plaindre en cassation de ce que le juge a refusé de la considérer comme un *gage*? 16 fév. — Peut-on annuler la vente d'un immeuble possédé par *partage anticipé*, si ce partage est plus tard résolu? 5 janv. — Le dépôt d'une vente sous-seing privé la rend-il authentique, si les parties y ont reconnu leurs signatures? Les obligations partent-elles du jour du dépôt? 23 déc. — Les *loyers* d'avance, non restitués, font-ils partie du prix pour *l'enregistrement*? 19 fév. — En doit-elle *l'enregistrement* l'acquisition faite, par des tiers-acquéreurs partiels, du reste d'une succession, ou d'un immeuble indivis? 19 fév., 11 mars. — Y a-t-il lieu à en restituer *l'enregistrement* si une nouvelle vente s'opère, par suite de saisie antérieure, 10 août. — Observations sur la révision des lois qui concernent la vente? 1 janv. V. *Command*, *Donation*, *Faillite*, *Hypothèque*, *Mutation (droit de)*, *Notaire*, *Novation*, *Partage*, *Rente*, *Saisie immobilière*, *Séparation de corps*, *Surenchère*, *Transfert*, *Utilité publique*.

Vente mobilière. Un locataire peut il en faire opérer une dans son appartement? 11 janv. — Les notaires, les greffiers et les huissiers, peuvent-ils y procéder? 8 août. — Un greffier peut-il s'y faire remplacer par son commis? 9, 23 déc. — V. *Contributions*, *Marchandises*, *Notaire*.

Vente nationale. Les Tribunaux peuvent-ils statuer sur sa contenance et ses conditions? 12 mars, 15 juil.

Venteclaye, 17 janv. — Ver, 13 juil. — Verdis, 9 sept. — Verdeau, 26 avril, 10 sept. — Verdel, 28 fév. — Verdier, 25 avril, 17 mai, 4 juin. — Verdun, 20 sept. — Véret, 19 sept. — Vergé (Ve), 1 janv., 29 mai. — Vergne, 16 sept. — Vernaut, 20 mai. — Verne, 14 fév., 15 juil. — Vernert, 18 juil. — Vernet, 1 janv., 1, 2 juil. — Verneuil, 3 oct. — Verninès, 28 janv. — Véron, 1 mai, 22 août. — Véron (Adélaïde), 17, 20 sept. — Verrier, 24 à 30 août, 16 oct. — *Versailles*, parc, 24 juin. — Vervel, 24 mai. — Véry, 18 fév., 24 sept., 21 déc. — Vesque, 5 nov. — Vêve. — Veyrac, 14 fév. — Veyssière, 2 août. — Vial, 17, 26 juil. — Vial et Ce, 4 juin. — Viala (Christine), 2 déc. — Vialard, 11 janv. — Vialas, 17 juin, 1 oct., 11 nov. — Vialleton, 1 juil. — Vialon, 1, 3 juil. — Viault, 15 juil. — Vibars, 25 fév. — Vibert, 9 juil. — Vibrin, 3 sept.

Vice-redhibitoire. Suffit-il qu'il soit constaté seulement avant l'expiration du délai légal? 5 mars. — Suffit-il de faire nommer l'expert dans le délai de la loi? 6 mai. — Le délai de neuf jours pour exercer cette action est-il franc? 18 déc. — Par qui cette action doit-elle être intentée lorsqu'elle concerne l'Etat? 24 juin. — L'*assignation* qui contient ce simple motif est-elle suffisante? 12, 19 nov. — Le juge peut-il déclarer vice-rédhibitoire un cas non spécifié par la loi? 10, 25 avril. — Le Tribunal qui a nommé un expert pour l'apprécier, peut-il en nommer encore d'autres? 27 mai.

Vicence (de), 9 juil. — Vidal, 7, 9 mars, 18, 20 avril, 10 sept.

Vidanges d'Arles, 10 juin. — Vidi, 2 août. — Vien, 26 juin. — Viennot, 12, 19, 26 fév., 12, 13 mars, 10, 16, 17 mai, 19, 25 sept. — Viette, 11 nov. — Vigiani, 21 janv. — Vigier, 23 juil. — Vignal, 29 avril. — Vignaud, 24, 25, 26 janv., 20 fév., 3 juin. — Vigne (femme), 23 oct. — Vigneron, 26 mars, 1, 29 oct., 18 déc. — Vigney, 24 oct. — Vignon, 25 janv., 2 oct., 24 déc. — Vigny (de), 9 août. — Vigoureux. — Vigreux, 13 déc. — Vigueurs, 4 sept. — Vilcoq, 20 déc. — Villamus, 13 août. — Villaréal, 16 août, 25 sept. — Villarès (Dlle de), 19 juil. — Villars (de), 18 oct. — Villatte, 7 août. — Villemacher, 10 janv. — Villemette, 10 juin. — Villemin, 19 janv. — Villeneuve (Ve de), 2 janv., 30 oct. — Villequier (de), 7 janv., 1 mai. — Villermé, 19 nov., 3 déc. — *Villes de France*, magasins, 5, 23 avril, 10, 14 mai, 15 oct. — Villette (femme de), 11 mars. — Villez, 18 oct. — Villiers (de), 27 fév. — *Villiers-en-Lien*, commune, 3 déc. — Villon, 22 avril. — Vilmet, 10 janv.

Vinaigres falsifiés, 15 juin, 14 sept., 1 oct.

Vinay, 12, 16 nov. — Vinay (Ve), 22 fév., 22 juin. — Vinciguerra, 11, 21 juin. — Vincent, 5, 22 fév., 29 mai, 13, 14 août, 27 sept., 15, 22 oct., 27 nov. — Vincent (Aglaé), 23 janv.

Vins. Peut-on forcer à les reprendre lorsqu'on les a reçus sans protestations? 16 avril. — Mélanges de ceux de la *Société Bourguignonne*, 21 juin. — La vente de vins gâtés est-elle un délit? 12, 17 avril. — Le juge peut-il se décider, pour leur falsification, sur une seconde expertise? 3 avril. — Projet de loi sur leur falsification, 11, 12 fév. — V. *Vol*.

Viol. Faut-il poser au jury la question de viol lorsqu'il s'agit de complicité? 28 juin. — Un accusé acquitté peut-il être condamné à des *dommages-intérêts*? 14 nov. — Alliot, 26 juil. — Aubry, 4, 20 juil. — Barre, 23 janv., 26 mars. — Bartinery, 9 janv. — Bellencontre, 12 sept. — Bernard, 9 mai. — Berthet, 27 juin. — Boju, 10 janv. — Bonnivard, 13 sept., 6 nov. — Boudeville (*sa fille*), 1 juin. — Bourdont, 10 avril, 1 juin. — Boutigny, 25 juin. — Bouvier, 28 août. — Bras, 10 janv. — Caron (*sa fille*), 14 mars. — Cassini, 18 déc. — Cavanihac, 30 janv. — Chaufournier (*sa fille*), 18 sept. — Chevalier, 28 août. — Dallemagne, 11 oct. — Davenet, 26 sept. — Debreuille (femme), 31 oct., 12, 23, 27 nov., 14 déc. — Deleruselle, 25 déc. — Demongin, 30 janv. — Dornel (*sa fille*), 31 mai. — Duval, 26 sept. — Fagot, 27 juin. — Faivre. — Fourlon, 27 fév. — Gaillot, 20 juin, 15 juil. — Gallois, 27 fév. — Ganne, 10 avril. — Gayte, 7 juin. — Géraux, 17 août. — Girardin, 27 nov. — Gruau, 10 janv. — Guillaume (*sa belle-fille*), 18 déc. — Guinard, 23 janv. — Hainsselin, 25 déc. — Hennequin, 14 nov. — Henry (*ses filles*), 13 août, 26 sept. — Huerne, 13 sept. — Hughes, 4 janv. — Hutin (*ses filles*), 27 fév., 18 avril. — Jageolet, 4 déc. — Janicot, 20 nov. — Javaux, 13 déc. — Jouanne (*sa fille*), 12 juin. — Kalergi, 31 oct., 12, 23 nov., 14 déc. — Knoll (*sa fille*), 21 août. — Labia (*sa belle-sœur*), 23 janv. — Lacôte, *ignorantin*, 13 fév. — Laignon, 18 déc. — Langevin, 26 juil. — Langlois, 28 août. — Lanquetot (*sa belle-fille*), 25 déc. — Laurencin (*sa fille*), 27 sept. — Leblanc (*sa fille*), 1 oct., 6 nov. — Lebret, 28 août. — Leclerc, 30 janv. — Lemaigre (*sa fille*), 23 janv. — Leprince, 11 juin, 12 juil. — Lequay, 27 sept. — Lerat (*sa fille*), 11 juin, 12 juil., 11 sept. — Leveau, 16 janv. — Lhéritier, 13 dec. — Lœsch, 28 janv. — Maingret, 16 janv. — Marigner, 25 juin. — Martelli, 18 déc. — Martin, 25 déc. — Mathieu (femme), 28 juin. — Matei, 4 janv. — Médard, 26 sept. — Mesny, 9 janv. — Moreau, 14 janv. — Mulot, 3 janv. — Munch (*sa fille*), 23 janv. — Neveux (*sa fille*), 19 juin. — Oury (femme), 15 mars. — Paris, 30 janv. — Paronneau, 11 sept. — Perrin, 28 août. — Petit, 15 juil. — Pierre, 13 mars. — Pinchon, 27 fév. — Preneux, 15 fév. — Prunier, 13 sept. — Quélier, 12 nov. — Rauson (*sa fille*), 14 janv. — Renard (*sa fille*). — Roques, 18 sept. — Sabes-Lassalle, 27 juin. — Schombert (*sa fille*), 10 avril, 11 mai, 15 juil. — Serenne, 17 juil. — Seronde, 6 mars. — Simart, 12 nov. — Simon, 11 juin. — Teissier, 11 oct. — Tempier, 30 janv. — Thomas (*sa fille*), 22 mai. — Tréhiou, 12 juin. — Valenberghe (*ses filles*), 1 déc. — Warot (*sa fille*), 14 janv. — Will, 24 juil. — Zahn, 11 mai, 11 juin. — Un beau-père, 4 juin. — Un agent d'affaires anglais, 14 janv. — Par surprise, au Marais, 26 oct.

Violar, 9 juil. — Violas, 1 oct. — Violet, 15, 24 sept. — Violetti, 11 juin. — Viollat, 9 sept. — Virgitti, 23 oct.

Visite de lieux. Celle faite par un juge sans mission, peut-elle servir de base, à un jugement? 1 mai.

Vissière, 12, 14, 17, 18 janv., 24, 25, 26 avril, 8 juin. — Vitet, 13 juil.

Vitriol bleu falsifié, 22 oct.

Vitry, 4 janv. — Vitte, 28 déc. — Vittenet, 18 mai. — Vitu, 8 fév. — Vitvoet, 22 oct.

Vivandière. Est-elle justiciable des Tribunaux militaires? 9 janvier.

Vivaneo (femme), 7 nov. — Vivenel, 30 nov., 30, 31 déc. — Vivier, 26 janv., 15 mars, 12 avril.

Vivres de l'armée. Fraude pour le poids du pain, à *Valenciennes*, 5, fév. 2, 3 mai.

Vogel, 2 sept. — Vogorides (prince), 4 sept. — Vogué (de), 7 mai, 6 août, 13 sept.

Voie publique. Un dépôt toléré par l'usage est-il une contravention? 11 janv. — Peut-on se dispenser d'y éclairer des matériaux? 14 août. — *Quid* quand on n'est que locataire? 20 juin.

Voies de fait. Allard (fille), 13 mai. — Ancina, 8 nov. — Bernard. — Boucher, 31 janv. — Brayard, 9 janv. — Bréant, 29 mai. — Cantrel (femme), *envers sa mère*, 10 avril. — Chevalier, 25 oct. — Criquel (fille), 22 janv. — Daubignard, 24 juil. — Deschamps, 18 juin. — Domergue, 21 juin. — Drommer, 17 juin. — Edouard, 18 juin. — Fléjou (Gabrielle), *envers son père*, 24 mai. — Fournier, *soldat*, 25 oct. — Gabory, 30 janv. — Génevée (Désirée), *envers sa mère*, 16 janv. — Genouilloux, 31 juil. — Geslin, 22 janv. — Graty, 7 fév. — Janron, 26 fév. — Joyeux, 12 mars. — Justine, *envers sa mère*, 22 avril. — Kirsch, 2 juil. — Laurent, 19 mars. — Ledoux, 26 fév. — Lenormand, *envers sa mère*, 12 juin. — Magnificat, *portier*, 4 avril. — Pigaux, 22 fév. — Plumecoq, 8 août. — Rault, 30 oct., 1 nov., 20 déc. — Ronflard, 25 fév. — Soudras, 3 août. — Soyer, *envers sa mère*, 17 oct. — Thiébault, 12 déc. — Triquet, 26 fév. — Vigneron, 11 janv. — Deux Lorettes, 26 juin. — Deux médecins rivaux, 9 août. — Trois teinturiers, 30 août. — Deux Auvergnats amoureux, 21 nov. — Deux Anglais au spectacle, 19 déc. — Un pêcheur, 24 janv. — Un perruquier amoureux, 3 juin. — Un portier, 14 août. — Un gardien d'enfans, 14 sept. — Un cocher de bonne maison, 18 fév. — Un amateur de barbe, 27 sept. — Un étudiant, à la Chaumière, 18 juin. — Un jeune mari et l'amant de sa femme, 30 juil. — Un *prêtre*, 29 juin, 2 sept. — Un beau-frère, 10 sept. — Un capitaine de navire anglais, 30 nov. — Des bouchers, à *Reims*, envers une polonaise, 18 juil. — Contre les Arabes, en *Algérie*, 4 mai, 16 août. — A l'orchestre du Cirque, 20 août. — Rue de Breda, 24 oct. — Envers un cheval, 25 oct. — Pour un baiser, 3 avril. — Pour un melon, 2 sept. — V. *Blessures graves*, *Mariage*.

Voies de fait, entre époux. Allard (*nez arraché*), 23 sept. — Baldy, 22 nov. — Beuré, 8 août. — Boutinier, 6 déc. — Delabrosse, 18 juil. — Drivault, 13 août. — Gaudron, 15 fév. — Gauthier, 21 mai. — Genouilloux, 31 juil. — Gourdin, 17 janv. — Grenouillet, 16 août. — Jacob, 11 nov. — Lorrore, 18 juil. — Mellon, 11 nov. — Poteau, 29 janv. — Pourliche, 28 fév. — Théodore, 10 janv. — Trinquelot, 30 juil. — La femme d'un Auvergnat, 28 fév. — Un employé des tabacs, 18 oct.

Voies de fait militaires. Blacher, 2 oct., 27 déc. — Bodin, 20, 22 juil., 15 oct. — Carpentier, 26 avril. — Hailot, 20 avril. — Hébert, 25, 27, 31 juil., 15 oct. — Riat, 1 avril, 27 juin.

Voigt, 3 janv., 30 mai. — Voillemier, 13 avril. — Voisambert, 23 sept., 10, 14 oct. — Voisins-Lavernière (de), 27 juil.

Voitures publiques. Son stationnement est-il toujours une contravention? 28 fév., 20 sept. — Le conducteur doit-il être à portée de ses chevaux pendant que l'on décharge? 17 mai. — Le maître est-il responsable du sommeil de son charretier dans sa voiture? 19 juil. — Le siége intérieur du charretier peut-il être excusé par le défaut de danger? 16, 30 oct. — N'y a-t-il qu'une responsabilité civile de la part du maître pour une voiture inconnue abandonnée sur la voie publique? 3 oct. — Un maire peut-il imposer une machine à enrayer à toutes les voitures? 26 avril. — Faut-il un laissez passer à la voiture louée qui n'est conduite par personne de chez le loueur? 8 août. — Doivent-elles le *droit du dixième* des places quand elles emploient le *chemin de fer*? 15 août. — Si le voiturier ne trouve pas le destinataire d'une somme, doit-il la rapporter, ou la garder jusqu'à réclamation? 12 août. — Tarif pour l'extérieur de Paris, 7 juin. — Fraudes aux *omnibus*, 15 juin. — Réglement de la ville de *Rennes*, 20 juin.

Voitures (accidens). Est-ce le loueur de la voiture qui en est responsable? 27 fév., 14 juin. — *Quid* lorsque l'accident est occasionné par le vice des ressorts? 7 déc. — Diligence submergée par un orage? 4 oct. — Lutte de vitesse entre diligences, au *Mans*, 5 oct. — Les *quiproquos* d'un fiacre, 12 déc.

Volet (Maria), 6 avril. — Vollot, 8 janv.

Vols. Existe-t-il dans le fait de soustraire un acte qu'on s'était engagé à laisser chez le notaire? 31 janv., 6 fév. — *Quid* dans le fait du charretier qui boit du vin au tonneau qu'il transporte? 31 janv., 21 fév., 28 juin, 8 nov. — Est-ce un vol simple que celui qui est commis sur un bateau à vapeur en marche? 7 mars. — Celui qui est commis par un batelier, sur un objet confié, change-t-il de nature par l'effraction? 11 oct. — Est-ce un vol que de prendre un dîner chez un traiteur, sachant qu'on ne peut pas le payer? 2 nov. — Doit-on surseoir au jugement de l'inculpé qui excipe d'un droit de propriété? 27 déc. — Y a-t-il dans la loi quelque disposition qui détermine

les faits de tentative? 27 sept. — La question de recel doit-elle spécifier que l'accusé avait connaissance des faits du vol avant d'acquérir l'objet? 19 oct. — Y a-t-il réponse incomplète si le jury ne déclare pas qu'il a eu lieu depuis moins de trois ans? 20 mars. — Lui suffit-il de répondre qu'il a eu lieu sur un chemin public, sans parler d'effraction? 10 avril. — La restitution réclamée d'une valeur trouvée annulle-t-elle le délit? 3, 10 avril, 22 mai. — A..., cosmopolyte, 16 avril. — Abadie, 29 août. — Abraham, 25 avril, 19 juin. — Accaire (Prudence), 12 déc. — Aigueperse (fille), 31 mai. — Alais, 14, 17 janv., 20 fév. — Alesso, 13 sept. — Alhène, 11, 19 fév. — Allix (Marie), 3 janv. — Alloche, 11 sept. — Amarie, 12 juil. — Amelin, 23 à 28 sept., 1 oct. — Amouroux, 5 déc. — Anderson, 30 nov. — Andouard, 11 oct., 12, 20 nov. — Anfray, 31 mai. — Anjuène (femme), 14 janv. — Anna, 2 juil. — Arlebois, 12 juin. — Arnoult, 26 mars, 4 oct. — Asz, 4 juin. — Atrux, 26 juil. — Aubert, 23 à 28 sept., 1 oct. — Aubled, 3 avril. — Aubry, 15 juil., 26 sept. — Audoin, 4 juil. — Audrin, 14 mai. — Augusty, 15 mai. — Aunet, 23 à 28 sept. — Aussière, 18 déc. — Autrape, 25 déc. — Avignon, 23 à 28 sept. — B... (Joseph), 10 janv. — B... (Léon, 7 sept. — B... (fille), 13 nov. — Bachoux (femme), 23 à 28 sept. — Baderch, 26 juil. — Baguet, 28 janv. — Bailly, 10 sept. — Baissac, 26 sept., 12 oct. Bandit (fille), 8 avril. — Baplin, 6 mai. — Barbier, 25 avril, 13, 19 août, 26 sept., 11, 21 oct. — Barbin, 28 janv. — Barbot, 15 oct. — Bardel, 31 mai. — Barèty, 31 oct. — Baril, 6 août. — Barral, 16 janv. — Barrat, 27 sept. — Barré, 13 mars. — Barthélemy, 30 janv., 6 mai, 25 sept., 27 nov. — Barulet, 27 fév. — Basset, 31 mai, 11 sept. — Bastien, 19 mars. — Bataille, 2 nov. — Battesti, 25 janv. — Baudière, 7 juin. — Baudin (femme), 27 fév. — Baudry, 26 mars. — Bazange (fille), 28 août. — Bazire, 26 sept. — Beaufils, 27 nov. — Beaugé (fille), 31 oct. — Beaujeu (Dlle de), 11 avril. — Beaupré (veuve), 24 oct. — Beauvais, 5 déc. — Bedel, 31 mai. — Béguin, 3 juil., 27 nov. — Bembard, 23 à 28 sept. — Bénard, 12 nov. — Benassis, 13 août. — Benclier, 27 fév. — Benoit, 1 juil, 29 août, 20 sept., 19 oct. — Bérard, 25 déc. — Berkeley (fille), 31 oct., 7, 8, 9 nov. — Bernard, 23 à 28 sept. — Bernard (fille), 31 mai. — Bernardt (Maurice), 15, 20 fév., 11 mars, 8, 9 mai, 13 août, 4 nov. — Bernon, 27 juin. — Berny (fille), 10 avril. — Bertaud, 15, 16 sept. — Berthe, 25 avril. — Berthelet, 25 avril, 8 mai. — Berthoud, 11 fév. — Bertrand, 9 janv., 13, 18 sept., 11, 18 oct., 27 nov. — Bertrand (Maria), 21 juin. — Béru, 13 juil. — Bessède, 31 oct., 7, 8, 9 nov., 25 déc. — Beuzelin (femme), 31 oct. — Bezoul, 9 janv. — Bibleu, 24 oct. — Bidault, 10 avril, 26 sept., 10 oct. — Bietzer, 27 fév. — Bigoudot, 28 fév. — Bijasson, 26 mars. — Billard, 25 mars. — Billois, 18 nov. — Bissé, 28 août, 9 sept. — Bissière (Anne), 24 avril. — Bissinger (Marie), 10 avril. — Bisson (fille), 27 fév. — Bizet, 21 juin. — Bizier (Ve), 14 oct. — Blagelet, 10 juin. — Blanchemain, 10, 23 avril, 1 juin. — Blanchet, 28 déc. — Blandet (fille), 28 mai. — Bloch, 15 mars. — Blocquaux, 28 août, 11 sept. — Blondel, 27 nov. — Blondel (fille), 31 mai, 12 juin. — Blouin, 26, 27, 29 juin. — Blu, 9 janv. — Blumm (*à la vrille*), 31 mars, 25, 27 mai, 15 juillet, 13, 20 décembre. — Bobeau, 4 juillet. — Bocquet, 13 septembre, 28 décembre. — Boilleux, 14 mars. — Boisard, 13 mars. — Boissenet, 18 décembre. — Boisset, 13 décembre. — Boissier, 13 mars, 14 sept. — Boiteux, 21 août. — Boivin, 3 janv. — Bombard, 27 fév., 8 mars. — Bongrand (Léontine), 20 sept. — Bonhomme, 2 oct. — Bonjour, 12 nov. — Bonne, 13 déc. — Bonnet, 15, 31 mai, 3 juin, 28 août, 15 déc. — Borel (fille), 9 sept. — Borin (fille), 20 fév. — Bornier, 28 août. — Borsier, 13 août. — Bosquin, 13, 30, 31 déc. — Bossy, 10 avril. — Boubée 23 à 28 sept., 1 oct. — Boucey, 25 avril. — Boucharain, 13 déc. — Bouchotte, 18 déc. — Boudet, 13, 25 juin, 9 juil. — Boudin, 1 juin. — Boudon, 27 fév., 8 mars, 13 sept. — Boudot (fille), 26 sept., 20 nov. — Bouhours, 12 juil. — Boulain, 22 mai. — Boulanger, 16 fév. — Bouleau, 5 déc. — Bource, 12 nov. — Bouvet, 4, 31 juil. — Bourgeois, 25 juin, 27 sept. — Bourgeon, 3 janv. — Bourget (Marie), 10 janv. — Bourguignon, 8 janv., 30 oct. — Bourin (fille), 11 fév. — Bourlier, 19 fév. — Boutarelle, 28 déc. — Bouton, 29 mai. — Bouverat, 4 déc. — Bouvier, 28 déc. — Bouyris, 4 déc. — Boyer, 25 avril, 12 juin. — Boys, 7 nov. — Brabant, 31 mai. — Brandt, 22 mars. — Bresson, 13 mars. — Bretel, 24 mai. — Breton, 28 janv., 31 mai. — Breton (femme), 1 avril. — Briant, 8 août. — Bridelana, 27 nov. — Brigaud, 26 mars. — Brisset, 26 sept., 9 oct. — Brocard (femme), 11 oct. — Brochain, 31 juil., 2 sept. — Brochand, 16 janv., 4 juil. — Bronzet, 7 mars. — Broquet, 11 oct., 12, 20 nov. — Brossard, 27 nov. — Brunant (fille), 13 août. — Brunel, 27 sept., 4 oct. — Brunet, 13, 18 sept. — Brunner, 11, 17 oct., 20 nov. — Bruno, 4 déc. — Buchet, 31 mai, 14 juin, 15 juil. — Buffard, 14 janv. — Buignier (Eugénie), 9 janv. — Buisson, 3 avril. — Buquet, 26 juil. — Busnel, 4 déc. — Buty, 26 mars. — C..., Gérant Badois, 10 mai. — C... (François), 21 nov. — C... (Frédéric), 27 mars. — C... de N..., négociant, 21 déc. — Cabot, 13, 20 déc. — Cadet (femme), 26 mars. — Cailly (femme), 18 déc. — Calais, 10 avril. — Calandot (femme), 26 mars. — Calixte (fille), 19 fév. — Callot, 15 juil. — Calvet, 22 juil., 20 sept. — Calzioni, 27 nov., 10 déc. — Camusat, 28 déc. Canal-Balut, 1 juin. — Canut, 26 juil., 11 sept. — Caport (fille), 15 mai. — Carlier, 26 mars. — Caron, 25 juil. — Carot, 15 juil. — Carriat, 26 juil., 12 août. — Carrière, 12 oct. — Cartion (fille), 10 avril, 11 mai, 11, 17 juin. — Casenove (Marg.), 20 mars. — Casmajou, 13 sept. — Castereau, 15 mars. — Cautel (femme), 12 juil. — Cauvin, 2 avril. — Cauvray, 27 juin. — Cavalié, 26 sept. — Cayron, 10 avril. — Cécile, 13, 30, 31 déc. — Cécilie (fille), 14 mai. — Celerier, 8 mai. — Cerval, 20 sept. — Chagne, 11 sept. — Chambot, 26 nov. — Champagne, 11 fév., 13 mars. — Chanteloup, 14 août. — Chantereau, 12 déc. — Chantoine, 14 août. — Chappuy, 9 janv. — Chapron, 28 août, 7, 13 sept. — Chapuis (femme), 14 juin. — Charat, 7 oct. — Charbonnel, 26 sept., 12 oct. — Charmart (Rose), 15 fév. — Charpentier, 25 sept., 26 oct. — Charrière, 25 juin, 26 juil., 3 août, 11 sept. — Chartrain, 26 mars. — Charut, 13, 20 déc. — Chateau, 25 avril. — Chauvin, 26 juil., 28 déc. — Chavart, 2 avril. — Chavignac, 13 août. — Chazelle (de), 4 sept. — Chemin, 10, 26 avril. — Chéry, 31 juil. — Cheval, 12 juil. — Chevalier, 14, oct., 28 déc. — Chevalier (femme), 6 nov. — Chevin, 15 août. — Chevrier, 11, 17 mai. — Cheg, 26 sept., 10 oct. — Chibourg, 31 mai. — Chiesa, 16 août. — Chirol, 18 avril. — Chrétien, 13, 19 mars, 26 juil., 28 août, 4 sept. — Clair, 10 avril. — Clairet (Adèle), 11, 28 janv., 11 fév. — Clapin, 17 juin. — Clemendeau (fille), 28 janv. — Clémençot (Ve), 18 fév. — Clément, 25 avril. — Clément (Adèle), 3 janv. — Clet, 25 avril. — Cochois, 31 mai. — Cochut, 22 oct. — Cognard, 28 déc. — Coignet, 16 janv. — Coindet, 30 janv. — Cointreau, 1 avril. — Colin, 11 oct. — Collentz, 31 mai. — Collet, 15 oct., 13 nov. — Colleville, 15 mai. — Collignon, 27 nov., 26 déc. — Collinet, 14 mars. — Collinot, 10, 26 avril. — Collot, 31 oct. — Colmet, 26 oct. — Commun (fille), 13, 22 août. — Constant, 12 nov. — Coqueret (fille), 10 avril, 11 mai. — Cordelier, 25 sept. — Cordier, 11 oct. — Cornerie, 17 sept. — Cornibert, 12 sept. — Corquie (Rosalie), 22 oct. — Cossard, 21 juin, 12, 16 nov. — Cottinat, 21 nov. — Coulon, 28 août, 5 sept. — Courrion, 8 fév. — Courtin, 25 juil. — Courtois, 31 juil., 2 sept. — Courville, 11 fév., 26 mars, 22 mai. — Coustaille (Claudine), 16, 31 oct. — Couturon, 24 juil. — Crespin, 22 juil., 20 sept. — Crimier, 11, 18 fév., 20 mars. — Croback, 4 déc. — Croc, 22 juil. — Croissard, 11, 22 mai. — Croussillard, 25 avril. — Cru, 14, 26 juin. — Cuisine, 23 sept. — Curet, 8 janv. — D..., déserteur, 9 oct. — Dain, 28 déc. — Dajean, 26 sept. — Daligaut, 25 juil. — Darancourt, 7 fév. — Dardelle (Marie), 27 déc. — Dargeau, *soldat*, 29 juin. — Dartas, 13, 19 mars. — Darut, 20 nov. — Debasseux (femme), 25 avril. — Debey, 12 août. — Decker, 31 mai. — Decklet (fille), 14 juin. — Decouvry, 31 mars. — Defayet, 3 janv. — Defer, 1 janv. — Degrand, 5, 19 sept. — Degrenne (Ve), 14 mars. — Delage, 23 à 28 sept., 1 oct. — Delahaye, 14, 24, 25 janv. — Delamarche, 25 avril. — Delaneuville, *soldat*, 24 sept. — Delarue, *facteur*, 14 mai, 30 oct. — Delaunay (Marie), 17 oct. — Delaurent (femme), 17 avril. — Delespine, 26 juil. — Delgarre, 14 août. — Delmas, 21 août. — Deloche, 28 août. — Delonguet, 23 avril. — Delouye (Caroline), 16 janv. — Delpuech, 26 juil. — Deluc, 11 fév. — Demars, 3 janv. — Denais (Marie), 15 mars. — Deneuville, 28 août, 4 déc. — Denis, 27 juin, 23 à 28 sept., 1 oct., 4 déc. — Denis (Sylvie), 21 oct. — Denizet (fille), 27 nov. — Denneville, 11 oct. — Denoyelle, 12 déc. — Derissart (fille), 25 juin. — Dermy (femme), 13, 20 sept. — Derondel, 26 mars, 16 avril. — Desailly, 26 mars. — Deschassines, 28 janv. — Deschaux, 13 déc. — Descombes, 28 août, 3 sept. — Descourtils, 26 mars. — Desforges, 13, 20 déc. — Desjardins, 3 janv. — Desmarquets (*des joujous*), 23 août. — Desmeuze, 23, 19 août. — Desnos, 25 juil. — Desprez, 12 mars. — Devillers, 6 mai. — Dherbomez, 25 avril. — Dickers, 25, 26 oct., 12, 20 nov. — Didier, 25 avril. — Didry, 13, 19 sept., 16 oct. — Dietrick (Marg.), 3 janv. — Dieudonné, 23 avril. — Dieudonné (Adele), 29 août, 20 sept., 19 oct. — Divereau, 22 mars. — Doguet (Ve), 18 juil. — Doisteau, 26 juil. — Dorison, 12 nov. — Douard, 13, 19 août. — Doucement, 23 à 28 sept. — Doucet, 10 avril. — Douchet, 11, 28 janv., 11, 19 fév., 3 avril, 20 juil. — Douy, 5 déc. — Doyen, 14 janv. — Drin, 25 juil. — Dubief (femme), 31 mai, 3 juin. — Dubœuf, 30 août. — Dubois, 6 mars, 27 avril, 2 sept., 15 oct., 27 nov. — Dubois (femme), 25 avril, 8 mai, 4 juil., 31 oct. — Dubosc, 27 nov. — Duboscq (Ve), 13, 19 sept., 16 oct. — Dubreuil, 26, 27, 29 juin, 26 juil., 12 août. — Dubreucq, 27 fév. — Dubrujeaud, 6 août. — Ducerceau (Julienne), 9 avril. — Duché, 31 oct. — Duchon (fille), 25 avril. — Duclos, 26 mars, 16 avril. — Ducos, 24 juil. — Dufort, 26 mars. — Dufour, 14 mars, 13, 17 déc. — Duguet (femme), 10 avril. — Duhan (Ve), 12 nov. — Dumaine, 20 mars. — Dumas, 10 avril, 27 novembre. — Duménil, 1 mai. — Dumont, 28 août. — Dumont (fille), 14 janv. — Dupin, 29 août. — Dupont, 11 juin. — Dupuis (fille), 25 avril. — Dupuy, 15, 29 mai, 27 déc. — Durand, 13 fév, 12 août. — Duranton, 27 fév. — Durivert, 18 avril. — Dutrevoux, 15 juin, 21 août. — Duty, 17 juil. — Duval (Ve), 16 janv. — Duverger, 17 juil., 4 déc. — Eales, 7 janv. — Eglin, 18 avril. — Egron, 27 sept. — 27 sept. — Eliot (femme), 25 avril. — Engrand, 25 avril. — Entzmann, 11 fév. — Envoulvant, 14 mai. — Equipart, 28 août, 6 sept. — Espinasse, 12, 24, 25 juil., 29 août. — Estoup, 6 août. — Evroul, 2 oct. — Eymard, 19 juin. — F... (Louis), 12 août. — Fabre, 25 avril, 31 mai. — Faguet, 30 mai. — Faivet (femme), 4 juil. — Faller (femme), 31 mai. — Farin, 14 déc. — Farquette (femme), 24 juil. — Faure, 18 déc. — Faury, 18 avril, 5 déc. — Fauvette, 28 janv. — Fayolle, 17 juil. — Felini, 16 août. — Félix, 30 janv., 19 juin. — Fenelle (femme), 22 janv. — Fénéral, 12 sept. — Ferley (femme), 13 déc. — Ferret, 31 oct., 5 nov. — Ferriol, 30 janv. — Ferton, 26 sept., 4, 11 oct., 1, 6 nov. — Feugères, 12, 17 juil. — Fichart (fille), 4 juil. — Flagret (Félicité), 4 juin. — Flamand, 14 janv. — Fleur (Rose), 1 fév. — Fleurion (Jeanne), 20 nov. — Fleury, 26 mars, 22 mai. — Flévin, 9 août. — Flipot (femme), 24 déc. — Fondeur, 20, 21 mai. — Fontaine, 13 mars, 26 sept. — Forestier, 22 mai. — Forget, 31 mai. — Fortabal, 22 mai, 4 sept. — Forter (fille), 27 fév. — Fortier, 13 déc. — Foucaud (fille), 9 janv. — Fouquet, 6 août. — Fouret (femme), 6 août. — Fournier, 22 mars, 10 avril, 11, 26, 27, 29 juin, 15, 16, 23 à 28 sept. — Fournier (Mathilde), 6 fév. — François, 3 juil., 25, 26 sept., 12 oct. — Frégoux, 26, 27, 29 juin, 22 août. — Frémont (femme), 28 août. — Froment (femme), 13, 28 sept. — Frottin, 5 fév. — Fulton, 13, 20 déc. — Fusier, 28 déc. — Gabril, 27 fév., 11 mars. — Gachelin, 27 nov., 25 déc. — Gadereau, 13 mars. — Gadon, 13 sept. — Gagnage, 23 à 28 sept. — Gallas, 26 mars. — Gallois, 20 sept. — Gambier, 23 juil. — Gard, 19 janv. — Gardavot (fille), 11 fév. — Gardot, 18 avril. — Gargan, 25 sept. — Garnier, 25 juin. — Garrier, 25 sept. — Garroni, 22 mai. — Gascoing, 25 avril, 31 mai. — Gastey (femme), 28 déc. — Gatineau, 11, 23 oct. — Gaudin, 13 juin. — Gaudouin, 18 sept. — Gaudrain, 6 fév. — Gaulier, 25 avril. — Gaume, 26, 27, 29 juin. — Gautherot (Louise), 3 déc., 26 mars. — Gauthier, 18 avril, 14 août. — Gautret (*du vin*), 27 déc. — Gavel, 16 août. — Gavet, 23 janv. — Gégard (Françoise), 12 oct. — Gelendre, 24 sept. — Gélibert, 2 sept. — Gelot, 15 mars. — Genderwick, 27 juil. — Gendron, 16 fév. — Genet, 14 mars. — Genevée (fille), 26 sept. — Geneviy, 11 sept. — Genin, 10 avril. — Génoissieux, 18 sept. — Gentil, 20 sept. — Georges (*colonel*), 5 déc. — Georges (Fe), 29 juil. — Georget, 26 sept., 2 oct. — Gérard, 10 avril, 24 mai. — Gérard (fille), 28 déc. — Gérot (femme), 5, 17 oct. — Gervais, 25 juil. — Gest, 25 déc. — Gifi, 25 juin. — Giland (Ve), 4 janv. — Gilardot (fille), 26 sept. — Giquel (fille), 11, 17 juin. — Girard, 16 janv. — Giraud, 10 avril, 26, 27, 29 juin. — Girodet, 28 août, 2 sept. — Girondeau (Justine), 20 sept. — Godefroy, 17 juin, 28 août. — Godey, 10 janv. — Godin, 14 janv. — Goëzin, 26, 27, 29 juin. — Goisier (femme), 10 avril — Gonnard, 25 sept. — Gondard (Julie), 23 à 28 sept. — Gontier, 27 nov. — Goret, 17 juin. — Gottard, 11 fév. — Gotwiale, 27 déc. — Gouais, 31 oct. — Goudiau, 14 juin. — Gourlet, 13 déc. — Gousse, 11 juin. — Gousset, 26 mars, 31 mai. — Goypiron, 6 nov. — Grandin, 2 oct., 27 nov. — Grandiot, 11, 22 mai. — Grandpierre, 18 déc. — Grangoux, 14 janv. — Granier, 18 déc. — Grante, 18 sept. — Graux, 27 fév. — Grenet, 7 juin. — Gresil, 26 oct. — Grezel, 16 oct. — Grillet, 28 janv. — Grimaud, *tambour*, 7 fév. — Groscœur, 25 juin. — Grosjean, 4 sept. — Grospierre, 6 sept. — Grosseleil, *soldat*, 25 sept. — Guchez, 25 avril. — Guenet, 20 mars. — Guénon (Ve), 27 fév. — Guérin, 26 sept., 3 oct. — Guérot (Ve), 26 sept. — Gueuse, 10 avril. — Guichon, 11, 18 mai. — Guigoux, 22 mai. — Guilhemborde, 6 mars. — Guilin, 28 janv. — Guillaume, 24 avril, 10 août. — Guillemin, 15 mai. — Guillemin (femme), 6 fév. — Guiloret, 30 mai. — Guyon (fille), 28 août. — H.. (Peters), 31 mai. — H..., prussien, 3 sept. — Habert, 22 oct. — Haire, 24 juil. — Haize, 26 sept., 10 oct. — Halton, 28 janv. — Hameau, 12 juil. — Hamel, 11, 26 oct. — Hamon (fille), 26 sept., 20 nov. — Haquart, 21 juin, 12, 16 nov. — Hardy, 28 août, 10 sept. — Harvang, 27 nov. — Hautecœur, 14 mars. — Havard, 26 sept. — Hayet, 15, 16 sept. — Hazang, 19 juil. — Hébert (femme), 20 sept. — Hébrard, 15 oct. — Hélie, 10, 26 avril. — Hennequin, 27 nov. — Hénot, 15 fév. — Henry, 26 mars, 11, 22 mai, 25 juil. — Hériot, 28 août, 9 sept. — Hérissez, 16 janv. — Herliche, 28 mai. — Hermeuse (femme), 1 août. — Hersant, 28 janv. — Herzog, 28 déc. — Hocquart, *soldat*, 7 oct. — Hourdet, 11 fév. — Housset, 10 avril. — Hoyau, 10 mai. — Huard, 10 avril. — Huchon, 28 août, 5 sept. — Hug, 30 janv., 26 avril, 13, 23 à 28 sept., 1 oct. — Huguenin, 26 sept., 10 oct. — Humbert, 16 janv. — Hurard, 14 mai. — Hussard, 1 août. — Husson (femme), 11 sept. — Ivet, 22 janv. — Jabit, *mulâtre*, 26 janv. — Jacob, 3 avril. — Jacquel (Rose), 29 août. — Jacques, 12, 31 juil. — Jacquet, 15, 16 sept. — Jacquet (femme), 20 mars. — Jaillard, 18 déc. — Jamet, 25 juin. — Jannin, 26, 27 29 juin. — Janot, 1 juin. — Jarelon, 25 juin. — Jarvey, 8 janv. — Javelon, 16 juil. — Jean, 2 oct. — Jean, *nègre*, 24 janv. — Jeannin (fille), 27 nov. — Jeantaux, 4 juil. — Jiule (Annette), 3 janv. — Joachim, 31 mai. — Jobeau (Marie), 27 fév., 5 mars. — Jobert (femme), 26 juil. — Jobin, 27 fév. 26 mars. — Joennoz, 13 sept. — Joly, 9 janv., 31 mai, 3, 25 juin, 28 août. — Jomain, 15 mars. — Jones (Anne), 7 janv. — Journal, 18 avril. — Journaud, 26 juin. — Juhel, 13 déc. — Juin, 26, 27, 29 juin. — Julon, 28 janv. — Jumini, 27 nov., 10 déc — Julienne, 26, 27, 29 juin. — Juliette, 27 juin. — Kanguiader, 14 janv. — Kaps, 16 juil. — Karsy (fille), 27 fév. — Kdûdo, 8 août. — Keller (Cath.), 22 oct., 27 nov. — Kerboul, 25 avril. — Kirchberg, 16 oct. — Kirchner, 17 sept. — L... (Jules), 3 déc. — Labarre, 11 fév. — Labrosse (femme), 26 mars. — Lacaze, 11 fév., 13 mars. — Lachaud, 24 mai. — Lacour (femme), 12 juil. — Lacroix, 17 sept. — Lacrotte, 23 sept. — Lafage, 21 août. — Lafont, 21 fév. — Lafrance (Amélie), 25 avril, 8 mai, 17 juil. — Laigne, 11 juin. — Lair, 1 janv. — Laglace, 12 nov. — Lagrange, 9 sept. — Laloux, 26 mars, 6 avril. — Lamartinière (fille), 14 juin. — Lambel, 26 juil. — Lambert, 13 mars, 12 juin — Lamouche, 17 juil. — Lamure, 22 juil. — Lamy (Clara), 7 fév. — Landet, 25 juil. — Landragin (femme), 25 juin. — Lang, 23 juil. — Langenbach, 14 oct. — Langlet, 22 mai. — Langlois, 13, 20, 28 août, 28 sept. — Langlois (femme), 13, 28 sept. — Lantenne, 6 fév. — Lantouroux (femme), 19 mars. — Lapagesse, 30 janv. — Lapierre, 25 juin. — Laplatte, 12 juil. — Lapince, 1 fév. — Laporte, 26 mars. — Laprée, 30 janv. — Laqué, 17 sept. — Laroche, 27 nov. — Larose, 28 janv. — Laruelle, 12 déc. — Lassabe, 27 nov. — Lauckens, 12 juil. — Laugier, 25 juin. — Laure (femme), 2 août. — Laureau (fille), 26 sept., 9 oct. — Laurent, 8 août, 27 déc. — Laval, 31 juil. — Laveyssière, 25 sept. — Lebas, 28 janv. — Lebeau, 27 nov., 28 déc. — Lebœuf, 2 oct. — Lebon, 11 oct. — Lebreton (Irma), 25 avril, 6, 14 mai. — Lechevretel, 27 déc. — Leconte, 27 nov. — Lecoraux, 26, 27, 29 juin. — Lecoup, 18, 19 juil. — Lecouturier (fille), 3 sept. — Lécuyer (fille), 10 avril, 26 sept., 8 oct. — Ledin (Esther), 13, 21 mars, 18 avril. — Lefebvre, 25 sept., 17 oct. — Lefèvre, 28 janv., 26 juil., 13, 19, 28, 29 août, 7 sept. — Léger, 10 avril. — Legoyt, 11 mars. — Legraud, 31 mars. — Legrand (Adrienne), 5 avril, 15 mai. — Legros (fille), 31 mai, 4 juil. — Lehongre, 12 nov. — Lejeune, 22 avril, 25 sept. — Lejeune (femme), 28 janv., 21 mars. — Leleu, 21 janv. — Leloup, 15 mars. — Lemaire (fille), 13, 17 sept. — Lemaitre, 15, 16 sept. — Lemaréchal, 9 août. — Lemerchin, 26 avril. — Lemeric, 28 août, 10 sept. — Lemoine, 27 fév., 23 à 28 sept., 1 oct. — Lepage, 31 mai, 1 juil. — Lepajolec, 2 oct., 2 nov. — Lepec (fille), 12 juil. — Leray, 12 oct. — Lereculez, 28 août. — Lerégent, 26 sept., 12 oct. — Leroux, 11 juin. — Leroy, 14 janv., 13 déc. — Leroy (femme), 6 mars. — Lesage, 3 janv. — Lesellier, 11 fév. — Lespinasse, 13, 20 avril. — Lesserteur, 12 nov. — Lestrès, 11 mai. — Letellier, 25 juin. — Levacher, 3 janv. — Levaillant, 26 juil., 5 août. — Levallois, 7 janv. — Levé, 25 sept., 11 oct., 12, 20 nov. — Lévêque, 14, 19 janv. — Levy, 31 juil., 25 sept. — Lhoire, 27 fév. — Liberge, 18 avril. — Liétard, 27 nov. — Lihoreaut, 31 mai. — Limiance, 15 fév. — Linck, *artilleur* (du crin), 19 sept. — Lobjois, 28 déc. — Loigerot (barbe), 9 mai. — Lointier, 11 juin. — Loison, 27 fév., 5 mars — Loitteau, 5 août. — Londais, 20 août, 3 sept. — Loppin (Ve), 25 avril. — Loreau, 3 janv. — Lorain, 26 mars, 13, 16, 19 août. — Louis, 27 sept. — Louvet, 15 juil. — Loyer (fille), 26 juil., 6 août. — Lucius (femme), 27 nov. — Lundi (Charlotte), 26 oct. — Luys, 12 nov. — Lysiac (Marie), *en omnibus*, 1 janv. — M... (Jean), 2 janv. — Macreux, 31 mai. — Maestri, 30 janv. — Magnien, 28 fév. — Magny, 1 janv. — Mahieu, 13 sept. — Mahut, 23 à 28 sept., 1 oct. — Malair (femme), 27 nov. — Malbos (Marie), 24 avril. — Maleville, 29 août. — Malhaire, 13, 19 sept. — Mallet, 25 sept. — Mancel, 5 déc. — Manchon, 26 avril, 28 déc. — Manigan, 28 juin, 8 nov. — Manteau, 7 oct. — Maquet (Mélanie), 26, 27, 29 juin. — Maréchal, 27 sept., 27 nov. — Marchand, 11 fév., 7, 10 juin. — Marchandet, 15 mai. — Margantin, 13, 30, 31 déc. — Margellier (fille), 29 fév. — Marianne, 2 juil. — Marie (*du pain*), 28 juin — Marin, 26 juil., 9 août. — Marion, 28 déc. — Marly (femme), 10 avril. — Marotte, 5 déc. — Marsin, 18 déc. — Martel (femme), 26 mars. — Martin, 28 janv., 13 mars, 26 juin, 21 août, 13 sept., 27 nov., 4 déc. — Martin (*du miel*), 15 juin. — Martin (Cécile), 24 déc. — Martinet, 11, 14, 16, 21, 30 janv., 1 fév., 23 à 28 sept. — Mary, 31 oct. — Massa, 4 avril. — Masson, 14 janv., 13, 22 août. — Massonnat, 23 sept. — Mathieu, 9 janv., 14 mars. — Mathoire, 16 oct. — Mathon, 27 fév., 27 nov. — Matruchot, 21 juin. — Mathurin, 24 déc. — Maulon, 21 août. — Mauminet, 5 déc. — Maurel, 15 mai. — Maurice, 31 mars. — Mauve, 25 juin. — Mayen, 4 juil. — Mazin, 4 juin. — Meant, 4 déc. — Mec, 15 juil. — Méhu, 15 mai. — Mélisse, 27 déc — Ménager, 13, 20 déc. — Ménard, 23 à 28 sept. — Mercelier, 10 avril, 11 mai, 4 juil. — Mercier, 2 oct. — Merlin, 11 mai. — Méry, 20 fév. — Métivier, 9 janv. — Meury, 25 juil. — Meynard (Ve), 11 mai. — Michel, 27 nov. — Michel (fille), 25 juin. — Michelin (Ve), 24 oct. — Micoud, 6 sept. — Mignot, 4 juin. — Millet, 22 janv., 1, 11 fév., 13 mars. — Milon, 1 mai. — Mingueux (Esther), 17 oct. — Mirabeau, 13 sept. — Mohiès (fille), 1 fév. — Moignet (Rose), 15, 16 sept. — Molitor, 25 juin. — Mollet, 8 nov. — Molliex, 19 juin. — Monceaux, 25 avril. — Mongel (Marie), 3 avril. — Monnier, 3 avril. — Montel, 13, 19 mars. — Montfort (Marie), 4 janv. — Moquet, 15, 16 sept. — Moraisin, 28 janvier. — Moreau, 26 septembre, 10 octobre, 28 décembre. — Moreau (femme), 11 février, 1 juin. — Morel, 27 juin, 24 juil., 8 nov. — Morès, 27 nov. — Moret, 14 mars. — Morin, 23 juil., 2, 26 sept. — Moulinon, 9 janv. — Mourette, 23 à 28 sept — Moyen, 26, 27, 29 juin, 22 août. — Muller, 13, 26 mars. — Mulot, 31 janv., 6 fév., 6 déc. — Murr, 31 mai. — Myon, 26 juil., 28 août, 2 sept. — Naffier (fille), 13 mars. — Naroisard, 4 janv. — Naylschmidt (fille), 11, 18 mai, 19 juin. — Nemuller, 13, 20 sept, 6 nov. — Nesles (femme), 13 déc. — Neuville, 1 mai, 29 août, 20 sept., 19 oct. — Néval, 21 juin. — Nicolas, 8 janv. — Nicoud, 16 janv. — Niveau, 31 mai. — Nocel, 11 juin. — Nodin, 3 janv. — Noë, 24 avril, 12 juin. — Noël, 30 janv, 22 mars, 31 mai, 3 juin, 19 déc. — Noiré, 1 janv. — Norbert, 31 mars. — Normand, 11 fév., 21, 25 juin. — Nourrisson, 15, 16, 26 sept., 10 oct. — Ollivon, 25 juin. — Oudard, 26 sept, 3 oct. — Oudin, 28 déc. — Ouen, 26 juil. — Oudra, 8 janv. — Ouvrier, 30 déc. — Ovi've, 29 août. — P... (Georges), 25 sept. — Paillet, 15 juil. — Pallud, 13 déc. — Panier (Marie), 10 sept. — Pannetier, 13 mars. — Paoli, 25 janv. — Papillon, 27 fév., 11 mars. — Paquet, 25 sept. — Parant, 11, 23 à 28 sept., 1 oct. — Parfait, 27 nov. — Parrain, 11, 23 fév. — Pascal, 18 sept, 7 nov. — Pasquier (femme), 1 juin. — Passier (Virginie), 26 sept., 14 oct. — Pastor, 16 mai. — Pavie, 12 nov. — Peccata, 27 nov. — Pégou, 20 sept. — Pérez-y-Mira, 30 janv. — Perizoni, 27 nov., 10 déc. — Pernin, 27 nov. — Perrot, 26 mars. — Perrot (Marie), 1 juin. — Perryman, 8 janv. — Pesnon, 25 avril. — Petit, 11, 22, 28 janv., 11 fév., 4 mars, 1 juin. — Petit Justine), 26 fév. — Peulvey, 28 janv. — Peyris (fille), 11, 18, 25 juin. — Philémon, 13 sept. — Pichery, 28 août, 15, 16 sept. — Pichot, 14, 24, 25 janv. — Picillot, 23 déc. — Picou, 24 mai. — Piednoir, 26 mars, 16 avril. — Pierlaisi, 25 janv. — Pigiult, 14 oct. — Pigeon, 26 sept. — Pigeon (Ve), 26 juil. — Pigeonnat, 6 fév. — Pinart, 11 fév., 26 sept, 10 oct. — Piolier, 13 déc. — Piot, 25 juin, 3 juil. — Plumeraud, 25 sept. — Pobeau (femme), 13 mars. — Point, 11 sept. — Poirier, 9 avril. — Poirson (Marie), 27 fév., 3 avril. — Pollart, 9 août. — Pontet, 13, 18 sept. — Potron (Louise), 19 janv. — Potrykowski, 31 mai. — Poulet, 23 août. — Poupin (fille), 26 sept., 4, 8 oct. — Praquin, 25 juin, 26 juil. — Prévost, 13 déc. — Priou (Adèle), 19 déc. — Prost, 2 oct. — Proteau (fille), 11, 22 mai. — Proust, 8 mai. — Proyant, 10 avril. — Pruchler, 13, 17 sept. — Prudent, 15 mai. — Pruvost, 25 sept. — Puret, 18 déc. — Puthon, 28 août, 12 sept. — Quaintin, 28 déc. — Quentin (femme), 4 juin. — Quesnel, 24 juil. — R... (Ferdinand), 25 juil. — Radet (fille), 27 nov. — Rainvault, 10 avril. — Rambeau, 15 mars. — Raymond, 26 mars, 25, 28 déc. — Rebeyrolles, 15 juin. — Rebour (fille), 21 mars, 13 sept., 31 oct. — Reichenstein, 26 sept. — Rémy, 31 mai. — Rémy (fille), 11 fév. — Renard (Louise), 23 à 28 sept. — Renaud (femme), 18 avril. — Renou, 27 fév. — Renvillon, soldat, 29 juin. — Requiraut, 24 mai. — Réveillon, 30 août. — Reverdy, 11, 26, 27, 29 juin, 23 à 28 sept. — Riaud, 9 janv. — Ribière, 20 fév., 21 mars. — Ribolet, 23 à 28 sept. — Ribot, 12 nov. — Richard, 23 à 28 sept., 1 oct. — Riche, 25 juin. — Richel, 13 mars. — Richomme, 17 oct. — Ridame, 24 sept. — Righetti, 27 nov., 10 déc. — Riquet, 28 déc. — Rivat, 19 oct. — Robé, 30 août. — Robelin, 10 avril. — Robert, 10 janv., 29 mai, 16 sept., 28 déc. — Robert (Ve), 25 juin. — Robin, 30 mai. — Robin (Sidonie), 17 oct. — Roche, 26 mars, 8 août. — Rochon, paillasse, 8 oct. — Rodet, 25 déc. — Roger (Joséphine), 23 à 28 sept. — Roget, 27 juin. — Romain, 22 mai. — Rometta, 11 sept. — Romieu, 22 mai. — Ronginet, 5 déc. — Ronsard, 13 juil. — Roquet, 12 déc. — Rose, 21 mars. — Rouillière, 25 sept. — Rouillou, 13 mars. — Roumat, 27 nov. — Roussel, 24 oct. — Roussel (fille), 12, 31 juil., 29 août, 12, 16 nov. — Rousselet, 26 sept. — Rousselot, 13 déc. — Rousset, 25 juin. — Rousset (fille), 20 nov. — Roussy, 20 mars. — Roustel, 28 fév. — Rouvrais, 19 juin. — Roux, 20 mars, 1 juin. —

SOCIÉTES COMMERCIALES.

LOI DU 31 MARS 1833.

Formations.

Adam et Ce, 3 juil. — Aine (Ad.) et Ce, 25 mars. — Alcan et Ce, 3 août. — Alexandre père et fils, 26 juin. — Alexis et Barlet, 26 fév. — Alix et Vielleville, 12 mars. — Allain (S.) et Ce, 10 déc. — Allaire et Ce, 2 mars. — Allais et Ce, 30 avril. — Allié frères, 20 mai. — Alquier et Ce, 18 mai. — André et Ce, 12 mars. — André (F. et G.) frères, 4 déc. — Appert, Mazurier et Ce, 14 déc. — *Ardoisière Sainte-Barbe*, 13 juin. — Armitage et Gastellier, 15 août. — Aron (Daniel) et Isidore Hesse, 14 mars. — Artus et Ce, 1 mars. — Assurances mutuelles maritimes, 26 fév. — Aubry-Foucault et Ce, 18 mai. — Auffaut (Ad.) et Ce, 4 fév. — Aurran et Ce, 3 janv. — Aury et Ziégler, 4 oct. — Avesque et Grenier, 21 mars. — Avice et Grenouilleau, 9 août. — Avril et Leroulley, 11 mars. — Azolin-Pougnaud et Ce, 27 juil.

Baboneau et Ce, 24 juin. — Bachemallet et Ce, 18 mars. — Bacqueville et Ce, 28 fév. — Bailey et Sherwood, 7 mars. — Baillehache (de), Desforges et Ce, 6 déc. — Bailly et Leblond, 19 sept. — Balan jeune (A.) et Ce, 14 oct. — Barbé et Berger, 18 fév. — Barbot et Demarquet, 4 juil. — Baronnet et Ce, 23 fév., 2 déc. — Barou, Vassel et Ce, 9 déc. — Barrabé et Milliaux, 11 avril. — Bassano (Eug. de) et Ce, 1 janv. — Bataille père et fils, 4 mars. — Baudon et Ce, 29 mars. — Baudouin (A.) et Denizart, 8 mars. — Baudouin (Hip.) et Ce, 15 et 10 avril, 6 déc. — Baudret et Ce, 7 août, 6 nov, 20 déc.— Bauduet Lorieux, 11 mai, 24 août. — Bauduin, Martin, Barthélemy Ce, 12 nov. — Bauve et Ce, 4 déc. — Bay-Gouy et Ce, — Bayard de la Vingtrie et Ce, 28 mars, 13 sept., 7 fév. — Beau et Demange, 22 mars. — Beaulé et Maignant, 11, 16 oct. — Béchard (Ve) et fils, 9 sept. — Béchte père et fils Dethomas, 1 avril. — Bédu et Ce, 25 juin. — Bégis et Ce, 5 déc. — Bégue, Carbonnier et Ce, 18, 19 janv.—Bégin (H.-C. de) et Ce, 4 oct. — Belfort (Louis de) et Ce, 16, janv. — Bellanger père, Dufau et Ce, 28 juin. — Bellet et Canonville, 25 janv. — Bellet et Lacassagne, 14 juin. — Bénier et fils, 11 fév. — Benjamin et Ce, 22 août. — Béquemie et Ce, 28 sept.—Berger, Chastellus et Ce, 9 avril.—Berger et Rouard, 18 sept. — Bernard et Ce, 13 mai. — Bernier et Delerue, 10 oct. — Bernoville frères, Larsonnier frères et Chenest, 3 oct.— Berrot et Breton, 10 mai.—Berryer (Louis J.) et Ce, 15 avril. — Berthommé et Ce, 28 mars. — Berthon et Ce, 30 janv., 27 avril. — Bertignault et Ce, 10 avril. — Bertrand et Haumonté, 6 déc. — Bertrand et Constant Petitcolin, 6 mai, 22 juil. — Besson (J.-M.) et Ce, 9 nov. — Bex (Ve) et Ce, 21 janv.— Bidreman et Ce, 11 mai. — Biétry (Laurent) et fils, 10 mai. — Bihet et Jacquemin, 27 sept. — Bilbille-Fayart et Ce, 6 août.— Billiet, A. Carabin et Huot, 4 mai. — Binet (H.) et Ce, 21 janv. — Bissey-Maginaut et Ce, 23 mars. — Bizet et Ce, 22 fév. — Blanc et Ce, 20 fév., 27 juin. — Blanchard et Duché, 1 janv. — Blanche et Ce, 14 janv. — Blanchet (Ch.) et Ce, 14 mars. — Blanchet (C.-G.-L.) et Ce, 29 juin. — Blanchet et Nouette-Delorme, 13 août. — Blandin et Mornet, 17 juil. — Blandin et Rigollot, 3 juin. — Blanke et Billardel, 13 avril, 23 mai, 2 sept. — Blanquet et Ce, 2 juil. — Blondeau et Boulmier, 11 avril, 14 nov. — Blondeau de l'Etang et Ce, 23 août. — Blondel (Gaston) et Ce, 14 mai. — Blondin frères, Lacombe et Ce, 13 déc. — Blossier et Ce, 4 nov. — Bodereau et Rivière, 22 nov. — Boidon et Thomas, 18 fév.— Boiste de Richemont fils aîné et Ce, 12 juin. — Bongrand et Breham, 10 avril. — Bonnaffous, A. Simon et Ce, 30 avril. — Bonnet et Augeraud, 26 avril. — Bony et Ce, 24 juil. — Bordeneuve (de), J.-J. Bordet et Ce, 31 déc. — Bossuat, Teyssandier et Ce, 4 juil. — Bossuat, Tuquet et Ce, 12 avril, 4 juil. — Boucher, oncle et neveu, 3 janv. — Boucher (Ph.) et Ce, 15 oct. — Bouchon (A.) et Ce, 14 oct. — Boudant frères, 23 fév. — Boué et Ce, 9, 14 oct. — Bougleux (A.) et Ce, 12 janv. — Bougrand et Jaquet, 5 janv. — Bouillette, Hyvelin et Ce, 25 nov. — Bouillant et Ce, 27 avril. — Boulanger (Ch.) et Ce, 21 juin. — Boullanger et Ce, 9 août. — Bourdelot père et fils, 26 fév. — Bourdon-d'Escalles (E.) et Ce, 8 janv. — Bouret (A.) et Morel, 28 fév. — Bourgeois d'Orvanne, Fonteyraud et Ce, 3 avril. — Bourgeois et Perrin, 24 avril. — Bourrely et Lassus, 5 mars. — Boutmy père et fils et Ce, 10 sept. — Bouton (Ch.) et Esselin, 3 déc. — Bouttier, Huet et Ce, 14 fév. — Boyard et Quentin, 31 mai.— Boyer (L.) et A. Prelier, 14 juin. — Braillon et Ce, 10 janv.— Branger et Ce, 26 avril. — Breitenstein (Claude) et Ce, 17 déc. — Brignola (de) et Ce, 18 fév., 10 avril. — Brion et Ce, 12 juin. — Brion et Davigneau, 10 sept. — Briot (E.) et Ce, 6 août. — Brisac et Ce, 6 sept. — Brissac (A.-B.) et Ce, 20 août. — Bronac (de) et Ce, 24 mai. — Brouet frères, 13 déc. — Brun frères, 13 fév. — Brunel (Ph.) et Ce, 27 juin. — Brunot et Lefèvre, 11 nov. — Bruyer et Crispoul, 29 juin. — Bruzon (J.) et Ce, 15 mars. — Bry et Willermy, 2 nov.— Bulté et Diguet, 15 fév. — Buret-Chauveaux, 6 nov. — Bury et Ce, 24 août, 30 déc. — Butterfield, Fischer et Rochet, 25 janv.

Cabirol et Ce, 4 déc. — Caille et Ce, 15 nov. — Caillet et Rousset, 15 janv. — Cailliez, Debaecque et Beau, 20 juin. — Calès et Jaillet, 26 janv. — Callaghan (Luc) et Ce, 4 janv. — Callon et Ce, 22 fév. — Calmettes frères et Pont, 18 mars. — Calonne (A.-A. de) et Ce, 5 août, 30 oct. — *Camargue*, 9, 29 nov. — Cannis (Eug.) et Ch. Formelle, 31 janv., 8 mars, 5 déc. — Capron et Trébucien, 24 août. — Carbonnel (P.) et Ce, 10 avril. — Carilian-Gœury et Dalmont, 1 mars. — Carpentier frères, 31 août. — Carré et Ardiet, 22 nov. — Carré, Tollu et Bertrand, 2 sept. — Cart et Lallemand, 31 oct. — Cartissier et Meyer, 27 juil. — Cartouzière et Ce, 17 août. — Casati (Isaac) et F. Maderni, 6 sept. — Cendret et Isopy, 6 mars. — Cerf (L.) et Michel, 15 nov.— Cerfbeer (Ferd.) et Ce, 1 août. — Certeux et Ce, 21 déc. — Cesbron neveu et Ch. Robert, 5 fév. — Chamalet et Ce, 4 fév. — Chambaud et Ce, 5 août.—Chambellan et Ce, 3 oct. — Chambon (Ach.) et Ce, 25 juil. — Chameroy et Ce, 22 juin. — Chamier (Fréd.) et Ce, 13 août. — Chantpie et Ce, 28 janv. — Chappon et Ce, 11 juin. — Chardon fils et Ce, 1 août. — *Charivari*, 4 janv. — Chassevent et Ce, 13 mai. — Chatelain et Ce, 14 mai. — Chaumeil et Ce, 25 déc. — Chausson (L.) et Leduc, 28 janv. — Chauviteau et Ce, 27 déc. — *Chemin de fer de Creil à St-Quentin*, 7 mai. — Chérault et Ce, 16 déc. — Cherrier aîné et Ce, 22 fév., 3 juin, 24 août. — Chevassus et Ce, 29 janv., 14 déc.— Chiboust aîné, dit *Moulin*, et Ce, 21 janv. — Choisy (Camille de) et Ce, 18, 25 juin, 21 nov., 20, 27 déc. — Chollet et Ce, 17 janv. — Chollet, Ronsse et Ce, 19 août. — Chrétien et Ce, 13 nov. — Chrétien et Fontaine, 12 juil. — Christofle et Ce, 3 oct. — Clare et Ce, 25 sept. — Clavel (L.-A.) et Ce, 14 oct. — Clément (Louis) et Desmarest, 16 mars. — Clin et Ce, 19 mars.— Clouet (Jules), Barrois et Patte, 23 oct. — Cochet et Ce, 14 nov. — Cochoies et Denis, 8 juin. — Cochois et Colin, 28 oct. — Cochot et Ce, 16 oct. — Cocqueteaux et Danthonay, 7 déc. — Cohin et Ce, 4 juil. — Collette (femme) et Ce, 2 oct. — Collier, O'Neil, Panis et Ce, 10 avril, 20 déc. — *Colonne*, 17 mai. — Colson et Niotel, 8 janv. — Combet et Ce, 19 sept.— Comet (C.-J.-B.) et Ce, 26 janv. — *Commerce*, 22 juil. — Commerson et Ce, 15 mars. — Compoint (veuve) et fils, 20 déc. — Conrad et Waldmann, 26 août. — Coquebert (W.) et Ce, 7 fév. — Cordier et Ce, 27 juil. — Cormerais et Ce, 4 juin. — Cormier frères, 12 avril. — Cornier et Ce, 24 juin. — Cornut-Gentille et Ce, 22 août, 21 sept. — Cosson et Cottereau, 12 janv. — Costenoble et Ce, 4 mars. — Cotelle et Ce, 31 août. — Cotinot et Linard, 22 juin, 13 nov.—Coulon sœurs, 21 août. — Cour (Emile) et Ce, 5 août. — Courgibet et Ce, 13 mai. — Couriot, Gallet et Lefebvre, 13 fév. — Cousin et Bellicart, 19 janv. — Crussard (J.-C.) et Ce, 29 nov. — Cusin, Legendre et Ce, 29 avril, 24 juin.

Da (Sainte-Marie) et Ce, 31 mai. — Dablaing et Ce, 5 sept. — Dailly et Ce, 6 juil. — Daleng et Ce, 2 sept. — Damey et Ce, — Dangu (D.) et Ce, 15 fév. — Danin (Camille) et Ce, 9 fév. — Darancourt, Fisher et Ce, 26 janv. — Daumesnil, Tesnières et Ce, 9 fév. — Daup et Ce, 29 nov. — David frères et Ce, 1 oct. — David et Senturel, 22 oct. — Davril aîné, Petit et Ce, 26 août. — Davy-Malmenayde et Ce, 7, 10 sept.— Debain (Al.) et Ce, 27 avril. — Debeauve et Cotard, 20 juil. — Debieux et Landry, 9 sept. — Debize-Duval et Ce, 20 sept.— Debladis frères, 13 juil. — Debove (veuve), Balny et Ce, 1 août. — Debray et Ce, 9 juil. — Decaen et Fontaine, 2 sept. — Decauville, Michel et Chartier, 16 sept. — Decoster (A.) et Ce, 12 janv. — Defert et Ce, 29 mars. — Defitte et Ce, 13 mai. — Deforge (A.) et Ce, 16 avril. — Degouy et Govain, 4 mai. — Dehaynin et Ce, 22 nov. — Dehaynin père et fils, 24 déc. — Deherpe frères et Tessier, 30 mars.—Dekveguen (A.), J. Desrieux et Ce, 4 janv. — Delacour et Ce, 24 avril. — Delacour et Garault, 8 janv., 11 mai. — Delagneau (Ch.) et Ce, 20 mars. — Delaire (veuve) et Ce, 19 avril. — Delamarre et Ce, 1 janv. — *Délassemens Comiques*, 14 déc. — Delaval (E.) et Ce, 28 mars. — Delcambre et Ce, 30 avril. — Deleschaux (femme) et Ce, 18 juin. — Delfoltrie et Ce, 20 août, 3 oct. — Delisle et Ce, 21 janv. — Delisle (veuve Thomas) et Ce, 20 sept. — Delloye (H.-L.) et Ce, 27 août. — Delmas et Lescure, 5 sept. — Delosier, Ballot et Ce, 27 mai. — Demarne, 19 déc. — Demenancourt et Chardon, 7 janv. — Demilly et Ce, 21 janv. — Demimuid et Ce, 20 fév. — Deneirouse et Léopold Heuzey, 28 déc. — Dépruneaux et Ce, 18 nov. —Derosne (Ch.), Cail et Ce, 12 juil. — Derosne (Ch.) et Cail, 26 nov. — Dervillé et Ce, 23 oct., 18 déc. — Desbouillons (A.) et Ce, 22 avril. — Deschamps et Ce, 27 avril. — Deschères et Ce, 1 mai. — Desgéans et Ce, 5, 12 juil., 4 déc. — Deslandes, Chavanne et Ce, 14 nov. — Desolmes, Corajod et Ce, 4 janv.—Desurmont aîné et Ce, 16 janv. — Detrez (Ch.), Poulet et Ce, 7 janv. — Deutz (A.) et Ce, 21 nov. — Devals et Ce, 23 nov. — Devès frères et Ce, 19 juin. — Deville et Ce, 23 déc. — Devion (Achille) et Ce, 15 août. — Dhoste (A.) et Ce, 20 déc. — *Dimanche*, 12 juin. — Dollé sœurs, 25 oct. — Domange (Ch.) et Ce, 26 juil., 2 août. — Domange (J.) et Ce, 12 janv. — Domange (Ch.) et frère, 14 janv., 21 août. — Doré et Ce, 13 nov. — Doux et Servan jeune, 4 oct. — Drake (Stephen) et Ce, 16 janv. — *Droit*, journal, 17 déc. — Dronsart, Larrieu et Ce, 23 juil. — Drouard-Desneufbourgs et Ce, 30 mars. — Drouillard, Benoist, Léon Vallès et Ce, 28 juin. — Droux et Ce, 18 juil. — Duboc et Calais, 22 juil. — Dubois jeune et Ce, 11 janv. — Dubost et Ce, 23 sept. — Duchastaing-Souty, Ch. Decencière et Ce, 25 avril. — Duchemin-Dufay et Hamelin, 29 janv. — Duchesne-Barré et Giraudeau, 9 mars. — Duclos, Taillade, Darblay et Ce, 10 juin. — Duez et Ce, 11 juin. — Dujardin et Ce, 22 août. — Dumont et Ce, 23 janv. — Dumont frères, 30 mars. — Dupas et Ce, 25 avril, 30 mai. — Dupin et Davrillé, 26 juin. — Dupin père et fils, 25 nov. — Dupont, Blondel et Ce, 7 janv. — Dupuis et Drault, 14 mars. — Dupuis frères, 5 juil. — Dupuy et Ce, 27 juin. — Duqué et Ce, 22 fév. — Duquesney et Frémont fils, 6 sept. — Durand (G.) et fils, 5 oct. — Durand fils et Balthasard, 19 janv. — Durand (A.), de Foucauld et Ce, 6 juin. — Durand et Johanys, 4 nov. — Durandeau jeune et Ce, 11 sept. — Dusseau et Dessort, 4 nov. — Dutilloy, Decaux et Ce, 29 janv. — Duval et Leprevost, 5 juil. — Duval et Péricaud, 3 janv. — Duverger et Baillehache, 1 janv. — Duvergier (Elphège) et Ce, 8 juil. — Duvignau et Ce, 4 juin, 16 nov. — Duvoir et Drouet, 24 octobre.

Eclairage à l'huile, 3 déc. — Ecorcheville et Milliard, 30 avril. — Enslen frères, 16 oct. — *Entrepôt des Batignolles*, 30 sept. — *Entrepôts des chemins de fer du Nord*, 9 fév., 30 sept. — Eon, Schneider et Ce, 20, 23 avril. —*Epoque*, 21 mai, 23 déc. — *Equitable*, 17 avril, 1 mai. — *Esprit public*, 7 fév., 2 avril. — Estlibaum et Ce, 28 août. — *Européenne*, 5 avril. — *Excellentes*, 27 fév., 27 mars.

Faillou et Piel, 21 sept., 12 déc. — Faivre et Ce, 14 juin. — Farge-Deyrieu et Ce, 25 mai. — Farrington et Ce, 14 mars. — *Favorites*, 13 mars. — Fellens et Dufour, 26 oct.—Férault, Mauplat et Ce, 24 janv. — Féron frères, 7 juin. — Férouelle et Rolland, 23 oct. — Fessart (E.) et Ce, 4 avril. — Feuillet et Ce, 13 mars. — Feuillet et Déséglise, 31 déc. — Fichon et Ce, 14 nov. — Fillau et Ce, 2 fév. — Fillette et Ce, 31 oct. — Flamant, Buisine et Ce, 15 janv. — Flambert et Triard, 13 déc. — Fontaine (Ch.) et Ce, 7 déc. — *Forêts de liége, de la Calle*, 14 déc.— Forster et Ce, 15 nov. — Fossonne, Allegro et Ce, 7 nov. — Fouque et Campbell Goldsmidt, 31 oct. — Fourdrain et Tessier, 27 déc. — Fournier (C.) et Ce, 15 fév.— Fournier et Pontremoli, 5 nov. — *Fourrages*, 25 déc. —François et Ce, 11 déc. — Frantz (femme) et Ce, 14 janv. — Franzoni et Ce, 13 nov. — Fraumont et Drouot, 29 mars. — Freslon (Jules) et Ce, 5 déc. — Fressart et Malot, 26 juil. — Friedlaender et Ce, 18 juin. — Froust et Ce, 11 mars. — Furne, Coquebert et Ce, 6 déc.

Gaillard et Ce, 20 avril. — Gallard (H.) et Ce, 26 fév., 9 avril. — Gally, Masson et Ce, 4 juin. — Gandolphe et Ce, 19 mars. — Garand et Fouquier, 23 fév. — Garcin, Aigoin du Rey frères et Ce, 26 juil. — Gardin et Hutan, 9 mai. — Garen et Bouffay, 13 juil., 15 nov. — Garin et Grospas (femmes), 25 mars. — Gaston et Chéreau, 28 juin. — Gaston (J. de) et Ce, 13 juin, 2 sept. — Gaudré et Ce, 13 déc. — Gausse (Anna) et Ce, 14 mars. — Gaymard et Gérault, 26 fév. — Gaz économique, 6 fév. — Germini (de), Mas-Bonnet et Ce, 18 fév. — Genin et Bartel, 16 oct. — Geoffroy et Ce, 11 avril. — George père et fils et Ce, 16, 26 nov. — Gérard et Curty, 11 juin. — Gérard (F.) et Marie Varnier, 6, 8 nov. — Gibert et Letellier, 5 juil. — Gide et Ce, 12 sept. — Gide et Baudry, 4 fév. — Gil, Kennedy et Ce, 12 janv. — Gilbert et Ce, 1 janv. — Gillou fils et Thorailler, 23 sept. — Giraudier et Capouleau, 26 juil. — Gironière (de la), G. Jonnart et Ce, 16 oct. — Giroud et Ce, 9 avril. — *Glacières parisiennes*, 25 oct. — *Glacières réunies*, 31 mars. — Goliat et Ce, 7 mai. — Gonnet et Ray, 12 nov. — Gorau frères, 11 nov. — Gorichon et Ce, 4 fév.—Gosse (Louis) et Ce, 21 mars, 15 avril, 30 mai. — Gosselin et Ce, 30 déc. — Gouache (Jules) et Ce, 6 sept. — Goubaud et Ce, 25 oct. — Goudchaux (les fils de G.-J.), 10 janv. — Gougy et Ce, 26 oct. — Gouin (Ernest) et Ce, 27 fév. — Goupil, Vibert et Ce, 30 avril. — Goyer et Gillot, 16 juil. — Gramain et Ce, 14 juin, 22 août. — Gratiot et Depiquigny, 26 nov. — Gremilly et Ce, 9 juil. — Gremion et Jacmart, 17 mai, 2 oct., 23 déc. — Grenier frères et Ce, 2 déc.— Grévedon jeune et Ce, 31 mars. — Gros et Ce, 10 sept. — Groscol et Bonnefoy, 25 sept. — Gsell et Marquis, 23 mars. — Gueniot et Barrouille, 16 avril. — Guerbe (Agénor) et Ce, 25 sept. — Guérin et Ce, 28 déc.— Guesnier frères et Ce, 19 janv. — Gugelberg et Ce, 11 avril.— Guibert et Ce, 11 mai, 24 déc. — Guibout (Jules) et Ce, 12 janv. — Guichard et Boileau, 16 nov. — Guillaume et Ce, 10 oct. — Guillaumin et Ce, 8 mai. — Guillet (E.), 12 déc. — Guillou, Bucquet et Ce, 6 juil. — Guyot de Franey, 29 mars.

Hachette (L.) et Ce, 10 janv. — Halphen jeune et Ce, 4 déc. — Hamard et Guérin, 11 juin. — Hardy et Ce, 13 fév. — Hariveau frères, 21 sept. — Harmois frères, 23 juil. — Hartmann et fils, 2 juil. — Hatzenbuhler et Ce, 31 août. — Hauet et Ce, 9 nov. — Hautcœur (Euphrosine et Félicie), 19 juil. — Hayet aîné et frère, 9 janv. — Hébert-Desroquettes et Ce, 10 août.— Heim et Ce, 13 fév. — Helle, Pinaut et Ce, 20 avril.—Hendle et Ce, 5 janv. — Henkel et Ce, 31 déc. — Henkel et dame Mercier, 30 août, 31 déc. — Hennet et Ce, 3 oct. — Hennuyer et Ce, 1 fév. — Henry (Omer) et Lapareille, 22 avril.—Henry et Leprince, 12 avril, 13 mai. — Herbart et Ce, 17 avril, 2 juil. — Herbault et Ce, 16 déc. — Heringer (Gustave) et Ce, 19 fév. — Herlin et Delaporte, 28 août. — Héron et Ce, 24 oct. — Herout (A.), de Handel et Ce, 31 janv. — Hervey (Eug.) et Ce, 22 mars. — Hetzel (J.), Warnod et Ce, 6 déc. — Heullant et Goullet, 12 mars. — Heutte et J. Premont, 13 nov. — Himmes (C.) et Guillon jeune, 27 juin. — *Hippodrome*, 9 mai. — *Hirondelles*, 12 déc. — Honegger (Ad.) et Ce, 11 fév. — Houllier et Ce, 22 avril. — Housseau fils et Mérienne, 12 nov. — Huan et Dulieux, 23 avril, 5 nov. — Huber et Ce, 5 avril.— Hudault et Ce, 30 août. — Hugon (Albert) et Ce, 20 fév. — Huguin et Ce, 13 juin. — Huiart, Corpel frères et Ce, 4 déc. — Huilliot frères, 9 oct. — Hyrvoix frères et Ce, 21 déc. — Hyrvoix frères, Henry et Ce, 27 mars.

Industries réunies, 5 sept. — Isbetta (Caroline) et Serette-Marx, 26 oct.

Jacmet, dit Ducastel, fils et Ce, 11 avril. — Jacomy et Ce, 10 janv. — Jacquet (L.) et Ce, 26 mars. — Jagerschmidt et C. Jullian, 2 nov. — Januszkiewicz et Ce, 9 nov. — Jaurès, Armingaud et Ce, 16 avril, 24 mai. — Jean fils et Ce, 8 nov. — Jean fils et Remy, 5 sept., 8 nov. — Johnston et Ce, 27 juin.— Jolivet et Dutriaux, 30 mai. — Jolivet, Journaux et Ce, 13 juil. — Jollet et Ce, 6 août. — Jond et Hottegindre, 5 déc.— *Journal des Conseils de Fabriques*, 9, 14 oct. — *Journal des Théâtres*, 10 janv. — Journault, Courcier et Ce, 13 juil. — Journaux et Ce, 21 nov. — Journet et Jaeck, 23 janv, — Jouy frère et sœur, 25 nov. — Julien et Mornet, 6 fév., 17 juil.

Kaeuffer et Rost. 25 janv, — Kafka et Ce, 16 juil. — Kelly et Gontret, 8 oct. — Kerhoent, Puylaroque et Ce, 15 juil. — Kirchmeier et Dutour, 6 nov. — Klug (Ch.) et Emson, 10 juil.— Koen (Jules et C.), 25 sept.

Labat et Ce, 27 août. — Labbe, Dauphinot et Ce, 6 sept. — Labruhé jeune et G. Laforêt, 26 oct. — Lacoste et Planchenot, 17 déc. — Lacoste (Aug) et Thorel, 1 nov. — Lacrampe fils et Ce, 27 fév. — Lacroix et veuve Visbecq, 3 oct. — Lafaure et Bertault, 10 juil. — Laffitte (Ch.), Blount et Ce, 5 sept. — Lagoutte fils et Pellard, 5 oct.— Lagrange et Ce, 4 mai. — Lainé, Collomet, Saintard et Ce, 10 déc.—Lajariette et Lucré, 14 déc.— Lajonkaire et Haussoullier, 8 juin.—Laloue (Ferd.) et Victor Franconi, 9 mai.—Lambert et Cauvin, 11 sept.—Lamie-Murray, Deprez et Ce, 10 déc.—London (Félix) et Ce, 12 janv., 12 juin.—Langevin et Ce 15 août. — Langlois et Ce, 15 fév. 25 avril.—Langlois et Mayer, 25 mars, 9 sept.—Langenschwarz et Ce, 24 sept. — Lapaille et Ce, 4 juin. — Laporte et Delacroix, 19 mars.— Larcher et Lambert, 28 nov. — Lardot et fils, 14 dé. — Larrouy et Bailleux, 30 avril. — Lars-Jacobson et Ce, 28 mars, 19 août. — Laserve et Royer, 12 déc. — Lassalle et Ce, 7 août. — Latour et Izard, 25 mars, 11 juil. — Laugelot et Ce, 18 avril, 30 août. — Laumonier et Suin, 6 déc. — Laurence père et fils, 27 nov. — Laurenceau et Ce, 18 mai, 4 nov. — Lautier fils et Duthil, 10 avril. — Lavallée (Eug.) et Ce, 11 fév. — Laveissière (J.-J.) et fils, 27 mai. — Laviale et Savary, 24 déc. — Lavigne et Ce, 23 janv., 22 mai. — *Lavoirs publics*, 11 mars. — Lebaudy (Louis), John Peter et Ce, 2 mars. — Leblanc père et Ce, 31 oct. — Leboucher et Ce, 18 fév. — Leboulanger jeune Henri Dubourg et Ce, 20 mai. — Lebreton et Ce, 7 fév. — Lebreton, Marchand, Debray et Ce, 17 juil. — Lebrun et Ce, 12 fév. — Lebrun et Meyer, 3 déc. — Lecerf et Ce, 4 déc. — Leclercq et Ce, 12 juil., 25 nov. — Leclère (Adrien et Ce), 22 mars, 22 mai. — Lecocq père et fils, 11 avril. — Lecomte et Boulay, 9 déc. — Leconte et Ce, 27 mai. — Ledoux et Ce 10 avril, 9, 11 juil. — Ledoyen et Laroque, 22 mai. — Ledreux et Ernault, 13 sept. — Ledroit et Ce, 9 juil. — Lefebvre et Ce, 23 mars. — Lefèvre (Louis-Léopold) et Ce, 8 mars.— Lefèvre et Desbans, 24 mai. —Lefour et Ce, 26 oct., 3 déc. — Lefranc fils et Ducoulombier, 21 fév.—Legendre et Augé, 8 mars.—Legenvre et Ce, 30 sept.—Legrand et Ce, 18 déc.—Legrand (A.) et Ce, 28 déc.—Legrand frères, 26 nov.—Legros (Edouard) et Ce, 4 janv.—Leguay et Ce, 12 janv., 28 fév., 13 juin.—Lemaître et Lebarbier, 7 sept. — Lemaire aîné (P.-A.) et Ce, 24 mai.—Lemaire (Victor) et frère, 4 oct. — Lemarchand et Lemoine, 6 mars. — Lemercier frères, 14 oct. — Lemoine et Ce, 26 janv. — Lemoine, Cluzel et Barthès, 22 mars.— Lemoine et Schenck, 4 oct. — Lepage et Ce, 25 juil., 5 oct. — Lepelletier et Blary jeune, 20 août.— Lepoil frères, 7 juin.— Leretilley, Romain (femmes) et Ce, 20 mars.— Leriche et Alonzo, 12 mars.—Leroux et Ce, 8 juil., 18 oct. — Leroux, de Choisy et Ce, 19 janv., 19 mars.— Leroux (J.), Jouby et Ce, 19 sept. — Leroux, Rosenfeld et Ce, 22 oct. — Leroy (Adolphe) et Ce, 30 mai, 25 déc.—Leroy, Thibault et Ce, 6 mars. — Leroyé et Woivré, 18 juil.— Lesieur et Leborne, 1 juil. — Letailleur et Robert, 26 fév., 6 juil.— Letellier (H.) et Ce, 13 mars.— Levée frères et Marie, 18 mars.— Lévy et Ce, 14 mai.— Lévy frères et Ce, 4 sept. — Lézard-Bléry et Lecomte, 20 sept. — Lhenry et Ce, 17 juil. — Lichtenstein, Westphal et Ce, 4 déc. — Lierching (Th.) et Ce, 7 fév. — Lignel et Ce, 30 janv. — Lion et Poinsard, 14 juin. — Lombard aîné, ses fils et Ce, 15 oct. — Longuet et Ce, 19 juil. —Longuet (V.) et Ce, 30 août. — Lorgues (R. de) et Ce, 26 juil, — Loth (Alphonse) et Ce, 8 avril. — Louisse (Elise) et Prieur-Dufays, 13 sept. — Lyon et Ce, 14 déc.

Mabille jeune et Henri fils, 12 janv. — Macré et Ce, 30 déc.— Magniol et Bégule fils, 5 avril. — Magny (J. de) et Ce, 15 août. — Maillères (Léon) et Ce, 12 fév.— Maison père et fils et Ce, 18 juin. — Maistrasse et Wiart, 17 avril. — Malet-Portal et Ce, 15 fév., 15 juin. — Malleval frères, 16 mai. — Malteste (Félix) et Ce, 29 juin.— Manby, Wilson et Ce, 5 oct.— Maniquet (J.-B.) et Ce, 30 déc. — Manne (A.-B.) et Ce, 14 fév. — Marais et Jules Nast, 15 août. — Marc frères, 13 avril. — Margot et Tible, 17 juil. — Marie et Ce, 27 mai. — Marie (A.) et Romand, 31 août. — Mariet et Jamin, 29 janv.— Marjoulet et Gabriac, 13 déc.— Marot pêre et fils, 24 juin. — Marret (Ch. et Paul), 18 avril.— Marret, Jarry et Gaime, 15 janv. — Martin (Jos.) et Ce, 16 mars. — Martin (Paul) et Ce, 6 juil. — Martin et Bourdier, 17 oct. —Martin et Bernié, 7 mai. — Martinet frères, 23 sept. — Mascarel F.) et Ce, 17, 21 oct. — Masnata et Ce, 24 janv.— Masson aîné et Ce, 26 janvier. — Masson et Roche, 10 juin. — Massy (C.), Paget et Ce, 23 août. — *Maternelle*, 5 août, 3 septembre. — Mathey et Thuillier jeune, 11 mars. — Mathieu et Ce, 16, 20 novembre. — Mathieu (Félix) et Ce, 26 octobre. — Maubourguet (B.) et Ce, 14 décemb. — Maucomble et Ce, 26 juil. — Maulaz (L.-J.) et Ce, 26 janv. — Mauplat, Rault et Ce, 10 avril. — Mauppin et Fould, 28 nov. — Maurice et Boulay, 17 juil. — Maurice de Saint-Venant (A.) et Ce, 23 oct. — Maurin et Ce, 22 juil. — Mauroy (F.) et Ce, 10 mai, 17 sept.— Mau et Pouderoux, 6 nov. — Mauzerand (de), Latour et Ce, 2, 4 nov. — Mayen et Ce, 6 mai. — Mayer aîné et Ce, 9 août. — Mayer, Saleur et Bruand, 14 fév. — Maymet et Conchon, 19 déc. — Mayr et Ce, 13 déc. — Mazoyer et Ce, 31 mai. — Meissonnier (J.) et fils, 8 janv.— Mellier et Ce, 2 août. — *Mélusine*, 29 oct. — Ménier frères et Maurel, 15 oct. — Meric, Fauvelle et Ce, 25 septembre. — Mermier et Chauffourier, 25 septembre.— Mermilliod frères, 16 avril. — Mesnier fils (A.) et Chatelin, 7 juin. — Messelet et Royet-Damas, 29 mars. — Michaux et Ce, 1 mai. — Michel et Ce, 13 juillet. — Miller et Ce, 31 oct. — Millet et Ce, 19 février. —*Milonienne*, 7, 12 déc. — *Mines des Barthes*, 23 oct. — *Mines de Chaney-Saint-Etienne*, 31 mai. — *Mines de la Grand'Combe*, 3 déc. — *Mines de Pont-de-Loup*, 27 fév. — Mocquot (L.) et Ce, 21 mars.— Moingeard et Ce, 19 déc.— Molinié père et Ce, 30 oct.— Mondor de l'Aigle et Ce, 2 avril, 15 août.— Monestrol (de), Sollier et Ce, 26 avril.—Mongenot (L.-F.) et Ce, 25 mai, 8 juin. Monier et Ce, 18 mars, 21 mai.—*Moniteur de l'Armée*, 10 avril, 6 déc. — *Moniteur de la Propriété*, 26 oct., 3 déc. — Monmory aîné et Ce, 26 janv. — Montandon, Nicod et Blanc, 18 mai, 28 juin. — Montané et Ce, 14 août. — Montry (de) et Ce, 17 avril, 1 mai. — Morainville et Dufreney, 13 avril. — Moreau jeune et Coutent, 18 janv. — Morel et Ce, 29 avril, 27 juin, 26 juil.— Moriac fils aîné et Ce, 10 août. — Morize et Vatard, 26 oct. — Morrison (James) et Ce, 19 juil. — Morisson, Simpson, Prance et Ce, 30 juil. — Mosselmann (A.) et Ce, 19 janv.— Mouchonnet père et fils aîné, 14 janv. — Moulin et Pitou, 28 juin. — Mourey et Ce, 2 oct. — Mourgoin et Rémiot, 18 mars. — Moussard et Ce, 26 juil. — Mousset et Pradel, 14 mars. — Muller et Ce, 2 août.— Mure et Louvet, 11 avril.

Nansot et Charpentier, 6 fév. — Nardin, Giovacchini et Ce, 29 juin, 1 juil., 4 oct., Naze et Ce, 27 nov. — Neveu et Ce, 17 juil. — Nicolas et Saint-Priest, 28 fév. — Noblecour et Fortier, 3 janv. Noé et Lézial, 9 janv., 31 juil. — Noè, Lézial et Ce, 31 juil. — Noël et Ce, 20 mai, 20 août, 15 oct. — Noverre, Maupertuis et Ce, 26 mars, 6 sept.

Océanie, 5 avril, 6 sept. — Olivier (P. d') et Ce, 15 janv.— *Opposition*, journal, 21 déc. — Oriot et Besnard, 16 nov. — Ouxouf (Amédée) et Ce, 28 déc.

Paccard (B.), Dufour et Ce, 4 janv. — Pagnerre et Fauvet, 11 avril. — Palluy et Ce, 18 juin. — Panay père et Ch. Samson, 6 fév. — Pancré et Leveau, 27 avril, 8 oct. — Panis et Martin, 14 oct- — Pannifex (Guillaume), 14, 18 juin. — Paraf-Javal, Pétillot et Ce, 1 juin.— Paris fils et Ce, 27 juin. — Parod (A.), Boucher et Ce, 14 nov. Parseval (Ve de) et Ce, 24 oct. — Pasquignon et Ce, 24 juil.— Patoux et Ce, 17 août. — Patoux (Th.) et Ce, 9 avril.— Paulus et Ce, 27 juil. — Paya et Ce, 2 avril, 12 déc. — Payn et Ce, 5 sept. — Péan frères, 14 janv., 7 mars. — Peauger et Ce, 13 sept. — Pécheux-Herbeville et Ce, 9, 16 avril. — Péchin, Gourdin et Ce, 27 sept., 5 oct. — Pecqueur, Durand et Ruchet, 9 oct. — Peigné-Ducler et Lebrun, 22 nov. — *Pélican*, 23 août. — Pelletier, Gardin et Ce, 1 fév., 14 mars. — Pellissier et Coullon, 12 nov. — Pennequin, Filleul et Tarlé, 19 oct.— Peretti et Mellerio, 6 déc. — Perrard et Liotard, 18 sept. — Perrée (Henri), 10 mai. —

Delacloche, 4 juil. — Bayol et Ce, 20 juin.—Beaurepaire (Hip. de) et Ce, 11 fév. — Bec et Godin, 4 nov. — Bédu père, fils et Ce, 14 juin. — Béglin et Ce, 10, 12, 18 juil. — Bellon, Joyeux et Ce, 31 mars. — Bérenger, Roussel et Ce, 1, 15 juin. — Bergès (Paul) et Ce, 31 mai. — Berla et Cogniet, 13 déc. — Bermond et Ce, 14 août. — Bernonville et Ce, 12 mars. — Bernoville frères, Larsonnier et Chenest, 9 oct. — Bernus et Renouard, 30 mars. — Berrolla frères, 27 mai. — Bertheley (H.) et A. Braday, 7 janv. — Berthier et Gueydan, 11 mars. — Berthier et Large, 28 mars. — Besse et Trubert, 16 juil. — Besson et Maret, 8 nov. — Billès et Moreau, 9 déc. — Billion jeune et Ce, 16, 23 mars. — Bisson et Mauger, 16 fév. — Bizouard et Ce, 30 mai. — Blanchette et Ce, 9 mai. — Blain et Ce, 24 juil. — Blaise et Hournon, 20, 25 mars. — Blanchard et Duché, 27 fév. — Blanke et Billardel, 22 mai. — Blanquet, Larrouy et Bayeux, 25 avril. — Bleuze et Ce, 17 sept. — Blondeau et Boulmier, 14 nov. — Bodelet et Ce, 6 mars. — Boieldieu (C.) et Ce, 4 déc. — Boisson (Laurent) et Ce, 18 sept. — Bonnard, Nadal et Renée, 1 fév. — Bonnet, Boyer et Augeraud, 26 avril. — Bonvalet et Sorres, 3 avril. — Bony et Ce, 4 déc. — Borme, Hugues et Ce, 19 janv. — Bosredon aîné et Ce, 19 avril. — Bossnat et Tuquet, 4, 5 juil. — Boucher et A. Gendre, 7 mars. — Bouchet et Ce, 10 janv. — Bouland et Levayer, 14 sept. — Boulangerie aérotherme, 6 avril, 20 nov. — Boullanger et Daudé, 5 nov. — Bourbon-Coulon et Ce, 19 nov. — Bourgogne et Martinet, 27 sept. — Bourru (E.) et Ce, 30 août. — Bousquet frères, 13 mai. — Bousson et Deledicque, 26 juil. — Boutot et Gommerat, 20 août. — Boutté et Ce, 6 mars. — Bouttevillain, Nivet et Ce, 8 janv. — Bouygues et Ce, 13, 21 juin. — Boyeldieu et Roussard, 22 janv.—Boyet et Tavernier, 29 nov. — Bozonet et Sculfort, 12 juin.—Bramtot et Geoffroy, 21 sept. — Bravay (A.) et Vernet, 16 déc. — Bret, Robert et Orgival, 26 avril. — Brinsley-Dowling et Ce, 9 janv. — Bris et Ce, 13 mai. — Brunarius, Boillot et Ce, 26 juin. — Buchey et Rommetin jeune, 15 fév. — Bulot (Ve) et Ce, 5 fév., 4 sept. — Bury et Ce, 30 déc.

Cadot et Ce, 27 mai. — Cailliez et Debaecque, 20 juin. — Calmettes et Ce, 15 mars. — Cambie et Ce, 15 mai. — Camus et Moussard, 3 oct. — Camus (Ch.) et Mourcoux, 21 mai. — Cannis et Ch. Formelle, 5 déc. — Cannis et Ténar, 22 janv.— Capitain et Ce, 25 juil. — Capmas et Lelièvre, 1 fév. — Carré et Tollu, 2 sept. — Castagnet et Canèla, 22 mars. — Cautrais et Besnard, 1 avril. — Cavillon et Beaumont, 11 avril. — Caseau et Ce, 15 fév. — Chaise et Tessier, 4 avril. — Chantpie (C.) et Ce, 23 avril. — Chapal, Sauret et Richer, 24 avril. — Charbonnier et Ce, 27 avril. — Charrin et Martin, 14 oct. — Chauvière et Ce, 12 déc. — Chauvin et Ce, 5 mars.—Chavant et Dessaigne, 8 janv. — *Chemin de fer de Fampoux*, 27 nov. — Cherrier (Louis) et Ce, 23 fév. — Cheval et Ce, 12 mars. — Chevron et Goujon, 28 oct. — Chocat et Durand, 9 mars. — Choisy (de) et Ce, 25 juin. — Cholet, Vallée et Rallu, 4 mai. — Clair, Pourtal et Gély, 23 mars. — Clara, Roger et Ce, 8 fév. — Clopet et Ce, 14 janv.— Cochet (A.) et Ce, 5 nov.— Cochot et Ochin, 9 août. — Cogniard (Hip.) et Ce, 28 sept. — Cohin et F.-A. Bocquet, 1 août. — Colin, Canuet de Lonjon et Ce, 24 sept. — Collet et femme Bocca, 18 déc. — Collier, O'Neil, Panis et Ce, 20 déc. — *Commerce*, 1 janv. — Commerson et Ce, 14 mars. — Conseil et Ce, 18 janv. — Coquebert (W.) et Ce, 6 déc. — Coquereau et Roques, 7, 10 déc. — Coquet et Ce, 26 fév. — Coquil et Lortat-Jacob, 8 août.—Corblet et Martin, 4 fév.—Corroyer et Samuel, 21 janv.— Cotinot et Linard, 13 nov. — Coulon et Ce, 17 oct. — Coupier et Ce, 13, 18 fév. — Coville et Marentini, 6 sept. — Crémière et Doré, 8 janv. — Crosnier, Lefebvre et Ce, 4 sept.

Daigremont et Boisse, 5 sept. — Damiron et Ce, 1 mai, 8 juin. —Danré (G.) et Ce, 22 fév. — Danton et Ce, 18 mars.— Darancourt (Eug.) et Ce, 26 janv. — Daup et Ce, 29 nov. — Dauthuille et Garnier, 11 avril. — Dautrême et Ce, 11 juil. — David frères et Legenissel, 1 oct. — Degetau et Ce, 14 mars. — Degremont et Benoist, 13 fév. — Deherpe frères et Tessier, 30 mars. — Dejean et Martin, 15 mai. — Delacour et Garault, 11 mai. — Delahaye et Quin, 7 nov. — Delamarre frères, 8 oct. — Delamarre, Raimbault et Ce, 30 sept. — Delaval (E.) et Ce, 18 nov. — Delavenay et Ce, 13 mai. — Delignon et Dudoux, 26 oct. — Depruneaux et Ce, 26 juin. — Derest père et fils aîné, 13 avril. — Deschamps et Leplanquais, 4 juil. — Deseulle frères, 3 mai.—Desgéans, Carpentier et Ce, 30 oct.—Desolme et Corajod, 4 janv. — Desprez et Savouré, 27 fév. — Desseaux et Ce, 18 fév. — Desurmont aîné et Ce, 25 mars. — Deutz et Ce, 11 déc. — Devicque et Ce, 3 avril. — Devilliers et Rosset, 15 nov. — Devresse et Ce, 19 août. — Dieudonnat et Curchod, 11 fév. — Digeon et Delabarre, 28 janv. — Domange et Ce, 12 janv. — Domange frères, 21 août. — Donat (J.), Achard et Ce, 5 oct. — Donatis et Ce, 3, 21 mai.—Doux et Ce, 25 mai.—Draux (A.) et Ce, 6 mars. — Droux et Ce, 15 août. — Dubois et Veylon, 29 mai. — Duffault et Ce, 3 sept.— Dujardin et Ce, 22 août. — Dulac et Demar, 28 fév. — Dumey et Choquier, 17 sept. — Dupont et Trubert, 26 mars. — Duprey-Duvorsent et Ce, 13 sept. — Duprez et Fréchot, 19 fév. — Duranton et Dèvès, 15 juin. — Duruisseau et Tarneil, 9 fév. — Dutour et Ce, 24 mai. — Duval et Ce, 11 juin. — Duval, Fournier et Ce, 5 juil. — Duvergier-Devilleneuve et Ce, 18 juil.—Duvignau et Ce, 16 nov.

Ebert et Buffard, 27 juil. — Ecorcheville et Quiédeville, 25 avril. — Edard frères, 27 fév. — Estlibaum et Ce, 28 août.

Faillou et Piel, 12 déc. — Fardouin et Ce, 11 juil. — Fauchet, Ribout et Ce, 12 mars. — Fauchey et Huss, 13 nov. — Faucillon et Marjolin, 30 oct. — Favre et Béchet, 16 mars. — Fayot, Vauvilliers et Ce, 20 juil. — Fellion et Péage, 23 avril. — Ferenbach frères, 30 août. — Ferrand et Lenepveu, 26 juil. — Ferreire et Ce, 19 août. — Fillion, Maniglier et Ce, 21 janv. — Flambert et fils, 13 déc. — Fleury et Allard, 13 août. — Flotard et Arnaud, 5 avril. — Fondary et Ce, 11 juil. — Fortin, Masson et Ce, 6 fév. — Fossin et fils, 3 janv. — Fouché-Lepelletier et Lanning, 29 nov.— Fouchet et Delavigne, 28 déc.—Foucry frères, 6 déc.—Fouet et Wasse de Sainte-Marie, 9 mai. — Fourdinois et Fossey, 8 juin. — Franche et Pinet, 5 fév. — Frège et Paris, 31 janv. —Fréville et Ce, 24 juin.

Galliot et Wagner, 19 oct. — Gally et Ce, 4 juin. — Garreu et Bouffay, 15 nov. — Garnier et Dubois, 20 juil. — Gastembide neveu et Hayet, 9 janv.—Gaubert et Leguay, 28 nov.— Gautier et Richard, 4 nov. — *Gazette diplomatique*, 31 janv. — Génard et Ce, 3 oct. — Gérard, Luygues et Curty, 12 juin. — Gide et Ce, 30 août. — Girard et Rheims, 14 juin.— Girod et Ce, 13 nov. — Glémarec et Morel, 3 janv. — Godard et Legrand, 11 avril. —Gondole et Heurtaût 8 juin. — Gonteur et Durand, 30 janv. — Gaubaud et Teiter, 3 déc. — Goupil (Max) et Ce, 7 fév. — Goupil et Vibert, 30 avril. — Gournier, Boer et Ce, 26 nov. — Gouy frères et Delagrave, 21 fév. — Grafton et Gosse, 22 avril. — Grandey fils et Dobigny, 13 fév.— Granvallet et Ce, 16 fév., 14 mars. — Gremion et Ce, 23 déc. — Grenier frères et Ce, 19 sept. — Griffon, Bouillon et Ce, 28 fév. —Gros et Pignon, 5 juil.—Grousier jeune et Lavallée, 29 janv.— Guérard et Carrière, 23 avril. — Guérin et Ce, 8 fév., 14 mars. — Guibert et Ce, 24, 27 déc. — Guibert et Fouré 13 avril. — Guilelouvette et Thomerel, 7 juin. — Guillemin et Thomassin, 23 août.

Halphen et Ce, 5 fév. — Hamann et Hempel, 24 juin. — Hannier et Ce, 8 nov. — Havard et Ce, 1 nov. — Havard et Lucas, 21 sept., 18 déc. — Hélaine et Aubled, 14 mai. — Henkel et dame Mercier, 31 déc. — Herbault et Delarue, 16 déc. — Herbet frères, 23 nov. — Herveou et Ce, 12 mars. — Hindenlang aîné et Ce, 6 mai. — Hirvoix frères et Ce, 26 mars. — Houllier et Ce, 22 avril. — Huan et Dulieux, 5 nov. — Hugé et Lecourtois, 29 juin. — Hurillon et Pillot, 13 nov. — Huvelle et Ce, 15 fév.

Isoord et Mercier, 2 avril.

Jacot et Ce, 23 avril.— Janet (Joséphine) et Banes, 28 oct. — Jardin et Ce, 19 mars. — Jarrin jeune et Blouet, 14 janv. — Jean fils et Rémy, 8 nov. — Jeune et Ce, 9 août. — Jouanneau et Ce, 12 nov. — Jouin (P.) et C. Himmès, 4 juin.—Journaux et Ce, 21 nov. — Julien et Mornet, 17 juillet.

Kasner et Ce, 5 janv. — Klincksieck et Ce, 9 juil. — Koen (Jules) et Pinard, 3 sept. — Konigs et femme Teyras, 1 déc. — Kveguen (de), J. Desrieux et Ce, 2 oct.

Labbé et Sacrot, 3 juil. — Labellière et Fouquet, 7 mars. — Lacrampe et Ce, 27 fév. — Lafargue (femme) et Balan, 1 fév. — Lafaye et Veissière, 14 août. — Largrillière jeune et Ce, 21 mai. — Lajonquière et Ce, 15 janv. — Lajoye, Abbadie et Ce, 19 janv. — Lalanne et Thévenet, 27 mai. — Lambert et Gresset, 7 mai. — Landon et Ce, 12 juin. — Langlebert et Ce, 15 avril. — Langlois (Ch.) et Ce, 10 mai. — Langlois et Mayer, 9 sept. — Langlois, Tissot et Ce, 4 déc. — Langlumé et Pellier, 5 fév. — Lapeyre et Ce, 18, 24, 26 sept. — Lars-Jacobsen et Ce, 19 août. — Laruaz et Mailly, 21 nov. — Latour et Itard, 11 juil. — Laurent et Ce, 31 août. — Lavigne et Ce, 22 mai. — Lebois et Ce, 5 mars. — Lebrun frères, 15 janv. — Lecaille (A.) et Levasseur, 5 août. — Lecerf et Garnier, 20 mai. — Lecerf et Alp. Garnier, 21 oct. — Lecerf, A. Garnier et Ce, 26 juin.— Lechevalier et Ce, 31 mai. — Lecoindre et Rogelet, 2 juil. — Leconte et Mauppin, 22, 24 août, 21 sept — Lecourtois et Hugé, 13 juil. — Ledoux et Ce, 11 juil. — Lefaure et Loutin, 18 mars. — Lefebvre et Ce, 13 juil. — Lefebvre jeune (Ch.) et Ce, 3 juin. — Lefebvre Leroy et Ce, 8 janv. — Lefèvre (Amable) et Héquet, 17 oct. — Leffroy et Chatillon, 8 fév. — Legrand, Viallard et Ce, 27 nov. — Leguerney et Ce, 4, 5 mars. — Lehr, Guétat et Ce, 20 fév. — Lelièvre et Nansot, 6 fév. — Lemoine et Quinson fils, 25 déc. — Lemoine et Ricard, 14 janv. — Lenoble et Roinville, 5 avril. — Lepage et Ce, 25 juil. — Lepage frères, 17 déc. — Leroy (Aug.) et Ce, 19 janv. — Leroy et Fortin, 31 août. — Lespinasse et Lambert, 26 juin. — Letailleur et Robert, 6 juil. — Levaigneur et Delpierre, 26 oct. — Levaillant frères, 31 juil. — Liégard frères, 13 déc. — Ligeron, Lambert et Offroy, 8 juin. — Limaux et Ce, 5 fév. — Longuet et Ce, 20 déc. — Luchaire (A.) et Ce, 9 déc. — Lucien et Métenier, 5 oct.

Mabilde et Ce, 4 janv. — Mabilde (femme) et Mouchet, 7 juin. — Macaire (David) et Ce, 28 nov. — Macaire (H.) et Ce, 3 juin. — Maestri (Jean) et Ce, 16 mai. — Maigne et Ce, 19 juil. — Malteste et Ce, 29 juin. — Mambrun et Ce, 18 mai. — Maquet frères, 22 avril. — Marc frères, 5 juil. — *Marché du Temple*, 24 déc. — Marcillet et Ce, 26 juil. — Marganne et Deshais, 14 mai. — Margerit et Ce, 29 oct. — Marie frères, 2 juil. — Martin frères, 17 juin. — Martin et Ce, 13 juil., 31 août. — Martin et Bernié, 19 sept. — Martinet frères, 23 sept. — Mary aîné, Grandgeorge et Piot, 16 janv.—Massé et Huder, 7 janv., 3 août. — Mauhourat et Lejolliot, 8 janv. — Mauriès et Lavialle, 16 janv. — Mayer, Saleur et Bruand, 1 juin. — Maxard-Clavel, Olivier et Personnaz, 10 janv. — Medeiros (de) et Ce, 28 sept. — Ménager et Leveau, 6 déc. — Ménil et Moireau, 28 nov. — Mermilliod (Ve) et fils aîné, 16 avril. — Messener et Lapeyre, 24 juin. — Michaut et Altroffe, 19 nov. — Michel et Demars, 27 juil. — Millecamps et Ce, 10, 11 juil. — *Mines de souffre d'Afrique*, 27 déc. — Moessard et Jousset, 25 juil.— Mondet et Crouzet, 11 avril.— Mondollot et Guillaume, 5 avril. — Mondor de l'Aigle et Ce, 15 août. — Monié et Ce, 13 août. — Monier et Ce, 21 mai. — Monin et Ce, 5 avril. — Montassier et Jamet, 30 oct. — Morel (A.) et Ce, 26 juil. — Morel et Chobert, 16 oct. — Morey et Ce, 5, 12 nov. — Morin (H.) et Ferrère, 12 oct. — Morvillez (A.) et Rivert, 22 juil. — Mouchonnet père et fils aîné, 10 mai. — Moulin frères et Chometon, 5 août. — Mourgoin (femme) et Louise Rémiot, 23 sept. — Muller fils et Ce, 13 fév. — Mure (G.) et Ce, 4 janv.

Nardin Giovaechini et Ce, 4 oct. — *Nation*, 17 avril, 24 mai, 2 juil. — Neisse et Etienne, 29 mars. — Néville et Ce, 22 avril. — Noë et Lézial, 31 juil. — Noël et Ce, 20 août. — Noël et Chrétien, 30 janv. — Normand frères et Ce, 13 juin. — Normand et Tiroloy, 19 juin. — Noyon et Ce, 11 mars.

Ollivier et Billiard, 1 juin.—Ouvré-Perrière et Ce, 19 fév.

Panis et Bouchon, 30 sept.— *Panorama des Théâtres*, 4 mars. — *Paris-Times*, 19 août. — Paronneau (André) et Ce, 14 mars. — Pascal et Ce, 20 avril. — Patinot et Ce, 14 fév. — Paya et Ce, 12 déc. — Pecholier et Ce, 25 sept.— Perrodil (de) et Ce, 17 avril, 24 mai, 2 juil. — Perronnet (Claude), de Saint-Etienne et Ce, 16 janv. — Petersen et Schick, 31 mars. — Pétillion et Prévost, 31 janv. — Petit et Ce, 8 nov. — Petit (F.) et Ce, 7 nov. — Petit père et fils, 30 sept. — Petit et Guynaud, 5 janv. — Petit et Noël, 11 fév. — Petit et Poussel, 24 juil. — Petite et Ce, 16 août. — Picaut (P.) et Riondel, 21 juin. — Pidault, Labaume et Ce, 20 fév. — Pinson et Ce, 20 avril. — Plançon et Ce, 23 oct. — Porcher et Ce, 12 nov. — Porcher et Souchon père, 24 sept. — Poreaux et Ce, 7 mars. — Portallier et Ce, 8 janv. — Poteau et Ce, 10 oct. — Poteau sœurs, 1 mai.— Pottier et Picaut, 23 août. — Pourcet (Isidore) et Ce, 9 oct.— Pramondon fils et Ce, 15 mars. — Pron de Mendonça et Ce, 28 juin. — *Propagateur des Arts*, 15 août. — Protte et Deshois, 31 janvier.

Quelle et Bosse, 11 sept. — Quenesville et Ce, 15 avril. — Quesnel et Ce, 29 août. — Quiney et Ce, 8 juil.

Rabatte et Planson, 20 juin. — Raimbault et Damet, 27 fév. — Rainaud et L. Balsac, 17 déc. — Ray et Landwerlin, 12 sept. — Rebourcel et Colomb, 2 fév.—Regnard et Ve Moreau, 6 août. — Remond-Fabrège et Ce, 23 août.— Renaudin et Ce, 30 avril. — Renauld et Robcis, 28 août. — Rey et Barrault, 18 janv. — Ribier et Mary, 7 juin. — Ricard (J.) et Camau, 1 juin. — Richard et Vatin, 23 nov. — Richemond et Moquet, 16 mars. — Ricou et Gerdret, 28 nov. — Riecke et fils, 5 janv. — Rigo (Jules) et Ce, 17 oct. — Rivière et Périer, 25 juil. — Robin (F.) et Ce, 22 oct. — Rossary (Ve), Martel et Simon, 23 avril. — Rossignol et Joret, 28 oct. — Rouaut, Gegout et Ce, 26 mars. — René et Raynaud, 8 oct. — Rougemont de Lowemberg et Ce, 14 déc. — Rouques neveu et Ce, 21 mars. — Rousseau jeune et Poisson, 14 mai.

Sabatier et Magnier, 11 mars. — Sabe et Ce, 14 nov. — Saint-Albin (de) et Ce, 10 juil. — Saint-Amand et Chapel, 24 juil. — Salaville et Trouillet, 7 juin. — Sanson et Ce, 9 déc. — Santallier et Duponchel, 4 juil. — Saunier fils et Bertrand, 24 oct.—Savalète et Ce, 29 nov.—Savalète (P.) et Brunet, 14 janv. —Sax (Adolphe) et Ce, 4 juil. — Schmitt et Valentin, 1 juil.— Schneider et Ce, 12 mars, 23 oct.—Scribe et Ce, 14 août.— Séguin frères, 8 fév.—Serres et Ce, 24 juin.—Sévestre fils et Ce, 12 fév.—Simon (T.) et Fournier, 21 mai.—Simonide et Chaumont, 4 mars. — Sirou, Gonat et Ce, 4 janv. — Souquières et Godard, 24 janv. —Sourigues, Saint-Martin et Ce, 2, 4 mars. — Stern (A.-J.) et Ce, 24 juil. — Stock et Ce, 14 juin. — Surmont et Meunier, 1 août.

Tarade (de) et Ce, 22 août. — Tassin et Langlois, 11 avril.— Tatin, Quinche, Fortier et Ce, 10 oct. — Telhiard et Ce, 2 janv.— Tesnières, Ravel et Daumesnil, 8 fév. — Tessué Beauregard et Ce, 16 janv. — Tétu (Edouard) et Ce, [illegible] — *Théâtre Beaumarchais*, 3 oct. — Théry et Ce, [illegible] Thibaut père et Ce, 5 juil. — Thiboumery et P[illegible] oct. — — Thiers (R.) et Dangler fils, 4 mars. — Thibosc, 12 fév. Ce, 17 oct. — Thomas et Ce, 3 mai. — Thomier (Jules) et 11 fév. — Thomas et Schuckhardt, 21 janv. — et Brunier, res, 9 mai. — Thoumin (A.) et Corbière, 25 janv. — Donissen frères, 14 mars. — Tirmarche et Jeanne, 29 juil. — *Tintamarre*, 6 août. — Torton et Ce, 8 oct. — Tisseron

Ulriot d'Anglure et Ce, 3 sept. — Urbain père et Ce, 6 sept.

Vaflard (Léon) et Ce, 11 juil. — Valdenaire et Ce, 11 mars. — Valturin et Potel, 1 avril. — Vandrunen et Ce, 4 juil. — Vanhamberg, Léon frères et Ce, 30 déc. — Vossel et Ce, 25 nov. — Vastine, Langelot et Ce, 8 avril. — Vaterton et Ce, 3, 14 déc. — *Vaudeville*, 28 sept. — Vergne, Ed. Fourier et Ce, 9 déc. — Vernay et Ce, 4 juin. — *Verrerie de Sèvres*, 23 déc. — Vial, Lecerf et Patin, 8 fév. — Videcoq père et fils, 9 avril. — Vié (E.) et Ce, 22 juil. — Vigroux et Boulgourd, 17 sept.— Vilcoq et Ce, 10 mai. — Villeneuve et Radou, 19 nov. — Villette et Ce, 12 nov. — Vincent et Faure, 4 juil. — Vry et Bicard, 8 fév. — Vuillermet et Cocq, 18 oct.

Wagon et Ce, 14 janv. — Wall et J. Charles, 16 sept. — Warambon, 31 oct. — Waterton et Ce, 3, 14 déc. — Wegmann et Ragu, 10 janv. — Wolfel et Laurent, 18 déc.

Zeltner et Ce, 26 déc.

FAILLITES,

Déclarations, Rapports, Reports et Annulations.

Abeille littéraire, 29 oct. — Ador aîné, 12 juil. — Agé fils, 8 fév. — Agnesa, 22 janv., 5 juil. — Albesiano et Charpentier, 10 août. — Albinie, 20 nov. — Alexandre, 1 juil. — Aliaume, 24 déc. — Allemand, 8 nov. — Alleron, 10 janv. — Allien, 12 juil.—Allix, 24 avril.—Altroffe, joaillier, 4 oct. — Altroffe, tailleur, 11 fév. — Amet, 7 nov. — Anceau, 11 fév. — André, charpentier, 31 janv. — André, menuisier, 25 fév. — Andrieu, 23 oct. — Anreille, 18 mars. — Ansart, 5 déc. — Antoine (bois), 23 avril. — Antoine, voiturier, 18 janv. — — Apiau, 16 juil. — Arnal, 19 juil. — Arnal et veuve Martin, 12 août. — Arnoux, 22 oct. — Artis, 25 mars. — Arveuf, 13 juil. — Attein, 9 sept. — Aubaud, 24 sept. — Aubé, Leguay et Ce, 15 août. — Aubenet, 1 oct. — Aubert, 8 janv. — Aubouer, 24 déc. — Aubriot, 15 avril, 8 juil. — Aureau et Ce, 31 janv. — Azolin-Pougnaud et Ce, 30 déc.

Baboul, 20 déc. — Bacouel (Ve), 5 août, 26 nov. — Bailly, 13 mars. — Baquey, 12 déc. — Baranes aîné, 21 août. — Baratte, 9 juil. — Barbier, 18 oct. — Barbier-Saint-Ange, 10 oct.— Barbot (Fe), 17 mai. — Bariseel, 30 oct.— Barnoux, 31 oct.— Baron, 26 nov. — Barraud, 9 juil.— Barret, 22 juil. — Basset, 6 mai. — Basset frères (*report*), 3 mai, 6 août. — Bastial, 25 juil. — Batier, 4 oct. — Bauchet, 27 mai. — Baudet-Leguérinais, 31 oct. — Baudinet, 22 oct. — Baudoin, 20 juin. — Baudouin, 8 mai. — Baudry, 10 avril. — Baumann, 25 oct. — Bauquesne, 31 janv. — Beau et Laroze, 18 janv, — Bec, 8 nov. — Bécourt, 7 mars. — Bédu, 12 nov. — Bégason, 22 fév. — Bégé, 5 nov. — Beghin, 14 août. — Behais, 24 janv. — Belhomme (Dlle), 25 juil. — Bell (Ve) et fils, 29 mars. — Bellanger, 28 août. — Bellet, 16 déc. — Bellois, 1 janv.—Benois, 15 oct. — Benoit, bonnetier, 6 avril. — Benoit frères, 13 nov. — Berge, 4 juin. — Berger, 7 fév. — Bernard, armurier, 3 sept. — Bernard, négociant, 10 mai. — Bernard (vins), 27 août. —Berne, 10 juil., 18 oct.—Berte et Pidoux-Berthe, 14 août.— Berthe, 28 mai, 6 sept.—Bertin, bottier, 11 avril.—Bertin, négociant, 11 fév.—Berton, 11, 12 oct. Bertrand, armateur, 26 août.— Bertrand, cordonnier, 10 oct. — Bertrand (vins), 25 janv. — Béthisy, 16 juil. — Bezuiller, 6 sept. — Bienémé, 25 janv. — Biget, 20 août. — Bilbille fils, 3 juil. — Billiet aîné, 2 oct. — Billiet jeune, 7 oct. — Billon, 8 avril. — Binder (*report*), 11 mars. — Biron, 1 mars. — Bitter, 5 mars, 2 déc. — Bitterlin fils, 19 avril. — Blanc, limonadier, 1 avril. — Blanc, tapissier, 22 janv. — Blanchard, 5 fév. — Blanchet, 12 déc.— Blard, 26 juin. — Blin, 18 janv. — Bocaut, 26 juin. — Bocquet, 11 avril. — Bodin, 19 mars. — Bohain, 5 juin. — Bohin, 7 oct.—Boileau et veuve Druard, 7 fév. — Boinard, 6 déc. — Boisseau, 19 déc. — Bonafous, 27 mars. — Bonichon, 22 janv. — Bonnay, 16 avril. — Bonne, 25 janv. — Bonnet (*succession*), 30 avril, 11 juil. — Bony, 22 fév. — Bordier, 9 mai. — Boscher, 9 août. — Bosotty, 2 juil. — Bouc, 17 août. — Bouchard, 28 mai. — Bouchard (femme), *rapport*, 25 oct. — Boucher, 8 août. — Boucher (Henriette), 30 sept. — Boüet, 26 juin. — Bougeault, dit *Lafrance*, 6 avril. — Boulaine, 10 juil. — Boulé et Ce, 19 fév. — Boullay (Dlle), 12 mars. — Bouquet et Ce, 28, 30 nov. — Bourdais, 26 nov. — Bourderon, 12 août. — Bourdon, 11 avril. — Bourgeois, 8 janv. — Bourgogne aîné, 31 mai. — Bourriez (femme), 10 oct. — Boutté et Ce, 26 avril. — Bouvard, Berton et Ce, 11, 12 oct. — Bouvier et demoiselle Belhomme, 25 juil. — Boyer, 1 fév. — Brachet, 10 avril.—Braine, 31 déc. — Brancard, 1 janv. — Braquehais frères, 29 mars. — Brie, gantier, 7 mai. — Brie, peintre, 11 oct. — Brion, 17 déc. Briquet, 10 mai. — Brocard (*report*), 1 mai. — Brochon, 9 août.— Bronikowska (femme), 8 mai. — Brouet, 25 juillet. — Broust, 2 juil. — Bruilly, 5 juin. — Brunot, 19 fév. — Bruny, 5 mars. — Bruslé, 27 août. — Bruyant, 22 fév. — Buffet, 13 déc. — Buffière, 10 avril. — Buhlmann, 25 juil. — Buquet, linger, 18 fév., 9, 14 oct. — Buquet, peintre, 11 oct. — Burlat, 25 juil. — Busmey aîné, 12 nov. — Busset, 9 avril.

Cabanès, 17 sept. — Cabos, 9 juil. — Cadenne, 4 juin. — Cadot, 30 août. — Cadot (Ve) et Constantin, 28 mai. — Cahen, 24 juil. — Calanda, 23 avril. — Calmès, 29 août. — Calmètes, 12 nov.— Cambier, 12 juil. — Camus, 18 juin. — Camuset, 21 juin. — Carassus (*succession*), 9 sept. — Carillet, 18 nov. — Carraud, 26 mars.— Carrier.—Carrière, 18 janv.— Cartal, 29 janv. — Carton, 18 oct. — Cat, 29 mars. — Caudron, 12 juil.— Caux, 11 janv. — Cave (Ve), 8 août. — Cesselin (*report*), 2 avril. — Chabbal, 12 mars. — Chaland, 6 nov. — Chalon, chapelier, 13 nov. — Chalon jeune (*report*), 5 janv. — Chalut, 8 août. — Chalvet, 12 avril. — Chambellan, 16 déc. — Chammas, 23 juil. — Chamon, 18 avril. — Chancenotte, 16 avril. — Chapet aîné, 30 sept. — Chardonnet, 13 fév. — Charpentier, 10 août. — Chassang, 14 janv. — Chatain, 1 fév. — Chaumont, 17 août. — Chaussois, 12 avril. — Chauvin, 16 oct. — Chavot, 30 août. — Chegaray et Ce, 16 mai. — Cherre, 18 oct. — Chevalier, bronzier, 3 sept. — Chevalier, mercier, 1 janv. — Chevallier, horloger, 22 fév. — Chevallier (papiers peints), 7 janv. — Chrétien, 22 août. — Cialis, 7 mars. — Citaire, 24 oct. — Clavel (Dlle), 15 janv. — Clermont, 12 mars. — Clesse, 14 nov. — Coiret aîné, 6 août. — Colard (Dlle), 4 mars. — Colle, 4 sept. — Collet, 31 mai.— Collin, 4 juil. — Collineau, 3 janv. — Colombier, 4 nov., 16 déc. — Comparet, 22 juil. — Constantin, 28 mai. — Coquet, 24 juil. — Coquet aîné (roulage), 11 avril. — Coquet aîné et Ce, 25 avril. — Cordier, tailleur, 10 avril. — Cordier, dit *Rillon*, tapissier, 29 juin. — Cordonnier, 29 nov. — Cortilliot, 28, 30 nov. — Couder, 19 mars. — Couenne-Hatier et Ce, 1 janv.— Couenne et Panayoti, 22 avril. — Courlet et Ce, 11 sept. (*rapport*), 22 oct. — Court, 13 déc.— Courtois, 25 mars.— Cousinard, 22 mai, 30 oct. — Cremasco, 2 avril. — Cressigny jeune, 15 janv. — Croix, 25 janv.— Cros et femme Bourriez, 10 oct. — Cudorge, 7 mars — Cudrue, 19 déc. — Cugnot, 2 sept. — Cuvillier (Ve), 10 mai.

Dameron, 1 fév. — Danvelle, 14 janv. — Darbel, 28 fév.— Dardart, 6 juin. — Darricarrère, 30 janv. — Dastugue et Bohin, 7, 8 oct. — Dauchy (Dlle), 15 avril. — Daunard, 27 août.— Dauphin, 16 sept. — Daviaud, 30 août. — David, 22 oct., 7 déc. — Davidson, 30 avril. — Debaine (femme), 28, 30 nov.— Debeauvais (Dlle), 25 juin. — Debled, 20 déc. — Deblois, 3 oct. — Decan, corroyeur, 18 juin. — Decan (laines), 13 déc. — Dechartres, 8 mars. — Defasquel, 13 sept. — Deibl, 16 juil. — Dejardin, 5 déc. — Delafolie, 19 avril. — Delafosse (Dlle), 27 sept. — Delahaye, 22 mai. — Delamarre, 2 août. — Delarue.— Delassel, 8 nov. — Delaunay, agent d'affaires, 18 janv. — Delaunay, charron, 5 mars. — Delavesne, 26 avril. — Deleau, 25 janv. — Delhaye, 11 mars. — Delisle, 14 janv. — Delormel, 31 oct. — Delsol, 20 mars, — Demoly (Dlle), 30 déc. — Denis, 2 août, 28 sept. — Denoux, 30 déc. — Deplanque, 7 fév. — Derville, 28 nov. — Desbranches, 6 mars. — Deslandes, 11 mars. — Deslandre, 8 juil. — Desmousseaux, 9 janv. — Despeaux, 20 déc. — Despinoy, 2 oct. — Desportes, 17 juin. — Desprez Guyot et Ce, 29 janv., 7 fév. — Desrues, chaudronnier, 25 juil. — Desrues, tra teur, 23 avril. — Detrez, Poulet et Ce, 1 nov.— Detuncq, 6 juin. — Devinet, 29 janv. — Devis jeune, 6 mai.— Dewyndt, 20 sept. — Didier, 26 août. — Dieu, 27 déc. — Digeon, 28 mars. — Diriquen, 17 août. — Doloret, 28 juin. — Donnier, 20 juin. — Donon, 11 fév. — Dorléans, 2 août. — Drache et demoiselle Clavel, 15 janv. — Dreyfus, 19 mars.— Drouhin, 10 mars. — Druart (Ve), 7 fév. — Dubois, 6 sept.— Ducar-Bonneau, 26 juil. — Duccène, 9 fév. — Ducharme fils, 19 juin.— Duchâtel, 9 janv. — Duchêne aîné, 29 janv. — Duclos-Barbey, 6 mars. — Ducré, 19 déc. — Dudout aîné, 31 mai. — Dufour, 19 juil. — Dugdale, 1 août, 3 sept. — Duhay, 27 sept.— Dulioux, 20 sept. — Dumont, 17 oct. — Durmar, 21 août. — Duroni, 15 oct. — Duru (*report*), 13 fév. — Dusseaux, 17 oct. — Dutacq et Ce, 14 janv. — Duvochel, 20 août.

Ehinguer, 11 avril. — Enfroy, 19 août. — Espinasse fils, 16 juil. — Eve, 26 juin. — Excoffier-Michel, 15 juin.

Faivre, 17 déc. — Fallet, 9 août. — Fallot, 28 juin.— Fasquelle, 18 nov. — Fatout, 25 janv. — Faugier, 5 sept.— Faure et Roger, 25 déc. — Fauveau fils, 8 fév. — Favier, 26 mars.— Fay, 20 mai. — Fayé, 13 juin. — Fayet, 30 août. — Féry, 22 oct. — Fesq, 15 août. — Feuilloley, 2 avril, 14 nov.— Feutrez, 17 août.— Finet, 26 avril. — Fiolet, 21 janv.— Fleulard, 8 mars. — Fleury, 19 fév. — Fondrillon, 25 janv. — Foucaut, 25 juin. — Foucry frères, 15 mars. — Foulbœuf, 18 avril. — Fournel, 2 juillet. — Fournier, 31 mai. — Foyer, 30 sept. — Frantz (femme), 3 sept. — Fraser, 24 oct.— Frécon, 26 avril. — Frick, 18 juil. — Frontier, 29 mars.

Gadant aîné, 20 déc. — Gaigneau frères, 8 nov. — Gaillard, 8 janv. — Gaillot, 24 janv. — Gallard et Ce, 17 août.— Gallet, 22 mars. — Gallois, 24 sept. — Gallot, 19 fév. — Gamard, 2 août. — Gaojiu, 23 oct. — Gaparoux, 23 déc.— Garin, 22 mars. — Garnier, 9 juil. — Garnot, 20 fév. — Gast (*report*), 28 mars. — Gaudefroy, 13 août. — Gaullié, 21 janv. — Gaussiran, 13 déc. — Gautherot, 3 mai. — Gazeaud, 18 déc. — Gelé, 1 août. — Gellé jeune, 4 avril. — Genez, 24 juin. — George père et fils, 13 déc. — Gérard, 7 mai.— Gibert (bouchons), 3 janvier. — Gibert, limonadier, 19 fév. — Gilbert, 5 nov. — Gilet, 25 fév.— Gillain (Edme et Yves), 8 août

N menuisier, 15 août. — Novion, 24 juin. — Noyon, 31 déc. — ges, 20 déc. — Orange, 29 oct. — Orgiazzi (Dlle), 11 juil. — one, 5 avril.

gés, 26 août. — Pagolle, 29 août. — Paillier, 4 sept. — vert (femme), 16 sept. — Panay fils, 8 mars. — Panayoti, avril. — Paniet, 4 fév. — Panigot, 2 sept. — Paris (appareils de gaz), 21 nov. — Paris, grainetier, 7 juin. — Paris (vins), 15 août. — Parmentier, 30 août. — Pasquet et Ce, 1 fév. — Patin, 19 fév. — Payelle, 9 oct. — Péant, 13 mars. — Peeters, 23 oct. — Peigné, 5 fév. — Pellé, 11 janv. — Pennellier, 16 oct. — Pépion fils, 16 avril. — Perret, 8 mars. — Perrin, constructeur, 8 juil. — Perrin (vins), 25 juil. — Perrin et Aubriot, 15 avril. — Perrin et Thiriat, 5 juill. — Perrucbet (*annulation*), 23 mars. — Person, 15 avril. — Pestis, 17 août. — Petit, bronzier, 25 mars. — Petit (fourneaux), 4 avril. — Petit frères, 9 avril. — Petit-Didier, 7 nov. — Petitjean, 10 juin. — Pfeiffer, 19 fév. — Philips, 17 août. — Picaud, 22 mai. — Picard, libraire, 13 juin. — Picard, loueur de voitures, 30 déc. — Picaud, 23 oct. — Pichenet, 9 janv., 8 avril. — Pidoux-Berte, 14 août. — Pierlot, 4 juil. — Pierre, 11 juin. — Pihet, 11 nov. — Pillion, 9 sept. — Pingard, faïencier, 5 fév. — Pingard, tapissier, 26 juil. — Pinguet (Dlle), 19 nov. — Pinot, 19 fév. — Pitard et Tropey, 21 nov. — Pitout aîné, 3 juin. — Plomée, 3 déc. — Poirel, 12 juil. — Poirier, 26 sept. — Polleau, 19 mars. — Pommier, 20 mars. — Pontas, 6 juin. — Porret, 25 sept. — Potin, 10 juin. — Pottier, 26 nov. — Pottier-Jouvenel, 31 déc. — Poulain, 25 mars. — Poulain et Berne, 10 juil., 18 oct. — Poulet, 1 nov. — Pourchez, 3 mai. — Pourrat (Dlle), 31 déc. — Poutrel, 10 oct. — Pratt (Clémence), 15 avril. — Prévost, 11 juil. — Prost (veuve), 2, 16 sept. — Proutheau, 21 nov. — Prunthault, 1 juil. — Pugi, 22 mars. — Pupier, 16 oct.

Quérité (Clarisse), dite *Villières*, 8 oct. — Quillet et Ce, 17 août. — Quinault, 14 nov.

Ragache, 15 oct. — Raisin, 28, 30 nov. — Raspail, 29 mars. — Ratelle, 27 nov., 18 déc. — Raveaud, 14 janv. — Raynel, 18 janv. — Rebour, 5 avril. — Remondy, 3 janv. — Remy (Ve), 15 mai. — Remy-Loustalot et Laget, 16 mai. — Renaud (Dlle), 31 juil. — Renouf, 28, 29 oct. — Ricard, éperonnier, 6 déc. — Ricard, limonadier, 23 janv. — Richard, brocanteur, 17 janv. — Richard, cartonnier, 28 janv. — Richard (Dlle), 18 janv. — Richet et Ce, 29 oct. — Ricoux, 4 janv. — Rideau, 16 janv., 5 août. — Rigail, 12 nov. — Rillon, 29 juin. — Rimbert, 3 déc. — Rivière, charpentier, 31 déc. — Rivière (vins), 6 sept. — Roberjot, 19 déc. — Robert, bronzier, 21 janv. — Robert, négociant, 15 mars. — Robert et Frick, 18 juil. — Roger (pianos); 25 déc. — Roger, tôlier, 8 janv. — Rogier, 26 nov. — Rolandeau et Ce, 28 oct. — Rolland. — Rolland et Ce, 5 avril. — Rondel (femme), 27 déc. — Ronze père et fils jeune, 23 janv., 6 avril. — Rosenwald, 3 janv. — Roth, 8 août. — Rousseau, 22 nov. — Rousselin, 7 nov. — Roy, 19 fév. — Royer, cordonnier, 16 janv. — Royer, ébéniste, 22 avril. — Ruffier et Ce, 9 janv., 8 avril.

Sabin, 5 sept. — Saget, 24 sept. — Saint-Blancart, 26 avril. — Saintin, 10 déc. — Salomon, 8 nov. — Sandier, 17 janv. — Sanson aîné, 18 avril. — Sanson jeune et Gamard, 21 janv., 2 août. — Sarrail jeune, 18 juin. — Saunois, 4 janv. — Sautrillon, 17 juin. — Savoye, 27 sept. — Scelle, 4 juil. — Schaefer, 27 nov. — Schaller, 23 sept. — Schmitz, 31 dés. — Schneider et Ce, 8 nov. — Sebille, 25 avril. — Sédille (Dlle), 26 mars. — Sénequier, 9 juil. — Senn, 1 nov. — Sevestre, 14 mai. — Sevestre fils et Ce, 28 mars. — Siegfried, 22 juil. — Silvestre, 1 oct. — Simon, colporteur, 17 sept. — Simon, doreur, 5 juin. — Simon, négociant, 3 oct. — Simon et fils, 16 janv. — Sion, 11 juin. — Soissons, 7 mai. — Souchon père, 19 mars. — Soudée fils, 12 juil. — Soyez (femme), 30 déc. — Steyr, 23 avril. — Stoffer, 1 janv. — Stokleit frères, 21 mai, 8 août. — Suet, 22 mars.

Tarin, 6 août. — Terrasse, 4 janv. — Thévenin, 31 mai. — Theysohn, 20 nov. — Thibault, commissionnaire, 8 fév. — Thibault, linger, 22 fév. — Thibaut, 7 fév. — Thibaut fils aîné, 25 avril. — Thibert (*succession*), 8 nov. — Thiébault et Morisset, 31 janv. — Thiercelin, 18 fév. — Thiria, 5 juil. — Thomas, limonadier, 10 juin. — Thomas, tailleur, 27 sept. — Thomasset, 14 mai, 24 sept. — Thomassin, 26 juil. — Thomet, 11 juin. — Thomire, 10 juil. — Thuillié, 4 mars. — Thuillier, 20 mai. — Tillé, 10 sept. — Tisseron, 11 oct. — Tissier (*report*), 28 mars. — Tortez, 28 mai. — Toussaint (Dlle), 15 avril. — Triforiot, 28 sept. — Triquet, 19 fév. — Triquet et Ce, 27, 28 nov., 18, 24 déc. — Trollé, 2 oct. — Trouchaut, 13 juil. — Tropez, 21 nov. — Trotry-Latouche père et fils, 24 déc. — Trousset, 7 fév. — Truchet, 1 août. — Truillet, 22 oct. — Tuckmann, 30 oct. — Tuffière, 5 mars. — Turkeim, 8 juil. — Turpin fils, 27 juin.

Uzel, 29 janvier.

Vaillant, 17 sept. — Vaissié, 3 mai. — Vallée, 28 mai. — Valturin, 12 mars. — Vannier, 13 mars. — Varet (Ve), 15 avril. — Varlet, négociant, 31 oct. — Varlet, nourrisseur, 15 mars. — Varnauld, 5 avril. — Vatinel, 18 nov. — *Vaudeville*, 14 janv. — Vennet, 19 nov. — Verbruggé, 10 janv. — Verdier, 18 janv. — Vergne, 16 déc. — Verney, 22 mai. — Vial, 22 mars. — Vial, Lecerf et Ce, 3 mai. — Vialle, 8 nov. — Villain, 22 nov. — Villain, Plaisance et Ce, 25, 28 janv. — Villefeu, 11 fév. — Villette-Fourré, 17 août. — Vincent, 13 nov. — Vitté, 1 avril. — Volk, 14 nov. — Vollaeys (femme), 20 sept.

Wanham fils, 19 juin. — Warée, 25 oct. — Wederneck, 6 nov. — Widal, 27 juin. — Wiéring, 14 déc. — Wittersheim et Ce, 25 nov. — Wolf, 21 mars. — Woremser, 24 avril.

Yrague, 19 avril. — Yvrande, 22 avril.

ÉTAT

DES OUVRAGES DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE,

Dont l'annonce ou la notice se trouve dans la Gazette des Tribunaux (21e *année judiciaire*).

Assurances (*Traité général des*), par M. Alauzet, 22 juil.
Chimie légale (*Traité élémentaire de*), par M. Gautier de Claubry, 24 juin.
Code des orfèvres, bijoutiers, horlogers et autres marchands d'or, par M. J. Fontaine, 1 mai.
Code de la pêche maritime, par M. Hautefeuille, 14 mars.
Conseil (*le*) *de Pierre de Fontaines* (*Traité de l'ancienne jurisprudence française*), par M. Marnier, 19 juil.
Constitution et pouvoirs des conseils-généraux et des conseils d'arrondissement, par M. Thibaut-Lefèvre, 24 juin.
Corps municipal, ou Guide théorique et pratique des maires, par M. Leberquier, 5 mars.
Cours de Code civil, par M. Demolombe, 11 janv.
Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monumens, par MM. Félix et Louis Lazare, 28 oct.
Dictionnaire raisonné (*Nouveau*) *de la taxe en matière civile*, par M. Boucher d'Argis, 8 mai, 20 juil.
Droit civil des juges de paix et des Tribunaux d'arrondissement, par M. Vaudoré, 1 mai.
Droit public des Français (*Traité du*), par M. Serrigny, 16 janvier.
Ecrivains modernes (*les*), par M. Ed. Salvador, 27 fév.
Egypte (*l'*) *en* 1845, par M. E. Schœlcher, 11 sept.
Entretiens de village, par Timon, 11 oct.
Essai sur l'histoire du Droit français au moyen-âge, par M. Giraud, 5 janv., 2 mars.
Essai sur les relations du travail avec le capital, par M. Dupont-White, 13 juil.
Etudes administratives, par M. Vivien, 12 avril.
Etudes sur l'administration de la ville de Paris et du département de la Seine, par M. H. Say, 8, 17 oct.
Etudes historiques sur la vie privée, politique et littéraire de M. Thiers, par M. Laya, 25 sept.
Explication historique des Institutes de Justinien, par M. Ortolan, 5 mars.
Gustave ou l'Instruction morale des peuples, par M. Benazet, 4 mai.
Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Ch. Lacretelle, 4 fév.
Histoire de la Révolution, du Consulat, de l'Empire et de la Restauration, par MM. Burette et Ladet, 11 avril.
Histoire des deux Restaurations, par M. Vaulabelle, 2, 22 mai.
Histoire de la vie et de l'administration de Colbert, par M. P. Clément, 24 oct.
Irrigations (*des*) *suivant la loi du* 16 *septembre* 1807, par M. Alph. P...., 5 sept.
Législation et jurisprudence françaises, par M. Faverie, 24 juin.
Lois annotées, par M. Carette, 3 janv.
Manuel complémentaire des Codes français et de toutes les Collections de lois, par M. Paillet, 1 mai.
Manuel de Droit rural et d'Economie agricole, par J. de Valserres, 29 août.
Manuel des Justices de paix de Levasseur, par M. Toussaint, 1 mai.
Manuel de Médecine légale, par MM. Briant et Chaudé, 24 juin.
Obligations (*Traité des*), par M. Pujol, 29 juil.
Observations sur l'Etat des classes ouvrières, par M. Th. Fix, 2 sept.
Peuple (*le*), par M. Michelet, 13 mars.
Répartition (*de la*) *des richesses, ou de la Justice distributive en économie sociale*, par M. Vidal, 20 avril.
Répertoire méthodique et alphabétique de législation, par M. Dalloz, 6 juil.
Traduction-commentaire des Institutes de Justinien, par M. Picot, 5 mars.

FIN DE LA TABLE DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 18.